

UNESCO
CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

BUREAU
26ème session du Bureau
(8 – 13 avril 2002)
Paris (France)

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL
26ème session du Comité
(24 – 29 juin 2002)
Budapest (Hongrie)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat. Ce volume sera utilisé pour le Bureau et le Comité du patrimoine mondial.
Merci



2002

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Propositions d'inscription 2002

Introduction

A Propositions d'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial

A.1 Sites archéologiques

Mexique

- L'ancienne cité maya de Calakmul, Campeche 1

A.2 Villes historiques

Allemagne

- Centres historiques de Stralsund et Wismar 6

Hongrie

- Avenue Andrassy et le métropolitain (extension de « Budapest : le panorama des deux bords du Danube et le quartier du château de Buda ») 13

Italie

- La reconstruction de la vallée de Noto à l'époque du baroque tardif (sud-est de la Sicile) 16

Maroc

- Ville portugaise d'El Jadida (Mazagan) 21

Suriname

- Centre ville historique de Paramaribo 30

A.3 Biens religieux

Pologne

- Églises en bois du sud de la Petite Pologne 34

A.4 Monuments et ensembles architecturaux

Hongrie

- La résidence royale médiévale et le parc de Visegrad 40

A.5 *Paysages culturels*

Allemagne

- Vallée du haut Rhin moyen 45

Hongrie

- Le paysage culturel de la région viticole de Tokay 51

Italie

- Le paysage des monts sacrés du Piémont et de Lombardie 56

B Propositions d'inscription de biens mixtes sur la Liste du patrimoine mondial

Égypte

- Zone Sainte-Catherine 61

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS)

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial 2002

1. Analyse des propositions d'inscription

En 2002, on a demandé à l'ICOMOS d'évaluer 13 propositions d'inscription (nouvelles propositions, propositions différées et extensions) de biens culturels et mixtes.

La répartition géographique est la suivante :

Europe	8 propositions (2 différées, 1 extension) 4 pays
Amérique latine/ Caraïbes	3 propositions (1 différée) 3 pays
États arabes	2 propositions (1 site mixte) 2 pays

Aucune proposition d'inscription n'est parvenue d'Afrique et de la région Asie-Pacifique.

La distribution par **type de sites** est la suivante :

Sites mixtes	1
Paysages culturels	3
Villes historiques	6
Monuments ou ensembles	2
Sites archéologiques	1

Étant donné le nombre limité de propositions d'inscription qui sont arrivées pour 2002, résultat de l'application du calendrier révisé, il serait inopportun de comparer les chiffres de 2002 avec ceux des années précédentes.

2. Procédure de l'ICOMOS

a. Travail préparatoire

Après une étude initiale des dossiers, des experts se sont vu demander leur avis sur la *valeur universelle exceptionnelle* des biens proposés pour inscription en référence aux six critères énoncés dans les *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial* (1999), paragraphe 24(a). À cette fin, l'ICOMOS a fait appel aux entités suivantes :

- Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS;
- Membres individuels de l'ICOMOS possédant une expertise spéciale, identifiés après consultation auprès des Comités Internationaux et des Comités Nationaux ;
- Non membres de l'ICOMOS possédant une expertise spécifique, identifiés après consultation au sein des réseaux de l'ICOMOS ;

Parallèlement, des experts ont été choisis, sur la même base, pour des *missions d'évaluation*, sur place, des biens proposés pour inscription. La procédure suivie pour sélectionner ces experts était identique à celle déjà décrite. Les missions devaient étudier les critères relatifs à l'authenticité, la protection, la conservation et la gestion (*Orientations*, para. 24(b)).

Les experts ont reçu des photocopies des dossiers (ou des sections pertinentes, lorsque les dossiers étaient volumineux), ainsi qu'une documentation sur la Convention et des directives détaillées concernant les missions d'évaluation.

Des missions ont été envoyées pour tous les biens proposés pour inscription. Les experts provenaient de Bulgarie, Colombie, France, Grèce, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède et du secrétariat de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial.

b. Évaluations et recommandations

Des avant-projets d'évaluation et de recommandation (en anglais ou en français) ont été rédigés d'après les rapports préparés par les deux groupes d'experts et examinés par la Commission du patrimoine mondial et le Comité Exécutif de l'ICOMOS lors d'une réunion qui s'est tenue à Paris les 17 et 18 janvier 2002. Suite à cette réunion, des évaluations révisées ont été préparées dans les deux langues de travail, imprimées et envoyées au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, afin d'être distribuées aux membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial, en vue de sa 26^{ème} session en avril 2002.

Paris

janvier 2002

Calakmul (Mexique)

No 1061

Identification

<i>Bien proposé</i>	L'ancienne cité maya de Calakmul, Campeche
<i>Lieu</i>	Commune de Calakmul, province du Campeche
<i>État Partie</i>	Mexique
<i>Date</i>	24 août 2000

Justification émanant de l'État partie

Par ses dimensions et la taille de ses principales structures, Calakmul est une ville comparable à d'autres sites plus connus de la culture maya qui sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial tels que Palenque, Uxmal et Chichén Itzá au Mexique et Tikal ou Copán en Amérique centrale. Elle comprend toutefois des structures plus anciennes que celles que l'on trouve sur ces sites. La disposition de certains groupes d'édifices et l'organisation générale du centre urbain présente des caractéristiques qui s'appliquent aussi à d'autres sites dans le Petén tels que Uaxactún et Tikal.

La grande cité de Calakmul représente un témoignage exceptionnel des échanges d'influences sur plus de douze siècles, depuis le IV^e siècle avant notre ère, du point de vue de l'organisation politique et du développement culturel sur une vaste zone de la région maya, entre Copán au sud, Edzná au Nord et Palenque à l'ouest ; Ce phénomène fut exacerbé dans les relations que Calakmul entretint avec sa rivale, Tikal.

Critère ii

Calakmul est le site qui, jusqu'à présent, comporte le plus de stèles *in situ* ; la cité possède une série de tombes, certaines royales, une grande richesse d'ornementation, des objets rituels en céramique, des textiles et un grand nombre de masques de jade. L'ensemble est un témoignage unique d'une riche civilisation disparue.

Critère iii

Les dimensions de ses structures pyramidales, la nature singulière de certaines solutions de construction (voûtes en berceau, surfaces décorées de stuc) et des solutions architecturales (l'orientation des ouvertures, l'adaptation à la topographie du site), ainsi que la composition des espaces ouverts et la distribution des volumes construits font de Calakmul un exemple éminent d'architecture illustrant une période importante de l'histoire humaine.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Histoire et description

Histoire

Dans la région très densément boisée des Tierras Bajas, actuellement divisée entre le Mexique et le Guatemala, cet établissement maya date de la fin de la période pré-classique moyenne (900–300 avant notre ère). On l'avait d'abord considéré comme le centre d'une société agricole essentiellement égalitaire, basée sur de petits établissements répartis dans toute la région, mais de récentes découvertes ont montré que des structures cérémonielles monumentales y ont été construites, indiquant une forme de société plus avancée et plus complexe, capable de créer de telles structures gigantesques.

De récentes fouilles de la Structure II à Calakmul ont montré qu'entre 400 et 200 avant notre ère, un monument d'environ 12 m de haut fut érigé à cet endroit. Cette découverte remet en question l'idée que Nakbé (Guatemala) avait été le centre principal pendant la dernière partie de la période pré-classique moyenne. Pendant la transition, à la dernière période pré-classique, Calakmul était devenue une des deux villes dominantes de la région, le cœur du monde maya, l'autre étant Tikal. Des fouilles ont montré que ces deux cités ont prospéré dans un état de guerre presque continu entre elles jusque vers 900 de notre ère. Les nombreuses stèles trouvées sur les deux sites, et en particulier à Calakmul, ont jeté de nouvelles lumières sur cette période troublée de l'histoire.

On considère que Calakmul a connu son apogée durant la dernière période classique (542–695 de notre ère). Le centre du pouvoir maya se déplaça progressivement vers le nord, au Yucatán, à Palenque, Uxmal et enfin à Chichén Itzá. Vers 900 de notre ère, la ville de Calakmul avait déjà perdu de son importance. Elle était complètement abandonnée dans les années 1530 lorsque Alonso de Ávila conduisit une mission d'exploration dans cette partie de la péninsule qui, à l'époque, n'était occupée que par les *cehaches*, probablement des descendants des habitants de Calakmul et des autres villes autrefois puissantes de la région.

Ce n'est qu'en 1931 que l'existence de ce site est signalée par Cyrus L. Lundell qui le découvre au cours d'une expédition botanique. C'est d'ailleurs lui qui lui donna son nom actuel, forgé d'après *ca* (deux), *lak* (près) et *mul* (montagne = pyramide) – c'est-à-dire les « deux pyramides proches. »

Description

Le site archéologique est situé dans la réserve de la biosphère de Calakmul (site MAB depuis 1993), créée en 1989, qui est la plus vaste réserve du Mexique. La réserve a une superficie de 723 185 ha, et comporte deux *zonas núcleo* de 147 195 ha et 100 345 ha chacune, dans lesquelles des contrôles stricts sont exercés. La zone archéologique de 3000 ha proposée pour inscription sur la

Liste du patrimoine mondial est située à proximité de la *zona núcleo* I qui s'étend au sud. Le reste de la zone sud constitue une zone tampon importante, en totalité dissimulée sous le couvert dense de la forêt tropicale.

La partie explorée, reconnue comme ayant été un très grand établissement ancien, est constituée de trois grands groupes de structures. À l'ouest, un grand groupe de plates-formes porte des édifices disposés autour d'espaces ouverts et couvre une superficie d'environ 450 m par 350 m. Un groupe similaire, légèrement moins grand, s'élève à l'est. Entre ces deux groupes, la zone centrale, couvrant un espace à peu près carré de 400 m de côté, est principalement composée de vastes espaces publics et de la Structure II dominante.

Entre les groupes au centre et à l'est, apparemment distincte, se trouve la grande Structure I pyramidale. Elle est légèrement plus petite que la Structure II, mais comme elle est construite sur un promontoire naturel, elle est plus ou moins de la même hauteur.

La zone centrale doit sa configuration à deux espaces publics qui se chevauchent. L'un d'eux est défini par les structures des groupes est et ouest et la Structure II. À l'intérieur de cet espace ouvert, en face de la Structure II, un groupe de bâtiments forme un espace ouvert mesurant 120 m sur 60 m que l'on appelle la Plaza Grande. La configuration des bâtiments disposés géométriquement autour d'un double espace ouvert est à rapprocher des plans des autres sites mayas tels que Tikal et, en particulier Uaxactún.

Il faut souligner que les structures de la zone centrale datent de toutes les périodes d'occupation du site, indiquant la continuité d'occupation sur quelque douze siècles. Au cœur de la Structure II se trouvent les bases du plus ancien bâtiment connu à Calakmul, maintenant recouvert par des reconstructions successives de cet important bâtiment. À l'intérieur de ce bâtiment (dénommé Structure II sub C) se trouve une chambre de plus de 22 m² dotée d'une voûte en berceau. L'analyse et l'interprétation de l'iconographie complexe de ses frises décorées de grands masques en stuc montrent que cette structure est plus ancienne que les structures de pierre d'Uaxactún et d'El Mirador que l'on considérerait jusqu'à présent comme les plus anciennes de la région.

Les bâtiments de la zone centrale, aux fonctions cérémonielles et rituelles, sont flanqués des groupes est et ouest contenant des édifices palatiaux. Au-delà, à chaque point cardinal, s'élèvent quatre groupes d'édifice, chacun ayant ses propres caractéristiques.

Calakmul est particulièrement remarquable pour le grand nombre de stèles (120 à ce jour) trouvées sur le site. Non seulement elles sont d'une immense importance pour retracer l'histoire de la ville antique et éclairer la culture maya mais elles sont aussi un élément clé du plan de la cité. L'élément « structure-espace ouvert » est commun à tous les sites maya, mais à Calakmul les alignements ou les groupes de stèles soigneusement disposées devant les escaliers et les façades principales des structures pyramidales enrichissent cet élément.

Les sculptures et reliefs décoratifs sont d'un point de vue artistique d'une très haute qualité. Deux pierres taillées circulaires exceptionnelles sont d'une qualité et d'une rareté particulièrement remarquables dans le contexte maya.

Gestion et protection

Statut juridique

La réserve de la biosphère de Calakmul a été créée en mai 1989 par décret présidentiel. Depuis 1993, c'est une réserve MAB dans le cadre du programme « L'homme et la biosphère » de l'UNESCO. Le site archéologique est protégé par la loi fédérale de 1972 sur les monuments historiques, artistiques et archéologiques (actuellement en cours de révision).

Gestion

La propriété des territoires de la Réserve est fédérale à 48,4 % et communale à 49,6 %. Seuls 2 % sont détenus par des particuliers. Le site archéologique est une propriété fédérale, régie selon les dispositions de la loi de 1972.

La gestion de la Réserve est placée sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, des Ressources naturelles et de la Pêche (*Medio Ambiente, Recursos y Pesca*), assisté de l'Institut national de l'écologie pour ce qui concerne la faune et la flore, du gouvernement de l'État du Campeche, de la commune de Calakmul et du ministère du Développement social (SEDESOL).

L'Institut national d'anthropologie et d'histoire (INAH), qui est une agence du Conseil national pour la culture et les arts (CNCA) et le ministère de l'Éducation publique (SEP) sont responsables de la gestion du site archéologique qui est mis en œuvre par l'intermédiaire du Bureau régional du Campeche.

Les objectifs du plan de gestion de Calakmul sont les suivants :

- Créer un lien qui permettra la création d'un processus de planification multi-sectoriel, qui à son tour définira et consolidera la mise en œuvre des projets ;
- Faire participer les institutions à la gestion du site afin qu'elles progressent sur la voie de la compréhension des principes et de la structure du processus-même de planification ;
- Réconcilier les différents groupes qui prendront part à la gestion du site. Cela implique l'intégration et la normalisation des responsabilités partagées entre gouvernement, institutions et société concernant la préservation intégrale et les utilisations durables du patrimoine, tout en renforçant le rôle stratégique dans le cadre du processus de l'évolution sociale.

La normalisation de la planification grâce au plan de gestion est décrite dans les termes suivants :

- Le plan vise à normaliser, promouvoir et guider les mesures d'exploitation. Toutefois, cela ne suffit pas à créer les conditions de mise en œuvre souhaitables.

- La socialisation, la compréhension et/ou la réorientation des postulats du plan conduiront à un processus d'identification et de correspondance entre la réalité et les propositions de gestion.
- La participation efficace, réfléchie, critique et active des parties impliquées dans la gestion d'un site minimisera les propositions inefficaces et fragmentaires.

Une fois établies ces orientations, le plan identifie le processus méthodologique d'analyse des problèmes sociaux, naturel et de service qui affectent la préservation et la gestion du site :

1 *Gestion ou contexte des conditions d'exploitation*

- *Le contexte social* aborde la participation et/ou l'influence de divers éléments liés au fonctionnement interne du site. Il en détermine l'utilisation, la compréhension, les avantages et les compromis relatifs au patrimoine.
- *Le contexte naturel* analyse les éléments physiques, chimiques et biologiques qui caractérisent le site, tels que la flore, la faune, le climat, la géologie et les sols.
- *L'infrastructure* diagnostique l'état de conservation et les conditions d'exploitation des biens meubles et immeubles afin de faire des suggestions concernant les ajustements et les restrictions.
- *L'étude de faisabilité* permet de déterminer selon des critères de *pertinence*, de *nécessité*, et d'*utilité* la réalisation de projets prioritaires, compte tenu des résultats obtenus et des besoins urgents de conservation.

2 *Identification des projets prioritaires*

Une fois le contexte défini, les projets sont classés selon leur degré de priorité, avec la coopération de toutes les parties impliquées dans la gestion du site. Les activités ou les besoins doivent être pris en compte à court terme, faute de quoi la préservation et l'apparence des biens risquent d'être affectées. Les projets prioritaires doivent donc être identifiés afin de garantir la qualité d'exploitation. À noter que la mise en œuvre des projets prioritaires n'interfère pas avec la progression des autres activités d'exploitation.

3 *Mécanismes de mise en œuvre*

- *Proposition de réglementation* : toutes les relations établies avec des personnes ou des établissements, privés ou publics, nationaux ou internationaux, par l'intermédiaire desquels les ressources ou les services nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des projets du plan de gestion peuvent être formalisées par des accords, des contrats, des commissions ou des comités de coopération entre institutions.

- *Mécanisme de suivi et d'évaluation* : le suivi, l'évaluation permanente et l'adaptation des activités garantissent la mise en œuvre optimale d'un projet, toujours selon les objectifs et l'impact d'un projet sur les contextes social et naturel. Ils permettent aussi de renvoyer des informations et de nourrir le processus de planification, même pour de nouveaux projets à intégrer au plan de gestion. Les buts et les outils de mise en œuvre peuvent être réorientés afin de garantir la préservation et l'utilisation correctes du bien culturel ainsi que de ses contextes social et naturel.

Le chapitre suivant décrit le contexte végétal, animal, climatique, social et hydrologique de la réserve et fait une analyse détaillée du site archéologique : description, contexte historique et culturel, état des recherches à ce jour. Un long chapitre intitulé « Diagnostic » couvre la recherche et la conservation (archéologique et naturelle), le contexte social du site, le tourisme, le cadre juridique, les actions pédagogiques et promotionnelles et la gestion (ressources humaines, ressources matérielles, infrastructure et ressources financières).

Le dernier chapitre, « Projets prioritaires », identifie les projets au sous-chapitre « Recherche et Conservation (archéologique ; naturel ; social), Actions pédagogiques et promotionnelles (ressources humaines ; ressources matérielles ; infrastructure) ». Tous ces projets sont orientés vers une meilleure gestion et une meilleure préservation du site et sont bien conçus. Il ne manque qu'un calendrier dans lequel seraient planifiées les actions. La mission a reçu l'assurance qu'un tel calendrier serait établi et mis à la disposition de l'ICOMOS (il n'était pas parvenu au moment de la rédaction de l'évaluation).

Bien que ce document ne soit pas un plan de gestion *stricto sensu*, il comprend tous les éléments requis pour la gestion efficace et continue du site. Il est donc jugé conforme aux exigences du paragraphe 24.b.ii des *Orientations* pour la « protection...adéquate et les mécanismes de protection et de gestion pour assurer la conservation du bien culturel proposé pour inscription... »

Il existe une collaboration étroite entre le Centre régional de l'INAH de Campeche et l'administration de la réserve de la biosphère de Calakmul. L'équipe de gestion des sites de l'INAH entretient aussi des relations étroites et cordiales avec les habitants des petites communautés indigènes présentes dans la réserve, et dont beaucoup travaillent à des projets de conservation et de restauration du site et sont formés aux techniques adéquates.

L'équipe de gestion est dirigée par un archéologue en chef du Bureau régional de l'INAH de Campeche. Elle est soutenue par une équipe de spécialistes (archéologues, architectes, etc.) et un personnel permanent employé sur le site de quatorze personnes (gardiens, personnel d'entretien, etc.). Les habitants des petites communautés voisines sont engagés périodiquement en tant que manœuvres pour des projets spécifiques de restauration et de conservation.

Le site est ouvert au public depuis 1996 et a reçu 6100 visiteurs cette année-là ; en 1999 il en a reçu 9149 et depuis, les chiffres de la fréquentation sont en progression.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Après les travaux d'inventaire de Lundell en 1931 et ceux de Sylvanus Morley et Enrique Palacios en 1932 et 1933 respectivement, aucun travail de recherche n'a été réalisé à Calakmul avant 1972. Une grande campagne d'inventaire s'est déroulée entre 1982 et 1988, accompagnée de fouilles sélectives dès 1984. Les travaux ont commencé sur les structures I et II en 1988 avec le soutien financier de la Société du *National Geographic*, mais ce n'est qu'en 1993 que l'actuelle grande campagne de fouille et de restauration a commencé.

L'état de conservation des vestiges est étonnamment bon compte tenu des conditions climatiques peu favorables de la région (climat chaud et humide). La qualité des travaux réalisés et de ceux en cours est irréprochable. D'un intérêt particulier, l'exploration de la Structure II permet de déterminer les phases d'agrandissement de cet imposant monument.

L'approche de la restauration est également louable. Une politique stricte d'anastylose est généralement appliquée. Une distinction nette est faite entre les éléments d'origine et les murs reconstruits (utilisation des matériaux qui se sont détachés de certains pans de murs mais dont l'emplacement d'origine de chacune des pierres n'est pas connu) grâce à l'utilisation d'une méthode de différenciation simple. Le mélange du mortier utilisé pour fixer les murs remontés et pour stabiliser ceux qui en ont besoin s'inspire de la composition d'origine, à base de matériaux locaux, ce qui évite l'utilisation du ciment Portland.

Rappelons que jusqu'au démarrage du projet spécial de Calakmul en 1993 il n'y avait pas eu d'interventions humaines sur le site de Calakmul pendant quelque cinq siècles. Ceci est important car, contrairement aux autres sites précolombiens du Mexique comme Chichén Itzá ou Teotihuacan, où des travaux sont entrepris par intermittence depuis plus d'un siècle, Calakmul est exploré, conservé et restauré selon une politique homogène et intégrée basée sur les meilleures pratiques actuelles dans ces domaines.

Authenticité et intégrité

Le site n'ayant été redécouvert qu'en 1931 et les interventions ayant été peu nombreuses jusqu'en 1993, le niveau d'authenticité est très élevé. Cela est renforcé par l'application méticuleuse des techniques et des principes contemporains de restauration et de conservation.

Évaluation

Action de ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Calakmul en octobre 2001. L'ICOMOS a également consulté un éminent spécialiste américain de l'archéologie et de l'histoire maya sur la valeur culturelle du site.

Caractéristiques

Calakmul est une capitale maya exceptionnellement bien conservée et inchangée dans la région des Tierras Bajas de l'Amérique centrale. Elle fut l'une des deux capitales mayas de la région pendant quelque douze siècles jusqu'à ce que le centre du pouvoir maya passe au Yucatán.

Analyse comparative

Calakmul est l'un des sites mayas de l'État mexicain de Campeche et de la région de Petén au Guatemala qui ont prospéré entre 400 avant notre ère et 900 de notre ère. Au plan politique, elle était l'égale et la rivale de Tikal (Guatemala), qui a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979. Ses caractéristiques particulières, en particulier le nombre impressionnant de stèles gravées qu'elle a produites et son état de conservation exceptionnellement bon, lui donnent une place prépondérante parmi les sites mayas.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Les arbres qui ont poussé sur les structures et sur les espaces ouverts sont préservés. Le directeur du site défend résolument cette politique au motif qu'il ne veut pas interrompre la forêt naturelle de la Réserve par l'abattage des arbres sur le site.

Néanmoins, cette politique semble dangereuse pour la stabilité des structures et réciproquement, il semble inapproprié pour des arbres adultes de rester enracinés dans le tissu des structures. N'oublions pas non plus la perte considérable de qualité visuelle et d'authenticité qu'engendre la conservation des arbres sur les places et autres espaces ouverts entre les structures.

Brève description

Calakmul est un site maya important, dans la profondeur de la forêt tropicale des Tierras Bajas au sud du Mexique, qui a joué un rôle clé dans l'histoire de la région pendant plus de douze siècles. Ses structures imposantes et sa disposition globale caractéristique sont remarquablement bien préservées et donnent une image vivante de la vie dans l'ancienne cité maya.

Déclaration de valeur

Calakmul est une capitale maya exceptionnellement bien préservée et peu modifiée de la région des Tierras Bajas d'Amérique centrale. Elle fut l'une des principales capitales mayas de la région pendant quelque douze siècles, jusqu'à ce que le siège du pouvoir se déplace au Yucatán. Elle offre des preuves primordiales de l'art, de l'architecture, de l'histoire et de la planification urbaine de cette période.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iii et iv* :

Critère i Les nombreuses stèles commémoratives de Calakmul sont des exemples exceptionnels de l'art maya qui éclaire l'évolution politique et spirituelle de la ville.

Critère ii Le seul site de Calakmul offre une série de monuments et d'espaces ouverts exceptionnellement bien préservés et représentatifs de l'architecture, de l'art et de l'urbanisation maya sur une période de douze siècles.

Critère iii La vie politique et spirituelle dans les villes mayas de la région des Tierras Bajas est admirablement bien représentée par les vestiges impressionnants de Calakmul.

Critère iv Calakmul est un exemple exceptionnel de capitale maya.

ICOMOS, janvier 2002

Stralsund et Wismar (Allemagne)

No 1067

Identification

Bien proposé Centres historiques de Stralsund et Wismar

Lieu Land de Mecklembourg-Poméranie-
Antérieure

État Partie République fédérale d'Allemagne

Date 28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

Les centres historiques de Stralsund et Wismar relèvent des critères culturels ii et iv des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Puissantes et influentes des points de vue économique et politique les deux villes de la région wende de la ligue hanséatique ont joué un rôle important dans les échanges culturels, techniques et intellectuels européens qui se sont développés grâce aux divers liens commerciaux qui unissaient les régions de la mer Baltique et de la mer du Nord. Il convient de souligner l'importance de la diffusion des styles architecturaux, tels celui de la *Dielenhaus*, ainsi que des méthodes et des matériaux de construction, tels que la pierre calcaire du Gotland.

Concernant l'architecture religieuse gothique il faut noter l'échange de valeurs avéré avec l'Europe du Nord. Le groupe des six églises monumentales en briques de Stralsund et Wismar offre une vision d'ensemble unique de la construction des églises gothiques dans les villes hanséatiques de la région du sud de la Baltique. Les cathédrales gothiques monumentales des villes wendes témoignent d'un important échange d'influences culturelles portant sur les techniques de construction en briques d'Italie et le plan des cathédrales du nord de la France. Elles témoignent du développement de cette forme d'église depuis la première église Saint-Nicolas à Stralsund jusqu'à celle de Saint-Georges à Wismar, symbolisant la croissance rapide, l'apogée économique et politique et le lent déclin de la ligue hanséatique. «L'architecture religieuse wende» a exercé une influence importante, non seulement dans la région mais aussi sur le reste de la région baltique et la Scandinavie, et l'hôtel de ville de Stralsund a inspiré l'architecture de nombreux hôtels de villes dans la région du sud de la Baltique. La Paix de Stralsund (1370) fut un événement historique au retentissement européen et le rôle politique acquis par la ville aux beaux jours de la ligue se reflète dans la période de construction allant de 1330 à 1380 qui donna naissance à un langage architectural particulier appelé *Sundische Gotik*.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, sous la domination de la Suède, Stralsund et Wismar devinrent des villes fortifiées d'envergure européenne jouant un rôle décisif dans le système de puissance militaire de la Suède. L'art suédois des fortifications atteignit ici sa perfection et devint un modèle pour d'autres fortifications d'Europe du Nord. La cour de justice royale suédoise installa une cour suprême à Wismar en 1653 et Stralsund fut la capitale politique de la Poméranie suédoise à partir de 1720. Les liens culturels dans les domaines des sciences, de l'art et de l'architecture se sont développés entre les deux villes et la mère patrie. Aujourd'hui encore, des influences réciproques se font sentir dans le paysage urbain de Stralsund et Wismar et de leurs sœurs suédoises.

Critère ii

Avec leur plan d'urbanisation médiéval d'origine, leur parcellaire caractéristique hérité du Moyen Âge et le riche ensemble de style architectural gothique en briques, Stralsund et Wismar sont des exemples remarquables de villes hanséatiques qui se sont développées autour du commerce maritime et qui ont connu leur essor au temps de l'apogée des villes de la ligue, tout en représentant des structures commerciales différentes. D'importance remarquable à Wismar, le port médiéval préservé illustre la configuration d'origine de nombreuses villes hanséatiques. Le *Grube* représente la dernière des voies navigables artificielles médiévale de l'Allemagne du Nord. L'originalité de Stralsund se trouve dans le site de l'île, demeuré inchangé depuis le XIII^e siècle, entre le Strelasund et les étangs de la rive, équipés de barrages peu après la fondation de la ville. Du fait de sa position géographique, Stralsund possède une silhouette originale, souvent reproduite dans les œuvres d'art. Les nombreux bâtiments gothiques en briques, parmi lesquels des églises paroissiales impressionnantes, l'hôtel de ville de Stralsund et d'autres bâtiments médiévaux, sont d'une grande importance pour l'architecture de toute l'Europe du Nord. Les nombreuses maisons des négociants du Moyen Âge, lesdites *Kemläden*, illustrent le développement typique de ce type de bâtiment. Wismar, avec son développement urbain original longeant les voies de communication, est un centre ville d'une rare complétude.

Étant demeurées pendant six siècles sous la loi de Lübeck et ayant échappé à la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, les deux villes ont conservé leur tissu historique. La division parcellaire médiévale est demeurée une référence pendant des siècles et dans cette trame de base, l'évolution aux différentes époques se lit facilement. Les demeures baroques des riches bourgeois sont omniprésentes, comme le sont les grands bâtiments administratifs et l'architecture civile des XVII^e et XVIII^e siècles, époque à laquelle les villes étaient passées sous la couronne suédoise à la suite de la guerre de Trente Ans. Le sous-sol recèle des richesses remarquables d'un point de vue archéologique. Des conditions favorables ont permis la conservation de vestiges d'une rare intégrité datant de l'ère hanséatique et des époques ultérieures. Des fouilles systématiques ont mis en évidence l'occupation commune à toute l'Allemagne du Nord, notamment la découverte récente et sensationnelle, d'une épave dans l'entrée du port, qui a grandement contribué aux connaissances que nous avons de la construction navale hanséatique et de la circulation des marchandises.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les villes historiques de Wismar et Stralsund sont situées dans le nord-est de l'Allemagne, sur la côte de la mer Baltique. Elles furent fondées au cours de la colonisation allemande des territoires slaves qui eut lieu à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe siècle. Toutes deux devinrent d'importants centres commerciaux au XIVe siècle dans ladite ligue hanséatique. Après la guerre de Trente Ans, du XVIIe au début du XIXe siècle, elles passèrent sous la domination suédoise. Elles connurent une période de stagnation en raison des bouleversements politiques, mais à partir de la seconde moitié du XIXe siècle elles retrouvèrent le chemin du développement économique. Les centres historiques ont survécu aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale et ont été intégrés à la République démocratique allemande jusqu'à la réunification allemande.

- Fondation

Wismar et Stralsund furent toutes les deux fondées sur des sites propices au mouillage des bateaux. Wismar apparaît au début du XIIIe siècle, à 5 km de Mecklembourg, un ancien lieu d'établissement des Slaves obodrites. La ville fut créée à proximité d'un village de pêcheurs wendes, sur une ancienne voie, la *Via Regia*. Au début du XIIIe siècle, elle connut un développement rapide grâce à son emplacement favorable et son excellent port. L'implantation de Stralsund, à l'est de Wismar, fut aussi choisie pour le potentiel de son port et l'avantage que présentait l'île de Strela (plus tard rebaptisée Dänholm). Wismar est mentionnée pour la première fois en 1229 et Stralsund en 1234, déjà bien établies, à une époque où elles reçurent probablement leur charte. Également appelée loi de Lübeck, cette charte régissait les villes de la Baltique et couvrait tous les aspects juridiques nécessaires, notamment le droit coutumier, le droit commercial et le droit de la construction. Munies de leur charte, les deux villes construisirent leur propre système de défense, achevé à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle.

- Période hanséatique

La ligue hanséatique prit naissance au XIIIe siècle, d'abord sous la forme d'une association de marchands allemands du nord résidant dans des pays étrangers. À partir de la fin du XIIIe siècle, cette association se transforma en ligue des villes hanséatiques. Elle prit rapidement le pouvoir dans la région de la mer du Nord et de la mer Baltique. À l'époque de son apogée, la ligue comprenait quelque 200 villes. Centrée sur la ville de Lübeck, la ligue était organisée en quatre régions : wende, westphalienne, saxonne et prussienne. La plus importante d'entre elles était la région wende, qui comprenait Wismar et Stralsund. À partir des années 1470, le pouvoir de la Hanse commença à diminuer, alors que le trafic maritime se déplaçait de la Baltique à l'Atlantique avec la montée en puissance des Pays-Bas et de

l'Angleterre. Wismar et Stralsund rejoignirent la Hanse en 1293, avec Lübeck, Rostock et Greifswald.

Dès le XIIIe siècle, Wismar et Stralsund ont développé leurs activités autour du commerce de gros du drap de Flandres, de la laine d'Angleterre, des articles en métal de Westphalie, du bois, du goudron, du frêne, du miel, des fourrures et de la cire de Lettonie et de Rus, du sel, d'abord en provenance de Lüneburg, puis de la baie de Bourgneuf, du vin du Rhin, de France, d'Espagne et du Portugal et du poisson de Norvège et de Schonen. La brasserie prit une importance particulière à Wismar. La bière fut un produit roi, utilisé non seulement comme boisson mais comme ingrédient de base dans la cuisine et en médecine.

Au début du XIVe siècle, des conflits entre Wismar et Mecklembourg firent éclater une guerre entre la coalition des princes allemands du nord et du roi du Danemark, et les villes puissantes de Lübeck, Wismar, Rostock, Stralsund et Greifswald, qui luttaient pour leur indépendance. Wismar essuya une défaite tandis que Stralsund devint à partir de 1316 la ville la plus puissante de Poméranie et la capitale de la région. À partir de cette époque, la Hanse connut une période florissante qui se traduisit par des activités de construction, surtout entre 1330 et 1380. Cette forte activité de construction donna naissance au *Sundische Gotik*, une forme particulière d'architecture en briques et une expression de la croissance économique et de la puissance politique de Stralsund. Signé le 24 mars 1370, le traité de paix de Stralsund résulta des négociations menées entre la Fédération de Cologne (1367) comprenant les villes hanséatiques et néerlandaises d'une part et le conseil impérial du Royaume du Danemark de l'autre. Ce traité renforça le pouvoir de la Hanse qui devint un acteur important au niveau européen.

- Période suédoise

À partir de la fin du XVe siècle, avec le déclin du pouvoir de la Hanse, l'importance politique et commerciale de Wismar et Stralsund s'affaiblit considérablement. À la suite de la guerre de Trente Ans (1618-1648), les deux villes passèrent sous la domination suédoise et jouèrent par la suite un rôle décisif en tant que centres administratifs du système politique suédois. En tant que cour suprême de toutes les possessions allemandes du Royaume de Suède, le tribunal royal suédois fut créé à la cour princière de Wismar (*Fürstehof*). Sous l'autorité suédoise, les fortifications des villes furent reconstruites pour satisfaire aux nouvelles exigences de l'art de la guerre. Bien que les activités commerciales aient été limitées en raison du manque d'arrière-pays, il y eut une brève embellie à partir de 1651 grâce aux exonérations des droits de douane sur les denrées. Avec la défaite des Suédois dans la Guerre du Nord de 1700-1721, Wismar fut occupée par les troupes danoises, prussiennes et hanovriennes et l'infrastructure de défense fut démolie. Wismar demeura sous la domination suédoise après le traité de paix de 1720, mais elle avait déjà amorcé son déclin. Inversement, Stralsund devint la capitale politique de la Poméranie occidentale suédoise. De cette époque, il reste de nombreuses maisons baroques à pignons ainsi qu'un ensemble de bâtiments industriels.

- XIXe et XXe siècles

L'époque suédoise des deux villes prit fin dans les faits au début du XIXe siècle et la situation politique changea. Wismar retourna d'abord au duché de Mecklembourg, mais sa situation demeura ambiguë et la ville conserva des liens avec la Suède jusqu'en 1903. Après le Congrès de Vienne en 1815, Stralsund fut intégrée à la Prusse, mais la situation économique était encore peu florissante. En 1848, Wismar acquit une ligne de chemin de fer qui conduisait au bâtiment d'un nouveau port et favorisa son développement, sans toucher la partie médiévale. Stralsund eut une gare en 1863, ce qui permit d'amorcer le développement industriel. Elle devint aussi le premier port de la marine prussienne. Entre le début du XIXe siècle et le début du XXe siècle, les populations des deux villes doublèrent (celle de Stralsund passa de 15 000 à 32 000, et celle de Wismar de 10 000 à 19 000). Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, les villes souffrirent de bombardements aériens mais les centres historiques échappèrent à la destruction. À partir de 1945, les deux villes firent partie de la zone soviétique puis furent intégrées à la République démocratique Allemande. Durant cette période, les deux villes connurent un fort développement économique avec la création de petites entreprises industrielles, la construction navale et l'expansion des activités portuaires.

Description

Les deux villes, Wismar et Stralsund, possèdent des caractéristiques communes, et leurs différences les rendent complémentaires. Les dimensions des zones proposées pour inscription sont très similaires : 80 ha pour Wismar et 88 ha pour Stralsund. La zone tampon de Wismar est de 108 ha et celle de Stralsund de 340 ha.

La ville de *Wismar* était à l'origine entourée de fossés qui ont été comblés. Le port médiéval implanté au nord est largement préservé. Le *Grube* est aujourd'hui le vestige témoin de l'ancien canal artificiel qui reliait le port aux étangs situés au sud-est. Il constitue aussi une référence pittoresque du paysage urbain actuel avec les structures en formes d'arches qui l'enjambent. La vieille ville est pratiquement circulaire et elle est entourée d'une urbanisation qui a commencé à se développer depuis la deuxième partie du XIXe siècle. Les rues de la vieille ville suivent un plan quadrillé assez irrégulier, témoin du tracé médiéval. L'axe principal est-ouest, la *Lübsche Strasse*, suit le tracé de l'ancienne *Via Regia* qui relie la place centrale du marché et l'hôtel de ville. La forme globale et la silhouette de la ville ont conservé leur aspect historique.

La ville de *Stralsund* construite sur une île de forme légèrement ovale est encore entourée d'eau. La forme globale et la silhouette de la ville sont particulièrement bien préservées pour cette raison. Le développement moderne à l'ouest de la vieille ville est maintenu à une distance suffisante pour laisser les vues sur la vieille ville intactes. Les deux centres de la ville sont le vieux marché au nord et le nouveau marché au sud. Le vieux marché est entouré de l'ensemble exceptionnel de l'église Saint-Nicolas et de l'hôtel de ville.

Les deux villes étaient soumises au code de construction de Lübeck qui réglementait les hauteurs et les gabarits de chaque lot. Un des objectifs du code était de maintenir une

largeur de rue régulière. Dans la première phase de construction de la ville, les parcelles étaient plus grandes et les maisons étaient en bois, puis les parcelles sont devenues plus petites, à la fin du XIIIe siècle, avec l'adoption de la brique comme matériau de construction. Cette taille de parcelle a été conservée par la suite pendant des siècles. Chaque fois qu'une parcelle était reconstruite, le nouveau bâtiment devait conserver la même emprise au sol, entre les anciens murs coupe-feu. La différence réside essentiellement dans l'architecture de la façade sur rue. La disposition des rues fut ainsi conservée. À cet égard, la vieille ville de Wismar est particulièrement bien préservée.

Stralsund et Wismar présentaient des différences dans leurs structures économiques. La première était tournée vers le négoce et les échanges au long cour et à moyen cour de la ligue hanséatique, qui requéraient plus d'espace de stockage. L'activité de la seconde était au contraire centrée sur la production, hébergeant un grand nombre d'artisans et d'agriculteurs. Les maisons de Stralsund sont donc plus vastes que celles de Wismar qui, elle, compte un plus grand nombre de maisons à pignons. Les parcelles étaient généralement occupées par la maison construite sur la rue et une structure de service à l'arrière. La maison du marchand typique est la *Dielenhaus*, caractéristique des villes de la Hanse. Sous le même toit étaient regroupées les fonctions d'habitation, de travail, de commerce et de représentation et la façade à pignon sur la rue était ornée. Les pièces à vivre de la famille étaient généralement situées dans le *Kemladen*, une structure à deux étages située à l'arrière de la maison. Les maisons plus modestes des artisans comportaient généralement deux niveaux et n'étaient pas très profondes. Les maisons devaient bénéficier d'un éclairage naturel suffisant pour garantir les conditions de travail. Elles pouvaient aussi posséder un petit jardin à l'arrière. Ce type de maison s'est maintenu à travers les siècles avec cependant une évolution marquée de la façade sur rue. Il reste un grand nombre de bâtiments médiévaux, les reconstructions ayant épousé les différents styles, Renaissance, baroque et néoclassique.

Le matériau de construction caractéristique de la région est la brique réfractaire, qui est à la base du développement d'un style particulier de « gothique brique », typique des pays de la mer du Nord et de la Baltique. Sur les façades principales, les briques pouvaient être moulées dans des formes décoratives particulières, permettant même une architecture très élaborée. Occupant une position économique dominante du temps de l'apogée de la ligue hanséatique, Stralsund fut à l'origine de formes particulières de construction, d'un langage architectural indépendant connu sous le nom de *Sundische Gotik*.

Wismar et Stralsund possèdent six grandes églises paroissiales, dont l'ensemble représente un vaste choix d'exemples d'architecture sacrée des villes de la Hanse wende. Édifiées en même temps, les plus anciennes d'entre elles, Saint-Nicolas de Stralsund (1270-1380) et Sainte-Marie à Lübeck, reflètent des influences réciproques. Ces deux églises sont les premiers exemples d'introduction du plan des cathédrales du Nord de la France dans l'architecture de brique de la région baltique. Les églises ont eu une influence importante dans la région, par exemple à Wismar, Malmö, Riga et Copenhague. Les autres principales églises de Stralsund sont celles de Saint-Jacob (1310-1360) et son clocher (1400-1420) et de Sainte-Marie (1380-1480). À

Wismar, les églises sont Sainte-Marie (1340-1450), dont seule la tour a survécu à la destruction pendant la Seconde Guerre mondiale, Saint-Nicolas (1370-1490) et Saint-Georges (1400-1600). Ce dernier bâtiment fut gravement endommagé pendant la Seconde Guerre mondiale et est l'objet d'une reconstruction majeure depuis 1990. À elles six, ces églises couvrent une période de construction de plus de deux siècles.

Wismar et Stralsund possèdent toutes les deux plusieurs ensembles monastiques et hospitaliers. À Stralsund, le monastère dominicain de Sainte-Catherine fut fondé en 1251, il est aujourd'hui le plus grand du genre dans la région de la Baltique. Il possède une église halle gothique édifiée entre 1261 et 1317. Le complexe abrite actuellement un musée d'histoire culturelle. Le monastère franciscain de Saint-Jean fut fondé en 1254 et agrandi par la suite ; l'église fut détruite par un incendie en 1624. L'hôpital Heilgeist est mentionné pour la première fois en 1256. Il fut déménagé à son emplacement actuel au début du XIVe siècle. Endommagé pendant les guerres en 1628 et 1715, il a été rebâti. À Wismar, l'hôpital Heiligen-Geist fut fondé en 1249 au nord de la Lübsche Strasse. L'ensemble de l'église de l'hôpital et la partie résidentielle ont été préservés dans leur forme médiévale, bien que les bâtiments qui les entourent datent du XIXe siècle.

L'hôtel de ville de Stralsund (XIVe siècle) donne sur la façade ouest de l'église Saint-Nicolas et forme un ensemble d'une grande diversité. L'hôtel de ville et sa remarquable façade à parement de briques ornementées donnant sur le vieux marché est l'exemple le plus éloquent du style *Sundische Gothik*, à savoir le style gothique de la région de Sund. Le bâtiment comporte aussi quelques importantes extensions de style baroque, comme la colonnade à deux étages dans la cour, construite à la fin du XVIIe siècle.

L'activité de construction se poursuit à l'époque de la Renaissance et de la période suédoise, avec l'édification de plusieurs bâtiments publics reflétant les formes de l'architecture de la Renaissance, baroque et néoclassique, qui donnent au paysage urbain sa spécificité, tout en respectant le rythme médiéval défini par le code de construction de Lübeck. Le somptueux Wismar Fürstenhof est un exemple de ces bâtiments. Le nouvel hôtel de ville de Wismar fut construit dans le style classique en 1817-1819, intégrant des parties médiévales de l'ancien hôtel de ville. Le sous-sol des deux villes recèle d'importants témoignages des niveaux historiques de construction, en partie mis au jour lors de fouilles récentes.

Gestion et protection

Statut juridique

Les biens de Wismar et Stralsund sont principalement la propriété d'entreprises publiques (50 % des bâtiments laïques) ou de personnes privées. Quelques biens appartiennent aux églises, à des fondations ou à la région de Mecklembourg-Poméranie-Antérieure.

La ville historique de Stralsund est protégée dans le cadre d'une zone de conservation (« monument à grande échelle ») depuis 1962, et un dispositif similaire protège Wismar. Actuellement, les villes sont protégées en tant que zone de conservation au titre des lois et réglementations (*Denkmalschutzgesetz*) de la région de Mecklembourg-Poméranie-Antérieure. Dans les deux villes, il existe une liste de bâtiments et de monuments qui sont soumis à une protection particulière.

Plusieurs normes et réglementations locales contrôlent l'entretien des bâtiments et la préservation de l'environnement et de la flore. Il existe aussi des directives qui ne sont pas légalement contraignantes mais qui encouragent des solutions cohérentes et adaptées dans le domaine de la construction.

Gestion

La gestion de la protection des bâtiments historiques en Allemagne est du ressort des gouvernements régionaux, à savoir la juridiction de la région de Mecklembourg-Poméranie-Antérieure et les bureaux de surintendance concernés. Les deux villes possèdent aussi leurs directives de conservation locales, dont les principes sont d'un bon niveau. Les zones proposées pour inscription et les zones tampons correspondantes sont considérées comme adéquates.

Wismar et Stralsund ont adopté un plan de gestion (2000) pour les zones historiques ainsi que des normes visant les zones historiques dans leur ensemble et les bâtiments historiques en particulier, l'entretien et l'aménagement des zones privées de la ville selon leur caractère. De même, des directives définissent des conditions d'occupation et la gestion des fonctions sociales et culturelles appropriées. Celles-ci sont intégrées à d'autres plans qui réglementent la construction, l'aménagement et le tourisme.

Plusieurs projets à grande échelle sont actuellement en cours de réalisation, et l'effectif attaché à la restauration et l'entretien des structures historiques est relativement limité. Une bonne partie des responsabilités demeurent par conséquent entre les mains des propriétaires privés.

Il n'existe pas de mesure particulière visant à contrôler la circulation automobile qui a connu une rapide augmentation ces dernières années. À Wismar, le trafic est essentiellement extérieur, mais une circulation importante traverse le centre de la vieille ville. À Stralsund, un nouveau parc de stationnement est en cours de construction en liaison avec le centre ville.

Les ressources financières étaient réduites à l'époque du gouvernement est-allemand, mais leur niveau a augmenté avec le nouveau gouvernement. Il existe des fonds spéciaux pour la préservation des structures historiques de l'ancienne RDA, et Stralsund, qui a été retenue parmi les cinq villes modèles d'Allemagne en 1990, reçoit à ce titre des fonds supplémentaires. Les propriétaires privés bénéficient de dégrèvements d'impôts et de financements dans le cadre d'un programme de subventions. Les ressources financières demeurent cependant une cause de préoccupation en raison des travaux importants qu'il reste à entreprendre.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Dans une large mesure, Wismar et Stralsund ont conservé intact leur tissu historique et comptent parmi les villes de la Hanse les mieux conservées. Au XIXe et au XXe siècle, les nouvelles constructions ont été réalisées hors des zones historiques et les ports médiévaux ont été conservés. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu de problèmes. Les deux villes ont été bombardées pendant la Seconde Guerre mondiale, bien que les dommages aient été relativement limités par rapport à d'autres villes.

À Stralsund, environ 15 % des bâtiments historiques ont été détruits, parmi lesquels des églises et des ensembles monastiques, tels que le monastère Saint-Jean et l'église Saint-Jacob. Les dommages causés à Wismar sont moindres mais d'environ 10 à 15 %, en particulier les églises Sainte-Marie et Saint-Georges qui ont été sévèrement touchées. Dans l'après-guerre, les deux villes ont été l'objet de programmes de restauration spéciaux, où sont également intervenus le PKZ polonais. Les ruines de l'église Saint-Georges ont été consolidées dans les années 1950 ; l'église est en cours de reconstruction. En revanche, Sainte-Marie a été démolie dans les années 1960. Même si les villes étaient protégées, et plusieurs monuments restaurés, les fonds ne suffisaient pas à réhabiliter et entretenir l'ensemble des bâtiments historiques qui a souffert d'abandon et s'est détérioré. Quelques bâtiments ont été démolis en raison de leur mauvais état.

En 1989, quelque 14 pâtés de maisons sur les 66 existants devaient être rénovés, ce qui aurait entraîné de graves pertes du tissu historique. Heureusement, cette initiative a été stoppée et, en particulier à partir de 1990, les villes ont été l'objet d'intenses travaux de conservation et de réhabilitation, y compris la construction de nouveaux bâtiments s'intégrant au contexte historique. À Stralsund, 345 immeubles ont été réhabilités et 157 sont sur la liste d'attente ; 68 nouveaux bâtiments ont été construits et 13 sont en cours de construction. Des parcelles vides doivent encore être bâties en ville, les vestiges des anciennes structures devant être préservés sans tentative de reconstruction. À Wismar, le tissu historique a été mieux préservé ; jusqu'à présent, environ 748 bâtiments ont été restaurés et 50 sont des constructions nouvelles. On estime que des travaux de ce type devraient se poursuivre encore pendant plus de deux décennies.

Authenticité et intégrité

Les deux villes historiques ont conservé un nombre impressionnant de maisons et d'entrepôts médiévaux datant de la Hanse, les *Dielenhaus* et *Keamladen*. Même si plusieurs bâtiments ont souffert d'abandon et ont un besoin urgent de restauration, les villes présentent aujourd'hui un patrimoine architectural particulièrement riche : de grandes cathédrales en briques, des monastères, des hôpitaux, sans oublier les nombreux édifices résidentiels et commerciaux datant du Moyen Âge et jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, beaucoup sans ajouts modernes. Les fortifications ont été abattues au début du XIXe siècle et il n'en reste aujourd'hui que de petites parties.

L'intégrité visuelle des deux villes est bien préservée grâce à leur implantation, en particulier dans le cas de Stralsund. En fait les bâtiments modernes et industriels ont été construits dans les banlieues, hors des villes historiques. Il est donc possible d'apprécier la silhouette des paysages urbains authentiques qui n'a pas connu de grand changement.

Certains points posent cependant problème. À Wismar, le vieux port est entouré de deux zones industrielles, dont l'une est une ancienne base militaire, aujourd'hui démantelée. À l'ouest du bassin médiéval, une zone est en construction pour accueillir des industries de haute technologie. Un bâtiment vient d'être construit à un emplacement qui risque de masquer la silhouette de la vieille ville vue de la mer. L'attention est attirée sur ce type d'initiative qui pourrait à l'avenir avoir des conséquences sur la ligne d'horizon historique du paysage urbain.

Il n'existe pas d'agrément particulier pour les architectes présentant des projets d'architecture visant des bâtiments historiques. Il conviendrait de prêter une attention particulière aux méthodes de consolidation et de renforcement, ainsi qu'aux détails, tels que les escaliers et les huisseries anciennes, de manière à ne pas perdre le tissu historique lors de travaux d'amélioration.

Globalement, on peut conclure que les villes historiques de Wismar et Stralsund ont conservé leur tissu historique représentant l'évolution sur plusieurs siècles. Parmi celles qui subsistent aujourd'hui, elles sont les mieux préservées de la centaine de villes hanséatiques qui existaient en Allemagne. Leur intégrité historique et la silhouette de leur paysage urbain ont été relativement bien préservés. Les villes contiennent un très grand nombre de structures authentiques représentant l'évolution de la Hanse à la domination suédoise.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS a visité les villes de Wismar et Stralsund en août 2001. L'ICOMOS a également consulté son Comité Scientifique International sur les villes et villages historiques.

Caractéristiques

Fondées au XIIIe siècle, les villes de Wismar et Stralsund sont des centres commerciaux différents et complémentaires parmi les villes de premier plan de la partie wende de la ligue hanséatique, du XIIIe au XVe siècles. Wismar a conservé son port médiéval et le *Grube* qui est le dernier canal médiéval en Allemagne du Nord. Par sa localisation insulaire, le cœur de Stralsund est demeuré inchangé depuis le XIIIe siècle. La ville portuaire possède une silhouette originale, maintes fois reprises par les artistes peintres.

L'époque la plus florissante de Wismar et Stralsund coïncida avec l'apogée de la Hanse, dans la partie wende de la ligue, au XIVE siècle. Stralsund est devenu le premier centre de la ligue, en particulier après la Paix de Stralsund (1370), développant un nouveau langage architectural appelé *Sundische Gotik*, qui s'est diffusé largement dans le sud de

la région de la Baltique. Ce style est illustré par plusieurs grandes églises en briques dans les deux villes ; il intègre les influences culturelles des techniques italiennes de construction des bâtiments en briques et s'inspire de l'architecture des cathédrales du Nord de la France. L'hôtel de ville est l'exemple le plus élaboré de ce style gothique en briques. Les codes de construction médiévaux sont restés en vigueur pendant six siècles, contribuant à conserver intacts le tracé des rues et le parcellaire jusqu'à nos jours. La typologie des maisons bourgeoises des marchands et des artisans, telles que les structures *Dielenhaus* et *Kemläden*, conçue au XIV^e siècle, a été reprise de manière caractéristique dans de nombreuses villes hanséatiques. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les deux villes devinrent des centres administratifs et de défense au sein du royaume suédois, contribuant au développement de l'art militaire et intégrant d'autres influences culturelles.

Analyse comparative

Une analyse comparative des sites, des circuits commerciaux et des monuments hanséatiques a été réalisée par le conseil de l'Europe en 1991. L'État partie a fourni une étude comparative approfondie de Wismar et Stralsund avec les villes principales de la région, prenant en considération l'importance, le type de construction et les fonctions ainsi que l'état de conservation. Cette étude fait partie de l'histoire de la ligue hanséatique, publiée antérieurement.

La ligue hanséatique reliait quelque 200 villes. Environ 80 d'entre elles étaient membres à part entière de la ligue, tandis que les autres y étaient associées à des degrés divers, servant de « Kontor » ou de « Factory », et dont la fonction était celle de fournir des services. En Allemagne même, il y avait plus de 100 villes associées à la ligue. Parmi celles-ci, Stralsund et Wismar sont certainement les meilleurs exemples en Allemagne et soutiennent bien la comparaison avec la ville de Lübeck qui est déjà inscrite. La valeur de Wismar et Stralsund n'est toutefois pas uniquement liée à la période hanséatique. Elles eurent aussi d'importantes fonctions administratives et militaires sous la couronne de Suède et doivent être considérées comme des villes historiques importantes ayant eu une influence majeure dans la région et dont le tissu historique bien préservé est d'une importance remarquable. Elles ont eu une grande influence sur la région en termes de développement de techniques particulières de construction et de types de bâtiments, dont des exemples remarquables ont été préservés.

Les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial avec lesquels on peut comparer les deux villes sont : Centre historique de Cracovie (inscription en 1978 ; critères ii, iii et iv), Quartier de Bryggen dans la ville de Bergen (1979 ; critère iii), Ville hanséatique de Lübeck (1987 ; critère iv), Monuments historiques de Novgorod et de ses environs (1992 ; critères ii, iv et vi), Centre historique de Vilnius (1994 ; critères ii et iv), Ville hanséatique de Visby (1995 ; critères iv et v), Ville médiévale de Torun (1997 ; critères ii et iv), Centre historique de Riga (1997 ; critères ii, iv et v) et Centre historique (vieille ville) de Tallin (1997 ; critères ii et iv). Toutes ces villes faisaient partie de la ligue hanséatique.

Dans la partie wende de la Hanse, Wismar et Stralsund sont comparables à Lübeck, mais cette dernière revêt une importance particulière en tant que berceau de la ligue hanséatique au XIII^e siècle, tandis que Wismar et Stralsund

sont liées à l'apogée de la Hanse au XIV^e siècle. De plus, il existe des différences des points de vue économique et commercial et également dans l'état de conservation. L'intégrité des centres historiques de Wismar et Stralsund est bien mieux préservée. Comparées à d'autres villes hanséatiques de la région, les villes voisines de Rostock et de Greifswald ont perdu la plus grande partie de leur caractère historique en raison de programmes de reconstruction inconsidérés réalisés dans l'après-guerre.

La ville de Visby est antérieure à la création de la Hanse. Elle se développa à partir du XII^e siècle et devint le centre du commerce de la Baltique au XIII^e siècle, puis elle perdit sa suprématie au profit de Lübeck, au moment de la naissance de la ligue hanséatique. Par son architecture, Visby possède un caractère différent, à la fois dans ses matériaux et son style. Tallin, bien que datant de la même période, possède une structure urbaine et un caractère économique très différents de ceux de Wismar et Stralsund. Dans les cas de Riga et Vilnius et des autres villes mentionnées, les arguments en faveur de l'inscription sur la Liste du patrimoine sont d'un autre ordre et les villes revêtent par conséquent des significations différentes.

De cette comparaison, il ressort que Wismar et Stralsund autant que Lübeck représentent des aspects complémentaires qui participent à la compréhension des villes historiques qui ont fait la richesse des systèmes commerciaux du Moyen Âge et des époques ultérieures en Europe du Nord et en Europe centrale. Ce sont les meilleurs exemples vivants de villes de la Hanse en Allemagne, comportant des constructions typiques de la région wende et ayant eu une forte influence dans d'autres régions.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Tout en reconnaissant les efforts réalisés par l'État partie pour la conservation et la réhabilitation des villes historiques de Stralsund et Wismar, l'ICOMOS recommande qu'il soit apporté une attention particulière au contrôle de la conception des détails modernes et à l'utilisation appropriée de matériaux et de techniques de réhabilitation des structures historiques. Ce contrôle est particulièrement important pour la conception des nouveaux bâtiments ou des extensions réalisées dans la zone centrale historique et ses environs. Le gabarit et le style de ces constructions devraient respecter la ligne d'horizon et le caractère traditionnels de la ville historique. Les mêmes règles de précaution s'appliqueraient pour le développement éventuel des anciennes zones militaires, des terrains ferroviaires et des zones industrielles.

Breve description

Les villes médiévales de Wismar et Stralsund, sur la côte de la Baltique de l'Allemagne du Nord, étaient des centres commerciaux majeurs de la ligue hanséatique aux XIV^e et XV^e siècles. Passées sous l'administration suédoise et devenues des postes de défense de la Suède sur les territoires allemands aux XVII^e et XVIII^e siècles, elles contribuèrent au développement des types de construction caractéristiques et des techniques de construction du « Gothique brique » de la région de la Baltique, dont on trouve des exemples dans plusieurs grandes cathédrales de brique, l'hôtel de ville de Stralsund et une série de bâtiments à usages résidentiel,

commercial et artisanal, représentant l'évolution sur plusieurs siècles.

Déclaration de valeur

Fondées au XIII^e siècle, Wismar et Stralsund représentent des structures différentes mais complémentaires de centres commerciaux parmi les villes de premier plan de la partie wende de la ligue hanséatique du XIII^e au XV^e siècle. Wismar a préservé son port médiéval et l'implantation insulaire de Stralsund est restée inchangée, avec sa silhouette caractéristique, depuis le XIII^e siècle. Il s'est développé à un nouveau langage architectural appelé le *Sundische Gotik* largement diffusé dans la région du sud de la Baltique, représenté par un ensemble de grandes églises en briques, illustrant des influences culturelles de France et d'Italie. La typologie des maisons de la bourgeoisie, des marchands et des artisans, telles que la *Dielenhaus* et le *Kemläden*, a été conçue au XIV^e siècle et est devenue caractéristique de nombreuses villes hanséatiques. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les villes devinrent des grands centres administratifs et de défense à l'intérieur du royaume de Suède, contribuant au développement des arts militaires et intégrant une strate supplémentaire d'influences culturelles.

Recommandation

Que ces biens soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Wismar et Stralsund, au premier plan des villes de la partie wende de la ligue hanséatique du XIII^e au XV^e siècle, et grands centres administratifs et de défense du royaume de Suède aux XVII^e et XVIII^e siècles, contribuèrent au développement et à la diffusion des techniques de construction en brique et des types de bâtiments, caractéristiques des villes hanséatiques de la région de la Baltique, ainsi qu'au développement des systèmes de défense à l'époque suédoise.

Critère iv Stralsund et Wismar ont une importance fondamentale dans le développement des techniques de construction et de l'urbanisme qui devint typique des villes commerciales hanséatiques, abondamment illustrés par les principales grandes églises, l'hôtel de ville de Stralsund et les types de bâtiments commerciaux, tels que la *Dielenhaus*.

L'ICOMOS recommande de plus que soit prise en considération la possibilité d'inscrire les villes historiques de Stralsund et Wismar en tant que proposition d'inscription sérielle avec Lübeck. Les trois villes ont joué un rôle de premier plan dans la ligue hanséatique de la région wende en Allemagne du Nord, représentant des aspects complémentaires en termes de commerce, de production de biens et de types de constructions.

ICOMOS, janvier 2002

Budapest - extension (Hongrie)

No 400 bis

Identification

<i>Bien proposé</i>	Avenue Andrassy et le métropolitain (extension de Budapest : le panorama des deux bords du Danube et le quartier du château de Buda ; inscrit en 1987, critères ii et iv)
<i>Lieu</i>	Budapest
<i>État Partie</i>	République de Hongrie
<i>Date</i>	28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

La proposition d'extension concerne l'avenue Andrassy et le métropolitain du Millénaire. Cette zone est unique en tant qu'entité représentant une interaction harmonieuse entre un parc boisé et une zone urbaine moderne, créée dans un laps de temps d'une brièveté sans précédent. Il s'agit d'une solution technique parfaite offrant un accès facile et économique au parc à toutes les classes d'une société moderne naissante.

Dans le contexte d'un développement technique et culturel douloureusement prolongé dans l'est de l'Europe centrale, il s'agit d'une urbanisation innovante et de la mise en œuvre d'une conception architecturale et technologique unique d'un paysage urbain moderne.

Critère ii

L'extension proposée et la zone précédemment inscrite représentent globalement toutes les sources d'inspiration historique de la nation hongroise, telles qu'elles s'expriment dans les tendances architecturales, harmonieusement réunies dans un paysage urbain dynamique.

Critère iv

L'Opéra, l'ancien et le nouveau conservatoire de musique, situés dans l'extension proposée, résonnent encore de la présence des plus grands musiciens hongrois : Franz Liszt, Bela Bartok et Zoltan Kodaly, pour n'en citer que quelques-uns, dont la contribution à la tradition musicale mondiale est d'une valeur universelle exceptionnelle.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

À la fin du XVIIe siècle, des murs de défense entouraient la ville de Pest, et les rives du Danube étaient surtout peuplées de minorités allemandes. La zone se trouvant à l'extérieur de la ville était constituée de terres arables portant des cultures fruitières, mais vers 1699, des artisans commencèrent à constituer des banlieues. A partir de 1730, ils s'installèrent dans une zone qui s'appelait alors Pacsirtamezq. En 1777, elle fut rebaptisée Terezvaros, en l'honneur de sainte Thérèse et de l'impératrice Marie-Thérèse. L'église paroissiale de Terezvaros fut construite entre 1801 et 1809, et dès 1805 l'actuel tracé des rues était déjà lisible. La plupart des commerçants s'installèrent sur la rue Kiraly. Au début du XIXe siècle, les quartiers d'Erzsebetvaros et du parc se sont séparés de ce district. En 1841, Lajos Kossuth retint l'idée d'une grande promenade pour Terezvaros. Avec l'union de Pest et de Buda en 1873, Budapest devint la véritable capitale du pays. Son développement s'accéléra et, au tournant du siècle, elle devint une métropole moderne dotée d'une population de plus d'un million d'habitants.

Le symbole de ce développement est l'avenue Andrassy. Depuis le Moyen Âge, la ville s'était développée sans plan urbain et la capitale hongroise avait besoin de rattraper ce manque par un grand bond en avant en termes de transports, d'urbanisme et de services. Pour cela, la commission des travaux communaux de la capitale fut créée sur le modèle du *London Metropolitan Board of Works*. La commission planifia et réalisa en partie la construction de l'avenue, qui devint la promenade importante de la ville, en même temps qu'elle créa l'infrastructure nécessaire (transports et services publics). Elle fut établie par une loi nationale en 1870 et l'État finança sa création.

L'avenue traversait une zone suburbaine non réglementée et transformait ainsi radicalement la structure et le paysage urbain. La construction de la voie commença en 1872. Elle fut ouverte en 1876 et en l'espace de dix ans (1885) elle était terminée, bordée de 131 bâtiments. Entre 1893 et 1896, les sociétés Siemens et Halske construisirent le premier chemin de fer souterrain d'Europe continentale. La ligne commençait au cœur de la ville, près de la rive du Danube, et filait le long de l'avenue Andrassy, juste en dessous de la chaussée, jusqu'au parc. Elle desservait l'Exposition du Millénaire, organisée en 1896 pour célébrer le millénaire de la conquête du territoire hongrois par les Magyars. À cette occasion, le monument du Millénaire fut construit sur la place des Héros, 1894-1906, le parc fut aménagé et agrandi, les bains Széchenyi, établissement de soin thermal, furent créés et le château de Vajdahunyad, qui réunit tous les styles des différentes périodes de l'architecture hongroise, fut édifié.

Gestion et protection

Statut juridique

La protection juridique du site proposé et de la zone tampon s'exerce à trois niveaux : au niveau national - territorial et privé - au niveau de la municipalité de Budapest et au niveau du district.

Selon les amendements du décret-loi 83/1992. (V.14.) et du règlement du conseil national de la conservation du patrimoine historique 1/1967. (I.31.) ÉM., section 6, paragraphe (2), l'avenue Andrassy a été déclarée environnement historique protégé sur la base de la résolution 7759/1977. Ce statut a été renforcé et étendu par la loi de 1997. La ville de Budapest est divisée en 23 districts, chacun possédant sa propre administration. En 1990, la commission du patrimoine national hongrois a inscrit l'avenue Andrassy sur la liste des sites classés du patrimoine national.

La mission d'expertise de l'ICOMOS a constaté qu'il n'y avait pas de zone tampon prévue entre le premier site inscrit et son extension. Or, pour des raisons d'intégrité, on juge que cela serait nécessaire, même si une protection juridique s'applique automatiquement à l'environnement immédiat de toutes les zones protégées. La mission a également noté que le parc immobilier de la zone est de bonne qualité. À la suite de la visite, les autorités ont prévu l'extension de la zone tampon. On note cependant que la zone de Buda déjà inscrite n'a toujours pas de zone tampon et qu'il serait souhaitable qu'elle en ait une.

Gestion

La gestion de la zone est organisée sur trois niveaux, à l'instar de la protection juridique. Au niveau national, la responsabilité relève du ministère du Patrimoine culturel et de ses services spécialisés. Au niveau municipal, il existe un conseil de l'urbanisme et une division pour la protection de l'architecture. Au niveau du district, il y a des commissions d'experts, un bureau de l'urbanisation et une section du conseil de l'urbanisme. De plus, certains biens sont placés sous la responsabilité d'institutions publiques telles que l'Église et l'université de Budapest. La collaboration entre les différentes autorités et institutions est bien organisée.

Les autorités concernées par le site proposé pour inscription sont celles des 5e, 6e, 7e et 14e districts. La zone tampon proposée relève de la juridiction desdites autorités. En raison des changements économiques récents, tous les types de propriétés sont représentés - ambassades et biens appartenant à des États étrangers, propriétés de l'État hongrois (grandes institutions nationales et ministères) et propriétés privées. L'administration de la ville de Budapest contrôle les espaces publics, la voirie, les transports publics, les tunnels, les parcs, les plantations et certains bâtiments. Dans le nouveau système d'administration, le district contrôle tout ou partie de certaines anciennes propriétés de l'État, telles les institutions, biens historiques et zones de développement. Les bâtiments sont détenus en copropriétés entre particuliers, municipalité et district, et occupés par des locataires ou des propriétaires. L'État a restitué les biens de l'Église après le changement de régime politique.

Le site est soumis aux contrôles d'urbanisme des autorités, conformément aux normes et règlements en vigueur, parmi lesquels le programme de protection de l'environnement, mis en œuvre depuis l'an 2000 dans le 6^e district. La coordination des travaux est assurée par le conseil du programme d'urbanisme du district de Terezvaros. Une série de plans de gestion des biens sont en cours de préparation et de mise en œuvre, parmi lesquels le plan de développement pour la restauration complète et la modernisation des bâtiments de l'avenue Andrassy. Le plan de développement national du tourisme comporte aussi un cahier des charges pour le développement du tourisme en ville qui vise la zone concernée.

Les problèmes de la zone sont ceux habituellement rencontrés dans des quartiers centraux de ce type, par exemple la modification des toitures ou les nuisances sonores provenant de la rue.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'aspect des immeubles et de l'avenue Andrassy a été préservé dans ses principales caractéristiques d'origine depuis l'époque de leur construction à la fin du XIX^e siècle. Les modifications mineures qui ont été apportées respectent globalement le caractère du lieu.

Les dommages causés pendant la Seconde Guerre mondiale furent réparés dès la paix revenue. Suivirent quelques transformations structurelles mineures. À partir des années 1980, la zone bénéficia de travaux de conservation et d'amélioration progressifs qui visaient plus particulièrement les édifices les plus importants comme l'Opéra. Dans la décennie suivante, il y a eu une série de restaurations importantes, telles que celles des stations du métropolitain. Ces dernières années, la structure sociale a changé et les occupants actuels sont plus motivés vis-à-vis de la conservation.

Le métropolitain souterrain a été rénové et modernisé en deux occasions, la dernière pour l'anniversaire de sa fondation, en 1995. Actuellement, seules les stations situées sous l'avenue se trouvent encore dans leur état d'origine. Les stations du parc qui étaient à l'origine aériennes, ont été enterrées. Le métropolitain est également protégé par la loi depuis 1997.

Authenticité et intégrité

L'avenue Andrassy et ses bâtiments ont été raisonnablement bien préservés dans leur conception et leur relation à l'environnement urbain et au bâti. On accorde une attention particulière à la préservation et à la conception appropriée des petits éléments faisant partie du mobilier urbain.

Certains problèmes se posent, concernant par exemple l'état des bâtiments ; les charpentes en bois ont souffert d'humidité et les structures métalliques sont corrodées ; elles nécessitent entretien et réparation. Certains changements d'affectation des locaux sont intervenus, les logements ayant été transformés en bureaux, phénomène courant dans les zones urbaines centrales. Le métropolitain souterrain, partie fonctionnelle de l'infrastructure de la ville, a été rénové. Les

stations sous l'avenue Andrassy ont conservé leurs caractéristiques d'origine tandis que celles du parc, à l'origine aériennes, ont été enterrées. À cet égard, bien que la fonction d'origine du métropolitain soit intacte, son authenticité historique est quelque peu compromise.

Néanmoins, globalement, le bien proposé pour inscription peut être considéré comme satisfaisant du point de vue de l'authenticité comme de l'intégrité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en novembre 2001.

Caractéristiques

L'avenue Andrassy forme un ensemble cohérent symbolisant la fonction politique de la seconde capitale de l'Empire austro-hongrois.

Elle se distingue essentiellement par sa représentativité du développement social et de l'urbanisme de la fin du XIXe siècle, reliant le centre de la ville et le nouveau parc.

D'un point de vue architectural, l'avenue possède une grande intégrité dans ses bâtiments de style éclectique et néo-Renaissance édifiés dans un laps de temps très court de dix ans. L'avenue est divisée en trois parties par deux places symétriques ; la conception de l'artère donne une spécificité et une échelle particulière à chacune, l'une reflétant le voisinage du centre ville et l'autre, celui du parc.

Le projet comporte aussi la construction du premier métropolitain souterrain du continent européen (après celui de Londres construit en 1863.)

En tant qu'extension du site du Patrimoine mondial existant de Budapest (1987 ; critères ii et iv), on peut considérer que la proposition actuelle complète et renforce le site inscrit, compte tenu de références sociales et politiques plus larges. Dans ce contexte, la proposition d'inclure l'avenue Andrassy et le parc du Millénaire comme extension du quartier du château de Buda et des deux rives du Danube est justifiée et cohérente.

L'Opéra et le conservatoire de musique sont directement associés à la vie et aux travaux des plus grands musiciens hongrois : Franz Liszt, Bela Bartok et Zoltan Kodaly, qui ont remarquablement contribué à l'histoire de la musique occidentale. Néanmoins, l'ICOMOS ne considère pas que cela soit suffisant pour que l'on applique le critère vi des *Orientations*.

Analyse comparative

On peut noter que le terme « avenue » (*advenire* en latin) désigna d'abord une route ouvrant l'accès à une destination ; puis une route dessinée dans un parc donnant l'accès à un château et enfin une voie urbaine bordée d'arbres, ce qui fut le cas au XIXe siècle, lorsque le renouvellement urbain utilisa largement ce terme. L'avenue Andrassy de Budapest devrait être considérée dans ce contexte. Parmi les exemples

classiques, il faut citer les avenues de Paris planifiées par le baron Haussmann, en particulier les Champs-Élysées, construites dans la seconde moitié du XIXe siècle et la Ringstrasse de Vienne, autre capitale de l'Empire austro-hongrois.

Les premiers chemins de fer souterrains furent construits à Londres (1863) et à New York (1868). Après une première proposition en 1855, la construction du métropolitain parisien commença en 1895 et le premier tronçon ne fut inauguré qu'en 1900, à l'occasion de l'Exposition Universelle. Le métropolitain de Budapest est donc bien le premier chemin de fer souterrain de l'Europe continentale.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS recommande que la zone tampon soit étendue du côté Buda de la ville, qui fait déjà partie du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Brève description

Le site de l'avenue Andrassy (1872-1885) et le métropolitain du Millénaire de Budapest (1893-1896) furent construits dans la seconde moitié du XIXe siècle dans le cadre des célébrations du millénaire de l'État hongrois. Ce projet est un exemple représentatif de la mise en œuvre d'un urbanisme se dotant des dernières solutions techniques de l'époque pour répondre aux exigences d'une société moderne naissante.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant qu'extension du site du patrimoine mondial existant : Budapest : le panorama des deux bords du Danube et le quartier du château de Buda (inscrit en 1987 ; critères ii et iv), sur la base des mêmes *critères ii et iv*.

ICOMOS, janvier 2002

Noto (Italie)

No 1024rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	La reconstruction de la vallée de Noto à l'époque du baroque tardif (sud-est de la Sicile)
<i>Lieu</i>	Provinces de Catane, Raguse et Syracuse, Sicile
<i>État partie</i>	Italie
<i>Date</i>	Première proposition d'inscription reçue le 22 juin 2000, révisée le 11 janvier 2002

Justification émanant de l'État partie

Les centres historiques et les environnements urbains des villes proposées pour inscription constituent un chef d'œuvre du génie créateur de l'homme à la fin de l'époque baroque.

Critère i

Ils révèlent un remarquable et unique échange de valeurs humaines, à l'occasion de l'important effort collectif consenti pour reconstruire les villes suite au tremblement de terre de 1693. Les classes sociales de cette période (clergé, aristocratie, et nouvelles classes moyennes urbaines), avec le gouvernement espagnol, des architectes et des artisans, travaillent à reconstruire des paysages urbains tout entiers.

Critère ii

Les centres historiques et sites urbains proposés pour inscription témoignent de traditions culturelles qui se sont éteintes partout ailleurs, telles que les techniques de conception et l'approche novatrice typiques de l'après-1693, époque à laquelle les formes artistiques mineures et majeures s'entremêlent pour donner naissance à une unité particulière, et les compétences exceptionnelles des artisans du cru se marient au travail de la pierre locale.

Critère iii

Ce sont des lieux d'une importance considérable, du fait de leur forte concentration en édifices monumentaux du Baroque tardif d'une valeur architecturale et décorative exceptionnelle, comme les plans et tracés des bâtiments religieux et des façades avec clochers. Les façades en tant que monuments urbains parviennent à leur apogée avec San Domenico à Noto, San Giorgio à Raguse et San Giorgi' à Modica.

Critère iv

Cependant, ils sont vulnérables, car situés dans une région très sismique et du fait du mauvais état d'une grande partie de la maçonnerie, tout particulièrement du calcaire. De surcroît, Catane court également le risque d'une éruption volcanique.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une série de huit *ensembles*.

Histoire et description

Histoire

Certaines des villes proposées pour inscription (Caltagirone, Mitello) sont d'origine pré-médiévale, et toutes existaient au Moyen Âge, en règle générale autour d'un château et avec des fondations monastiques. La plupart semblent avoir évolué au XVIe et au XVIIe siècle ; elles sont touchées, à des degrés divers, par le tremblement de terre de 1693, qui fait quelque 93 000 victimes. Catane, par exemple, est détruite, tout comme Noto, au sommet du mont Alveria, tandis que Mitello est partiellement détruite et Raguse sérieusement endommagée. Les réactions au tremblement de terre varient elles aussi : Catane est entièrement reconstruite sur le même site, tandis que Mitello est en partie désertée, qu'à Raguse on combine le neuf et l'ancien, et qu'on reconstruit entièrement Noto sur un nouveau site. Tout au long du XVIIIe siècle, les villes bourdonnent d'activités de construction, avec notamment des églises, de grands édifices publics et des palais. En 1990, un autre tremblement de terre touche quelques parties de certaines villes, et de Raguse en particulier. La proposition d'inscription repose presque entièrement sur l'art et l'architecture urbaine du XVIIIe siècle et reste muette sur l'économie urbaine ou les relations urbaines/rurales.

Description

Le sud-est de la Sicile, jadis territoire de l'ancienne province Val di Noto, abrite des centres urbains d'une homogénéité et d'une qualité exceptionnelle. Ceux-ci se caractérisent par une multitude d'édifices et de monuments baroques tardifs, tous construits après les tremblements de terre qui survinrent les 9 et 11 janvier 1693 et qui causèrent de graves dégâts dans une soixantaine de villes du territoire. La zone sismique, dont l'épicentre se trouvait dans la vallée de Noto, s'étendait de la Calabre à la côte nord-africaine, en passant par Malte.

La plupart des villes du sud-est de la Sicile ont été reconstruites sur le site d'origine (Catane, par exemple). Quelques-unes, comme Noto, ont été rebâties sur un site nouveau. D'autres, comme Raguse et le Palazzolo Acreide, ont été « doublées », avec de nouveaux centres urbains créés à côté des anciens. D'autres encore ont été déplacées vers des zones voisines déjà partiellement urbanisées (Scicli et Modica, par exemple) ou simplement réparées (Caltagirone).

La reconstruction de la vallée de Noto a été une chance, qui a donné lieu à un immense renouveau artistique, architectural et anti-sismique des villes, de style médiéval jusqu'en 1693. L'architecture et l'urbanisme « moderne » du sud-est de la Sicile deviennent la première réponse spécifique à un séisme, réponse qu'apportent des architectes de renom comme Rosario Gagliardi et Giovan Battista Vaccarini, des artistes inspirés ou encore des milliers d'artisans anonymes de talent. Fortement influencé par la mode baroque extérieure, le « style sicilien », y compris son illustre tour à façades, se développe jusqu'à devenir lui-même influent, un succès que rendent possible de fortes interactions économiques entre les différents groupes sociaux au lendemain du désastre. L'État intervient massivement, et la reconstruction est très organisée : il semble que ces deux traits aient été les deux conditions *sine qua non* de cette solution originale et impressionnante, qui a transformé une véritable catastrophe en opportunité. Deux cents ans plus tard, du fait d'une longue dégradation et de l'activité sismique, beaucoup de grands bâtiments et de complexes monumentaux nécessitent des interventions majeures en matière de restauration, de consolidation et de maintenance.

Les huit centres villes et zones urbaines proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial doivent être considérés comme représentatifs d'une grande réussite de reconstruction post-sismique dans les décennies qui suivirent l'année 1693.

CALTAGIRONE : La plus à l'ouest des huit villes proposées pour inscription, elle possède un centre ville remarquable pour son urbanisme aux multiples facettes et ses façades architecturales, et pour son lien inhabituel entre l'avant et l'après-1693. Sa riche architecture s'inscrit dans un contexte urbain né de la configuration du site. Parmi les plus importants édifices figurent les églises Santa Maria del Monte, Saint-Jacques l'Apôtre, Saint-Joseph, Saint-Dominique, Saint-Sauveur (et le monastère des Bénédictines), Sainte-Claire et Sainte-Rita (et le monastère des Clarisses), Jésus (et l'ancien collège des Jésuites), Saint-Étienne, Saint-François d'Assise et, parmi les bâtiments séculiers, le Corte Capitanale, le Musée citoyen, l'ancien mont-de-piété et le pont San Francesco.

MILITELLO VAL DI CATANIA est un site important pour la richesse de son architecture, qui remonte au XIVe siècle, et pour l'exceptionnel tracé urbain à remparts du XVIIe siècle, antérieur au tremblement de terre, qui était à l'avant-garde des villes féodales de Sicile et fut fidèlement reproduit pour la reconstruction de l'époque du baroque tardif. Ses principaux bâtiments sont les églises San Nicolò et Santa Maria della Stella, cette dernière achevée en 1741 sur le site de Saint-Antoine l'Abbé, et la première dans la zone de San Leonardo.

CATANE acquiert un urbanisme d'une qualité particulière lorsqu'elle est reconstruite d'après un plan unitaire exhaustif, géométrique, sur les décombres de la cité détruite. En son centre s'élèvent la Piazza del Duomo et la Via dei Crociferi, ainsi que la Badia de Sant'Agata toute proche, la Collegiata, le monastère bénédictin et le Palazzo Biscari.

MODICA se compose de deux centres urbains, le premier perché sur l'éperon rocheux de la colline d'Ibèli, au sud, l'autre reconstruit en contrebas après le séisme de 1693, avec des monuments urbains imposants et grandioses, comme la cathédrale Saint-Georges et l'église Saint-Pierre.

NOTO, exemple exceptionnel de ville totalement reconstruite sur un site proche de l'emplacement d'origine, s'élève sur deux niveaux : une section supérieure sur le plateau et une seconde en contrebas sur le versant. C'est sur ce dernier emplacement que se trouvent les édifices de la noblesse et les complexes religieux du XVIIIe siècle, la topographie, le plan urbain et l'architecture se mariant pour se fondre en un cadre baroque spectaculaire. Il comprend neuf complexes religieux et moult *palazzi*.

PALAZZOLO, à l'instar de Modica, possède deux centres : un centre-ville médiéval, où une nouvelle ville est reconstruite sur l'ancien site, mais le long d'un nouvel axe, et une « nouvelle ville » de l'après-1693 qui se développe sur une pente montant jusqu'au plus ancien site de tous, l'*Akrai* grec. Les deux églises, Saint-Sébastien et Saints-Pierre-et-Paul, sont en grande partie reconstruites après 1693 ; la première accueille les nouvelles classes urbaines, la seconde la vieille noblesse.

RAGUSE, l'ancienne Ibla, est construite sur trois collines séparées par une vallée profonde. Elle compte elle aussi deux centres, l'un reconstruit sur l'ancien tracé médiéval et l'autre, la ville haute (actuelle) nouvellement bâtie après 1693. Elle compte neuf magnifiques églises et de sept *palazzi* tout aussi exceptionnels, tous baroques. La ville haute de Raguse a subi l'impact néfaste d'un développement moderne inadéquat, et le complexe urbain a fait les frais de la proximité d'activités chimiques, industrielles et minières.

SCICLI : la via Francesco Mormina Penna s'étend depuis le palais Beneventano tout proche, peut-être le seul de Sicile à afficher une décoration aussi fantastique, dans un cadre urbain où des églises se dressent aux côtés d'édifices patriciens du baroque tardif. Trois églises (Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Michel et Sainte-Thérèse) datent du XVIIIe siècle.

Toute la région est classée en zone de risque sismique de niveau 2 (le dernier tremblement de terre s'est produit en 1990), avec une intensité prévue à 4-5 sur l'échelle de Richter. Caltagirone et Noto pourraient également subir des glissements de terrain post-sismiques, et Catane les ravages d'une éruption volcanique de l'Etna. Toutes les villes proposées pour inscription disposent d'un plan de protection civile identifiant les principales voies d'évacuation en cas de catastrophe. Environ 120 000 habitants vivent dans les huit villes, la moitié d'entre eux dans le centre historique de Catane.

Gestion et protection

Statut juridique

Dans les huit villes, la majorité des biens appartiennent à des propriétaires privés. Les édifices religieux ouverts au culte appartiennent principalement aux diocèses, et certains à l'État italien, via le ministère de l'Intérieur. Les autorités locales sont propriétaires de la majorité des édifices monumentaux présentant une quelconque valeur architecturale. Il s'agit d'instances publiques, et les avoirs dont elles ont la charge sont donc considérés comme propriété publique.

Gestion

Les principales mesures de protection et de conservation proviennent de la législation nationale et régionale pour la protection du patrimoine artistique, monumental, paysager, naturel, sismique, hydrogéologique et forestier, en particulier les lois 1089/39, 1497/39, 64/74, 431/85, et les lois régionales 61/81 et 15/91. Au sein de l'infrastructure bureaucratique qui met en œuvre ces textes, les diverses sections siciliennes de la *Soprintendenza ai Beni Architettonici e Ambientali* rendent directement compte au service régional du Patrimoine culturel. Du fait du facteur sismique, l'Office des ponts et chaussées joue un grand rôle dans la surveillance de la sécurité des bâtiments et donc dans la maintenance du tissu ; il travaille sous les ordres directs du service régional des Travaux publics.

Il incombe aux provinces de Catane, de Raguse et de Syracuse, de même qu'aux municipalités des huit villes proposées pour inscription, de veiller à préserver le patrimoine urbain et architectural se trouvant sur leurs territoires respectifs. Les quatre diocèses sont pour leur part responsables des édifices religieux et de leur contenu artistique, et chacun d'eux, si des travaux sont nécessaires, peut s'adresser à cinq agences, de l'échelon de l'État jusqu'au niveau municipal.

Les huit villes proposées pour inscription sont soumises à divers plans régionaux, tels celui pour le développement économique et social régional, qui contiennent des « projets de mise en œuvre » comme celui du tourisme et du patrimoine culturel. Quant aux directives régionales sur la planification du paysage, elles identifient entre autres quatre « axes d'intervention stratégique impliquant directement la protection et la mise en valeur du paysage et de l'environnement », qui comprennent la conservation et la classification du patrimoine d'intérêt historique, archéologique, artistique, culturel et documentaire. Les huit villes sont identifiées dans les plans urbains respectifs comme des zones territoriales homogènes ou des centres historiques, où le patrimoine urbain et architectural ne peut faire l'objet que de travaux de réhabilitation et de maintenance parfaitement respectueux de la vocation historique et culturelle de chaque ville. Raguse possède son propre plan quinquennal.

La conservation est financée chaque année par la voie normale, dans le cadre des budgets régionaux, provinciaux et municipaux. Raguse et Ibla jouissent d'un financement régional particulier. Ainsi, 2849 milliards de lires ont été débloqués pour les bâtiments publics d'importance architecturale immédiatement après le

tremblement de terre du 13 décembre 1990, et ils demeurent la principale source de financement spécial. Par la suite, 970 milliards de lires supplémentaires ont été mis à la disposition des bâtiments historiques sous propriété privée.

Il n'existait aucun plan de gestion dans la première proposition d'inscription, bien qu'un document portant ce titre y ait été joint. Il ne portait cependant que sur l'avenir. Il soulignait les obstacles considérables à franchir pour parvenir à un accord sur une gestion homogène dans huit municipalités différentes et assez distantes, disséminées sur une vaste zone impliquant le recours à diverses agences dans la hiérarchie administrative. Il posait cependant les étapes qui permettaient d'élaborer un tel plan, et dressait une liste de treize objectifs concernant la recherche, la mise au point d'une base de données, des mesures anti-sismiques, la surveillance, l'intégration des programmes, les partenariats avec le secteur privé, la levée de fonds, notamment auprès des instances européennes, la régénération des communautés locales et l'amélioration de l'accès.

Étant donné l'absence de plan de gestion, le Bureau a décidé, lors de sa 25^{ème} session ordinaire en juin 2001, de recommander suivant la recommandation de l'ICOMOS de différer l'examen de cette proposition d'inscription, « invitant l'État partie à reconsidérer la nature, la taille et la structure d'une proposition renouvelée, incluant un plan de gestion ». Un dossier de proposition d'inscription révisé a été reçu par l'UNESCO le 11 janvier 2002 et transmis à l'ICOMOS trois jours après.

Ce document incluait le texte d'une convention entre le ministère des Biens culturels et le Conseil des biens culturels de la région de Sicile, datée du 11 octobre 2001, « sur la méthode à utiliser pour concevoir et mettre en œuvre un plan de gestion » pour le site proposé pour inscription. L'Article 2 de cette convention stipule : « Le principal objectif de cette collaboration est d'identifier la manière la plus efficace, à l'intérieur des limites de la législation actuellement en vigueur, de coordonner les actions de tous les conseils locaux concernés et d'assurer leur coopération de manière à éviter tout chevauchement et répétition inutile d'opérations et le gaspillage de ressources, que pourraient causer les nombreuses entités chargées de la gestion des biens proposés pour inscription, soit indépendamment soit par groupes. Les parties devraient également identifier la méthode et donc faire le travail préparatoire et appliquer le plan de gestion. Ce dernier peut être considéré comme un guide technique fournissant les orientations aux nombreuses parties prenantes, un cadre pour préserver le patrimoine et accroître la prise de conscience culturelle et la valeur économique du site soumis à l'approbation de l'UNESCO. »

Un autre document, également annexé, intitulé « Plan de gestion de la vallée de Noto : objectifs et structures » a été ajouté. Le 8 novembre 2001, une réunion s'est tenue à Syracuse avec les représentants de toutes les municipalités concernées par les huit sites proposés pour inscription. Une commission d'experts a été créée pour rédiger le plan de gestion tel qu'il est défini dans la convention citée plus haut. Cette commission a produit des recommandations détaillées pour la rédaction du plan

de gestion. Son objectif principal sera de « poursuivre l'intégration de la conservation et des fonctions de valorisation relevant de la gestion des biens et de leur environnement ». À cet effet, elle « contribuera à modifier le champ d'application du processus de mise en valeur des biens et accroîtra par conséquent ses objectifs, tant généraux que spécifiques ; elle redéfinira les processus de prise de décision pour ce qui concerne les biens protégés et leur environnement immédiat. »

Le processus de mise en valeur des biens prévoit le soutien du développement local, en plus des objectifs classiques d'amélioration de la conservation et d'actions pédagogiques. Dans le domaine de la prise de décisions, l'objectif est de moderniser les structures de gestion ainsi que les fonctions existantes de stratégie et d'exploitation.

La conception et la mise en œuvre du plan se feront en trois phases. La première phase consistera en une analyse détaillée de toutes les activités et les fonctions des biens, qui reprendra leur genèse et leur développement. Il sera aussi question d'évaluer objectivement le niveau d'efficacité atteint dans la gestion de ces actifs. Dans la phase suivante, l'accent sera mis sur la manière d'intégrer la gestion des biens et de la zone (du point de vue de l'environnement tant physique que social), avec une attention particulière portée à la qualité de l'environnement, à la réceptivité et à l'accessibilité de la zone. Pendant la troisième phase, il sera question d'intégration du processus de promotion des biens et du contexte économique local.

À la réunion de novembre à Syracuse, les grandes lignes du plan prévisionnel suivant ont été adoptées :

1. Analyse de la situation actuelle : zone ; ressources ; problèmes ; participants ; systèmes actuels.
2. Définition des stratégies de conservation et de promotion : objectifs stratégiques ; participants et responsabilités ; mesures à prendre par les participants ; activités durables actuelles ou potentielles ; activités promotionnelles ; financement.
3. Entretien respectueux de la préservation, restauration et rétablissement de l'état ancien : évaluation de l'état existant ; définition du champ d'action ; organisation des systèmes d'information et de consultation : programmation des événements ; suivi et essais.
4. Prévention des risques : documentation, définition des stratégies et des priorités, projets et programmes d'entretien et de consolidation ; plans d'urgence ; suivi.
5. Impacts économiques prévus (tourisme et autres activités économiques) : définition d'un programme intégré ; définition d'un plan de valorisation du tourisme ; utilisation de sites culturels pour le tourisme ; définition des différents profils de tourisme ; définition des profils des visiteurs, etc. ; évaluation des capacités d'accueil potentielles ; promotion et image ; transport et accès ; action pédagogique ; identification d'autres ressources et productions culturelles matérielles et immatérielles ;

plan de marketing régional ; identification des ressources financières.

6. Programmation et mise en œuvre du plan : comité de coordination ; programmes annuels des interventions ; relations entre programmes annuels et plans à moyen et long termes ; évaluation des ressources financières.
7. Suivi : évaluation des paramètres et programmation ; programmation des actions et des rapports ; essais du plan de gestion.

Les recommandations détaillées du plan de gestion ont été étudiées par l'ICOMOS qui considère qu'elles sont pleinement conformes aux exigences des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'histoire de la conservation des huit villes proposées pour inscription peut se résumer simplement : une maintenance à long terme aux prises avec une dégradation à long terme, ponctuée de tremblements de terre (et d'éruptions volcaniques dans le cas de Catane), dans un contexte de risque sismique permanent.

Authenticité et intégrité

Le degré d'authenticité et d'intégrité artistique, architecturale et esthétique est élevé, à la fois en termes de qualité et de survie. La survie quasi totale, avec peu d'intrusions inappropriées, de plans urbains exprimant la gamme des réactions possibles face au désastre de 1693, ajoute encore à la qualité et à l'intérêt de cette proposition, sur le plan de l'authenticité comme sur celui de l'intégrité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les villes proposées pour inscription en janvier 2001. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

Caractéristiques

La ville offre de nombreux exemples d'art et d'architecture du baroque tardif, de grande qualité et d'une homogénéité remarquable, en conséquence des circonstances propres à l'époque, au lieu et au contexte social dans lesquels ils ont vu le jour. Leurs conditions actuelles vont de zones urbaines considérables au tracé datant du XVIII^e siècle fondamentalement préservé à la plus grande de ces villes, Catane, où la géométrie du plan urbain de 1690 et la grandeur des édifices coexistent avec le brouhaha et la circulation d'une ville moderne affairée. Globalement, on peut constater le lent délabrement de la maçonnerie et, comme ceci est inévitable dans une région sismique bien connue, la crainte d'une éventuelle

catastrophe prochaine. Catane pourrait aussi être touchée par une éruption volcanique.

Analyse comparative

Il n'existe aucun autre phénomène urbain et architectural d'intérêt comparable en Europe pour la période baroque. Son contexte, celui d'une reconstruction au lendemain d'un tremblement de terre, accentue encore son intérêt.

Un effort de reconstruction similaire fut simultanément mis en œuvre à Malte, quoique le tremblement de terre de 1693 y ait été moins destructeur. L'ancien centre-ville de Mdina fut rebâti, comme Catane, sur le même site, tandis que La Valette, de construction plus moderne, était moins affectée. Globalement, Malte confirme certains traits siciliens comme représentatifs de la réaction méditerranéenne à un tremblement de terre à la période baroque ; toutefois, le phénomène maltais de reconstruction est de bien moindre envergure, et a donné naissance à des monuments moins nombreux et plus faciles à gérer.

En 1755, un tremblement de terre détruisit Lisbonne, faisant 30 000 morts. La pertinence de ce fait par rapport à la Sicile ne réside pas dans l'architecture en tant qu'art que dans l'architecture en tant qu'ingénierie structurelle. Après 1693, la Sicile devint une pionnière de la recherche sur la construction anti-sismique, et c'est dans le cadre de la reconstruction sicilienne, notamment à Catane, que furent appliquées les premières réglementations anti-sismiques. Cet aspect fut systématiquement repris par les Portugais dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Dans sa première évaluation, l'ICOMOS notait que les huit villes proposées pour inscription étaient le fruit d'une soigneuse sélection parmi un bien plus grand nombre de cités touchées par le tremblement de terre de 1693. Néanmoins, il se demandait si une sélection encore plus ciblée serait possible.

Dans le dossier de proposition d'inscription révisé, l'État partie présente des arguments convaincants pour chacune des huit villes individuellement ainsi que pour l'ensemble. L'ICOMOS accepte cette évaluation révisée et cette nouvelle interprétation, et exprime sa gratitude à l'État partie pour les compétences et l'érudition avec lesquels l'information a été présentée.

Brève description

Les huit villes du sud-est de l'Italie proposées pour inscription ont toutes été reconstruites après 1693, sur le site ou à côté des villes existant avant le tremblement de terre qui survint cette année-là. Elles représentent une initiative collective considérable, menée avec succès jusqu'à un haut degré de réalisation architecturale et artistique, globalement conforme au style baroque tardif de l'époque mais présentant des innovations marquantes dans le domaine de l'urbanisme et de la construction.

Déclaration de valeur

Le tremblement de terre catastrophique qui secoua le sud-est de la Sicile en 1693 causa de terribles dommages à un certain nombre de villes de la région. Leur restauration et leur reconstruction conduisit à la création d'un ensemble exceptionnel de villes qui reflètent l'architecture baroque tardive prévalant sous toutes ses formes et ses applications à la fin du XVII^e siècle.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii, iv et v* :

Critère i Ce groupe de villes du sud-est de la Sicile offre un témoignage exceptionnel du génie exubérant de l'art et de l'architecture du baroque tardif.

Critère ii Les villes de la vallée de Noto représentent l'apogée et l'épanouissement final de l'art baroque en Europe.

Critère iv La qualité exceptionnelle de l'art et de l'architecture du baroque tardif de la vallée de Noto réside dans son homogénéité géographique et chronologique, ainsi que dans son foisonnement, le résultat du tremblement de terre de 1693 dans cette région.

Critère v Les huit villes du sud-est de la Sicile qui constituent cette proposition d'inscription sont caractéristiques des modèles de création urbaine de cette région et sont placées sous la menace constante des risques de tremblements de terre et des éruptions de l'Etna.

Tandis que l'ICOMOS apprécie la raison du changement de titre du bien proposé pour inscription, il suggère que l'État partie prenne en considération la modification suivante supplémentaire, afin de parvenir à une meilleure harmonisation avec les titres des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : « Les villes du baroque tardif de la vallée de Noto (sud-est de la Sicile) »

ICOMOS, janvier 2002

El Jadida (Mazagan) (Maroc)

No 1058

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ville portugaise d'El Jadida (Mazagan)
<i>Lieu</i>	Région de Doukkala-Abda Province d'El Jadida
<i>État partie</i>	Maroc
<i>Date</i>	21 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

La ville portugaise d'El Jadida possède des fortifications uniques en leur genre dans l'architecture portugaise au Maroc et dans le monde lusitanien. La forteresse possède des caractéristiques universelles. Son plan (1541) est l'œuvre d'un italien, Benedetto di Ravenna, sa construction a été confiée à deux architectes ingénieurs, le Portugais Joao Ribeiro et l'Espagnol Juan Castillo. La première citadelle, bâtie en 1514, fut réalisée par les frères Francisco et Diogo de Arruda, deux architectes qui travaillèrent sur d'autres fortifications au Maroc ainsi que sur le monastère des Hiéronymites et la tour de Belém à Lisbonne, site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

La proposition d'inscription de la ville portugaise d'El Jadida sur la Liste du patrimoine mondial est fondée sur les critères suivants :

La ville portugaise d'El Jadida témoigne d'un échange d'influences considérable entre l'Europe et le Maroc, en architecture, en technologie et en urbanisme, du XVI^e au XVIII^e siècle. La ville contient des monuments uniques du monde lusitanien, parmi lesquels :

- la citerne, un joyau de l'architecture portugaise sans équivalent dans le monde lusitanien, et bien supérieure à la petite citerne de Tomar ;
- le plan de la forteresse, en étoile à quatre pointes avec des remparts incurvés vers l'intérieur dans leur milieu, est unique dans l'architecture lusitanienne ;
- les remparts et leurs bastions massifs (10 m d'épaisseur, dont 2 m de parapet extérieur) n'ont d'équivalent ni dans l'architecture portugaise ni dans aucune autre médina du Maroc. Du haut des remparts s'offre à la vue un panorama qui embrasse la ville nouvelle et s'étend jusqu'à la mer et à l'embouchure de l'Oued Oum er-Rabi' à Azemmour.

Critère ii

La ville portugaise d'El Jadida, une des escales sur la route de l'Inde, offre un exemple remarquable d'un ensemble architectural montrant la suprématie portugaise sur le territoire marocain au temps des grandes découvertes. Elle montre les influences réciproques entre les architectures lusitanienne et marocaine sur le plan des matériaux et des techniques de construction.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les Portugais s'installèrent pour la première fois sur le site de Mazagan en 1502, placé sous protectorat de la couronne portugaise dès 1486. Le nom de Mazagan apparaît dans des documents arabes et étrangers depuis le XI^e siècle, prononcé « Mazagao » en portugais. La seule construction sur le site fut d'abord une tour appelée El-Brija. Après quelques années d'occupation passées dans des constructions temporaires, les Portugais décidèrent de construire une citadelle (1514) conçue par les frères Francisco et Diogo de Arruda qui travaillèrent aussi sur des fortifications de médinas marocaines. En 1541, après la perte d'Agadir, les Portugais décidèrent d'agrandir la citadelle et de construire des fortifications. La conception fut confiée à une équipe d'ingénieurs et architectes composée du portugais Joao Ribeiro, de l'espagnol Juan Castillo et de l'italien, Benedetto di Ravenna. De 1541 à 1548, le gouverneur de la forteresse fut Louis de Loureiro, qui avait déjà été en poste à Ceuta (Brésil) et Mogador (Timor). À cette époque, la ville de Mazagan connut un développement rapide, avec la construction d'ensembles religieux, d'une grande importance à cette époque de confrontations religieuses. À la fin du XVI^e siècle, les fortifications abritaient quatre églises et plusieurs chapelles.

Après plus de deux siècles et demi d'occupation, la période lusitanienne de Mazagan, dernière des forteresses portugaises au Maroc, prit fin en 1769. Suite au traité de paix signé avec le sultan Sidi Mohamed Ben'Abdallah (1757-1790), les Portugais furent contraints de quitter la place par la porte de la Mer dans la plus grande hâte sans emporter aucun de leurs biens ; ils trouvèrent cependant le temps de miner l'entrée principale du fort qui explosa lorsque les Marocains forcèrent l'entrée. Ces explosions firent de nombreuses victimes parmi les Marocains et provoqua la destruction du bastion du Gouverneur et d'une grande partie du rempart. La ville resta vide pendant près d'un demi-siècle ; on l'appela al-Mahdouma, « la ruinée ». Au milieu du XIX^e siècle, le sultan Moulay Abderrahman ordonna au pacha de la région de relever les parties détruites des fortifications (dans un style quelque peu différent du reste), de construire une mosquée et de restaurer l'ancienne ville portugaise. Le nom de Mazagan fut interdit et la ville s'appela « *al Jadida* », « la Nouvelle » ou « la Neuve ».

La mosquée d'El Jadida devint un signe de purification, mais ne signifia pas pour autant la destruction des témoignages et des lieux de culte de la période précédente. Musulmans et juifs, Marocains et ressortissants d'autres nationalités cohabitèrent à l'intérieur des remparts, l'église portugaise resta devant la mosquée, même si elle ne servait plus au culte, et des synagogues furent érigées dans la ville. La pluralité raciale et religieuse s'étendit avec l'arrivée de nouveaux Européens, marchands, missionnaires et ambassadeurs, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, dans cette ville que les Français surnommèrent « *Le Deauville marocain* », en référence à la fameuse station balnéaire française.

Description

Les fortifications de Mazagan, situées sur la côte atlantique, à environ 90 km au sud-ouest de Casablanca, font face à une baie naturelle d'une grande beauté. La partie moderne de la ville d'El Jadida s'est développée autour de la forteresse. Aujourd'hui, la ville représente un grand intérêt économique et touristique, étant située dans une région riche par ses productions et riche d'un passé lié à la période portugaise.

La conception de la *forteresse de Mazagan* est une réponse au développement de l'artillerie moderne à l'époque de la Renaissance. La forme en étoile de la forteresse mesure environ 250 m sur 300 m. Les murs massifs, légèrement incurvés, sont d'une hauteur moyenne de 8 m et leur épaisseur de 10 m renferme un chemin de ronde de 2 m de large. Actuellement, les fortifications possèdent quatre bastions : le bastion de l'Ange à l'est, le bastion Saint-Sébastien au nord, le bastion Saint-Antoine à l'ouest et le bastion Saint-Esprit au sud. Le cinquième, celui du Gouverneur à l'entrée principale, est en ruine, détruit par les Portugais en 1769. Le fort possédait trois entrées : la Porte de la Mer, formant un petit port avec le rempart nord-est, la Porte des Boeufs dans le rempart nord-ouest et l'entrée principale, dotée d'une arche double au centre du rempart sud, à l'origine reliée à la terre par un pont-levis. Un fossé d'environ 20 m de large et 3 m de profondeur, rempli d'eau, entourait le fort. À l'époque du Protectorat français, le fossé fut comblé et une nouvelle porte fut ouverte qui conduisait à la rue principale, *rua da Carreira*, et à la Porte de la Mer. Le long de cette rue se trouvent les édifices historiques les mieux conservés, y compris la citerne et l'église catholique Notre-Dame-de-l'Assomption.

Deux ensembles religieux portugais sont encore conservés dans la citadelle : l'église paroissiale *Notre-Dame-de-l'Assomption*, construite au XVIe siècle, se caractérise par un plan rectangulaire (44 m x 12 m), une nef unique, un chœur, une sacristie et un clocher de forme carrée ; la chapelle *Saint-Sébastien*, située dans le bastion du même nom.

La *mosquée du XIXe siècle*, élevée en face de l'église de l'Assomption, délimite la *Praça Terreiro* qui s'ouvre à l'entrée de la ville. Le minaret de la mosquée rappelle l'ancienne Torre de Rebate qui à l'origine faisait partie de la citerne, marquant ainsi la continuité historique.

Une partie de l'ensemble dans la citadelle est composée de la *citerne*, dont la conception est attribuée à Joao Castilho. De 47 m par 56 m, le bâtiment de plan rectangulaire comporte trois salles disposées sur les côtés nord, est et sud, et quatre

tours rondes : la Torre da Cadea (de la prison) à l'ouest, la Torre de Rebate au nord, la tour des Cigognes à l'est et l'ancienne tour arabe d'El-Brija au sud. Construite en partie en sous-sol, la citerne est formée d'une salle centrale (33 m x 34 m) possédant des piliers en pierre et des voûtes en brique dans le style manuelin (style gothique qui se développa sous le règne du roi Manuel Ier, 1495-1521). Les eaux sont conduites dans la citerne grâce à un système de canalisation parcourant la citadelle.

Sur la terrasse de l'ensemble se trouvaient la *résidence du capitaine*, un *petit hôpital* et la *petite église de la Miséricorde*, dont il ne reste que des vestiges du clocher. Les synagogues furent construites dans la forteresse avec l'arrivée de juifs marocains au XIXe siècle. Une *église espagnole*, chef-d'œuvre de la fin du XIXe siècle, construite à proximité d'une des mosquées, accueillait les marchands et les ambassadeurs. Plusieurs *riches demeures* illustrent la cohabitation au Maroc des Belges, des Espagnols, des Français, des Italiens et des Néerlandais au début du XXe siècle. D'autres bâtiments imposants, datant de la même période, sont édifiés dans la zone proposée comme zone tampon, hors des murs de la citadelle.

Gestion et protection

Statut juridique

Les bâtiments à l'intérieur de la citadelle appartiennent essentiellement à des propriétaires privés, mais l'État et les autorités locales possèdent une partie des structures.

Le site est protégé par une série de dispositions juridiques prises pour la protection des sites et des monuments historiques, des inscriptions, des œuvres d'art et des antiquités sur la base d'une législation nationale (loi n°1-80-341 du 25.12.1980 et décret n°2-81-25 du 22.10.1981) qui contrôle tous les travaux de réparation, de restauration, de modification et interdit toute dégradation ou démolition des structures historiques.

Gestion

La gestion du site est placée sous la responsabilité du ministère des Affaires culturelles (Direction du Patrimoine culturel, Centre du Patrimoine Maroco-Lusitanien, Institut national des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine), des autorités locales (le maire d'El Jadida) chargées des services, des infrastructures et de l'urbanisme, de la préfecture de la Province (coordination et supervision) et du ministère du Tourisme (financement et promotion).

La ville portugaise d'El Jadida a une population d'environ 3 000 habitants.

Depuis sa création en 1994, le *Centre du Patrimoine Maroco-Lusitanien* (CPML), en collaboration avec la municipalité d'El Jadida, définit les stratégies et les objectifs du programme des activités. Il prépare l'inventaire des structures historiques, identifie la typologie des bâtiments, contribue aux efforts de restauration, de recherche, de conservation et de mise en valeur du site, collecte et diffuse les arts traditionnels, et favorise l'étude du patrimoine commun du Maroc et du Portugal. Les questions d'entretien et de présentation de différentes parties du site nécessitent

encore des améliorations, qui sont du ressort de la municipalité et du *Centre du Patrimoine*, mais aussi de l'*Association pour la Sauvegarde de la Cité*, une association créée par les habitants.

La mission d'expertise de l'ICOMOS a noté qu'il manque un plan précis de gestion du site et des environs, ainsi que des directives cohérentes pour les interventions sur le domaine public et les bâtiments privés. Une attention particulière devrait être accordée à la création d'une vaste zone tampon dans laquelle seraient appliquées des règles strictes d'urbanisme afin de conserver l'intégrité visuelle des fortifications. Il s'avère important de contrôler la hauteur des bâtiments, même à une distance importante du fort.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Lorsqu'ils quittèrent les fortifications à la suite du traité signé avec le sultan Sidi Mohamed Ben'Abdallah en 1769, les soldats de la garnison portugaise firent exploser l'entrée principale et une grande partie du rempart principal. La ville fut ensuite abandonnée pendant une cinquantaine d'années, jusqu'à ce qu'elle soit réhabilitée par les populations juives et musulmanes du Maroc au milieu du XIXe siècle, sur l'ordre du sultan Moulay Abderrahman. Avec le développement qui s'ensuivit, la population se multiplia et s'internationalisa représentant plusieurs religions et peuples. Les remparts détruits furent relevés, selon un plan légèrement différent, et parmi les nouvelles constructions on compte une mosquée, des synagogues et de riches demeures. Les fortifications subirent de légères modifications. Quelques édifices (églises et chapelles) ont été démolis et remplacés par de nouvelles constructions. La typologie des maisons portugaises a été modifiée, mais le tracé urbain d'origine a été conservé, et les noms des rues portugaises ont été rétablis à partir de 1937.

De 1994 à 1998, plusieurs projets de restauration ont été entrepris en collaboration avec les ministères, la province et la municipalité. Ces travaux ont concerné environ un tiers des bâtiments classés, y compris les murs d'enceinte et une salle latérale de la citadelle, une partie des murs du rempart et des bastions, près de la moitié du chemin de ronde et le clocher de l'église de l'Assomption. D'autres travaux restent à faire dans le cadre de ce programme.

Les travaux ont aussi concerné la réhabilitation de l'église-synagogue Saint-Sébastien et sa transformation en un centre culturel, l'utilisation de certains espaces de la citadelle pour des expositions et l'utilisation de la *Praça Terreiro* comme théâtre en plein air. Un relevé des bâtiments à l'intérieur des fortifications est en préparation.

Authenticité et intégrité

Les époques significatives de l'histoire de la ville d'El Jadida sont : 1) la domination portugaise du XVIe au XVIIIe siècle, suivie par l'abandon, 2) la réhabilitation du XIXe siècle et 3) le développement moderne.

Même si une partie des remparts a été endommagée par l'explosion de 1769, les fortifications ont bien résisté aux temps. La partie détruite a été reconstruite au XIXe siècle

sous une forme différente du mur d'origine. La disposition générale du tissu urbain à l'intérieur de la forteresse a été conservée tout comme plusieurs bâtiments historiques de l'époque portugaise, y compris des églises et la citerne. Toutefois, la plupart des bâtiments résidentiels datent de l'époque marocaine, à savoir le XIXe siècle et le début du XXe siècle. Les constructions et les modifications font à l'évidence partie de l'évolution historique du site.

Le site est toujours habité par la population locale qui travaille principalement dans la pêche et l'administration. Les fortifications, qui ont isolé la forteresse du reste de la ville, ont contribué à conserver le caractère original de l'ensemble jusqu'à nos jours. Comme nous l'avons déjà mentionné, le fossé a été comblé et une nouvelle entrée a été ouverte conduisant à la rue principale. La silhouette précise et l'apparence extérieure sont des éléments forts des vues sur le port et sont à l'évidence à conserver. L'ampleur de l'ancien système de défense hors du fort reste à déterminer. De plus, le dossier de proposition d'inscription comporte peu d'informations sur le contexte urbain environnant, qui semble cependant comporter quelques structures intéressantes et constitue l'environnement du fort. Du point de vue de l'intégrité, cette zone devrait faire l'objet d'une étude sérieuse visant au contrôle de toute modification ou construction nouvelle.

Globalement, on peut considérer que le site répond aux critères d'authenticité et d'intégrité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'évaluation de l'ICOMOS a visité le site en septembre 2001. Des experts des comités internationaux de l'ICOMOS ont également été consultés, lesquels ont appuyé la proposition d'inscription.

La délimitation de la zone tampon a été discutée avec les autorités. Il a été décidé qu'elle devrait être étendue pour inclure au moins une partie de la zone urbaine environnante. Cette zone comporte quelques constructions intéressantes et illustre les dernières extensions de la médina.

L'ICOMOS a pris bonne note de la proposition de la construction d'un grand centre sportif et touristique dans le voisinage immédiat de la ville historique. Ce projet semble être d'un caractère plutôt massif, et manque d'espaces ouverts. Il occupe une zone qui faisait autrefois partie du système de défense et menace de réduire l'appréciation que l'on peut se faire des fortifications. Toute décision concernant l'aménagement de l'environnement immédiat de la forteresse devrait être soumise à l'UNESCO et à l'ICOMOS.

Actuellement, il n'existe pas de directives pour les interventions. Ce problème a été discuté avec les autorités et il a été noté que le *Centre du Patrimoine Maroc-Lusitanien* devrait être responsable de la coordination, conjointement avec les techniciens de la municipalité et de la province ainsi que l'inspecteur des Monuments historiques. L'élaboration des directives devrait prendre quelques mois. Le cas de Mazagan pourrait avoir valeur de projet pilote, étant donné

sa faisabilité relativement aisée grâce à la taille limitée de la zone.

Caractéristiques

Au XVe siècle, les Portugais étaient de grands explorateurs et exploitaient des colonies sur d'autres continents. Le site de Mazagan fut un de leurs premiers comptoirs en Afrique de l'Ouest et une escale sur la route de l'Inde. Après le départ des Portugais, la ville connut différentes influences culturelles jusqu'au XIXe siècle, époque à laquelle elle devint un centre commercial et culturel important sur la côte atlantique, une société multiculturelle composée de musulmans, de juifs et de chrétiens. Ces influences se font clairement sentir dans l'architecture, les techniques et l'urbanisation du site.

Parallèlement à l'exploration de nouveaux continents, de nouveaux types d'armes à feu furent mis au point, conduisant à la nécessité d'améliorer la conception des fortifications qui devinrent des systèmes de défense bastionnés permanents. Exemple exceptionnel de mise en œuvre des nouvelles techniques, la forteresse de Mazagan est un modèle précoce reflétant les idéaux de la Renaissance tels qu'ils ont été intégrés dans les techniques de construction portugaises. Le choix admirable du site et la qualité extraordinaire de la conception de la forteresse ont sans aucun doute contribué aux possibilités de défenses pendant les deux siècles et demi de présence portugaise en ces lieux.

La forme et le plan général de la forteresse sont bien conservés, représentant un exemple exceptionnel de ce type de construction. Le tissu urbain historique à l'intérieur de la forteresse reflète les différents changements et influences qui se sont succédés au cours des siècles. Parmi les édifices préservés de la période portugaise, il reste entre autres la citerne, un exemple exceptionnel de ce type de construction, et l'église catholique de l'Assomption, tous deux de style gothique tardif manuelin datant du début du XVIe siècle.

Le bien proposé pour inscription représente un exemple exceptionnel d'échange de valeurs entre les cultures européenne et marocaine (critère ii), La conception et la construction de la forteresse en forme d'étoile est un exemple exceptionnel et précoce de ce nouveau type de réalisation à l'époque de la Renaissance (critère iv).

Analyse comparative

Le développement de nouvelles armes à feu et de nouvelles tactiques militaires au XVe siècle apporta de grands changements dans la conception des fortifications. De nombreux artistes et architectes parmi les plus grands de la Renaissance participèrent au développement de nouvelles inventions, souvent associées à la conception de villes idéales. Parmi eux, au XVe siècle, il y avait Alberti, Francesco di Giorgio Martini, Filarete (ville idéale de Sforzinda) et Biagio Rossetti à Ferrare (conçue en 1497 ; inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1995/1999 ; critères ii, iii, iv, v et vi) et au début du XVIe siècle, Antonio da Sangallo, Léonard de Vinci, Albrecht Dürer, Michel-Ange et Girolamo Marini (Vitry-le-François, 1545).

Parallèlement à ces développements, le Portugal devint la première puissance européenne colonisatrice de territoires d'outre-mer à partir de la fin du XVe siècle, établissant des

forteresses en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Les nouvelles idées commencèrent à être appliquées à la construction des fortifications au XVIe siècle. La forteresse de Mazagan (1541-1548), construite par l'équipe de l'Italien Benedetto di Ravenna, le Portugais Joao Ribeiro et l'Espagnol Juan Castillo, peut être considérée comme l'un des premiers exemples de l'application des nouveaux concepts ; sa forme architecturale se distingue également des autres fortifications portugaises construites à cette période ou précédemment.

Dans le site du Patrimoine mondial « Forts et châteaux de Volta, d'Accra et ses environs et des régions centrale et ouest » au Ghana (inscrit en 1979 ; critère vi), le fort d'Elmina pourrait être considéré comme la référence la plus proche de Mazagan. Construit dans les années 1480, il fut le premier fort portugais de la région, puis il fut conquis par les Néerlandais en 1637. Ce fort présente cependant des caractéristiques médiévales et sa structure est bien plus petite que celle de Mazagan. Les autres châteaux du Ghana datent surtout du XVIIe siècle. Au XVe siècle, les Portugais fondèrent aussi le site de l'île de Gorée au Sénégal (inscrit en 1978 ; critère vi), mais les constructions existantes sont postérieures.

Les Portugais fondèrent de nombreux comptoirs, dont bon nombre se trouvent en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'au Mozambique, au Sri Lanka, en Inde et au Brésil. Beaucoup d'entre eux furent ensuite occupés par d'autres nations, les Néerlandais ou les Britanniques, et les constructions portugaises furent souvent profondément modifiées ou remplacées. Le dossier de proposition d'inscription se réfère aussi à Mazagoa Nova au Brésil, construit par les Portugais après leur départ de Mazagan (1769), mais il s'agit d'une structure plus modeste édifiée dans un contexte culturel différent.

Il est à noter qu'au Maroc les villes historiques suivantes sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial : Médina de Fez (1981 ; critères ii et v), Médina de Marrakech (1985 ; critères i, ii, iv et v), Ksar d'Ait-Ben-Haddou (1987 ; critères iv et v), Ville historique de Meknes (1996 ; critère iv), Médina de Tétouan (ancienne Titawin) (1997 ; critères ii, iv et v) et la Médina d'Essaouira (ancienne Mogador) (2001 ; critères ii et iv). La fondation de ces villes, du VIIIe au XIe siècles, est bien antérieure et elles présentent des caractéristiques différentes de celles de Mazagan qui, elle, date du XVIe siècle.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Un plan de gestion et des orientations devraient être développés, et comporter un inventaire complet des constructions historiques, une description des politiques de conservation, restauration et entretien, basées sur les principes internationaux approuvés et respectant les stratifications historiques. La promotion d'initiatives à destination des habitants pour une prise de conscience et des actions concertées apparaît importante. Il conviendrait d'accorder une attention au rôle des ONG, à l'équilibre du tourisme vis-à-vis des habitants et au contrôle d'éventuels financements par rapport à l'importance culturelle du site.

Il est recommandé d'accorder une attention particulière à la gestion de la zone entourant le site, sachant que le fort et son système de défense font partie intégrante de la ville

historique. Il est proposé d'agrandir la zone du site proposé pour inscription de manière à inclure l'ensemble du système de défense, y compris les fossés, même s'ils sont comblés. La zone tampon devrait également être étendue, de manière à inclure une part raisonnable de la zone urbaine environnante et garantir la conduite de politiques d'urbanisme appropriées dans cet ensemble urbain très sensible. Il est à noter que le dossier de proposition d'inscription contient peu d'informations sur la ville d'El Jadida et son développement à venir.

Le plan de gestion et les orientations, actuellement en cours de préparation, devraient être achevés et mis en œuvre en tenant compte de la zone tampon. Des stratégies cohérentes devraient être développées pour la protection et le développement durable de l'ensemble urbain. Une attention particulière devrait être accordée au suivi de toute modification dans la zone proposée pour inscription et ses environs, y compris le contrôle de la circulation, le stationnement et la mise en valeur respectueuse du tissu historique et des vestiges. Il conviendrait de vérifier l'impact du projet de développement proposé dans la zone du port sur l'intégrité visuelle et historique des sites.

Breve description

Les fortifications portugaises de Mazagan, faisant actuellement partie de la ville d'El Jadida au Maroc, furent construites comme une colonie fortifiée sur la côte Atlantique au début du XVI^e siècle. Elle fut reprise par les Marocains après le départ des Portugais en 1769. Les fortifications et leur système permanent de défense - bastions et remparts - sont un exemple précoce d'architecture militaire de la Renaissance. Les édifices portugais encore visibles sont la citerne et l'église de l'Assomption, construits dans le style manuelin (gothique tardif). À partir de la moitié du XIX^e siècle, connue sous le nom d'El Jadida (« la Nouvelle »), la ville s'est transformée en un centre commercial multiculturel.

Déclaration de valeur

La ville portugaise de Mazagan (El Jadida) est un exemple exceptionnel des échanges d'influence entre l'Europe et le Maroc du XVI^e au XIX^e siècle. Les frères Francisco et Diogo De Arruda construisirent la première citadelle en 1514. Celle-ci fut transformée en forteresse en forme d'étoile entre 1541 et 1548, construite par Joao Ribeiro et Juan Castillo selon les plans de l'architecte italien Benedetto di Ravenna. La forteresse est un des premiers exemples de l'introduction des idées de la Renaissance et leur mise en œuvre dans le contexte des colonies portugaises d'Afrique. Après le départ des Portugais en 1769, et l'abandon de la ville, cette dernière fut réhabilitée au milieu du XIX^e siècle et prit le nom d'El Jadida, « la Nouvelle », devenant un centre commercial et multiculturel peuplé de membres des communautés musulmane, juive et chrétienne.

Recommandation

Bien que reconnaissant la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé pour inscription, il est recommandé que son examen soit *différé* afin que soient effectuées : la redéfinition du site proposé pour inscription de manière à inclure l'ensemble du système de défense (fossés compris), l'extension de la zone tampon, la réalisation et la mise en œuvre du plan de gestion et des orientations pour la conservation du site proposé pour inscription, ainsi que l'établissement d'un contrôle de l'urbanisme pour la zone environnante, y compris la clarification de l'impact du nouveau projet de construction prévu à proximité des fortifications.

Compte tenu du fait que la proposition d'inscription est limitée aux fortifications portugaises de Mazagan, il devrait être envisagé de changer le nom du bien proposé pour inscription en : « La ville portugaise de Mazagan (El Jadida) ».

ICOMOS, janvier 2002

Paramaribo (Suriname)

No 940rev

Identification

Bien proposé Centre ville historique de Paramaribo

Lieu District de Paramaribo

État partie République du Suriname

Date Première proposition d'inscription
reçue le 1^{er} juillet 1998
Proposition d'inscription révisée
reçue le 18 mai 2001

Justification émanant de l'État partie

Le bien proposé pour inscription est une ancienne ville coloniale hollandaise des XVII^e et XVIII^e siècles ayant conservé le tracé original de ses rues. Il se compose d'édifices de bois au style architectural sobre et symétrique, où se ressentent diverses influences européennes et nord-américaines, ainsi que le savoir-faire des créoles [des descendants des esclaves africains]. Cette structure urbaine historique abrite plus de 250 monuments, tous authentiques dans leur plan, leurs matériaux et leur facture. Un programme récemment mis au point de conservation et de développement intégrés (*Plan pour le centre ville de Paramaribo*) s'inscrit dans la législation d'urbanisme globale de Paramaribo. Ce programme instaure des conditions favorables au développement du centre urbain historique, ainsi qu'à la conservation et à la réutilisation des monuments protégés.

Critères ii, iii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Ce sont les Espagnols Alonso et Juan de la Cosa, accompagnés d'Amerigo Vespucci, qui découvrirent les premiers la « côte sauvage » de l'Amérique du Sud, en 1499. Rapidement, des rumeurs commencèrent à circuler sur une fabuleuse « cité d'or » inca (*Eldorado*), au lac Parima, à l'intérieur des terres de la Guyane moderne : une foule d'aventuriers convergea donc vers cette côte, mais l'Eldorado resta une légende.

Dès le début du XVII^e siècle, la colonisation de cette « côte sauvage » s'orienta vers la culture de la canne à sucre et du tabac. Les gouvernements européens encourageaient les colons à établir des plantations et à exploiter la région, afin de satisfaire la demande de produits tropicaux, alors en plein essor en Europe. Des planteurs anglais de La Barbade arrivèrent au milieu du XVII^e siècle. Les Hollandais, qui disposaient d'une concession marchande, vinrent également sur cette côte à cette époque, à la recherche de tabac et de bois ; des comptoirs hollandais existaient dès 1614 sur le fleuve Corantijn et près du village indien de *Parmarbo* ou *Parmurbo*, sur les rives du fleuve Suriname. Les Anglais furent chassés par une flotte hollandaise commandée par Abraham Crijnssen pendant la seconde guerre entre Hollandais et Anglais (1665-1667) et le Suriname resta possession hollandaise pendant les trois siècles suivants.

À la fin du XVIII^e siècle, environ six cents plantations étaient exploitées. Pendant la seconde moitié du siècle, les propriétaires, qui avaient jusque là vécu dans leur plantation, commencèrent à émigrer vers Paramaribo, laissant leurs plantations entre les mains de gérants, à la suite de quoi celles-ci commencèrent à décliner. En revanche, la ville s'étendit, et bon nombre de maisons superbes furent construites le long de rues bordées d'arbres.

La situation économique du Suriname déclina parallèlement à celle des plantations, le sucre étant désormais fabriqué à partir de betteraves, et se détériora encore avec l'abolition de l'esclavage en 1863. Moins d'une centaine de plantations résista, tandis que les propriétaires et les esclaves émancipés partaient s'installer à Paramaribo, qui s'agrandit rapidement.

Pour remplacer les esclaves, le Gouvernement fit venir de la main d'œuvre pour travailler dans les plantations restantes, d'abord de Chine et des Antilles, puis d'Inde et de Java. Entre 1873 et 1939, 34 000 Indiens et 33 000 Javanais immigrèrent au Suriname, augmentant sa diversité culturelle et ethnique, comme en atteste aujourd'hui l'aspect de Paramaribo qui, de centre administratif et portuaire, est devenu une ville où cohabitent de multiples activités.

Paramaribo vit le jour avec la construction sur un promontoire, en 1667, du fort Zeelandia, sur la rive gauche du fleuve Suriname, mais le développement urbain était à l'origine de qualité médiocre et soumis au hasard. Quand Van Sommelsdijck, premier gouverneur et propriétaire conjoint de la colonie, entra en fonctions en 1683, il instaura un urbanisme planifié. Ce dernier commença sur les crêtes de l'ouest, qui offraient une base solide naturellement asséchée à la construction. Au milieu du XVIII^e siècle, la ville s'étendit vers le sud, vers les terrains sablonneux le long du fleuve et enfin, au tournant du siècle, vers le nord, région asséchée grâce aux compétences des ingénieurs civils hollandais.

En sus de la protection que lui offrait le fort Zeelandia, Paramaribo était également défendue par la forteresse Nieuw-Amsterdam, aux confluent du Suriname et du Commewijne, près de la côte. Grâce à ces puissants ouvrages défensifs, il ne fut pas nécessaire de fortifier la

ville, ce qui lui permit de s'étendre sur des grands espaces, le long de larges rues.

En 1821, puis de nouveau en 1832, des incendies désastreux ravagèrent la ville, qui fut en grande partie détruite.

Description

Le tracé du centre ville proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial consiste en un axe principal s'étendant du nord à l'ouest, à partir d'Onafhankelijkheidsplein, derrière le fort Zeelandia (le groupe de bâtiments publics qui s'y trouve est l'ensemble central du plan de la ville), avec des rues qui se croisent à angle droit. Il est délimité par Sommelsdijkse Kreek au nord et Viottekreek au sud. Au nord du fort Zeelandia, on trouve le grand parc public connu sous le nom de Jardin des Palmiers (*Palmentuin*). Le bien proposé pour inscription couvre une zone de 60 hectares. Les rues larges et les espaces publics en plein air sont bordés d'arbres, ce qui confère au paysage urbain un aspect serein et spacieux.

Les grands édifices publics de Paramaribo, tels que le fort Zeelandia (1667), le palais présidentiel (1730), le ministère des Finances (1841), l'église réformée (1837) et la cathédrale catholique romaine (1885), ont été construits en pierre et en brique, dans le style flamand traditionnel, mais en incorporant de plus en plus des éléments de style autochtone. Ainsi, le rez-de-chaussée du palais présidentiel est en pierre, mais les étages supérieurs sont en bois. À l'inverse, le ministère des Finances est une structure monumentale en briques, dotée d'un portique classique et d'un beffroi qui domine Onafhankelijkheidsplein, le principal espace en plein air de la ville, situé derrière le fort Zeelandia. Il est intéressant de noter que, si l'église réformée de style néoclassique est une bâtisse de briques, la cathédrale catholique romaine de style néogothique est elle entièrement faite de bois.

La plupart des édifices de Paramaribo, tant commerciaux que résidentiels, sont entièrement faits de bois et postérieurs aux incendies de 1821 et 1832, qui ont détruit quelques 450 maisons. Les travaux sont l'œuvre d'artisans locaux. Ils sont tous conformes à un schéma général identique : de plan rectangulaire et symétrique, ils présentent des toits à la pente prononcée (la plupart en tôle ondulée) et des infrastructures de brique. Ils sont généralement peints en blanc, tout comme les édifices publics, les éléments en briques étant peints en rouge pour mieux les faire ressortir. Les portes et les volets sont vert sombre.

Gestion et protection

Statut juridique

En 2001, le conseil des ministres a approuvé un nouveau projet de loi sur les monuments, remplaçant un texte de 1963 et d'ores et déjà voté par l'Assemblée Nationale. Ce texte stipule la désignation de quartiers historiques protégés. Il impose des contrôles sur les interventions susceptibles d'affecter l'état des édifices et des paysages

urbains tels qu'ils ont été enregistrés pendant la procédure de classement. Elle stipule en outre des prêts à taux préférentiels aux propriétaires en vue des travaux essentiels de conservation et de restauration. L'État a également le pouvoir d'imposer la vente forcée des monuments à son profit, dans certaines circonstances, et des droits de préemption quand les propriétés sont mises en vente.

La loi de Planification de 1973 (*Planwet*) assigne la responsabilité d'une politique spatiale, écologique et socio-économique exhaustive et durable dans tout le pays au ministère de l'Urbanisme et de la Coopération en vue du développement. Des plans régionaux et locaux sont en outre couverts par la loi sur les Instances régionales (*Wet Regionale Organen*), administrée par le ministère du Développement régional, tandis que le ministère des Travaux publics est chargé de la loi sur l'Urbanisation (*Stedebouwkundige Wet*). Ces deux derniers textes et les ministères de tutelle fonctionnent en collaboration pour ce qui est de la formulation des plans de structure et d'occupation des sols.

Enfin, la loi sur la Construction (*Bouwwet*) et la résolution sur la Construction (*Bouwebesluit*) contrôlent la délivrance des permis pour les nouvelles constructions et les zones résidentielles.

Gestion

Environ un cinquième des édifices et des espaces en plein air de la zone proposée pour inscription est la propriété du Gouvernement ou d'instances et d'institutions gouvernementales. Quant au reste, il s'agit de propriétés privées.

En 1997, la Fondation du patrimoine urbain du Suriname (*Stichting Gebouwd Erfgoed Suriname*) fut créée ; il s'agissait d'une mesure provisoire, pour un an, en attendant la création de la Société de Gestion du Patrimoine du Suriname (*NV Surinaamse Monumenten Beheermaatschappij*), créé en 2001 par décret gouvernemental. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale et commerciale contrôlant le développement de la ville et faisant office d'intermédiaire entre les divers organismes de planification et les autres institutions dont la liste est donnée ci-dessus. Elle a également le pouvoir d'acheter et de gérer des sites et des monuments pour les restaurer et les rénover, et de superviser, sur une base contractuelle, l'entretien et la restauration des propriétés. La fondation du patrimoine urbain a mis au point un plan intégré de conservation urbaine et de développement pour le centre ville de Paramaribo, ainsi qu'un plan de gestion.

Ce plan consiste en un programme de développement et un plan d'occupation des sols pour le centre ville historique, avec un plan de conservation détaillé. Il est basé sur une analyse du développement historique de la ville et sur un inventaire à jour de l'état architectural et technique des édifices existants.

Une somme de 500 000 USD a été allouée à la conservation de Paramaribo dans le cadre de l'accord conclu entre les Gouvernements des Pays-Bas et du Suriname. En outre, un fonds commun a été mis sur pied,

financé par le ministère hollandais des Affaires étrangères et de la Coopération au développement (pour le patrimoine dit mutuel), la Commission Européenne, le Fonds Getty, et des prélèvements supplémentaires sur des projets commercialement rentables dans la ville. Il servira principalement au prêt de fonds à des taux préférentiels.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation à Paramaribo n'a pas vraiment été systématique ces dernières années, bien que les principaux édifices publics aient été régulièrement entretenus. Toutefois, les citoyens ont une solide affection pour leur patrimoine et lui apportent leur soutien, et il existe une longue tradition de conservation des bâtiments individuels à l'aide de techniques et de matériaux traditionnels. Les bases sont désormais posées pour un programme systématique et exhaustif.

Toutefois, la mission d'expertise de l'ICOMOS a observé un certain nombre d'édifices en ruines ou ayant un besoin urgent de conservation.

La mission a également commenté la forte proportion d'édifices reconstruits, en particulier ceux de style traditionnel mais en béton imitation bois.

Authenticité

Le tissu urbain global de Paramaribo datant de 1680-1800 est toujours pratiquement intact, de même que plus de 250 bâtiments classés d'intérêt historique dans la ville historique, et beaucoup des bâtiments présentent un degré d'authenticité élevé du fait de l'usage des techniques et des matériaux traditionnels dans la réparation et la réhabilitation.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Paramaribo en février 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques quant à l'importance culturelle de la ville.

Caractéristiques

Paramaribo est un exemple unique de ville hollandaise sur la côte de l'Amérique du Sud tropicale. Elle a conservé intact son tracé d'origine, et illustre par ses édifices la fusion progressive de l'architecture flamande aux techniques et matériaux locaux traditionnels.

Analyse comparative

Bien que située en Amérique du Sud, Paramaribo, du point de vue historique comme culturel, entretient des liens plus étroits avec les Caraïbes. Il convient donc de la comparer aux villes coloniales européennes de cette dernière région.

Toutes celles qui sont déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, à l'exception de Willemstad (Antilles néerlandaises), sont d'origine espagnole, et strictement conformes au plan en damier développé à Alcalá de Henares et imposé au Nouveau Monde par ses conquérants espagnols.

Willemstad a également été fondée par les Hollandais. Cependant, elle diffère significativement de Paramaribo à deux égards. En premier lieu, sa situation est radicalement opposée à celle de Paramaribo, de même que son schéma d'expansion ; en second lieu, son architecture et son paysage urbain révèlent une forte influence espagnole.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

En 1999, tout en reconnaissant la valeur culturelle de Paramaribo, l'ICOMOS recommandait que l'État partie prenne les mesures suivantes :

1. Création d'une instance gouvernementale centrale responsable de la protection et de la présentation du patrimoine historique ;
2. Extension de la législation de façon à inclure des directives concernant les interventions dans le centre des villes et sur les monuments ;
3. Mise en place d'une protection législative pour l'intégralité du centre de Paramaribo, tel qu'il est défini dans le dossier de proposition d'inscription ;
4. Définition de la zone d'expansion du XVIII^e siècle, ainsi que de la zone au nord de Van Roosenvaldkade, en tant que zone tampon pour le site proposé pour inscription ;
5. Organisation, avec l'assistance de l'ICOMOS et du Centre du patrimoine mondial, d'un atelier international sur la conservation et la protection des villes historiques ;
6. Encouragement des architectes et des ingénieurs à se spécialiser dans la conservation architecturale et la restauration.

Lors de sa 23^{ème} session à Paris, en juin 1999, le Bureau du Comité du patrimoine mondial a différé l'examen de cette proposition d'inscription, en demandant à l'État partie de la soumettre à nouveau après avoir pris en compte les recommandations de l'ICOMOS.

Depuis lors, l'État partie a pris les mesures qu'imposaient les plus importantes de ces recommandations (1-4) : la situation actuelle est présentée dans les sections pertinentes ci-dessus. L'ICOMOS estime donc que les conditions du Comité relatives à la protection et à la gestion ont été remplies et recommande l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Brève description

Paramaribo est une ville hollandaise implantée sur la côte sud-américaine tropicale, qui a conservé intact le tracé original de ses rues. Ses édifices illustrent la fusion progressive de l'architecture hollandaise avec les techniques et matériaux locaux.

Déclaration de valeur

Paramaribo est la seule ville entièrement hollandaise implantée en Amérique du sud. Le centre historique a conservé intact un tracé de rue très caractéristique. Par ailleurs, le nombre considérable de bâtiments datant de périodes historiques antérieures qui subsistent est la preuve tangible de la création d'une architecture locale authentique mariant des éléments, formes, motifs, matériaux et techniques européens et indigènes.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Paramaribo est un exemple exceptionnel de la fusion progressive de l'architecture et des techniques de construction européennes avec les matériaux et les artisanats indigènes sud-américains, qui a fini par donner naissance à un nouveau langage architectural.

Critère iv Paramaribo est un exemple unique de contact entre la culture européenne des Pays-Bas et les cultures et l'environnement indigènes d'Amérique du sud à l'époque de la colonisation intensive de la région, aux XVIe et XVIIe siècles.

ICOMOS, janvier 2002

Églises en bois (Pologne)

No 1053

Identification

Bien proposé Églises en bois du sud de la Petite Pologne

Lieu District : Malopolskie (Petite Pologne) ;
Commune : Biecz, Village : Binarowa ;
Commune : Jasienica Rosielna, Village : Blizne ;
Commune : Nowy Targ, Village : Debno ;
Commune : Haczow, Village : Haczow ;
Commune : Lachowice, Village : Lachowice ;
Commune : Lipnica Murowana, Village : Lipnica Murowana ;
Commune : Jablonka, Village : Orawka ;
Commune : Sekowa, Village : Sekowa ;
Commune : Luzna, Village : Scalowa.

État Partie République de Pologne

Date 30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

Les églises catholiques en rondins de bois du sud de la Pologne sont un phénomène unique, en rapport direct avec à la fois les tendances de l'architecture européenne et les traditions de construction locales. Ces églises représentaient ce qui se faisait de mieux dans la construction, leur édification étant étroitement liée aux structures politiques, culturelles et sociales de l'État médiéval. Elles sont les témoins des siècles d'évolution des constructions. Les premières références à ces églises remontent au XI^e siècle. Pour les siècles suivants, il existe une abondance d'archives les concernant, à commencer par les registres de « St Peter's Pence » jusqu'aux rapports détaillés et les inventaires qui se trouvent dans les registres des visites des évêques aux paroisses de leur diocèse. Les églises en bois sont devenues des thèmes de l'art et de la littérature. Elles ont attiré l'attention des voyageurs étrangers qui les ont décrites comme des structures n'ayant d'équivalent dans aucun autre pays.

Bien que plusieurs douzaines de structures similaires aient été conservées en bon état dans cette région, les constructions proposées pour inscription sont les exemples les mieux préservés. Elles témoignent de toutes les étapes du processus de transformation de l'architecture et de l'art sacré depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle. Elles représentent la persistance d'archétypes disparus, depuis le gothique jusqu'au contemporain, et la continuité des églises traditionnelles liées à l'architecture populaire. La large diffusion des motifs baroques a abouti au phénomène

d'imitation en bois de l'architecture monumentale sacrée baroque, un phénomène unique qui n'a d'équivalent dans aucune autre région du continent. À partir du XVI^e siècle, des clochers ont été ajoutés à la nef des églises du sud de la Pologne ; ils furent construits à l'aide d'une structure en poteaux, la variante la plus fréquente étant la tour aux murs inclinés surmontée d'une chambre campanaire en saillie. C'est la redécouverte de la forme des tours fortifiées médiévales.

L'intérieur des églises choisies est d'une qualité artistique exceptionnelle qui traduit l'évolution de l'art européen depuis le gothique jusqu'au baroque tardif et période contemporaine et qui, pour nombre d'entre elles, demeure à l'heure actuelle d'une qualité digne de musées. Il faut rappeler que les églises polonaises en bois tiennent leur composition spatiale et fonctionnelle des nécessités liturgiques adoptées de l'Occident. Ainsi constituent-elles une enclave située entre les cultures occidentales et orientales dans la région des Slaves chrétiens.

Le groupe d'églises en bois proposé pour inscription est le témoin exceptionnel de l'évolution pluriséculaire d'une tradition qui a vécu jusqu'à nos jours. La fin de cette tradition est précipitée par les conditions démographiques, les tendances stylistiques et les technologies modernes. Ces bâtiments n'ont plus de perspective d'évolution et sont devenus des monuments dédiés à une époque révolue. Comme il a déjà été dit, ils traduisent un phénomène unique et n'apparaissent que dans un territoire précisément défini de la Pologne, à la frontière culturelle entre l'est et l'ouest.

Critère iii

Les églises choisies sont des exemples éminents de la survie d'une tradition de construction de bâtiments en bois qui fut en un temps beaucoup plus répandue, liée aux grands courants des idées de l'Europe chrétienne. Ces églises sont les exemples les plus représentatifs de ces types de structures (ce qui se reflète dans la gamme typologique et identitaire). Elles conservent la mémoire de techniques et de savoir-faire perdus, spécifiques de la période historique à laquelle elles ont été construites. Les technologies modernes ne sont pas les héritières de ces traditions de construction.

Critère iv

Toutes les structures proposées remplissent une fonction liturgique et culturelle sans discontinuité depuis plusieurs siècles. Des valeurs culturelles universelles se sont matérialisées autour de ces églises. Simultanément, elles ont joué un rôle central dans l'identité culturelle locale. Sans varier, elles accomplissent le rôle pour lequel leurs fondateurs et leurs constructeurs les ont créées, conservant leur forme historique et servant en même temps les besoins de la vie religieuse moderne.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

L'histoire de la Pologne remonte à l'unification des terres chrétiennes et à la constitution du royaume aux Xe et XIe siècles. Marqué par d'importants progrès et la fondation de douzaines de villes nouvelles au XIVe siècle, le développement le plus impressionnant de la Pologne date de la fin du XVe siècle et se poursuit jusqu'au XVIIIe siècle, alors qu'elle était unie à la Lituanie et formait un empire englobant l'Europe centrale. C'est dans ce contexte que l'on doit envisager le développement de l'architecture en bois dans le sud de la Pologne, où elle est un élément indissociable du paysage culturel.

Les églises ont joué un rôle particulièrement important dans le développement de l'architecture en bois de la Pologne, elles ont constitué un élément essentiel des villages, à la fois comme monuments et comme symboles idéologiques. Elles étaient un signe extérieur de l'identité culturelle des communautés et reflétaient les aspirations sociales et artistiques de leurs protecteurs et de leurs créateurs. Dans l'ancienne Pologne, les églises étaient des bâtiments d'exception d'une très grande valeur, liée à l'importance de leurs protecteurs - les monarques, dignitaires de l'église, monastères et chevaliers (plus tard aristocrates). La construction des églises n'était pas l'œuvre de charpentiers de village, sauf aux XVIIIe et XIXe siècles, dans une période de différenciation culturelle et sociale accrue.

Les plus anciennes églises catholiques romaines en bois qui soient bien préservées datent du XVe siècle. Elles démontrent la participation d'ateliers d'artisans professionnels appartenant à des guildes et à des loges de constructeurs, employant parfois des charpentiers et des maçons. Ces églises sont complexes, d'une bonne facture et ne sont pas le fruit de l'improvisation. Les quelques églises de la fin du Moyen Âge partagent de nombreuses caractéristiques. L'église typique, presque carrée de plan, est composée d'une nef, avec un chœur étroit et généralement la partie orientale est à trois pans. L'autel était également orienté vers l'est. À l'origine, les églises ne comportaient pas de tours, qui furent ajoutées par la suite. Au cours des siècles, il y eut certaines évolutions architecturales, par exemple celle des charpentes et des toitures. Certaines églises présentent des solutions architecturales uniques en Europe. Le caractère gothique des églises médiévales était indiqué par de simples détails stylistiques, comme la forme des portes et des fenêtres, des arcades et des arches. Jusque vers le milieu du XVIe siècle, il y eut un plan commun à toutes les églises.

Le décor intérieur correspondait au style de l'époque, fabriqué dans les ateliers des maîtres-artisans, les thèmes et les présentations suivaient des règles iconographiques et liturgiques strictes. De nouveaux éléments architecturaux, tels que les tours et les arcades, ont fait leur apparition à la fin du XVIe siècle, et le plan des anciennes églises fut progressivement abandonné. À partir du début du XVIIIe siècle, on eut tendance à dépasser les limites des modèles traditionnels, reflet de l'évolution institutionnelle et sociale, et les architectes ou des amateurs éclairés commencèrent à appliquer au bois les concepts baroques développés dans les constructions en brique. C'est une étape intéressante de l'histoire de l'architecture sacrée en bois,

représentée dans les basiliques et les églises-halles, avec des chapelles surmontées de coupole ou des bâtiments cruciformes, avec un plan centré, des façades à deux tours et des intérieurs sophistiqués, avec des colonnes torsadées et des corniches, le tout exécuté en bois, à l'imitation de l'architecture en brique. Des styles plus récents, comme le baroque tardif, le Régence ou le rococo, eurent aussi un impact et des décorations murales sont utilisées dans des compositions en trompe-l'œil pour donner l'impression de grands espaces. Au XIXe siècle, des églises de styles néoclassiques ou néo-gothiques ont été construites, mais ces styles s'inscrivent surtout dans le détail et la décoration intérieure. Le début du XXe siècle est marqué par l'intérêt pour la beauté de l'art populaire et la « redécouverte » d'une architecture « nationale ».

Description

Les neuf églises choisies dans le sud de la Petite Pologne représentent différents aspects de ces évolutions. Ce sont les églises de Binarowa, Blizne, Debno, Haczow, Lachowice, Lipnica Murowana, Orawka, Sekowa, et Scalowa. La plupart datent de la fin du XVe siècle et du XVIe siècle, à l'exception de Lachowice et Scalowa, qui furent bâties au XVIIIe siècle. Toutes ont été construites dans le respect de la liturgie de l'Église catholique romaine. Elles se trouvent au centre d'un village, à l'exception de Lipnica Murowana qui fut édifée hors des murs de défense. Toutes sont construites en rondins de bois disposés horizontalement. Les intérieurs possèdent un mobilier et de riches décors peints datant de la fin de la période gothique, souvent recouverts de décors baroque et rococo. Les bâtiments se signalent par leurs hautes toitures couvertes de bardeaux de bois.

1 - L'église de l'Archange-Michel (Binarowa)

L'église paroissiale de Binarowa fut probablement construite vers 1500, avec un toit de type *zaskrzynienia*. En 1595, une tour fut ajoutée à l'ouest, et au début du XVIIe siècle, l'église fut entourée d'arcades extérieures. En 1602 - 1608 une tour fut ajoutée sur le faitage. L'église fut profondément remaniée en 1641 - 1650 : une chapelle fut adossée au nord, les ouvertures des fenêtres furent agrandies et un nouveau décor polychrome remplaça l'ancienne peinture au pochoir. L'église possède une crypte sous la sacristie et l'extérieur, les toits de la tour et du porche sud sont recouverts de bardeaux de bois ; d'autres toits sont recouverts de tôle en métal galvanisé. L'intérieur est peint de fines couches à la tempera. L'ornementation au pochoir du plafond, plus ancienne et de style gothique tardif, date du début du XVIe siècle. La plupart des peintures baroques datent du XVIIe siècle. Les sculptures gothiques de la fin du XIVe siècle proviennent probablement d'une église plus ancienne de Binarowa et les statues des divers saints datent du XVe siècle. La plupart des autres ornements, dont la chaire, l'autel et le crucifix, sont du XVIIe siècle. Après 1909, les toits de la nef, du chœur et du sommet de la tour furent recouverts de tôle galvanisée, les bardeaux de bois couvrant les murs furent remplacés par des bardages et la *zaskrzynienia* de la nef fut soutenue par une arcature à piliers.

2 - L'église de Tous-les-Saints (Blizne)

L'église paroissiale de Blizne est déjà mentionnée aux XIV^e et XV^e siècles. En 1549, il lui fut ajouté un premier clocher ; l'intérieur possédait de belles peintures. La remarquable scène du Jugement Dernier date de cette période. Le clocher actuel est mentionné pour la première fois en 1646, au moment de la construction des arcades autour des murs extérieurs et de la réalisation d'un nouveau décor intérieur. Au début du XVIII^e siècle, il y eut de nouveaux aménagements intérieurs, décor et mobilier. L'autel du XVI^e siècle fut remplacé en 1720, des parties de l'ancien étant réutilisées. En 1811, l'église fut restaurée et les arcades extérieures, supprimées. Le cimetière était clos d'une barrière en bois et une chapelle a été ajoutée à la fin du XX^e siècle. Près de l'église se tient le presbytère, un groupe singulier de constructions en bois.

3 - L'église de l'Archange-Michel (Debno)

L'église de Debno est mentionnée pour la première fois en 1335 mais ne devint église paroissiale qu'en 1400. Le bâtiment actuel a été construit à l'emplacement de la première église à la fin du XV^e siècle. La tour fut ajoutée en 1601. Les arcades extérieures et le porche sud ont été ajoutés au XVII^e siècle. Les murs extérieurs et les toits sont couverts de bardeaux de bois ou de bardage. Le sommet de la tour est décoré d'entrelacs de bois, que l'on retrouve à l'intérieur. Cette église possède un décor médiéval unique. Le plafond et les murs intérieurs sont peints au pochoir (XV^e et XVI^e siècle). Le décor comporte plus de 77 motifs ; des détails architectoniques rappellent les formes du gothique. Des motifs non religieux représentent des animaux et des hommes. Le crucifix date du XIV^e siècle et provient probablement d'un bâtiment plus ancien ; c'est l'élément le plus ancien de l'église. Des exemples similaires existent en Slovaquie (1330-1370) connus sous la dénomination de « croix mystiques hongroises ». L'autel date également du XIV^e siècle, œuvre des ateliers d'un maître-artisan de Cracovie.

4 - L'église de la Vierge-Marie-Bénie et de l'Archange-Michel (Haczow)

Une église annexe (plus ancienne) de Haczow possède un décor polychrome gothique d'origine datant de la fin du XV^e siècle, alors que le bâtiment est daté du siècle précédent. Au début du XVII^e siècle, l'église fut entourée d'un rempart de terre défensif. En 1624, une tour, une tourelle et une arcade extérieure furent ajoutées, et les fenêtres arrondies furent pratiquées dans les murs de la nef. Entre 1784 et 1789, la sacristie fut agrandie, la chapelle nord fut construite, un trésor et de nouvelles arcades furent ajoutés et le toit de la nef fut remodelé. En 1864, l'intérieur de l'église fut restauré et modernisé. La toiture, endommagée en 1914, fut restaurée en 1915.

5 - L'église Saint-Pierre et Saint-Paul (Lachowice)

L'église paroissiale de Lachowice fut édifée en 1789, grâce à un don, et consacrée en 1792. Les cloches datent de 1802-1806. Le mobilier de style baroque fut transformé en 1836. En 1846, les Stations de la Croix furent installées sous l'arcade extérieure. D'autres restaurations ont été réalisées plus tard, mais globalement la forme et les décorations ont

été conservées. En 1930, les décorations intérieures furent renouvelées.

6 - L'église Saint-Léonard (Lipnica Murowana)

L'église de Lipnica Murowana fut construite à la fin du XV^e siècle. Le décor polychrome d'origine, réalisé au pochoir sur le plafond de la nef, est conservé par parties. L'église était située hors des murs de la ville et avait la fonction d'une église de cimetière, fonction qu'elle conserve aujourd'hui. Elle a été renouvelée de nombreuses fois, mais sa forme et son organisation spatiale ont été peu modifiées. Dans le chœur, la décoration polychrome du plafond date du XVI^e siècle, et les murs ont été peints en 1689, ceux de la nef en 1710-1711. Au XVII^e siècle, une arcade extérieure a été construite autour de l'église. Le portail ouest fut ajouté en 1837. Une crypte située sous la nef renferme la tombe de la famille Ledochowski.

7 - L'église Saint-Jean-Baptiste (Orawka)

Les débuts de cette paroisse sont liés au retour de la région dans le giron de l'Église catholique romaine sous l'impulsion de l'empereur autrichien Ferdinand III. La construction de l'église Saint-Jean-Baptiste commença en 1651 – le clocher fut ajouté en 1656 – mais elle ne fut consacrée qu'en 1715. Une chapelle construite en briques fut ajoutée en 1728. L'église fut renouvelée en 1816–1819, et la tour fut modifiée en 1901. En 1926-1927 la chapelle fut surmontée d'une coupole puis, en 1935, reconstruite selon le plan d'origine. Une nouvelle tour faîtière fut construite en 1935.

8 - L'église des apôtres Saint-Philippe et Saint-Jacques (Sekowa)

L'église auxiliaire (autrefois paroissiale) fut construite vers 1520, sur le site d'une première église. Le bâtiment est de plan carré et ne comporte pas de bas-côtés. Le chœur à trois pans est orienté vers l'est et le bâtiment est recouvert d'un toit aux dimensions imposantes. Quelques travaux de rénovation furent effectués au XVII^e siècle, suivis d'autres modifications au XVIII^e siècle, avec l'ajout des tours, le pavage en pierre autour de l'église et les hautes arcades extérieures. La sacristie et le chœur furent ajoutés avant 1819. Les plafonds et les murs intérieurs furent couverts de décors néogothiques à la fin du XIX^e siècle. Pendant la Première Guerre mondiale, Sekowa se trouva sur la ligne de front ; les tranchées austro-hongroises passaient à proximité de l'église qui subit quelques dommages pendant l'action militaire.

9 - L'église de l'Archange-Michel (Szalowa)

Édifée entre 1736 et 1756, l'église de la paroisse de Szalowa fut consacrée en 1756. L'intérieur fut achevé en 1782. Les vestibules de la façade sont des ajouts ultérieurs, de même que le vestibule proche de la sacristie. Cette église est différente des autres par sa forme architecturale, mais elle est construite selon les mêmes techniques. L'église comporte une nef et deux bas-côtés, et a la forme d'une basilique. Les aménagements intérieurs et le décor baroque-rococo polychrome extrêmement riche datent du XVIII^e siècle. La façade ouest possède deux tours s'élevant au-dessus des bas-côtés, intégrées à la façade et surmontées de petites coupoles en forme d'oignon. Une clôture du XIX^e siècle, associée à un clocher en maçonnerie, entoure le jardin de l'église.

Gestion et protection

Statut juridique

Les monuments sont la propriété physique et légale de l'Église catholique romaine, représentée par les autorités de l'Église (les évêques) et l'administration de la paroisse.

Les monuments sont inscrits au registre des monuments et sont protégés par la législation polonaise. Ils sont aussi inclus dans des zones de conservation définies dans les plans directeurs d'utilisation des sols de chacune des communes.

Toutes les églises bénéficient de la protection d'une série de trois zones classées : une protection directe dans la zone principale indiquée, une zone tampon qui inclut l'environnement immédiat et une zone de protection du paysage où les principaux points de vue des collines environnantes indiquent les limites de la zone classée.

Gestion

L'entretien courant du monument revient au propriétaire (l'Église). Le suivi et le contrôle des travaux de conservation sont du ressort du commissaire provincial pour les monuments historiques et du service de protection des monuments historiques. L'administration de certaines communes possède aussi un service d'architecture responsable de la protection de l'église.

Les zones tampon définies dans le dossier de proposition sont de deux catégories : a. la zone traditionnelle élargie de conservation ou de protection et b. la zone de protection à grand périmètre qui inclut le paysage culturel et l'inscription sur la carte des différents points de vue à grande distance à inclure et protéger. Les zones tampon autour des biens proposés pour inscription et les zones de conservation sont essentiellement définies en fonction des limites historiques des villages. La zone tampon autour de Lipnica Murowana fait exception, car l'église est située hors des murs du bourg médiéval et sert actuellement de chapelle du cimetière. La zone tampon inclut donc les prairies situées à l'est utilisées autrefois par les petits villages de Lipnica Murowana, Gorna et Dolna.

Pendant la visite d'expertise de Lachowice, une note a été rédigée concernant la limite sud de la zone tampon, bordée par la voie ferrée. Quelques constructions récentes sont dans le voisinage immédiat du cimetière, de l'autre côté de la voie de chemin de fer. Après discussion, les autorités ont décidé d'agrandir la zone tampon pour y inclure les terrains qui se trouvent au-delà de la voie ferrée afin d'en contrôler le développement et l'activité future.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La construction des églises de la présente proposition d'inscription s'étend du XVe au XVIIIe siècle. Au fil des siècles, les bâtiments ont été modifiés et ont ainsi acquis une stratification historique. Généralement, un clocher et une galerie extérieure ont été ajoutés, éléments devenus caractéristiques de plusieurs églises. L'intérieur a également été modifié, en particulier les peintures, le mobilier et les

installations, en fonction du goût de l'époque. En général, les divers ajouts et modifications sont en harmonie avec l'architecture globale du bâtiment et peuvent donc être considérés comme des enrichissements ayant un usage direct. Les églises ont traversé les siècles étonnamment bien, certaines sont presque intactes. Dans très peu de cas, les bâtiments ont subi des dommages, comme l'église de Sekowa, endommagée pendant la Première Guerre mondiale et restaurée par la suite.

Les églises ont généralement été restaurées au cours des dernières décennies. On a ainsi retiré les couches de peinture les plus récentes selon des méthodes scientifiques modernes et fait apparaître les décors anciens. On a retrouvé des parties de l'apparence médiévale de l'intérieur des églises les plus anciennes. La restauration a également permis l'étude méthodique, la recherche sur les bâtiments et la vérification de leur histoire. On a ainsi pu montrer que beaucoup de bâtiments ont conservé leurs matériaux et leurs structures d'origine, ce qui est rare dans le cas des constructions en bois, qui sont généralement soumises aux intempéries.

Authenticité et intégrité

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne ont été exceptionnellement bien préservées à travers les siècles. Toutes ont conservé leur structure d'origine, une grande partie de leur installation intérieure et jusqu'aux premiers décors peints. Certaines ont à peine changé depuis leur achèvement (y compris la construction de la tour et de l'arcade extérieure, dont la construction est souvent postérieure). D'autres ont été modifiées, en particulier au XVIIIe siècle et remises au goût du jour, dans le style baroque et rococo. Ces modifications ont été faites dans le respect du caractère architectural des bâtiments et peuvent être considérées comme ayant une valeur historique.

L'environnement rural de ces églises et leur relation au paysage ont été préservés. On note avec satisfaction que les zones proposées pour inscription comportent aussi les structures auxiliaires liées aux fonctions de l'église, ce qui contribue à l'intégrité des sites concernés.

Jusqu'à ce jour, les bâtiments ont été utilisés sans discontinuité en tant qu'église, lieu de culte et de cérémonies traditionnelles. De récents travaux ont été effectués dans le respect de l'authenticité et de l'intégrité historique des édifices et des sites.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les neuf églises en janvier 2001. Sur la recommandation de l'ICOMOS, en juin 2001, le Bureau a décidé de *différer* l'examen de cette proposition d'inscription, afin d'attendre les résultats d'une étude comparative.

Caractéristiques

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne représentent une longue tradition de construction religieuse remontant à la période gothique du Moyen Âge polonais. Six des biens proposés pour inscription remontent aux XVe et

XVI^e siècles ; trois d'entre eux sont plus récents, puisqu'ils datent des XVII^e et XVIII^e siècles, illustrant la continuité des traditions. Construites selon la technique des rondins de bois horizontaux, commune en Europe de l'Est et du Nord depuis le Moyen Âge, les églises présentent de nombreuses caractéristiques qui les singularisent, notamment leur forme architecturale générale, l'allure de leurs toitures, les tours et enfin les arcades construites autour de l'édifice. L'église polonaise en bois a emprunté sa composition spatiale et fonctionnelle des liturgies importées d'Occident mais formant une enclave entre l'Orient et l'Occident.

Considérant la situation politique et sociale de la Pologne à partir du XV^e siècle, et l'engagement des familles nobles dans la construction d'églises non seulement pour le culte mais comme symbole de leur propre prestige, ces églises ont une importance sociale forte. Elles représentent une alternative à l'architecture en maçonnerie des centres villes mais aussi une alternative qui utilisait les techniques et les meilleurs savoir-faire disponibles localement.

De plus, ces églises sont un témoignage exceptionnellement bien préservé des systèmes ornementaux du Moyen Âge. Dans la continuité, elles ont intégré les styles dominants des différentes époques, en particulier le baroque et le rococo. Elles ont conservé leur forme architecturale d'origine et leur utilisation liturgique. De même, l'environnement rural de ces églises est resté exceptionnellement intact.

Analyse comparative

Dans son évaluation de 2001, l'ICOMOS a formulé la recommandation suivante : « Tenant compte du fait que les églises proposées pour inscription appartiennent à une tradition de construction qui s'étend à travers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est et même au-delà, l'ICOMOS considère qu'il est nécessaire d'entreprendre une étude thématique sur l'architecture et les églises en bois de la région des Carpates afin d'avoir une représentation plus complète de ces traditions reconnues sur la Liste du patrimoine mondial. Selon les résultats de cette étude, la possibilité d'une proposition d'inscription thématique pourrait être envisagée, qui reconnaîtrait les différentes expressions culturelles d'une tradition de construction commune à cette région ».

Suite à la recommandation du Bureau en juin 2001, l'État partie a fourni une étude comparative sur l'architecture religieuse en bois ; toutefois, celle-ci est essentiellement axée sur les églises catholiques et protestantes d'Europe centrale, et n'englobe pas les autres types d'église de la région. Sur la suggestion de l'ICOMOS, les États de la région des Carpates (Hongrie, Roumanie, Slovaquie et Ukraine) conduisent actuellement une étude thématique sur les églises médiévales en bois, qui viendra la compléter. Elle couvrira tous les types d'église et toutes les confessions pertinentes (catholique romaine, catholique grecque orthodoxe, russe orthodoxe, luthérienne et calviniste). Cette étude n'est cependant pas terminée, et l'ICOMOS n'a donc pu encore la prendre en compte. Il convient de noter qu'une étude comparative a déjà été effectuée sur les églises nordiques.

L'ICOMOS est conscient de la qualité des églises catholiques romaines médiévales de ce groupe du sud de la Petite Pologne, qui possèdent selon lui une « valeur universelle exceptionnelle », mais il est aussi conscient qu'elles s'inscrivent dans une tradition régionale plus vaste. L'ICOMOS considère donc que les six églises médiévales polonaises devraient être inscrites dès à présent sur la Liste du patrimoine mondial, mais qu'elles devraient former la base d'une inscription sérielle éventuelle des églises exceptionnelles du même type dans la région des Carpates.

Observations de l'ICOMOS

Le feu représente un danger permanent pour les bâtiments historiques en bois. L'État partie devrait être pressé de surveiller et, si besoin est, de rénover les installations de lutte contre l'incendie dans toutes les églises ; cette question devrait être traitée en priorité.

Breve description

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne représentent des exemples exceptionnels des différents aspects des traditions de construction des églises médiévales catholiques romaines dans la culture catholique romaine. Utilisant la technique des rondins de bois disposés horizontalement, répandue en Europe du Nord et de l'Est depuis le Moyen Âge, ces églises étaient construites par les familles nobles et devinrent également un symbole de prestige. Elles ont constitué une alternative très intéressante aux constructions de maçonnerie pratiquées dans les centres urbains.

Déclaration de valeur

Les églises en bois de la Petite Pologne représentent des exemples exceptionnels des différents aspects des traditions de construction des églises médiévales catholiques romaines dans le contexte de la liturgie et du culte de l'Église catholique romaine. Utilisant la technique des rondins de bois disposés horizontalement, elles tiennent leur importance toute particulière de la qualité de leur exécution artistique et technique ; construites par les familles nobles, elles étaient également un symbole de prestige social et politique et, dans cette fonction, sont une fois encore des exemples exceptionnels.

Recommandation de l'ICOMOS

Que les six églises médiévales en bois de Binarowa, Blizne, Debno, Haczow, Lipnica Murowana et Sekowa soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv* :

Critère iii Les églises en bois de la Petite Pologne témoignent avec vigueur des traditions architecturales religieuses du Moyen Âge dans le contexte de la liturgie et du culte de l'Église catholique romaine, dans une région relativement fermée sur elle-même de l'Europe centrale.

Critère iv Les églises sont les exemples les plus représentatifs qui subsistent d'églises gothiques construites selon la technique des rondins de bois disposés horizontalement ; particulièrement impressionnantes dans leur exécution artistique et technique, elles furent construites par des familles de nobles et de seigneurs comme symboles de leur prestige social et politique.

L'ICOMOS considère qu'il s'agit là du premier élément d'une inscription sérielle, à compléter lorsque l'étude comparative des églises médiévales en bois de Hongrie, de Roumanie, de Slovaquie et d'Ukraine aura identifié d'autres biens dans ces pays.

L'État partie devrait surveiller et, si besoin est, rénover les installations de lutte contre l'incendie dans toutes les églises ; il s'agit là d'une question à traiter en priorité.

ICOMOS, janvier 2002

Visegrad (Hongrie)

No 1065

Identification

<i>Bien proposé</i>	La résidence royale médiévale et le parc de Visegrad
<i>Lieu</i>	Comté de Pest
<i>État partie</i>	République de Hongrie
<i>Date</i>	28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

La résidence royale médiévale et le parc de Visegrad forment un ensemble unique qui comprend une résidence, des châteaux, un palais, un monastère et une chasse royale, chaque élément transformant progressivement le site, du XI^e au XV^e siècle, en un paysage culturel exceptionnel. Globalement, le site offre une clef d'interprétation des résidences royales de l'époque médiévale. Visegrad, dont certains édifices furent les premières manifestations de la Renaissance italienne hors de la péninsule, est aussi un symbole des relations entre les royaumes d'Europe centrale à l'époque médiévale, et une source constante d'inspiration qui plaide en faveur de la modernisation de la région qui fut maintes fois interrompue.

Ce paysage culturel unique reflète un millier d'années de transformation harmonieuse. En tant que paysage culturel, il a survécu pour des raisons économiques, administratives et sociales. La qualité exceptionnelle du patrimoine naturel est confirmée par le classement du site en Réserve de la biosphère par l'UNESCO. Toutefois, le caractère d'ensemble du site a souffert de la gestion séparée des éléments qui le constituent. Une synergie n'a été retrouvée que grâce aux admirables efforts conjoints de scientifiques, de spécialistes de l'environnement et du patrimoine culturel, de promoteurs et de communautés locales de la région qui, depuis dix ans, luttent pour que tous les éléments du site soient réunis en un même patrimoine afin de gérer la pression du tourisme et le développement qui en découle.

L'ensemble des monuments historiques de la résidence royale se caractérise de la manière suivante : c'est un ensemble de monuments unique dans lequel le domaine royal de l'époque médiévale, le centre du gouvernement administratif du haut et du bas Moyen Âge, le château royal, le palais royal et la résidence royale ont survécu. Aucun autre site ne possède tous ces éléments réunis. La trace écrite de l'existence de la chasse royale et l'historique de sa préservation remontent au début du XI^e siècle.

Le palais est unique au monde : c'est le premier, hors d'Italie, à avoir accueilli la culture et l'art de la Renaissance en tant que faits de civilisation. Le palais d'été du roi Mathias n'est pas un simple groupe de monuments ; c'est aussi un centre artistique et intellectuel, un des premiers témoignages de l'interaction de l'art gothique et de l'art de la Renaissance. Il représente donc une étape importante dans l'histoire de l'humanité, qui s'inscrit dans l'art monumental (entre autres la fontaine d'Hercule), l'architecture et le jardin du palais. Un important effort scientifique est mis en œuvre pour restaurer le jardin sur la base de recherches de paléobotanique.

Critères ii, iii, et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Les rives en terrasse du Danube sont formées d'alluvions de la fin du Pléistocène. Les collines de Visegrad sur le versant nord-est des monts Dunazug sont d'origine volcanique. Le site s'étend sur une bande étroite et plate de la rive et sur les petites collines avoisinantes. La zone est constituée de plusieurs villages : Domos, Dunabogdany et Pilisszentlaszlo. La flore de la région se caractérise par des forêts de feuillus.

- Première occupation

À l'époque de l'Empire romain, Visegrad faisait partie de la Pannonie, située le long du *limes*. La région conserva sa position stratégique au cours des siècles suivants et connut plusieurs occupations. Les premières structures militaires du camp romain au premier siècle de notre ère furent remplacées par des structures de pierre. Lorsque la Pannonie fut divisée, Visegrad fit partie de la province de Valeria ; les nouvelles défenses comprenaient la citadelle de Pilismarot et les ports fortifiés de Szob et Veroc. Le site perdit sa fonction stratégique à la fin du IV^e siècle. La colline de Sibrik était occupée par les Quades. Pendant les grandes invasions de la fin du IV^e siècle, divers peuples germaniques se déplacèrent vers l'ouest. Au début du V^e siècle, les Huns déplacèrent le centre de leur empire dans le bassin des Carpates. Dans la première moitié du VI^e siècle, la région du Danube connut une histoire mouvementée et des guerres entre les Gépides et les Lombards. En 568 le bassin des Carpates passa sous la domination des Avars jusqu'en l'an 829.

- Xe – XIII^e siècles

Le premier roi de Hongrie, Étienne I^{er} suivit les pas de son père en fondant un État chrétien hongrois. Un des premiers chefs-lieux de canton fut Visegrad, et le château et ses environs connurent une importante activité de construction sous les règnes de André I^{er} et Salamon. Plus tard, Visegrad fut éclipsée par les villes royales de Domos et

Esztergom. Pendant le raid des Mongols en 1241 la plupart des structures anciennes furent détruites. Par la suite, le roi Béla IV décida de renforcer les défenses sur le Danube en construisant des châteaux en pierre. La construction du système de double château de Visegrad commença vers 1246-1247. En 1259, le roi fit don d'une colline à la reine pour y construire un château dédié à la protection des veuves, des orphelins et des religieuses contre les Tatars. Le château fut conçu comme refuge pour les dominicains.

- XIVe – XVe siècles

Après l'extinction de la dynastie des Arpad, Visegrad passa aux mains du roi Wenceslas. En 1323, le roi Charles Ier choisit le château de Visegrad comme résidence et y déplaça le lieu du couronnement royal qui se trouvait précédemment à Székesfehérvár. Bientôt, le site se développa rapidement en une ville. Dans les années qui suivirent, Visegrad rivalisa avec le château de Buda, et bien que le prince Étienne ait transféré la cour à Buda en 1347, il commença à construire de très grands palais dans les deux villes. Le roi Sigismond termina la construction du palais royal de Visegrad et fonda un monastère franciscain à proximité. En 1408 l'administration de la cour se déplaça à Buda, et Visegrad perdit son rang de résidence royale, même si les rois suivants continuèrent d'y résider par intermittence. En 1476, la région de Visegrad fut adjointe au domaine privé du roi et passa sous l'autorité du *provisoratus* de Buda. À la même période furent entamés des travaux de rénovation du palais et du château qui durèrent jusque vers 1485.

- XVIe – XVIIIe siècles

En 1490, le château de Visegrad passa aux mains du roi tchèque Ladislas Jagellon qui très vite fut aussi couronné roi de Hongrie. La citadelle fut ensuite retirée de l'autorité du roi et il fut décidé en 1492 que la citadelle et la couronne devaient être confiées aux gardiens de la couronne élus par la diète, le roi conservant le château inférieur. Après le départ de la cour royale, la ville redevint une petite bourgade de marché mais conserva ses privilèges d'exemption de l'impôt. Après la défaite des Hongrois en 1526, les Turcs firent le siège de la citadelle de Visegrad. Il finirent par la prendre en 1544. Nombre de ses habitants fuirent et des familles musulmanes s'installèrent. L'importance stratégique de Visegrad continua de diminuer avec l'avance des Turcs. Les armées chrétiennes reprirent la forteresse en 1595. Elle fut occupée par les Turcs de 1605 à 1684, puis reprise par Charles de Lorraine. Elle repassa aux mains des Turcs en 1685 et fut finalement reprise en 1686 par les chrétiens en chemin vers Buda. La citadelle de Visegrad est en ruines et le premier plan de reconstruction n'a jamais été réalisé. Le lieu reprit vie avec l'installation d'une population allemande.

- XIXe – XXe siècles

Au début du XIXe siècle, à l'époque du romantisme national hongrois, Visegrad devint un symbole, les « tristes ruines » du passé de la nation. Des fouilles furent entreprises dans les années 1870, au moment de l'établissement d'une politique nationale de protection des monuments, conduites par les spécialistes les plus renommés de l'époque, comme Frigyes Schulek. Le

développement des transports publics marqua le début du tourisme, aidé par le prêtre de la paroisse de Visegrad, Jozsef Viktorin, qui organisa l'accueil. À la fin du XIXe siècle, Visegrad devint une ville de villégiature, adoptée par la haute bourgeoisie qui fit construire des résidences. Les écrivains et les artistes s'attachèrent à ce lieu. Janos Schulek découvrit les ruines du palais royal en 1934. Depuis les années 1950, Visegrad accueille un tourisme de masse, des maisons de vacances sont construites dans la région. En l'an 2000, la commune de Visegrad accéda au rang de ville.

Description

Le bien proposé pour inscription, « la résidence royale médiévale et le parc de Visegrad », est situé sur les collines de Visegrad en bordure du Danube, au nord de Budapest. Le parc couvre une superficie totale de 3058 ha et comprend une série de structures historiques ; il est entouré d'une zone tampon de 19 264 ha qui elle-même fait partie du parc national Duna-Ipoly, une réserve de la biosphère de l'UNESCO qui s'étend sur une superficie totale de 22 322 ha. Environ 85,6 % du site proposé pour inscription est couvert de forêts.

Le site est un paysage culturel comprenant la résidence royale - les châteaux, le palais et le monastère - ainsi qu'une chasse royale en usage du XIe au XVe siècle. Le site possède aussi des vestiges de structures défensives romaines, construites dans la dernière période de l'occupation romaine sous le règne de Constantin Ier. Edifiées sur les rives en terrasse du Danube et les collines avoisinantes, les structures historiques sont réparties en deux groupes, l'un proche du fleuve (le château inférieur, la résidence et le monastère) et l'autre sur la colline (le château supérieur ou citadelle). Les vestiges du camp romain se trouvent près du fleuve, au sommet de la petite colline de Sibrik. Le parc s'étend au sud et au sud-est des sites bâtis. La zone proposée pour inscription est séparée du Danube par une route moderne et une zone résidentielle comportant essentiellement des maisons de vacances et des structures dédiées au tourisme. La zone tampon comporte aussi un certain nombre de bâtiments historiques et des monuments archéologiques.

La colline de Sibrik est située dans la partie septentrionale du site et comporte les vestiges fouillés du camp militaire romain présentant les fondations d'une zone fortifiée triangulaire datant de 330-380 de notre ère, ainsi que quelques vestiges d'une brève période d'occupation de la tribu germanique des Quades (vers 380-400). Le site comprend aussi les ruines d'un groupe de bâtiments, le château de l'intendant, bâti au Xe siècle, sous le Prince Géza, et comprend la reconstruction de la tour de guet romaine ainsi que les vestiges de quelques maisons et l'église de l'archidiacre, datant des Xe et XIe siècles, abandonnés par la suite.

Le château de Visegrad est constitué de deux parties, le château inférieur et la citadelle, dont la construction commença vers 1249-1250 et qui furent plusieurs fois remaniés et agrandis jusqu'au début du XVIe siècle.

Le château inférieur est situé près du fleuve et son rôle était de contrôler la circulation terrestre et fluviale. La principale structure du château est le donjon, la tour dite de Salamon, qui fut construite entre 1250 et 1265. Le donjon fut

reconstruit en 1323-1325 en même temps que plusieurs extensions, parmi lesquelles un atelier de battage de la monnaie. La dernière grande période de construction s'étend de 1476 à 1526 et consista à renforcer les structures défensives. Le donjon est une haute structure de pierre grise de plan hexagonal légèrement étiré. L'entrée se situait au premier étage et il comportait des fenêtres à meneaux à chaque niveau. Le château inférieur était relié à la citadelle par un rempart que traversait la route médiévale de Buda à Esztergom. Le château subit des dommages importants pendant les guerres ottomanes et l'angle sud du donjon s'effondra. Le donjon a été en partie reconstruit et il abrite aujourd'hui un musée archéologique rassemblant les découvertes locales.

La citadelle s'élève au sommet de la colline. Elle est construite en pierre grise et son plan est triangulaire. La partie centrale est la plus ancienne, datant de 1249-1265. Elle fut ensuite agrandie, d'autres structures de défense s'ajoutant au noyau central en plusieurs campagnes de construction, la dernière datant de 1526. Le donjon de la citadelle se trouve sur le côté nord-est, le plus exposé aux attaques. La citadelle fut aussi construite pour servir de refuge aux religieuses dominicaines, elle a donc comporté une partie résidentielle. Elle devint résidence royale en 1323, lorsque le roi Charles Ier s'y installa et y déposa la couronne sacrée et les insignes de la royauté. Ces derniers y furent conservés pendant près de deux siècles et, dans les derniers temps, confiés à la garde des barons élus par la diète. Après 1526, la citadelle subit plusieurs sièges et fut endommagée. Elle a été en partie reconstruite à l'époque moderne et elle abrite des expositions historiques portant sur le site.

Le palais royal est situé près du fleuve, à quelque 400 m au sud du château inférieur. Les premières constructions datent de 1323, lorsque Charles Ier déplaça sa cour à Visegrad, et les rois qui se succédèrent continuèrent la construction jusqu'en 1526. Le palais lui-même prit forme avec le roi Louis Ier vers 1355 qui intégra les vieux manoirs dans un nouvel ensemble. Dès 1400, l'emprise du palais au sol est d'environ 123 m². En 1476, le roi Mathias entreprend des travaux de rénovation, transformant le palais en une résidence de campagne. Toutes les installations - plafonds, cheminées, balcons, fontaines et loggias - sont remplacées. Les travaux sont réalisés par un atelier de maçonnerie local, mais une partie du travail est confiée à des maîtres italiens de la Renaissance. Parmi les nouvelles réalisations, il y a ladite fontaine d'Hercule ornée de lions, une chapelle rénovée et l'installation de poêles pour le chauffage. Les édifices demeurèrent une résidence royale de campagne jusqu'à l'occupation turque en 1544. Après cela, ils tombèrent en ruines et les bâtiments restants furent démolis au milieu du XVIIIe siècle. Les fouilles du site commencèrent en 1934 sous la direction de Janos Schulek et se poursuivirent jusqu'en 1949; elles ont repris depuis 1985. Une reconstruction partielle fut entreprise et la reconstruction totale est en cours.

Donnant sur la façade nord du palais, le *jardin médiéval* était de la même surface au sol que le palais. Il comprenait un petit jardin fleuri en terrasses, entouré d'une clôture, et un verger comprenant une fontaine en son centre. Le jardin fut redessiné au XVe siècle à la mode italienne de l'époque. Une fouille archéologique du site a révélé des espèces autochtones (chêne, charme, tilleul, peuplier et frêne) et

horticoles (cerisier, noyer, figuier, pommier et prunier). Des plans sont réalisés pour la reconstruction de ce jardin.

Au sud du palais se trouvent les ruines du *monastère franciscain* qui fut construit à partir de 1425 et dont il est fait mention pour la dernière fois en 1540. Là aussi, l'intention est également de reconstruire le monastère.

La chasse royale médiévale, que l'on situe dans la forêt de Pilis, s'étend sur les collines boisées. Depuis l'an 1000 environ, c'est-à-dire la fondation du royaume de Hongrie, ce site a été utilisé par les rois de la période médiévale pour la chasse. Ce fut d'abord la propriété privée des rois, puis au XIIIe siècle, le domaine devint un comté, une forêt royale possédant sa propre administration. La forêt comptait quatre ensembles monastiques : trois monastères pauliniens (Szentlaszlo, Szentelek, Kesztolc) et un monastère cistercien (près de Szentkereszt). La congrégation des pauliniens est le seul ordre fondé en Hongrie et son origine est liée à la forêt de Pilis. La forêt comptait une trentaine de petits villages et hameaux aux XIVe et XVe siècles. Pendant la période ottomane, depuis le milieu du XVIe siècle, la forêt de Pilis a été vidée de ses habitants et les monastères ont disparu. Au XVIIIe siècle, quelques colons se sont réinstallés ainsi que des communautés monastiques, mais la zone est restée largement dominée par la forêt ; elle est actuellement gérée par le parc national Duna-Ipoly. Le bien proposé pour inscription fait partie de la zone centrale de la réserve de la biosphère classée par l'UNESCO. Cette dernière recèle une diversité d'animaux protégés et une végétation adaptée aux microclimats de la région. La zone contient divers vestiges archéologiques, en particulier ceux des monastères et des villages.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone proposée pour inscription et sa zone tampon bénéficient du système de protection du parc national Duna-Ipoly qui est une réserve de la biosphère de l'UNESCO. De plus, les monuments historiques et leur environnement direct sont protégés dans le cadre d'un Environnement monumental historique, et plusieurs bâtiments sont protégés individuellement par la loi hongroise (Décret 1/1978 OKTH du Président du Conseil national pour la protection de l'environnement et de la nature sur la zone de protection de la nature de Pilis, modifié en 1992 et en 1996).

Parmi les entités propriétaires du bien proposé pour inscription, il y a l'État hongrois, la société d'exploitation du parc de Pilis, le musée national hongrois, le musée du roi Mathias, Visegrad et la municipalité de Visegrad. Certaines parties sont détenues par des propriétaires privés.

Gestion

En 1991, le gouvernement hongrois a adopté un décret relatif aux politiques internationales de protection de l'environnement en liaison avec le Danube, et pris l'initiative de créer le parc national Duna-Ipoly. La gestion des biens proposés pour inscription est confiée aux autorités concernées (musée du roi Mathias), à la municipalité de Visegrad, à la société d'exploitation de la forêt de Pilis et au parc national Duna-Ipoly dont le siège est à Budapest.

La population de la zone proposée pour inscription et de la zone tampon est d'environ 6000 personnes. Les problèmes principaux de la zone sont liés à la gestion des flux touristiques, avec environ 300 000 visiteurs par an.

Le bien proposé pour inscription possède un plan de gestion, approuvé en 2000, qui définit les tâches à court, à moyen et à long termes concernant la recherche, la protection et la reconstruction des structures historiques, la protection de l'environnement, la gestion globale et l'utilisation du site, dans le respect des intérêts individuels, législatifs, financiers et organisationnels. Le plan est lié au Programme du développement touristique mis au point par la région centrale hongroise de Budapest, également adopté en 2000.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Depuis la première construction, au XIII^e siècle, les châteaux et palais de Visegrad ont traversé plusieurs phases : rénovation, destruction et reconstruction. Le site a subi de graves dommages pendant les guerres ottomanes aux XVI^e et XVII^e siècles et de nombreuses parties furent totalement détruites, comme le palais royal au XVIII^e siècle. Attrayant d'un point de vue esthétique et flattant le sentiment du réveil national au XIX^e siècle, Visegrad attira les fouilles et diverses reconstructions commencèrent à la fin du XIX^e siècle et se poursuivent aujourd'hui.

La tour Salamon du château inférieur a été reconstruite en 1871-1882 sous la direction de l'historien Imre Henszlmann et de l'architecte Frigyes Schulek. À partir de 1916, les travaux se poursuivirent sous la direction de l'architecte Kalman Lux, le donjon fut couvert de béton armé et les remparts furent reconstruits. La partie sud manquante fut bardée de bois. Après un grand incendie en 1950, la tour Salamon fut restaurée entre 1959 et 1964, les nouvelles parties étant clairement indiquées ; par exemple un grillage fut installé pour suggérer la voûte disparue au 4^{ème} niveau.

La conservation des ruines de la citadelle gagna l'attention d'un groupe d'habitants en 1868, soutenu par l'Académie hongroise et le ministère de la culture. En 1870-1872, le château intérieur fut nettoyé et à partir de 1927 des travaux de conservation commencèrent sur le site. Après 1965, les fouilles se poursuivirent et on commença à restaurer la citadelle (la maison des gardes à l'est). Dans les années 1970, les travaux continuèrent dans le château intérieur, puis dans la partie sud de l'ensemble dans les années 1980. Il existe un plan à long terme de reconstruction totale du château.

Les vestiges du palais de Visegrad ont été démolis au milieu du XVIII^e siècle et oubliés jusqu'à leur redécouverte en 1934. Les premières campagnes de fouilles furent entreprises avec l'aide du comité national des Monuments historiques en 1934-1936 et 1939-1944, puis reprirent après la guerre, en 1948 et se succédèrent ensuite jusqu'en 2000. La première phase de reconstruction eut lieu entre 1949 et 1952. Les ruines qui faisaient l'objet de fouilles ont continué à se détériorer à cause du gel mais aussi à cause des reconstructions. Une deuxième phase, de 1953 à 1970, fut marquée par des travaux de conservation et de construction neuve. Le projet de la reconstruction totale du palais a été

préparé sur la base de recherches et de fouilles entreprises à partir de 1983. Le palais du nord-est a été reconstruit en 1994-2000. Les plans prévoient la poursuite des travaux, l'aménagement paysager des abords et la restauration des jardins et des terrasses, la reconstruction de l'escalier de l'entrée principale, la reconstruction du palais nord-ouest avec son grand hall et l'aile ouest parallèle au Danube. Ces travaux seront suivis de la reconstruction complète du monastère franciscain au sud du palais.

Authenticité et intégrité

L'ensemble de la résidence royale médiévale et du parc de Visegrad a traversé plusieurs phases de construction, destruction et reconstruction. Son rôle en tant que résidence royale prit fin au XVI^e siècle, époque après laquelle l'ensemble tomba progressivement en ruine et le parc fut abandonné. Le site ne fut redécouvert progressivement qu'au XIX^e siècle, comme ruine romantique puis comme symbole de l'identité hongroise. Au XX^e siècle, les rives du Danube furent aménagées et un grand axe routier construit entre le château et le fleuve. L'ancien village de Visegrad a perdu son caractère de village historique et cédé la place à un lieu de villégiature en vogue.

La zone de Visegrad et le parc alentour comprend plusieurs sites historiques et archéologiques qui illustrent l'histoire du lieu depuis l'antiquité. Les principaux sites ont été l'objet de fouilles et de recherches depuis la fin du XIX^e siècle. Cette phase a été suivie de plusieurs autres phases de reconstruction, en particulier dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Les travaux sont en cours, l'objectif étant la reconstruction complète de tous les principaux sites, bâtiments et jardins compris.

En termes d'authenticité, le site témoigne d'une part importante de l'histoire hongroise. Néanmoins, en raison de la destruction et de l'abandon du site au cours des siècles, il ne restait que des ruines. Aujourd'hui, une série de répliques sont présentées comme une interprétation moderne du site.

L'objectif principal du bien proposé pour inscription étant de représenter la résidence royale médiévale, et sachant que le site a été en grande partie reconstruit au XX^e siècle, même si ces travaux de reconstruction sont basés sur des recherches systématiques, le site ne saurait être considéré comme authentique en termes de conception, de matériaux, de techniques de construction et d'environnement tels qu'ils sont décrits par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en septembre 2001.

Caractéristiques

Visegrad a été présenté comme un « ensemble unique de résidence royale médiévale, composé de deux châteaux, d'un palais, d'un monastère et d'une chasse royale, tous éléments constitutifs d'un site transformé progressivement du

XIe siècle au XVe siècle en un paysage culturel remarquable ».

L'importance du site de Visegrad est justifiée premièrement par son association au royaume médiéval hongrois, deuxièmement par l'introduction de la Renaissance italienne dans la région, troisièmement par l'association des palais royaux et des structures de défense avec le domaine de chasse du roi.

Ces caractéristiques sont importantes dans le contexte national. Toutefois, les châteaux ont été réduits à néant il y a longtemps et quand bien même le palais royal aura été le premier exemple d'architecture de la Renaissance dans le pays, seuls subsistent des fragments de cette période. Les grands monuments ont tous été reconstruits et sont des répliques modernes, de même que l'environnement du site a été modifié, notamment les nouvelles routes et les constructions neuves en bordure du Danube, qui réduisent l'intérêt du site en tant que paysage culturel.

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription compare Visegrad et d'autres résidences royales d'Europe centrale, telle que Prague, Cracovie et Buda, et affirme que la chasse royale a été préservée autour des palais alors que ce n'est pas le cas pour les autres sites. Étant un site archéologique plutôt qu'une ville vivante, Visegrad a été l'objet de fouilles et de mesures de « préservation des monuments » depuis le XIXe siècle. Néanmoins, d'une part il n'est pas si rare de trouver des résidences royales possédant encore leur parc, comme c'est le cas à Versailles par exemple, et d'autre part, nombre de résidences royales d'Europe sont bien conservées, alors que les châteaux et le palais de Visegrad sont des répliques modernes.

Concernant l'historique de la restauration, on note que la Cité de Carcassonne (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1997 ; critères ii et iv) a été restaurée par Viollet-le-Duc dans le contexte d'un mouvement de restauration au XIXe siècle. Cette restauration magistrale a concerné la réintégration d'environ 10 % des murs de fortification qui avaient été détruits une cinquantaine d'années plus tôt. Dans le cas de Visegrad, la reconstruction intervient dans un contexte culturel différent, datant essentiellement du XXe siècle, lorsque les principes de restauration ont été énoncés dans la Charte de Venise et adoptés dans le cadre de la Convention du Patrimoine mondial.

Brève description

Le siège royal médiéval et le parc de Visegrad en Hongrie, utilisés par les rois hongrois du XIe au XVe siècle, réunit des vestiges archéologiques d'une résidence royale médiévale comptant deux châteaux, un palais, un monastère et une chasse royale. Le palais royal représentait l'introduction de l'art de la Renaissance hors d'Italie. Les structures furent détruites durant les guerres ottomanes aux XVIe et XVIIe siècles et ont été reconstruites au XXe siècle.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, janvier 2002

Vallée du Rhin (Allemagne)

No 1066

Identification

<i>Bien proposé</i>	Vallée du haut Rhin moyen (Vallée du Rhin moyen de Bingen/Rüdesheim à Coblenze)
<i>Lieu</i>	État fédéral (<i>Land</i>) de Rhénanie-Palatinat : Quartiers de la ville autonome (<i>kreisfreie</i>) de Coblenze et comtés de Mainz-Bingen, Mayen-Koblenz, Rhin-Hünrücken et Rhin-Lahn État fédéral (<i>Land</i>) de Hesse : Parties du comté de Rheingau-Taunus
<i>État partie</i>	République Fédérale d'Allemagne
<i>Date</i>	28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

Depuis la Préhistoire, la vallée du Rhin moyen constitue l'un des principaux axes de transport en Europe, favorisant la migration et l'échange d'idées, de produits et de culture entre la région méditerranéenne et la région septentrionale du continent. La vallée, nichée au cœur du continent européen et qui a joué un double rôle de frontière et de pont entre l'est et l'ouest, jouit d'une importance stratégique qui l'a irrévocablement liée aux aléas de l'histoire de l'Occident.

Critère ii

La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel qui a connu un développement organique pendant plus de 2000 ans, mais dont le caractère demeure encore aujourd'hui façonné par les éléments structurels hérités du paysage, tels les peuplements, les infrastructures de transport et l'occupation des sols. À travers une mosaïque de petits sites naturels, le paysage a préservé des legs de toutes les époques de son histoire et des monuments exceptionnels, dans un nombre et une concentration tels qu'aucun autre paysage culturel ne peut rivaliser avec.

Critère iv

La vallée du Rhin moyen est un exemple exceptionnel de l'évolution du mode de vie traditionnel et des moyens de communication dans une étroite plaine fluviale. Qui plus est, la transformation artificielle de ses versants abrupts en terrasses constitue un exemple exceptionnel d'occupation des sols par les hommes au fil des âges : les cultures réalisées à cet endroit et l'occupation des sols imaginée ont influencé et façonné le paysage par bien des façons, à toutes les époques. Toutefois, cette forme d'occupation des sols et

la préservation des rares habitats et populations associés sont aujourd'hui menacées par la pression d'un changement inéluctable. Dans certains cas, le développement des transports et les changements socio-économiques pourraient aussi mettre en péril la pérennité des valeurs héritées.

Critère v

La vallée du Rhin moyen est étroitement associée à d'importants événements historiques, idées, traditions, œuvres littéraires et œuvres d'art, notamment de la période romantique. Ceux-ci ont participé (et participent encore) au dessin du paysage et à l'impact sur les notions d'histoire et de culture européennes.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Les terrasses de la vallée du Rhin moyen abritent des peuplements humains depuis la dernière ère glaciaire. La vallée tomba aux mains des Romains au I^{er} siècle avant notre ère, devenant une province frontalière ; sur la rive gauche du fleuve fut construite une voie militaire reliant la forteresse aux camps. À l'époque, le Rhin était aussi une voie de transport majeure ; il reliait le nord de l'Europe au massif alpin et aux terres méditerranéennes, un rôle qui eut ensuite une influence immense sur l'histoire de la vallée du Rhin moyen.

Les peuplements demeurèrent après le départ des Romains, au Ve siècle. Les rois francs reprirent les peuplements romains ; la plupart de la région entre Bingen et Coblenze demeura propriété de la couronne jusqu'à une période avancée de l'époque carolingienne. Cependant, le morcellement de ces terres devait commencer au VIII^e siècle, pour ne s'achever qu'au début du XIV^e siècle. Une grande partie d'entre elles furent données à l'Église et aux ordres monastiques. En leur qualité d'intendants de l'abbaye de Prüm, les comtes de Katzenelnbogen prirent le contrôle de la région aux alentours de Sankt-Goar et Rheinfels, qui devait passer aux Landgraves de Hesse en 1479.

Avec la partition de l'empire de Charlemagne en 842, la rive gauche du Rhin fut assignée au royaume du milieu. Quant à la Lorraine, elle ne devait être réunie au royaume franc de l'est qu'en 925. Elle resta le siège du pouvoir royal jusqu'à l'élection du roi Conrad III de Hohenstaufen, en 1138, qui marqua la fragmentation du pouvoir dans la région du Rhin moyen, les parcelles de terre étant distribuées aux Évêques Électeurs de Cologne, de Mayence et Trèves et aux comtes palatins. Une quarantaine de châteaux furent construits entre Bingen et Coblenze, pour jouer le double rôle de symboles du pouvoir et de postes de douanes sur cet axe commerçant prospère. Les villes comme Boppard et Oberwesel luttaient

pour conserver leur indépendance de villes autonomes, comme en témoignent les vestiges de leurs remparts.

La vallée du Rhin moyen était au cœur du Saint-Empire romain germanique. Quatre des sept Électeurs, les plus hauts dignitaires de l'Empire, possédaient des parties de la région, et c'est là qu'ils se rencontraient pour décider de la succession.

À la fin du Moyen Âge, Bacharach était au centre du commerce du vin du Rhin. Depuis l'époque romaine, on cultivait la vigne sur le bas des pentes ; cette culture connut un vaste essor à partir du Xe siècle. En 1600, on recensait quelques 3000 hectares de vignobles, soit cinq fois plus qu'aujourd'hui. La guerre de Trente Ans (1618–1648) fut le témoin d'un spectaculaire déclin de la viticulture, les terres étant en partie plantées de vergers et en partie de taillis.

Du XIVe au XVIe siècle, l'art du Rhin moyen connut un âge d'or, avec la convergence des influences artistiques du Haut-Rhin (Strasbourg) et du Bas-Rhin (Cologne). Des chefs d'œuvre gothiques, comme la chapelle Werner en surplomb de Bacharach, l'église Notre-Dame d'Oberwesel ou l'ancienne église collégiale de Sankt-Goar, datent de cette époque.

À partir du XVIIe siècle, le Rhin moyen a été le théâtre de conflits entre l'Allemagne et la France. Pendant la guerre de succession palatine (1688–1692), les forteresses et remparts furent en grande partie démolis, ainsi qu'une grande partie de Coblenche. À la fin du XVIIIe siècle, la rive gauche du Rhin fut annexée en premier lieu à la République française, puis à l'Empire français. Cette période prit fin en 1814, la région tombant alors sous la férule prussienne. De grandes fortifications furent édifiées, notamment la forteresse de Coblenche, tandis que la construction de la grand route du Rhin de Bingen à Coblenche, l'élargissement du canal, l'abolition des péages sur de longs tronçons du fleuve et l'introduction de la navigation à vapeur favorisaient l'essor du commerce. Dans les années 1850 et 1860, des chemins de fer furent construits sur les rives gauche et droite.

L'État prussien adopta une politique de promotion du Rhin comme paysage « germanique ». D'où la rénovation des ruines des forteresses dans le style romantique et la reconstruction de monuments historiques, mais aussi les prémices du mouvement moderne de conservation des monuments.

Le XXe siècle a été le théâtre d'une très nette évolution structurelle, avec notamment le déclin du secteur vinicole traditionnel, des mines et des carrières. Le fret s'est concentré sur un petit nombre de ports de grande envergure. Aujourd'hui, le tourisme représente le premier secteur économique. Les arrêtés de 1953 et 1978 se sont axés sur la préservation du paysage culturel, principal atout économique du Rhin moyen.

Description

La vallée du Rhin moyen se caractérise par l'interaction entre ses traits naturels physiques (étroite vallée fluviale aux versants abrupts), les interventions humaines (vignobles, forteresses, villes et villages historiques) et son image « touristique » (romantisme de la Lorelei et du Rheingau). Sur le tronçon de 65 km proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, le fleuve traverse les montagnes

schisteuses de Rhénanie, reliant la vaste plaine fluviale de Oberrheingraben à la cuvette du Bas-Rhin.

Au niveau de la porte de Bingen (*Bingen Pforte*), de 5 km de long, qui fut élargie aux XIXe et XXe siècles, le Rhin pénètre dans son tronçon supérieur. Deux petites villes s'élèvent juste avant la Porte. **Bingen**, sur la rive gauche, est remarquable pour ses symboles « politiques », comme le monument Niederwald, érigé en 1883 pour commémorer l'unification des États allemands en 1871. **Rüdesheim**, sur la rive droite, est dominé par la forteresse de Brömserberg, du XIIe siècle. Les vignobles de Rüdesheimer Berg, connus dès 1200, comptent parmi les meilleurs du Rheingau.

À l'entrée de la gorge se dresse un petit château, le **Mäuseturm**, sur un promontoire au milieu du fleuve. Il s'agissait à l'origine d'un poste de douane médiéval, qui fut restauré et agrandi dans le style néogothique en 1855 pour devenir une tour de signalisation pour la navigation fluviale. En surplomb des gorges se dressent les châteaux romantiques de **Rheinstein** et **Reichenstein**.

Après la porte de Bingen vient la vallée de Bacharach, qui s'étend, sur 15 km, jusqu'à Oberwesel. Elle est dentelée de plus petites vallées latérales en forme de V, notamment de la pittoresque Morgenbachtal, très prisée des peintres romantiques du XIXe siècle.

À **Lorch**, sur la rive droite, la Wisper se jette dans le Rhin. La petite ville s'étend perpendiculairement au Rhin, remontant la vallée ; elle est bordée de vignobles en terrasses. Elle est remarquable pour sa belle église paroissiale gothique Saint-Martin, et la façade Renaissance de la résidence aristocratique Hilchenhaus, du milieu du XVIe siècle.

Le site de **Bacharach**, à l'entrée de la vallée de Steeger, est lui aussi très pittoresque. Il se dresse au centre de la « région des quatre vallées » (**Vier-Täler-Gebiet**), qui englobe les petites villes de Steeg, Oberdiebach et Manubach, ainsi que les forteresses de Stahleck, Stahlberg et Fürstenberg. Bacharach comprend de nombreuses maisons à charpente de bois, et conserve son aspect médiéval, en dépit des importants dégâts subis aux XVIIe et XIXe siècles. La chapelle Werner, de style gothique tardif, et l'église paroissiale Saint-Pierre, de style roman tardif, sont d'un intérêt tout particulier.

Kaub et ses environs immédiats abritent plusieurs monuments, dont l'élégant édifice baroque dont le général prussien Blücher fit son quartier général lorsqu'il traversa le Rhin en 1814, le château Pfalzgrafenstein (un poste de douane fortifié de l'électeur palatin), les remparts de Kaub et les vignobles en terrasses créés au Moyen Âge.

En dépit d'importants dommages pendant la guerre de Trente Ans puis à nouveau pendant la guerre de succession palatine, et de la construction au beau milieu de routes et de voies de chemin de fer au XIXe siècle, **Oberwesel** a préservé plusieurs rangées de belles maisons anciennes, ainsi que deux églises gothiques, le château médiéval de Schönburg et ses remparts médiévaux dans leur quasi-totalité.

Le paysage de la vallée se modifie au niveau d'Oberwesel, passant d'un schiste argileux à un grès dur. Il s'ensuit une série de cols, dont le plus célèbre est le col de la **Lorelei**, qui ne mesure pas plus de 130 m de large (et 20 m à la section la

plus profonde du Rhin moyen). Ce tronçon était jadis difficile à négocier, d'où la légende ; c'est là qu'est censé reposer le fabuleux trésor des Nibelungen.

La plus vieille partie de l'église paroissiale de **Sankt-Goar**, siège du comté de Katzenelnbogen (plus tard des margraves de Hesse), est une vaste crypte à trois vaisseaux datant du XI^e siècle. La nef, reconstruite au milieu du XV^e siècle, est un élément important de l'histoire architecturale de la vallée du Rhin moyen. À proximité se trouvent les magnifiques ruines de Burg Rheinfels, parmi les plus belles du Rhin ; dans sa partie la plus ancienne, ce château date du XIV^e siècle ; il fut par la suite reconstruit aux XV^e et XVI^e siècles.

De l'autre côté du fleuve, sur la rive droite, se dresse **Sankt-Goarshausen**, avec son château de Neu-Katzenelnbogen (plus familièrement appelé Burg Katz). Burg Reichenberg, toujours incroyablement impressionnant en dépit de son état délabré, est la troisième forteresse de Katzenelnbogen. D'après sa conception, elle pourrait avoir été inspirée par les forteresses des Croisés en Syrie et en Palestine.

Un peu plus loin en aval, toujours sur la rive droite, on trouve la forteresse de Peterseck, construite par l'Électeur de Trèves pour protéger ses terres contre les comtes de Katzenelnbogen. Rebaptisée plus tard Deuernberg, elle porte aujourd'hui le nom de Burg Maus. C'était l'une des forteresses les plus élaborées de son époque.

Sur la rive gauche, **Bad Salzig** marque le début de la section du fleuve connue sous le nom de **Bopparder Schlingen** (les boucles de Boppard). Sa jumelle s'élève en face, sur la rive droite : **Kamp-Bornhofen**. Kamp compte plusieurs belles demeures de nobles, et Bornhofen abrite pour sa part une église de pèlerinage et une abbaye franciscaine baroque ; elle est surplombée d'un promontoire rocheux sur lequel se dressent deux châteaux, Burg Liebenstein et Burg Sterrenberg, connus sous le nom de *Feindliche Brüder* (les Frères Feuding).

Situé à l'entrée d'un méandre fluvial en forme de fer à cheval, **Boppard** était à l'origine une étape romaine (*mansio*), et fut remplacée au IV^e siècle par un fort militaire. Le plan carré de la forteresse romaine *Bodoubriga* forme le cœur historique de la ville actuelle. L'église collégiale Saint-Sévère fut édifée sur le site des anciens thermes romains ; la structure visible aujourd'hui est une basilique de style roman tardif, avec des galeries et trois vaisseaux, et flanquée de deux tours. L'abbaye carmélite, de style gothique tardif, est somptueusement meublée et décorée.

Après Boppard, l'on trouve **Osterspai**, avec ses maisons à colombage des XVI^e-XVIII^e siècles et un château entouré de douves, en ruines. **Oberspay** et **Niederspay** ont fusionné en une seule ville et abritent plus de maisons à colombage qu'aucune autre ville dans le Rhin moyen : sur les quais, en particulier, se dresse un ensemble particulièrement superbe (connu sous le nom de *Auf der Schottel*).

Rhens, sur la rive gauche, est l'endroit où les empereurs germains étaient intronisés après leur élection à Francfort et leur couronnement à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. La cérémonie avait lieu au *Königsstuhl*, la salle de réunion des Électeurs, restaurée en 1842 et transférée à son emplacement actuel en 1929. La ville compte toujours plusieurs bâtiments historiques, malgré d'importants bombardements pendant la

Seconde Guerre mondiale : parmi eux, l'ancien Hôtel de Ville, l'un des plus beaux et des plus vieux édifices du Rhin moyen.

Le château de Marksbrug, le long de Pfalzgrafenstein, seules fortifications médiévales survivant dans le Rhin moyen, surplombe **Braubach**. Datant des XIV^e et XV^e siècles, il s'inspire de modèles français et italiens. Il fut remplacé comme résidence des Landgraves de Hessen-Rheinfels par la ville de Philippsburg, érigée en 1568 dans la vallée en contrebas.

Bien que très altéré par l'avènement du chemin de fer en 1860, **Lahnstein** a préservé son imposante église paroissiale Saint Jean-Baptiste, dont la tour occidentale est visible des kilomètres à la ronde. Les autres monuments importants sont le Salhof, de style roman, l'un des plus anciens édifices du XII^e siècle non fortifiés sur le Rhin, et la forteresse de Martinsburg, du Moyen Âge tardif, avec ses ajouts baroques.

Au-dessus de la porte de Lahnstein (*Lahnsteinerpforte*), la vallée du Rhin prend la forme d'un entonnoir débouchant sur le bassin de Neuwied. Les pentes de la rive gauche, près de Koblenz-Stolzenfels, sont assez abruptes, tandis que celles de la rive droite, de chaque côté de l'embouchure de la Lahn, descendent doucement vers le fleuve. Le château de **Stolzenfels**, appartenant à l'Électeur de Trèves, fut restauré en 1835 par les Prussiens, à l'aide de plans préparés par Karl Friedrich Schinkel, plans intégrant intelligemment les structures originales à ce qui devait ensuite devenir l'un des édifices séculiers majeurs du romantisme allemand.

De lourds bombardements aériens pendant la Seconde Guerre mondiale ont entraîné la destruction d'une grande partie du patrimoine bâti historique de **Coblence**. Sur les édifices subsistants, il convient de mentionner les basiliques romanes Saint-Castor, Notre-Dame et Saint-Florin, le pont de Balduin, modifié, qui date du XIV^e siècle et enjambe la Moselle, l'ancien château de l'Électeur et le *Neues Schloss* (nouveau château), le premier et le plus important édifice du début de l'époque classique construit en Rhénanie.

À l'époque prussienne, des parcs furent construits le long des rives du fleuve, d'Oberweck à Deutsche Eck, au confluent du Rhin et de la Moselle. C'est depuis la forteresse prussienne Ehrenbreitstein, de l'autre côté du fleuve, que l'on peut le mieux admirer le monument de l'empereur Guillaume. Cette impressionnante structure, édifée sur le site d'une résidence princière du XVII^e-XVIII^e siècle, est considérée comme l'un des plus beaux exemples de l'architecture allemande du début du XIX^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel proposé pour inscription, qui couvre environ 272,5 km², comprend plus de soixante villes, communes, etc. La délimitation des zones proposées pour inscription prend essentiellement en compte les traits géographiques et géomorphologiques de ce paysage clairement défini, auquel s'intègrent étroitement les éléments historiques et autres éléments culturels (cohérence des peuplements, paysage caractérisé par des châteaux, des vignobles en terrasse, des bois de taillis, etc.). La région abrite un nombre important de monuments classés.

La zone tampon couvre environ 346,8 km², avec une limite extérieure délimitée par la ligne de partage des eaux, afin d'éviter que des structures trop visibles et peu harmonieuses n'empiètent sur le bien culturel protégé. Cette division est également pertinente du point de vue historique et culturel.

En Rhénanie-Palatinat, les monuments sont couverts par la loi de 1978 sur la protection et la conservation des monuments culturels (*Landesgesetz zum Schutz und zur Pflege der Kulturdenkmäler*) et le décret de construction de 1998 (*Landesbauordnung Rheinland-Pfalz*). Les valeurs du paysage sont de leur côté protégées par la loi de 1977 sur les forêts (*Landesforstgesetz*), la loi de 1979 sur la conservation des paysages (*Landespflegegesetz*), la loi d'urbanisme de 1977 (*Landesplanungsgesetz*), la loi de 1990 sur l'eau (*Landeswassergesetz*), et le décret de 1978 sur la protection des paysages du Rhin moyen (*Landschaftsschutzverordnung Mittelrhein*).

Les monuments de Hesse sont couverts par la loi de 1976 sur la protection des monuments (*Gesetz zum Schutz der Kulturdenkmäler*), amendée en 1986. Le décret de construction de Hesse de 1993 (*Bauordnung*) joue également un rôle notable dans ce même cadre. Le paysage est protégé par une série de textes législatifs, tels la loi de 1978 sur les forêts de Hesse (*Forstgesetz*), la loi de 1996 (amendée en 2000) sur la protection de la nature et la conservation des paysages (*Gesetz über Naturschutz und Landschaftspflege*), la loi d'urbanisme de 1994 (*Landesplanungs Gesetz*) et la loi de 1990 sur l'eau (*Wassergesetz*).

Les signataires de la charte de la vallée du Rhin (*Die Rheintal Charta*) de novembre 1997, qui comprennent la grande majorité des communes de la vallée du Rhin moyen, se sont engagés à conserver, gérer et développer le patrimoine naturel et culturel et le paysage culturel unique de la vallée du Rhin.

Gestion

La propriété et la gestion des biens inclus dans la zone proposée pour inscription sont très variées – gouvernements des *Länder*, autorités locales, fondations et associations à but non lucratif comme l'association des châteaux allemands (*Deutsche Burgen-vereinigung*), Église catholique romaine, Églises protestantes d'État, institutions, entreprises et particuliers. Le fleuve lui-même est un cours d'eau fédéral appartenant à la république fédérale d'Allemagne.

Au plus haut niveau de gestion, on trouve le programme de développement régional de Rhénanie-Palatinat (LEP III) et le plan de développement régional 2000 de Hesse, qui précisent tous deux le cadre d'un développement global durable pour l'espace disponible dans les deux *Länder*. La vallée entre Bingen et Coblenche est identifiée comme un « espace nécessitant une planification spéciale » ; il incombe aux agences responsables de la planification régionale d'élaborer un concept permettant de tirer le meilleur parti possible de cet espace. Les vignobles bénéficient d'une protection spéciale en tant que terres agricoles privilégiées.

Les plans régionaux élaborés pour le Rhin moyen Westerwald et Rheinhessen-Nahe, en Rhénanie-Palatinat, et le plan régional méridional de Hesse poussent plus loin cette procédure, en énonçant des objectifs et des principes de développement de zones construites et d'espaces à ciel

ouvert dans la vallée du Rhin moyen, en vue du futur développement durable de son paysage culturel.

Plusieurs autres plans sont en vigueur au niveau des comtés et des communes, lesquels s'inscrivent eux aussi dans les objectifs globaux énoncés par les plans de niveau supérieur.

Il existe plusieurs instances et agences responsables de la gestion des biens de la zone proposée pour inscription. Au plus haut niveau se trouvent, en Hesse, les ministères des Affaires Économiques, du Transport et du Développement régional, de l'Environnement, de l'Agriculture et des Forêts, et des Arts et Sciences et, en Rhénanie-Palatinat, les ministères de l'Environnement et des Forêts, de la Culture, de la Jeunesse, de la Famille et des Femmes, des Affaires Économiques, du Transport, de l'Agriculture et de la Viticulture, de l'Intérieur et des Sports.

Au niveau intermédiaire de la hiérarchie fédérale viennent la commission régionale de Darmstadt (*Regierungspräsidium*), la plus haute instance en matière de conservation de la nature, les directions de la structure et de l'agrément (nord à Coblenche, sud à Neustadt), qui sont respectivement les plus hautes autorités en matière d'urbanisme et de préservation des ressources naturelles, et la direction de la Supervision et des Services à Trèves, l'instance suprême en matière de conservation des monuments.

Au troisième rang viennent le conseil du comté de Rheingau-Taunus, l'autorité inférieure de conservation de la nature de Hesse et, en Rhénanie-Palatinat, les conseils de comté et le conseil municipal de Coblenche.

Chacun des *Länder* possède des agences spécialisées dans la conservation et la protection. Il s'agit, pour Hesse, de l'autorité de conservation des monuments (Wiesbaden), et, en Rhénanie-Palatinat, de l'autorité de conservation des monuments (Mayence), de l'autorité régionale pour la protection de l'environnement et les normes de commerce (Oppenheim), et de l'office géologique régional (Mayence).

Il n'existe aucun réel plan de gestion pour toute la zone couverte par la proposition d'inscription, et il serait irréaliste d'en espérer un, compte tenu de la diversité des biens, des communautés et des autorités impliquées. La structure fédérale de l'État allemand va également à l'encontre de la rédaction et de l'agrément d'un seul et même plan de gestion. Néanmoins, il serait important de mettre en place une instance de coordination capable d'assurer l'harmonisation des plans et des politiques dans les deux *Länder* et au niveau des autorités locales qui sont concernées par la proposition d'inscription.

Il semble exister un modèle pertinent pour ce faire, le forum de la vallée du Rhin moyen (*Forum Mittelrheintal e.V.*). Cette association agit comme une plate-forme d'échange d'idées et d'informations. Elle vise à formuler des objectifs et des projets collectifs, transcendant les intérêts locaux. Les autorités locales de la zone proposée pour inscription sont toutes membres de cet organisme, aux côtés de particuliers et d'associations. Elle occupe d'ailleurs une position clé dans le diagramme organisationnel du système de planification et de gestion en vigueur pour le bien proposé pour inscription que l'État partie a fourni à la mission d'expertise de l'ICOMOS.

Cependant, les deux *Länder* et toutes les autorités de planification et de gouvernement locales impliquées ont

collaboré à la production, en 2001, d'une analyse spatiale de la vallée du Rhin moyen (*Raumanalyse Mittelrheintal von Bingen/Rüdesheim a. Rh. bis Coblenz (Managementplan zum Antrag für die Aufnahme des Mittelrheintales in die Welterbeliste der UNESCO)*).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel organique, dont l'aspect actuel est le résultat de plusieurs siècles de réactions à des pressions et impératifs économiques, politiques, sociaux, climatiques et autres.

Les forêts qui le recouvraient à l'origine furent dans leur grande majorité abattues et remplacées par des terres cultivées, dont beaucoup de vignobles plantés sur des terrasses laborieusement creusées à flanc de colline. Avec le déclin de la viticulture, les vignes furent remplacées par des vergers ou par des bois de taillis.

De petites villes se développèrent le long de cette voie commerçante prospère qu'était le Rhin : certaines grandirent et devinrent florissantes, d'autres stagnèrent. Le joug autocrate romain fut remplacé, au Moyen Âge, par un pouvoir impérial centralisé, avant le morcellement : l'unification ne se refit qu'au début du XIXe siècle.

L'emplacement stratégique de la vallée du Rhin moyen et son utilisation comme artère de transport lui valurent une kyrielle d'invasions et de batailles, qui entraînèrent la destruction de nombreux édifices, militaires ou civils. Au début du XIXe siècle, les Prussiens lancèrent un programme de restauration et de reconstruction, essentiellement pour des raisons idéologiques ; néanmoins, ils jetèrent ainsi les fondations du mouvement de conservation moderne. Au cours du demi-siècle dernier, un travail remarquable a été effectué sur la restauration et la conservation des nombreux bâtiments historiques qui subsistent dans la vallée.

La fin du XVIIIe siècle fut le témoin d'une sensibilisation accrue aux beautés de la nature, et le paysage physique souvent spectaculaire de la vallée du Rhin moyen, associé aux nombreux châteaux en ruines au sommet de collines, attira beaucoup le mouvement romantique, qui eut à son tour une influence majeure sur la forme que prirent la restauration et la reconstruction au XIXe siècle.

Ces dernières années, les pouvoirs publics, les associations privées et les particuliers ont tous fait d'énormes efforts pour conserver un paysage culturel dont la qualité exceptionnelle est reconnue par tous, mais qui est aussi vulnérable face aux menaces de toutes sortes. On prête une attention toute particulière à l'impact sur le paysage de l'abandon de considérables superficies de vignobles en terrasse.

Authenticité et intégrité

Dans le cas d'un paysage culturel de ce type, l'intégrité est aussi importante que l'authenticité, et on peut sans conteste assurer que la vallée du Rhin moyen jouit d'un degré très élevé d'intégrité. Du fait, essentiellement, de sa géomorphologie et de sa géologie, la vallée n'a subi que peu

de perturbations majeures dans sa structure socio-économique ou son aspect global sur le dernier millénaire. Les politiques actuellement en vigueur dans la région assureront que cette intégrité soit préservée dans l'avenir.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue dans la vallée du Rhin moyen en septembre 2001. Le Comité scientifique ICOMOS/IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels a été consulté sur les valeurs culturelles du bien proposé pour inscription.

Caractéristiques

Le Rhin est l'un des plus grands fleuves au monde, et il a été le témoin de nombre d'événements cruciaux dans l'histoire de l'humanité. Le tronçon de la vallée du Rhin moyen, qui s'étend entre Bingen et Coblenz, est par bien des aspects une expression exceptionnelle de cette longue histoire. Il s'agit d'un paysage culturel façonné par l'homme sur plusieurs siècles ; dans sa forme et sa structure actuelles, il est le fruit d'interventions humaines conditionnées par l'évolution culturelle et politique de l'Europe occidentale. De surcroît, la géomorphologie de la vallée du Rhin moyen est telle que le fleuve a, au fil des siècles, créé un paysage naturel d'une grande beauté, qui a fortement influencé les artistes de toutes sortes – poètes, peintres et compositeurs – ces deux derniers siècles.

Analyse comparative

Les fleuves ont toujours joué un rôle majeur dans le développement social, économique et culturel de l'humanité ; ce sont les artères par lesquelles circulaient les produits et les idées. Ce processus de transmission et de renouvellement a laissé son empreinte sur de nombreuses vallées fluviales, sous la forme de paysages culturels distinctifs.

Le Rhin était, et continue d'être, l'un des plus importants fleuves d'Europe, avec quelques autres - le Danube, la Loire, le Pô, le Rhône, la Volga. Trois de ceux-ci sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le Danube, dont le tronçon de la Wachau a été inscrit en 2000, le tronçon central de la Loire entre Sully et Chalonnes (2000) et le delta du Pô, en tant qu'extension de la ville de Ferrare (1999).

Mais aucun de ces paysages ne présente un relief et des contrastes aussi marqués que la vallée du Rhin moyen. La Wachau se compose essentiellement, en effet, d'un paysage vallonné recouvert de vignobles, la Loire traverse paisiblement une large plaine, et l'importance du Pô réside dans son delta. Les monuments culturels de la Wachau sont moins nombreux et plus récents que ceux de la vallée du Rhin moyen, dont les plus importants remontent au Moyen Âge. Ceux de la Loire, s'ils sont plus nombreux et, en ce qui concerne les châteaux, plus impressionnants que ceux du Rhin, sont eux aussi postérieurs. Quant aux monuments du delta du Pô, ils se limitent en grande partie à une époque de la Renaissance.

En termes culturels, historiques et paysagers, le Rhin moyen peut être considéré comme distinct des autres paysages fluviaux européens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

En dépit de l'abondante documentation fournie dans le dossier de proposition d'inscription, puis à la mission d'expertise, l'ICOMOS demeure dans l'incertitude en ce qui concerne la coordination des nombreux plans et politiques aux divers niveaux de gouvernement. Cet argument est souligné dans le *Raumanalyse* (voir ci-dessus), qui insiste sur un « plan d'implantation cohérent ». Il suggère donc de demander à l'État partie de fournir une déclaration claire, concise et sans ambiguïté sur la coordination des plans de conservation et de gestion pour les différents éléments.

L'ICOMOS est en outre préoccupé par la pollution sonore de la vallée, due aux nombreux passages de trains sur les deux rives du fleuve. Il recommande au gouvernement fédéral d'apporter son soutien financier au travail sur ce problème.

Lors de la visite de la mission d'expertise, la délimitation du bien proposé pour inscription à Bingen a été discutée, et il a été convenu qu'elle serait légèrement modifiée. L'État partie a déplacé la limite au niveau du pont de Drusus, l'un des plus anciens ponts médiévaux de pierre en Allemagne (sur le site d'un ancien pont romain), qui enjambe la Nahe, de façon à inclure l'église Saint-Martin.

Breve description

Les 65 km sur lesquels s'étend la vallée du Rhin moyen, avec ses châteaux, ses villes historiques et ses vignobles, illustrent de façon vivante la pérennité de l'implication humaine dans un paysage naturel spectaculaire et bigarré. Ce paysage est intimement associé à l'histoire et à la légende et, depuis des siècles, exerce une puissante influence sur les auteurs, les peintres et les compositeurs.

Déclaration de valeur

La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel d'une grande diversité et d'une rare beauté, façonné à la fois par la nature et par l'intervention de l'homme. Il est riche en associations culturelles, à la fois historiques et artistiques, imprimées dans le paysage actuel.

Recommandation de l'ICOMOS

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* afin de permettre à l'État partie de préparer et de soumettre au Comité un rapport sur les mesures prises pour coordonner la gestion du bien.

Région du vin de Tokay (Hongrie)

No 1063

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel de la région viticole de Tokay
<i>Lieu</i>	Comté de Borsod-Abauj-Zemplén
<i>État partie</i>	République de Hongrie
<i>Date</i>	27 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

L'état actuel de la région viticole de Tokay reflète une civilisation unique en matière d'occupation des sols, qui existe depuis des centaines d'années aux côtés de ses traditions culturelles. Les siècles d'expérience de la viticulture reposent sur les conditions géographiques, géologiques, géomorphologiques, hydrographiques et climatiques uniques de la région.

Le mode de vie et la culture à laquelle il a donné naissance sont toujours gérés, aujourd'hui encore, selon l'ancien système juridique. Cette tradition culturelle exceptionnelle a permis à des immigrants issus d'une multitude de nations – Saxons, Souabes, Russes, Polonais, Serbes, Roumains, Arméniens et Juifs – de cohabiter dans la région depuis des siècles.

Critère iii

Le paysage culturel de la région viticole de Tokay est un exemple exceptionnel de peuplement humain traditionnel et d'occupation des sols représentative de toute une culture. Le caractère actuel de ce paysage culturel varié et très séduisant est le fruit d'une occupation millénaire des sols basée sur la viticulture.

La région est habitée depuis le Moyen Âge et le schéma d'occupation des sols est demeuré inchangé. Celui-ci, de même que le mode de vie des habitants de différentes nationalités, s'est toujours adapté à l'évolution des conditions naturelles. Depuis toujours, l'économie repose sur la viticulture et la production viticole.

Du point de vue culturel, historique, topographique, environnemental et écologique, le paysage culturel de la région viticole de Tokay témoigne d'une tradition d'occupation des sols inchangée depuis des siècles. Une pérennité que prouvent non seulement les vignobles existants, mais aussi les habitations situées dans la zone proposée pour inscription et dans sa zone tampon. Celles-ci présentent en effet les formes et techniques de construction propres à une civilisation et à une culture où les modes de

vie de l'aristocratie et de la paysannerie, des gens de passage et des résidents permanents, des Hongrois et des immigrants, ont formé une unité qui subsiste encore à ce jour.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, le bien est également un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Les premiers signes de peuplement humain continu dans la région de Tokay remontent à l'ère néolithique. Toutefois, ce sont les tribus magyares qui s'y installèrent à la fin du IXe siècle qui donnèrent à la région son importance particulière, puisqu'ils croyaient en effet (avec quelque raison) qu'elle était au cœur de l'empire d'Attila le Hun, avec lequel ils s'identifiaient. Face aux pressions venues des invasions mongoles et autres, elle devint un refuge pour les Hongrois dans les siècles qui suivirent.

Elle était aussi un important carrefour commercial pour les marchands polonais en route vers les Balkans et ailleurs. Des colons s'y installèrent dès le XIIe siècle, immigrants wallons et italiens invités par les rois hongrois, et rejoignant les Germains présents depuis l'avènement du royaume de Hongrie.

Au XVIe siècle, la région tomba pendant un bref laps de temps aux mains des Hussites de Bohême, mais fut reconquise par le dernier grand roi hongrois, Hunyadi Matyas (Mathias Ier Corvin). La région de Tokay fut épargnée par l'occupation ottomane, qui portait pourtant sur une grande partie de la Hongrie, mais elle n'en demeurait pas moins une zone frontalière dangereuse, exposée à des raids fréquents.

La région de Tokay a été plantée de vignobles au moins dès le XIIe siècle. On suppose que la viticulture vient de l'est. Peut-être a-t-elle été introduite par la tribu kabar, qui s'installa dans la région des Carpates avec les Hongrois au IXe ou au Xe siècle. Ce n'est toutefois qu'à l'époque ottomane que le « Tokay Aszu » qui a fait la renommée mondiale de la région fut produit pour la première fois. Selon la légende, la crainte de raids turcs retarda la récolte dans le domaine Lorantffy Mihaly, tant et si bien que les raisins se flétrirent et que la *Botrytis Cinerea* s'installa, créant la « pourriture noble ». Cela n'empêcha pas le pasteur Szepezi Laczko Maté de fabriquer du vin avec ces raisins bothrytisés et de présenter le résultat à la fille du seigneur.

Le vin de Tokay fut une source de revenus importante pour la dynastie transylvanienne des Rakoczi, qui prit le pouvoir au début du XVIIe siècle. Il joua un rôle important dans le combat pour l'indépendance hongroise que mena Ferenc II Rakoczi, qui le présenta aux autres souverains européens, tels Louis XIV, et assura ainsi l'élargissement de sa réputation. Lors de la défaite finale de Ferenc II Rakoczi

et de son exil, en 1717, les Habsbourg reprirent ses domaines.

Sous l'empire austro-hongrois, la région de Tokay fut prospère, grâce au renom grandissant de son vin. En 1870, la population vivant au pied des collines de la région était la plus dense du pays, et supérieure à celle de la France ou des États allemands les plus développés. Des immigrants originaires des régions avoisinantes – Slovaquie, Ruthénie et Macédoine grecque – s'installaient à Tokay. Les Macédoniens de Grèce étaient pour la plupart des négociants en vins ; à partir de la fin du XVIII^e siècle, ils furent progressivement remplacés, dans leur grande majorité, par des Juifs polonais, qui jouèrent un rôle décisif dans le commerce du vin de Tokay.

Cependant, le XIX^e siècle fut le témoin d'un lent déclin, allant de pair avec le rétrécissement du marché du vin de Tokay. La situation se détériora encore avec la destruction quasi totale des vignobles de Tokay, décimés par le phylloxéra au tournant du XIX^e siècle. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la région viticole de Tokay était au plus bas : l'Holocauste avait décimé la communauté juive, et le régime de la communauté avait aboli la propriété privée des familles nobles et bourgeoises. Le moteur du succès de la région disparut brusquement, et ce n'est qu'avec les changements politiques de 1990 en Hongrie que commença la lente mais régulière réhabilitation de la viticulture et de la production du vin de Tokay.

Description

Le bien proposé pour inscription se trouve dans le nord-est de la Hongrie, dans le comté du Borsod-Abaúj-Zemplén, dont le chef-lieu est Miskolc.

La partie orientale de la zone se trouve sur les collines de Szerencsi, des crêtes orientées nord-sud, approximativement, et se dressant en moyenne à 250 m au-dessus du niveau moyen de la mer. La surface se compose à plus de 80 % de tuf rhyolitique sarmate, contenant du zéolite, du kaolin, de l'hydroquartzite et de la bentonite. Au pied des collines, au sud-sud-est de la montagne de Tokay, s'étend sur 150 m un dépôt de gravier, de sable, de sédiment alluvial, et une nappe d'eau douce. Les couches supérieures se composent d'un sol brun se développant sur de l'argile, les couches inférieures se caractérisant par un tchernoziom fertile traversé de chaux par endroits.

Le cœur de la colline de Tokay, qui constitue le pic sud des montagnes de Zemplén, se compose d'andésite, de rhyolite et de tuf rhyolitique ; ses pentes sont couvertes de loess jusqu'à 250 m de profondeur. L'altitude moyenne des collines exposées au sud-est, au nord et à l'ouest-nord-ouest est de 514 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Plus de 80 % de la surface subit l'érosion des sols, qui atteint 1 à 3 cm par an.

Bodrogköz est située entre la Bodrog et la Tisza, sous les collines ; c'est une plaine à 95-128 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Son sol se compose essentiellement de tchernoziom, avec quelques zones marécageuses.

Les zones les plus en altitude sont modérément humides, les plus basses modérément chaudes et sèches. L'ensoleillement annuel moyen est de 1900-2000 heures (été 750-790 heures, hiver 200 heures). Pendant la saison de croissance, la

température moyenne tourne autour de 16,3 – 16,9°C ; elle ne tombe jamais en deçà de zéro entre le 14 avril et le 14 octobre. Les précipitations annuelles moyennes sont de 600-620 mm, dont 370-390 mm pendant la saison de croissance. Ce climat permet de cultiver des plantes nécessitant une certaine chaleur ; ce trait particulier, associé à la qualité du sol et à la topographie des collines, rend la région de Tokay idéale pour la viticulture.

Le système et les formes de peuplement de la région viticole de Tokay ont été dictés par les caractéristiques morphologiques et hydrographiques de cette zone. On observe deux axes principaux de peuplement : le premier le long de la rivière Bodrog, le second le long du Szerencs et du Hernad, sur le bord occidental.

Une série de peuplements longe la rive droite de la Bodrog et ses méandres, au pied de la chaîne montagneuse de Zemplén. On trouve d'autres peuplements dans les plaines des affluents de la Bodrog, laquelle rejoint à son tour la Tisza à Tokay, au niveau d'un ancien gué du fleuve principal. Le Szerencs se déverse largement dans la Takta et comporte des peuplements sur les deux rives.

Le nom même de « Tokay » vient d'un mot arménien signifiant raisin, qui entra dans la langue hongroise dès le Xe siècle, ce qui permet de dater la création du peuplement, et atteste également de la pratique de la viticulture dès cette époque.

Le patrimoine bâti de la région est symbolique de son histoire et de sa structure socio-économique. On y trouve des églises catholiques romaines médiévales (une dans chaque peuplement), des églises orthodoxes des XVIII^e-XIX^e siècles et des synagogues, des châteaux et des demeures princières et aristocratiques, des maisons plus humbles, des échoppes et des ateliers. La première preuve de peuplement est l'église romane du XII^e siècle de Bodrogalszi (dans la zone tampon). Tokay et Tallya, dans la zone proposée pour inscription, et Monok, Sarospatak et Szerencs, dans la zone tampon, abritent les ruines de châteaux du XIV^e siècle. On trouve aussi à Tarcál et dans la zone tampon des résidences aristocratiques des XVIII^e et XIX^e siècles.

Les structures de Tokay les plus caractéristiques sont les caves : celles du roi Kalman, à Tarkal, existent depuis 1110. Tokay comporte deux types principaux de cave : les caves voûtées et les caves creusées. Les premières sont en fait un espace ouvert, sous un bâtiment résidentiel, creusées avant la construction de la maison et auxquelles on accède depuis le porche. Les raisins étaient traités dans une pièce située à l'arrière de la maison, immédiatement au-dessus de la cave.

Les caves creusées n'étaient pas reliées directement aux bâtiments résidentiels. Depuis la surface, on ne voit qu'une structure dotée d'une entrée en pierre et d'un portail de bois ou d'acier ajouré. Celles qui étaient creusées dans le tuf volcanique n'avaient pas besoin de voûtes de renfort. Elles représentent environ 80 à 85 % des caves de Tokay.

On notera avec un intérêt tout particulier les caves labyrinthiques sur plusieurs niveaux, aux plans au sol hétéroclites, où le vin était conservé et vieillissait dans des fûts de chêne rouvre (*Quercus petraea*), l'espèce de chêne dominante dans la région. Celles-ci étaient créées pour durer, souvent des siècles, en reliant, à la fois sur le plan horizontal

et vertical, des caves voisines entre elles. On les trouve dans les centres commerçants au pied des collines de la région, à Erdobénye, Mad, Tallya et dans la ville de Tokay.

L'exemple le plus célèbre est le réseau qui se trouve dans le quartier d'Ungvari, à Satoraljaujhely : pas moins de 27 caves, sur divers niveaux, ont été reliées entre elles pour le créer. Il peut accueillir 13 000 fûts de type *gönci* et Szerednye, soit 20 000 hectolitres, dans ses 50 000 m². L'excellent microclimat des caves (9–11°C, 85–95 % d'humidité relative, sans oublier la moisissure noire *Gladospodium cellare*) est assuré par quinze profonds puits de ventilation, et par une autre série de puits plus petits reliant les caves entre elles. D'après les archives, ses origines remontent au XIII^e siècle. Son importance s'accrut pendant l'invasion ottomane du XVI^e siècle, la valeur des vins de Tokay augmentant parallèlement au net déclin de la région viticole du sud de la Hongrie, Szerémség.

Il existe un autre grand complexe de caves du même type dans le quartier historique de Sarospatak, à 14 m en dessous du parc du château de Rakoczi. Il mesure approximativement 2000 m de longueur et comprend deux salles pour la dégustation, la plus grande pouvant accueillir quatre-vingt personnes et la plus petite quatorze. On sait qu'il existait déjà à l'époque de la construction du château, entre 1534 et 1541, par Péter Perényi ; les derniers grands agrandissements remontent à 1776–1791.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel de la région viticole de Tokay est protégé par les dispositions de la loi n° LIII de 1996 sur la protection de la nature. Celle-ci définit le concept d'un parc national (avec des directives pour des zones tampons) et régleme les activités autorisées dans les limites de celui-ci. Elle prend également en compte le patrimoine façonné par l'homme (bâti) au sein de ces parcs nationaux. Aux termes de la loi n° XCIII de 1995, tous les parcs nationaux, appartenant jadis à des coopératives, ont été nationalisés.

L'environnement bâti est également soumis aux dispositions de la loi n° XXI de 1996 sur l'urbanisme et le zonage régional, la loi n° LIV de 1997 sur la protection des monuments historiques, la loi n° CXL de 1997 sur la protection des biens culturels et des institutions de muséologie, des services de bibliothèque publique et de l'éducation publique, et la loi n° LXXVIII de 1997 sur la formation et la protection de l'environnement bâti.

Quant à la loi n° CXXI de 1997 sur la culture de la vigne et la gestion du vin, elle régle l'implantation, la culture et les vendanges du raisin, la production, le stockage et la commercialisation du moût de raisin, du vin et des distillats de vin. La région viticole de Tokay est classée comme « région viticole délimitée » et jouit à ce titre d'une protection juridique particulière. Cette désignation est accordée aux régions dont les produits méritent une protection spéciale et pour lesquelles des règles particulières sont établies en matière de culture des vignes et de production, de traitement et de distribution du vin.

Gestion

Les biens qui composent les 132 555 km² de la zone proposée pour inscription appartiennent à divers propriétaires : particuliers, pouvoirs publics locaux, Église catholique romaine, Églises orthodoxes, État (les forêts, les vignobles de Tokay Kereskedohaz et les monuments de Mad et de Sarospatak).

La superficie totale du bien proposé pour inscription et de la zone tampon est identique à celle de la région du vin de Tokay, telle que la définit la loi n° CXXI de 1997. Le bien proposé pour inscription couvre des propriétés comprises dans les circonscriptions administratives des neuf agglomérations suivantes : Tokay, Bodrogkeresztur, Bodrogkisfalud, Mad, Mezőzombor, Ratka, Szegi, Tarcál et Tallya, plus les caves de Satoralaujhely et Sarospatak. La zone tampon, qui couvre 748 797 km², comprend 27 municipalités. Il convient de noter que 22 d'entre elles étaient protégées par la désignation de région viticole de Tokay de 1737 ; les autres furent ajoutées après la crise du phylloxéra, ou formées par la création de nouvelles autorités locales.

Un plan de gestion a récemment été mis en œuvre pour le paysage viticole de Tokay. On peut le juger conforme aux exigences des *Orientations*. En effet, il coordonne la mise en place de la totalité des lois visées à la section précédente. Pour assurer la préservation efficace de l'environnement et du patrimoine historiques, elles imposent des contrôles très stricts à la gestion de tous les biens, et des plans aux différents niveaux d'administration.

La production viticole est suivie et contrôlée par le ministère de l'Agriculture dans le cadre de la procédure de l'appellation d'origine contrôlée ; les zones de protection naturelles sont réglementées par l'instance de conservation de la nature, une branche du ministère national de la Protection de l'environnement, par l'intermédiaire de la direction du parc national de Bükk. Quant aux monuments historiques, ils sont sous la responsabilité de la direction de la protection des monuments historiques de l'instance de protection des monuments historiques nationaux. En ce qui concerne les monuments historiques, les pouvoirs publics locaux mettent à la disposition des propriétaires un soutien financier, avec une assistance professionnelle fournie par le centre de restauration des monuments historiques de l'instance de protection des monuments historiques nationaux.

Un plan national d'occupation des sols définit la structure spatiale pour tout le pays. Il existe de surcroît des plans structurels régionaux : celui du comté de Borsod-Abaúj-Zemplén vient d'être achevé, et il est actuellement en cours de mise en œuvre. Au troisième niveau, les administrations locales sont tenues, en vertu de la loi n° CXV de 1999, d'actualiser les plans de leurs villes respectives et de mettre en œuvre des statuts adéquats et conformes aux dispositions des plans régionaux. Le processus actuellement en cours sera achevé d'ici à la fin 2003.

Le financement des projets qu'exigent ces mesures est assuré par le budget général et environnemental de l'État central, ainsi que par des sources étrangères (l'Union Européenne, par exemple). Les monuments historiques publics sont directement financés par l'État. La loi n° LIV de 1997 sur la protection des monuments historiques exige des

gouvernements locaux qu'ils veillent à la protection, à l'entretien et au bon usage des monuments classés leur appartenant ; le gouvernement central met des ressources financières à disposition pour les projets approuvés.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Ces dernières décennies, l'histoire politique de la région de Tokay a été quelque peu mouvementée. Cependant, l'occupation des sols est demeurée fondamentalement inchangée sur plusieurs siècles. La région n'a pas subi les dégâts dus à une agriculture intensive autre que celle de la vigne, non plus que ceux de l'industrie. Depuis la réhabilitation de l'économie viticole de Tokay en 1990, le statut et l'avenir de tout le paysage sont assurés par les dispositions de la loi n° LIII de 1996 sur la protection de la nature, qui vise à protéger les valeurs du paysage et de ses écosystèmes. La loi n° CXXI de 1997 sur la culture de la vigne et la gestion du vin a assuré la protection et le maintien des méthodes traditionnelles de viticulture et de production.

Depuis l'époque préhistorique, l'extraction de minerais est une autre activité traditionnelle de la région. Le bien proposé pour inscription n'englobe ni mines ni carrières, mais on en trouve dans certaines parties de la zone tampon. La loi n° XLVIII de 1993 sur l'activité minière régit l'extraction et les émissions : son application est surveillée par les inspections des Mines et de la Protection de l'environnement. En outre, les directions des Parcs nationaux et de la Gestion de l'eau exercent un contrôle supplémentaire.

Authenticité

Dans le cas de paysages culturels tels celui de la région de Tokay, l'intégrité est un critère plus déterminant que l'authenticité. Or, la zone comprise par la proposition d'inscription est très ancienne, et des preuves attestent que les vignobles proposés pour inscription sont cultivés depuis plus d'un millénaire. L'établissement de peuplements associés à ceux-ci remonte à la même période, et le paysage de la région n'a donc subi que peu, voire pas, de changements fondamentaux.

Pour ce qui est de l'authenticité, de fréquentes incursions militaires ont, au fil des siècles, entraîné la destruction et la reconstruction d'une part importante des bâtiments historiques. Cependant, sur les cinquante dernières années, le respect scrupuleux des normes internationales de conservation et de restauration, conformément à la charte de Venise, a assuré un degré d'authenticité des bâtiments historiques subsistants parfaitement en accord avec les exigences des *Orientations*. Les peuplements historiques ont également conservé leur tracé urbain d'origine.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en octobre 2001. Pendant la réunion d'experts sur les paysages viticoles, en juillet 2001, la région a aussi fait l'objet d'une visite.

Caractéristiques

La région de Tokay produit du vin et les vignobles y sont cultivés depuis plus de 1100 ans. Le paysage qui en résulte, avec ses villes et ses villages axés sur la production des fameux vins Tokay Aszu, a fondamentalement conservé le même aspect tout au long de cette période.

Analyse comparative

Sous bien des aspects, le Tokay Aszu est unique, en ce qu'il s'agit d'un vin doux produit à partir de raisins qui ne sont vendangés qu'une fois qu'ils se sont flétris et bothrytisés, c'est-à-dire lorsqu'ils ont été attaqués par ce que l'on appelle la « pourriture noble ». C'est cependant en tant que paysage culturel que la région est proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, et non pour la qualité de ses produits. Jusqu'à la réalisation d'une étude thématique mondiale sur les paysages viticoles, il est donc impossible d'évaluer cette proposition d'inscription en termes de patrimoine mondial. On peut cependant prendre en compte les observations suivantes.

Le dossier de proposition d'inscription affirme que la région de Tokay est « la première zone délimitée de production viticole au monde (1737) ». Or, selon F. Bianchi de Aguiar, ancien président de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin, la plus ancienne désignation est celle du Chianti, (Italie) en 1716 ; quant à celle du Haut-Douro (au Portugal), elle fut fixée en 1756, bien qu'il s'agisse du premier cas où des normes furent réellement établies.

Le dossier mentionne également le fait que c'est dans la région de Tokay que la vigne fossile du Miocène (*Vitis tokajensis*) a été identifiée ; il la décrit également comme « l'habitat de la vigne sauvage (*Vitis sylvestris*) ». Si ces affirmations ne sont pas contestées, elles n'ont pas été mises en avant comme indiquant que cette région est le berceau de la production viticole. En effet, les connexions en Asie centrale entre les peuples hongrois et kabar sembleraient plutôt aller à l'encontre de ces hypothèses.

L'utilisation de caves pour faire vieillir le vin en fûts est largement répandue en Europe centrale. Toutefois, celles de Tokay sont exceptionnelles par leur taille et leur ancienneté.

La nature multi-ethnique de la population de la région viticole de Tokay est en outre quelque peu inhabituelle, tout au moins dans les grandes régions viticoles d'Europe. Celles-ci sont en effet pour la plupart jalousement exploitées et développées par des groupes indigènes solidement implantés. Le rôle des marchands grecs et juifs trouve peut-être son parallèle dans celui des marchands et des affréteurs anglais dans le Bordelais, en France, et dans le Haut-Douro (au Portugal).

Il convient de ne pas négliger le fait que deux régions Tokay ont été désignées avant 1918 et appartiennent aujourd'hui à la Slovaquie. Tout autre dossier de proposition d'inscription devrait les prendre en compte dans le cadre d'une région cohérente, aujourd'hui divisée par des frontières nationales plus récentes.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS est très favorable aux objectifs de la proposition d'inscription, et convient que le paysage culturel de la région viticole de Tokay possède plusieurs qualités importantes. Toutefois, étant donné le nombre relativement élevé de paysages viticoles dans le monde dotés de qualités historiques et paysagères significatives, il hésite à faire des recommandations dans ce cas avant l'achèvement d'une étude thématique sur les paysages viticoles à l'échelle mondiale.

Sur un point de détail, la mission d'expertise de l'ICOMOS a suggéré que le nombre de caves historiques soit augmenté par l'ajout du musée du Vin de Tolcsva, qui abrite des bouteilles du XVIIe siècle, et des deux petites caves privées d'Hercegkut, très caractéristiques de la région. Ces dernières ne devraient toutefois être ajoutées que si leur environnement immédiat est amélioré par l'élimination des câbles et des débris de construction inesthétiques qui les entourent.

L'ICOMOS souhaite également attirer l'attention de l'État partie sur un problème potentiel, relatif à la route principale (n° 37) qui traverse le bien proposé pour inscription. Bien conçue, elle n'a pas d'impact sur le paysage, mais, si un agrandissement s'avère nécessaire dans les années à venir, comme cela semble probable, l'État partie devra être très prudent, afin d'éviter qu'elle n'ait un impact sur les valeurs visuelles du bien proposé pour inscription et, par ailleurs, qu'elle n'ait pas d'impact nuisible sur les autres vignobles de la zone tampon.

En ce qui concerne la zone tampon, l'ICOMOS remarque avec inquiétude que la délimitation de la zone proposée pour inscription et celle de la zone tampon coïncident le long d'un tronçon étroit de la rivière Tisza entre Zalkod et Tokay. Il est suggéré que la délimitation de la zone tampon soit étendue de 1 à 2 km le long de ce tronçon, afin de conserver la protection visuelle de la zone proposée pour inscription.

Recommandation de l'ICOMOS

Que l'examen de cette proposition d'inscription soit *différé* dans l'attente de la réalisation d'une étude thématique sur les paysages viticoles à l'échelle mondiale.

ICOMOS, janvier 2002

Monts sacrés (Italie)

No 1068

Identification

Bien proposé Le paysage des monts sacrés du Piémont et de Lombardie

Lieu Régions du Piémont et de la Lombardie :

- Mont sacré ou *Nuova Gerusalemme* (Nouvelle Jérusalem), Varallo Sesia
- Mont sacré de Notre-Dame-de-l'Assomption, Serralunga di Crea et Ponzano
- Mont sacré de saint François, Orta San Giulio
- Mont sacré du Rosaire, Varese
- Mont sacré de la Sainte Vierge, Oropa
- Mont sacré de Notre-Dame-de-Bon-Secours, Ossuccio
- Mont sacré de la sainte Trinité, Ghiffa
- Mont sacré et Calvaire, Domodossola
- Mont sacré de Belmonte, Valperga Canavese

État partie Italie

Date 28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

Le paysage culturel des monts sacrés (*Sacri Monti*) du Piémont et de la Lombardie est un exemple exceptionnel de ce type de bien, au sein duquel des éléments naturels (les monts, le bois, l'eau) ont servi de lieux de représentation sacrée et symbolique, avec des chemins, des chapelles et des scènes sacrées (statues grandeur nature en terre cuite polychrome) illustrant la vie du Christ, de la Vierge ou des saints, ainsi que le culte de la Trinité ou du Rosaire. Le résultat de l'ensemble est un immense paysage culturel structuré, remarquable tant par son intérêt que par sa beauté, et doté d'une grande valeur religieuse et historique, sans oublier une exceptionnelle qualité spirituelle, née de l'harmonie et du style inégalé de la fusion de ces éléments naturels et humains.

Critère ii

À partir du milieu du XVI^e siècle, les « instructions » données au clergé opposé à la Réforme protestante déterminèrent en Italie septentrionale le développement territorial des monts sacrés, un phénomène qui devait, sous des apparences diverses et variées, se répéter jusqu'au début du XVIII^e siècle. Le paysage culturel des monts sacrés du Piémont et de Lombardie est un exemple exceptionnel de structuration territoriale, sous la forme d'une sacralisation du paysage, dans le cadre d'un projet tirant parti de l'élément naturel et du travail des hommes à des fins religieuses.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Les monts sacrés sont apparus au tournant des XV^e et XVI^e siècles, dans l'idée de créer en Europe des lieux de prière en alternative aux lieux saints de Jérusalem et de Palestine, de plus en plus difficiles d'accès pour les pèlerins du fait de la rapide expansion de la culture musulmane. Les frères mineurs, gardiens du Saint-Sépulcre sélectionnèrent trois sites - Varallo en Valsesia, appartenant au duché de Milan, Montaione en Toscane, et Braga dans le nord du Portugal - pour y construire de « nouvelles Jérusalem », d'une conception et d'une topographie similaires à celles de l'original.

Après quelques années, particulièrement après le Concile de Trente de 1535, ce modèle, et notamment celui de Varallo, construit aux alentours de 1480, fut utilisé pour d'autres raisons, tout particulièrement dans les diocèses sous la juridiction de la curie de Milan. Il s'agissait cette fois de combattre l'influence de la Réforme protestante en favorisant la création d'autres monts sacrés comme expressions concrètes de leur enseignement religieux. Ceux-ci étaient dédiés non seulement au Christ mais aussi au culte de la Vierge Marie, des saints, de la Trinité et du Rosaire.

Ce projet idéal, respectueux de normes spécifiques en termes de typologie et de styles architecturaux, fut fortement appuyé par Charles Borromée, évêque de Milan. Conformément aux idées nées du Concile de Trente, il acheva le mont sacré de Varallo avant de lancer le travail sur les autres. Cette phase se poursuivit tout au long du XVII^e siècle, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. À Varallo succédèrent les monts sacrés de Crea, Orta, Varese, Oropa, Ossuccio, Ghiffa, Domodossola et Valperga. S'ils suivaient au départ certaines règles élémentaires, ils développèrent au fil de leur construction des aspects artistiques et architecturaux propres.

D'autres monts sacrés furent conçus et construits tout au long du XVIII^e siècle, mais beaucoup d'entre eux n'étaient rien d'autre que des exemples de styles différents, manquant de motivation religieuse, d'authenticité de la composition selon les normes strictes et des magnifiques éléments architecturaux et artistiques qui avaient marqué la première phase des XVI^e et XVII^e siècles.

Description

- Le mont sacré ou « nouvelle Jérusalem » de Varallo

Les travaux commencèrent dans la dernière décennie du XV^e siècle, pour reconstruire le paysage de la Terre Sainte sur un col rocheux surplombant la petite ville de Varallo. Plusieurs chapelles, contenant des statues grandeur nature ou presque et des fresques illustrant divers sites bibliques,

furent érigées. Le thème évolua à la fin du XVI^e siècle, sous l'influence de la Contre-Réforme, vers la Vie et la Passion du Christ. Beaucoup d'artistes et de sculpteurs majeurs contribuèrent aux travaux. Actuellement, le tracé comprend les premières re-créations de Nazareth et de Bethléem dans un paysage boisé, un jardin paysager et 45 chapelles bordant le chemin principal. Le sommet de la colline est dédié à une évocation de la ville de Jérusalem.

- Le mont sacré de Notre-Dame-de-l'Assomption, Serralunga di Crea et Ponzano

Les origines du mont sacré de Crea remontent à 1589, époque à laquelle un projet de construction de 25 chapelles illustrant les Mystères du Rosaire sur l'un des plus hauts cols de la région du Monferrato vit le jour. Mais il évolua au fil du temps, et englobe actuellement 23 chapelles et cinq ermitages. Le complexe comprend également les édifices du sanctuaire de l'Assomption de la Vierge, de style originellement roman, mais qui subit diverses modifications aux XV^e, XVII^e et XIX^e/XX^e siècles. Les chapelles abritent une statuaire en terre cuite polychrome et des peintures datant de la première période. Elles furent complétées par d'autres (en plâtre) pendant la campagne de restauration conduite au XIX^e siècle. Les bois où sont situées les chapelles abritent beaucoup de spécimens floraux rares.

- Le mont sacré de saint François, Orta San Giulio

Ce complexe, le seul dédié à saint François d'Assise, fut édifié en trois phases. La première, marquée par le maniérisme, commença en 1590 sur ordre de la communauté locale pour se poursuivre jusqu'en 1630 environ. La seconde, où le style baroque prédomine, se poursuivit jusqu'à la fin du XVII^e siècle, avec une forme de baroque plus libre associée à d'autres influences sur la troisième période, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Le complexe consiste en 21 chapelles, l'ancien Hospice de saint François, une porte monumentale et une fontaine. Ce mont sacré est unique en ce qu'aucun changement n'a été apporté à sa disposition depuis le XVI^e siècle. Le jardin est d'une qualité exceptionnelle, avec une magnifique vue sur le lac d'Orta.

- Le mont sacré du Rosaire, Varese

Lieu de pèlerinage pour le siège de l'ordre de saint Ambroise dès 1474, le mont sacré de Varese fut édifié après le Concile de Trente. Les travaux commencèrent en 1604, le long d'une voie pavée de 2 km représentant les Mystères du Rosaire, devenus de plus en plus populaires à partir de la bataille de Lépante (1571). Grâce à de somptueuses donations, la construction fut beaucoup plus rapide que celle des autres monts sacrés, et treize des chapelles étaient achevées en 1623. En 1698, elle était terminée, sous sa forme actuelle, avec 15 chapelles, dont la dernière fut érigée dans le sanctuaire de 1474 au sommet. Comme dans le Rosaire lui-même, elles sont divisées en cinq groupes de cinq. L'architecture des chapelles, des puits et des fontaines est variée, ainsi que leur ornementation, statues et fresques.

- Le mont sacré de la Sainte Vierge, Oropa

L'un des plus anciens sanctuaires dédiés à la Vierge Marie, qui attirait nombre de pèlerins dévots, se trouve à Oropa. Quoique les travaux aient commencé sur ce mont sacré

comme annexe au sanctuaire en 1617, ils ne s'achevèrent fin qu'à la fin du XVII^e siècle. L'idée était à l'origine de décrire la vie de la Vierge Marie dans vingt chapelles, avec cinq autres consacrées à d'autres éléments du Nouveau Testament. Le projet bénéficia du parrainage du duc de Savoie, sur le territoire duquel il se situait.

Le site, le plus élevé du groupe puisqu'il culmine à plus de 2300 mètres, est une colline couverte de hêtres et entourée de pics alpins. Il y a aujourd'hui 27 chapelles, dont douze dépeignant la vie de la Vierge Marie et les autres des sujets religieux divers. Leurs styles architecturaux sont typiques de la période baroque au cours de laquelle elles ont été construites, à l'instar des statues et des peintures ajoutées pour les embellir.

- Le mont sacré de Notre-Dame-de-Bon-Secours, Ossuccio

Ce groupe se situe sur la rive occidentale du lac de Côme, à 25 km au nord de la ville du même nom, à flanc de montagne ; il culmine à 400 m au-dessus du niveau de la mer, face à l'île de Comacina. Entouré de champs, d'oliviers et de bois, il est complètement isolé des autres bâtiments. Les quatorze chapelles, toutes édifiées entre 1635 et 1710, sont de style baroque ; la végétation s'intègre parfaitement à leur disposition et ajoute à leur attrait. Elles imitent dans une grande mesure l'ensemble de Varese. Elles conduisent au sanctuaire bâti en 1537, au sommet, et complètent symboliquement la chaîne du Rosaire.

- Le mont sacré de la sainte Trinité, Ghiffa

Entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle, un plan d'édification d'un mont sacré autour de l'ancien sanctuaire de la sainte Trinité, sur cette montagne aux bois denses, fut mis en place. Cependant, pendant la première phase, seules trois chapelles furent érigées. D'où une hausse notable du nombre de pèlerins se rendant en visite au sanctuaire : un vaste effort d'expansion fut donc fait entre 1646 et 1649. Dans son état actuel, le mont sacré compte six chapelles consacrées à différents thèmes bibliques ; le bien proposé pour inscription compte également trois chapelles plus petites, ou oratoires.

- Mont sacré et Calvaire, Domodossola

En 1656, deux frères capucins choisirent le col de Mattarella, en surplomb de Domodossola, pour devenir le site d'un mont sacré et d'un calvaire. De là est née une série de douze chapelles, avec statues et fresques représentant les stations de la croix et trois chapelles pour la Descente de croix, le Saint Sépulcre et la Résurrection. Au sommet du col se trouve le sanctuaire octogonal de la Sainte Croix, dont la construction commença en 1657. Seuls le sanctuaire, cinq des chapelles, les vestiges du château médiéval de Mattarella et l'Institut de la Charité sont proposés pour inscription.

- Le mont sacré de Belmonte, Valperga Canavese

La colline de granit rouge de Belmonte est à l'écart des crêtes de la chaîne du Piémont. Le moine Michelangelo da Montiglio eut, au début du XVIII^e siècle, l'idée d'un mont sacré à cet endroit. Ayant passé plusieurs années en Terre Sainte, il souhaitait recréer les sites bibliques en Italie du nord, et dessina donc un circuit de chapelles symbolisant les principaux événements de la Passion aboutissant au

minuscule sanctuaire, qui était depuis longtemps un lieu de pèlerinage. Les chapelles, au nombre de treize, sont de plan quasiment identique : elles furent financées et dans une grande mesure bâties par les autochtones. Elles étaient à l'origine décorées de peintures de sujets sacrés, œuvres d'artisans locaux : ce n'est qu'un siècle plus tard qu'elles furent embellies par l'ajout de statues de céramique de Castellamonte. Le chemin d'accès fut élargi à la fin du XIXe siècle, pour parvenir à accueillir le nombre croissant de pèlerins.

Gestion et protection

Statut juridique

En qualité de biens historiques, artistiques et architecturaux, tous les monts sacrés sont assujettis aux dispositions des principaux textes italiens de protection, les lois n° 1089/1089 et 352/97, ainsi qu'à celles du décret législatif n° 490/99. Ces biens ne peuvent faire l'objet d'aucune intervention sans l'autorisation des *Soprintendenze* concernées (*Beni Ambientali e Architettonici de Milan*, établie à Milan, et *Beni Ambientali e Architettonici del Piemonte*, établie à Turin), les subdivisions régionales du ministère des Biens et des Activités Culturels de Rome.

De surcroît, diverses formes de protection légale sont étendues au niveau régional à chacun des biens :

- Varallo : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 30 du 28 avril 1980).
- Crea : Parc naturel et zone protégée (loi régionale piémontaise n° 5 du 28 janvier 1980).
- Orta : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 30 du 28 avril 1980).
- Varese : Organisation ecclésiastique dotée de la personnalité morale.
- Oropa : Le sanctuaire d'Oropa (*Santuario di Oropa*) est légalement défini comme une « organisation religieuse autonome ».
- Ossuccio : Organisation ecclésiastique dotée de la personnalité morale.
- Ghiffa : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 7 du 28 avril 1987).
- Domodossola : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 65 du 27 décembre 1980).
- Valperga : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 30 du 28 avril 1980).

Toutes ces réserves régionales visent à protéger la nature, le paysage, l'architecture, les valeurs archéologiques, culturelles, artistiques et historiques, à encourager des activités agricoles et sylvicoles appropriées et à développer la recherche.

Gestion

- Varallo : La propriété appartient à l'administration civile du mont sacré de Varallo (municipalité de Varallo Sesia) ; elle est gérée par l'office de la réserve naturelle spéciale de Varallo Sesia.
- Crea : Le bien appartient à l'*Ente Santuario Diocesano Madonna di Crea*, organisme ecclésiastique mis sur pied par le diocèse de Casale Monferrato ; il est géré par l'office du parc de Ponzano.
- Orta : Le bien appartient à l'administration communale d'Orta San Giulio, à l'exception de l'ancien couvent, propriété privée. La responsabilité de la gestion incombe aux autorités chargées du parc.
- Varese : Le bien appartient à la paroisse de Santa Maria del Monte.
- Oropa : Le sanctuaire d'Oropa (nom usuel du *Santo Luogo della Madonna Santissima di Oropa*) est le propriétaire du bien ; il assume également sa gestion.
- Ossuccio : Le bien appartient à la curie diocésaine de Côme ; il est géré par la province capucine lombarde de Milan.
- Ghiffa : Le bien appartient à la commune de Ghiffa, et il est géré par l'organe directeur de la réserve naturelle.
- Domodossola : Le bien appartient aux pères rosminiens de la province italienne de San Maurizio ; il est géré par l'organe directeur de la réserve naturelle.
- Valperga : Certaines parties du bien appartiennent au comte Luigi di Valperga, d'autres à la province des frères mineurs et d'autres encore à des particuliers ; leur gestion est supervisée et appuyée par les *Soprintendenze* compétentes.

Les biens classés comme réserves naturelles spéciales (Varallo, Crea, Orta, Ghiffa, Domodossola et Valperga) sont couverts par des plans élaborés et approuvés en vertu des dispositions de la loi régionale n° 12/90 ; ceux-ci sont intégrés aux plans directeurs des communes avoisinantes. Seul le mont sacré d'Oropa possède son propre plan de restauration et d'organisation, approuvé en 1999 et auquel l'on doit, sur l'année 2000, une première série d'interventions sur quatre des chapelles.

La responsabilité globale de la protection de tous les biens incombe à la région du Piémont, établie à Turin. Les biens eux-mêmes possèdent plusieurs instances, avec des comités de gestion composés de représentants des autorités locales et d'experts nommés par la région du Piémont. Elles emploient du personnel chargé de la gestion journalière, de la garde et de la maintenance. Le financement est assuré par la région du Piémont, aidée parfois de subventions nationales et européennes.

Les réserves naturelles comportent des comités de direction, qui s'occupent de la promotion de la recherche et de la documentation de leurs objectifs dans les communautés locales, ainsi que de la surveillance, de la maintenance et (lorsqu'il existe un financement) des projets de conservation et de restauration.

Les curies diocésaines compétentes sont responsables de la gestion des monts sacrés de Varese et d'Ossuccio, avec l'appui des *Soprintendenze*. Un arrangement analogue est en vigueur à Oropa : le conseil du sanctuaire d'Oropa, fondé en 1644, se compose de membres élus par le chapitre de la cathédrale de Biella et les autorités communales. Il est responsable de la gestion du bien, avec l'appui des *Soprintendenze*.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation systématique de ce groupe de monuments n'a commencé qu'en 1980. Avant cela, ils faisaient l'objet d'interventions intermittentes, dont certaines constituant des modifications radicales de la conception d'origine. Ils ont en outre été négligés pendant de longues périodes, ce qui a provoqué une grave détérioration des structures et de la décoration, du fait des dures conditions climatiques de la région.

Depuis la création des réserves naturelles, les efforts se sont principalement axés sur l'imperméabilisation des structures, et plus particulièrement sur la restauration des toits. L'attention s'est ensuite portée sur les intérieurs, et sur la restauration des peintures et des sculptures. Actuellement, l'état global de conservation est acceptable, bien qu'il reste encore beaucoup de travail pour certaines des chapelles.

Authenticité et intégrité

L'authenticité des paysages des monts sacrés est élevée : en effet, dans presque tous les cas, la disposition symbolique d'origine des chapelles au sein du paysage naturel est demeurée quasiment intacte. Une caractéristique essentielle des monts sacrés est qu'ils préservent des liens étroits non seulement avec le paysage naturel, mais aussi avec les communautés humaines alentours.

Le degré d'authenticité des matériaux et de l'exécution est lui aussi important, et pleinement conforme aux exigences des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Quoique certains ensembles et édifices aient subi quelques modifications aux XVIIe et XVIIIe siècles, ils ont dans une large mesure conservé leur intégrité, tant en termes de matériaux que de fabrication. Les récents travaux de restauration ont parfaitement observé les principes modernes de la conservation et de la restauration.

En ce qui concerne l'authenticité de la fonction, toutes les chapelles demeurent des lieux de prière et de méditation, leurs fonctions d'origine.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en juillet 2001. Le Comité scientifique international ICOMOS/IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels a été consulté sur la valeur culturelle des biens proposés pour inscription.

Caractéristiques

Ce groupe de monts sacrés, en Italie du nord, représente un puissant symbole de la Contre-Réforme du XVIe siècle. Ils utilisent l'imagerie sacrée et le paysage naturel pour créer des ensembles à la signification spirituelle profonde. Ils sont remarquables pour la qualité et la diversité des structures qui les composent et pour les œuvres d'art qu'ils comptent, mais aussi pour leurs liens étroits avec le paysage naturel.

Analyse comparative

Le concept de mont sacré est né avec la Contre-Réforme du XVIe siècle, à la suite du Concile de Trente (1545–1563). Il s'agissait de poursuivre et de diversifier la pratique consistant à reproduire les principaux paysages de la Terre Sainte en Europe, au bénéfice des croyants ne pouvant partir en pèlerinage.

Ceux d'Italie du nord, qui comptent parmi les plus anciens, prirent pour thème plusieurs aspects de la foi chrétienne : ils incluaient non seulement la Passion du Christ, mais aussi des cultes rendus à la Vierge Marie, aux saints, à la sainte Trinité et au Rosaire. Les monts sacrés ont été établis dans différentes régions d'Europe de confession catholique romaine. Plus tard, l'accent fut mis sur la Passion et la création de « calvaires » à grande échelle, sur de vastes espaces. L'un des plus importants d'entre eux, le Kalwaria Zebrzydowska, en Pologne, fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1999.

La plupart des monts sacrés ultérieurs, créés au XVIIIe siècle, ne sont guère plus que des exercices de style. Ils manquent de la motivation spirituelle, du strict respect des règles de composition et de conception et de l'exceptionnelle qualité architecturale et artistique dont témoignent les exemples du XVIe et du XVIIe siècle.

Du fait de leur ancienneté, de leur intégrité et de leur grande authenticité, le groupe des monts sacrés composant ce dossier de proposition d'inscription est d'une importance remarquable et constitue un exemple exceptionnel de ce phénomène spirituel capital.

Breve description

Les neuf monts sacrés d'Italie du nord sont des groupes de chapelles et autres éléments architecturaux créés à la fin des XVIe et XVIIe siècles et consacrés à différents aspects de la foi chrétienne. En plus de leur sens spirituel symbolique, ils sont d'une grande beauté, grâce à l'intégration habile des éléments architecturaux dans les paysages naturels avoisinants - collines, forêts et lacs. Ils comptent également une multitude de magnifiques œuvres d'art, sous la forme de peintures murales et de statues.

Observations de l'ICOMOS

Il existe deux monts sacrés de la même période et du même type dans le canton suisse voisin du Tessin. Le gouvernement suisse devrait prendre en considération une éventuelle extension transfrontalière de la proposition d'inscription italienne.

Le terme « montagne sacrée » désigne normalement des reliefs montagneux naturels qui sont eux-mêmes objet de vénération plutôt que toute structure bâtie sur ces montagnes. On pourrait citer comme exemple le Taishan et le Huangshan (Chine) et le Mont Fuji (Japon). Les *Sacri Monti* italiens eux, ne sont pas vénérés comme objets naturels mais uniquement en raison des chapelles qui y sont construites et qui symbolisent d'importants cultes chrétiens. Il est suggéré que le terme italien soit conservé dans la version anglaise et non pas traduit, de manière à indiquer une fonction spirituelle différente de celle des montagnes sacrées orientales.

L'ICOMOS estime que l'application du critère vi pourrait, dans ce cas, se justifier. Toutefois, il ne le recommande pas dans la mesure où l'État partie ne l'a pas proposé. Il faudrait également rappeler que ce critère n'avait pas été appliqué dans le cas du bien polonais, Kalwaria Zebrzydowska, en 1999.

Déclaration de valeur

Les monts sacrés d'Italie du nord constituent un témoignage exceptionnel de la vigueur spirituelle de la Contre-Réforme. Ils représentent l'insertion novatrice et imaginative d'une architecture religieuse et d'un art dévot de grande qualité dans des paysages somptueux pour favoriser la quête de l'illumination spirituelle.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii L'implantation de l'architecture et de l'art sacré dans un paysage naturel à des fins didactiques et spirituelles a connu son expression la plus exceptionnelle avec les monts sacrés d'Italie du nord, et a eu une profonde influence sur les développements ultérieurs dans le reste de l'Europe.

Critère iv Les monts sacrés d'Italie du nord représentent l'intégration réussie de l'architecture et de l'art dans un paysage d'une grande beauté, à des fins spirituelles, à une époque décisive de l'histoire de l'Église catholique romaine.

L'ICOMOS suggère que, dans la version anglaise, le changement du nom du bien en « The *Sacri Monti* of Piedmont and Lombardy » soit pris en considération.

ICOMOS, janvier 2002

Zone Sainte-Catherine (Égypte)

No 954

Identification

Bien proposé Zone Sainte-Catherine

Lieu Gouvernement du Sud du Sinaï

État partie République arabe d'Égypte

Date 30 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

La péninsule du Sinaï, à la jonction des continents d'Afrique et d'Asie, a joué un rôle inégalé dans l'histoire de l'humanité. On sait bien que de nombreux peuples l'ont traversée dans les deux sens, apportant avec eux différentes cultures et différentes visions de la vie. Moïse et le Christ y cheminèrent humblement, changeant radicalement la vie de ceux qui les suivirent. Par la suite, des monastères et des églises furent édifiés dans certains lieux isolés. Le chef arabe Mar Ibn Al-Ass conduisit l'armée musulmane en Égypte et de là l'Islam se répandit en Afrique.

On sait moins que la plupart des végétaux acclimatés et des animaux domestiqués au Moyen-Orient sont passés d'un continent à l'autre par le Sinaï, et de là se propagèrent dans le monde entier.

Le sud du Sinaï est particulièrement riche en monuments religieux, hautement vénérés par les fidèles des trois religions monothéistes. Le plus important d'entre eux est le monastère Sainte-Catherine, fondé au Ve siècle de notre ère, ainsi que ses monuments satellites. Tout cela donne à la région une importance particulière en tant que site de patrimoine culturel de valeur internationale.

Il n'existe pas de monument chrétien byzantin comparable dans le monde qui ait conservé sa fonction d'origine sans interruption pendant quinze siècles. Les édifices, les œuvres d'art sacré et la célèbre bibliothèque, sont dans un état remarquable de conservation, malgré les difficultés inhérentes à l'environnement désertique.

Les bâtiments historiques à l'intérieur du site sont d'une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire (la plus ancienne architecture byzantine du IVe siècle conservée à ce jour) et de l'art (les nombreuses icônes qui ont échappé à la destruction iconoclaste).

Critère i

Les monuments représentent un échange de valeurs humaines unique, car ils sont respectés et révéérés par les fidèles du judaïsme, du christianisme et de l'islam, qui représentent plus d'un tiers de l'humanité.

Critère ii

Ils sont un témoignage culturel unique de la coexistence pacifique et du respect mutuel des trois grandes religions monothéistes du monde qui sont nées au Moyen-Orient.

Critère iii

Ce sont des exemples extraordinaires de l'architecture byzantine, que l'on trouve rarement ailleurs dans le monde.

Critère iv

Remarques

- 1 Ce bien est proposé pour inscription à la fois comme bien naturel et bien culturel. Seuls les aspects culturels seront pris en compte dans l'évaluation de l'ICOMOS.
- 2 Ceci est une version abrégée du texte contenu dans le dossier de proposition d'inscription.

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien culturel, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. C'est aussi un *paysage culturel essentiellement évolutif*, tel que défini au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Malgré un climat difficile et un environnement hostile, la partie sud de la péninsule du Sinaï attire les établissements humains depuis des millénaires. Les vestiges des habitations simples des plus anciens habitants dont l'histoire a retenu le nom, les Amalekites, datent du premier Âge du bronze (3000-2800 avant notre ère), mais des traces plus anciennes d'occupations datant de la fin du mésolithique et du début du néolithique ont également été trouvées.

De la première à la vingtième dynastie (environ 3000-700 avant notre ère) des mines de turquoises ont été exploitées dans le Sarabit Al-Khadem, où un temple a été élevé à Hathor, la déesse des turquoises. Ce site revêt une très grande importance, car c'est là que les ouvriers sémites ont aidé leurs maîtres égyptiens à acquérir l'alphabet proto-sinaïtique. Le wadi Maghara fut une autre source importante de turquoises pour les Égyptiens.

À partir du IVe siècle avant notre ère, les Nabatéens détenaient le pouvoir depuis la région de Pétra. Ils dominaient les routes commerciales qui traversaient le Sinaï y compris les riches itinéraires terrestres qui apportaient des marchandises d'Afrique, d'Inde et d'Asie dans le monde méditerranéen. Nous en voulons pour preuve les milliers d'inscriptions nabatéennes dans tout le Sinaï, le long des pistes des caravanes, sur les sites miniers et dans les habitations (*nawawis*). Après la destruction de Pétra par les

Romains en 106 de notre ère, l'influence nabatéenne disparut et les survivants devinrent des nomades, les actuels *Jabaliya*.

La région du Sinaï, que les Romains appelaient *Palestina Tertia*, devint une étendue sauvage et désolée qui attira les premiers anachorètes chrétiens. Suivant le départ des Romains dans la deuxième moitié du IV^e siècle, l'état d'anarchie générale poussa les communautés monastiques à rechercher de l'aide. Celle-ci fut accordée par l'empereur byzantin Justinien Ier, qui envoya des équipes d'architectes et de maçons pour construire un fort sous l'éminence rocheuse que les moines avaient identifiée comme étant le mont Sinaï, avec l'objectif double de protéger la communauté et de sécuriser la route allant de Aqaba à Suez. La muraille construite pour protéger les moines et la garnison militaire est encore bien visible aujourd'hui.

La principale église, dite de la Transfiguration, fut construite vers 560, à l'époque de la mort de Justinien. Elle fut d'abord consacrée à la Vierge Marie, puis fut par la suite dédiée à sainte Catherine, martyre du III^e siècle, dont la tête et les mains sont conservées dans l'église ; ces reliques ont été confiées à la garde de l'église au Xe siècle.

Le mont Sinaï est aussi reconnu comme le mont Moïse par les musulmans (d'où son nom arabe de *djebel Musa ou Jabal Moussa*), et pour eux comme pour les chrétiens, c'est le lieu où Dieu fit une Alliance avec son peuple, donnant les Tables de la Loi à Moïse. Les communautés chrétiennes du monastère Sainte-Catherine ont toujours entretenu des liens étroits avec l'Islam. En l'an 623, un document signé de la main du Prophète, connu sous le nom d'*Actiname* (Testament sacré), exempta les moines du monastère Sainte-Catherine du service militaire et de l'impôt, et demanda aux musulmans de leur donner toute l'aide dont ils auraient besoin. Par mesure de réciprocité, la communauté monastique permit la transformation d'une chapelle à l'intérieur de l'enceinte en mosquée à l'époque du califat des Fatimides (909–1171). Elle fut régulièrement utilisée jusqu'à la période mamelouke en Égypte à la fin du XIII^e siècle. La mosquée a été abandonnée pendant toute la période ottomane et ne fut restaurée qu'au début du XX^e siècle ; elle est encore utilisée à certaines occasions par les musulmans locaux.

Description

Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 601 km². Il est situé dans la zone naturelle protégée Sainte-Catherine, elle-même d'une superficie de 4 300 km².

La zone Sainte-Catherine est dotée d'un climat aride (précipitations annuelles moyennes d'environ 60 mm), avec des hivers doux et des étés chauds. Les sources d'eau sont peu abondantes, provenant de nappes phréatiques peu profondes.

- L'ensemble du monastère

Le monastère est ceint d'une muraille massive de 2,5 m d'épaisseur et d'environ 11 m de haut, construite en blocs massifs de granite équarri ; toutefois, les parties supérieures ont été restaurées sur l'ordre de Napoléon à l'aide de blocs de granite non taillés moins grands. Le mur est décoré par endroits de symboles chrétiens (croix, monogrammes, etc.) La porte principale d'origine, à l'ouest, a été condamnée.

L'accès se fait actuellement par une porte plus petite, également d'origine, située à gauche de la porte principale.

La principale structure dans l'enceinte est l'église de la Transfiguration (le *Katholikon*), œuvre de l'architecte byzantin Stephanos, qui éleva aussi les murs défensifs du monastère à partir de 527. L'église est construite en granite, en forme de basilique, avec une large nef centrale et deux bas-côtés délimités par de massives colonnes de granite portant des chapiteaux ornés de symboles chrétiens, une abside et un narthex. Chacun des bas-côtés comporte trois chapelles, et l'abside possède deux chapelles disposées de part et d'autre de l'espace central. Près du maître-autel se trouve un sarcophage que l'on dit contenir les restes de la dépouille de sainte Catherine. Le plafond, sous le toit d'origine, date du XVIII^e siècle, tout comme le sol en marbre et l'iconostase travaillée. Les portes en cèdre sculpté sont contemporaines de la structure principale ; celles du narthex ont été réalisées par les Croisés au XI^e siècle.

Derrière l'abside se trouve la partie la plus sainte du monastère, la chapelle du Buisson-Ardent, qui comprend la chapelle du IV^e siècle construite par la pieuse impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand, et consacrée à la Vierge Marie Bénie. L'autel est situé au-dessus des racines du buisson. Celui-ci fut transplanté pour permettre la construction de l'autel et on le trouve maintenant à quelques mètres de la chapelle.

Le clocher néo-classique, œuvre du moine Grégoire, fut construit en 1871. Il abrite neuf cloches offertes par le Tsar de Russie.

L'ancien réfectoire de forme rectangulaire (également appelé église des Croisés) possède un plafond gothique voûté, les arcades décorées des armes et autres symboles de chevaliers croisés. Les peintures murales datent de l'époque des Croisés et du XVI^e siècle. La pièce contient une longue table finement sculptée, apportée de Corfou au XVIII^e siècle.

La célèbre bibliothèque est la plus ancienne du monde chrétien ; elle est considérée comme la seconde après celle du Vatican, du point de vue du nombre et de la valeur de sa collection. Elle comporte plus de 3000 manuscrits et plus de 5000 ouvrages religieux anciens. Le monastère possède aussi une collection exceptionnelle de plus de 2000 icônes, exposées dans une salle spéciale. Elles représentent presque toutes les écoles de l'iconographie byzantine du XVI^e au XVIII^e siècle.

La mosquée fatimide, située au sud-ouest de la basilique, est rarement mentionnée dans les documents disponibles relatifs au monastère. Il s'agissait d'une construction nouvelle, édifiée entre 1101 et 1106 (495-500 de l'Hégire), sur le site d'une petite chapelle de croisés. Elle est de plan rectangulaire (7m x 11m) et de 7 m de haut ; elle est dotée d'un petit minaret accolé à l'angle nord et d'une courette sur la façade principale, en contrebas de laquelle se trouve l'ancienne presse à olives bien restaurée. L'espace intérieur est composé de six travées et surmonté d'un plafond plat en bois. Des petites ouvertures sont pratiquées dans les murs intérieurs au-dessus des arcades circulaires. Trois *mihirabs* sont aménagés dans le mur de la *qibla* sous la forme de niches peu profondes. L'entrée principale est aménagée sur la façade nord qui comporte deux fenêtres. Deux rangées de quatre fenêtres s'ouvrent aussi sur la façade est, mais elles

sont toutes obstruées par des briques depuis une quarantaine d'années.

Le puits de Moïse, alimenté par une source souterraine, a un débit d'eau constant. Les cellules des moines sont disposées le long de la face interne des murs d'enceinte.

Hors des murs se trouve le jardin du monastère, de forme triangulaire, créé au cours des âges par les moines qui y ont apporté de la terre et y ont aménagé des citernes pour l'irrigation. On y trouve de nombreux arbres fruitiers - oliviers, abricotiers, pruniers et cerisiers - ainsi qu'un jardin potager.

Jouxant le jardin se trouve le cimetière et l'ossuaire. Après l'enterrement dans le cimetière, les moines décédés sont exhumés et les ossements sont déposés dans l'ossuaire. Les squelettes des archevêques sont conservés dans des niches spéciales. Cette pratique est rendue nécessaire par le problème du creusement des tombes dans la roche qui porte le monastère. Elle rappelle aussi à la communauté des moines le destin commun des hommes.

- Le mont Sainte-Catherine et le mont Moïse

À l'est du monastère se dresse une haute colline, que les moines appelle le mont Jéthro, surmonté d'une chapelle. De là, on peut voir les deux pics du mont Sainte-Catherine et du mont Moïse. Le mont Sainte-Catherine (*Djebel Katharina*) est le point culminant de la péninsule du Sinaï (2642 m), et à son sommet se dresse une chapelle dédiée à sainte Catherine, dont les restes furent, selon la légende, découverts en ce lieu, ayant été transportés par les anges d'Alexandrie où elle avait subi le martyre. L'actuelle chapelle a été construite en 1905.

Le mont Moïse (2285m) est également connu comme le mont Horeb, où Moïse reçut les Tables de la Loi. Une mosquée et une chapelle ont été édifiées au sommet. La chapelle, dédiée à la sainte Trinité, a été construite en 1934 sur les vestiges de la chapelle édifiée sur les ordres de Justinien (qui elle-même remplaçait une chapelle plus ancienne construite en l'an 363). Les vestiges d'autres chapelles sont visibles sur le chemin principal qui mène au sommet, et que l'on appelle le Chemin de Moïse (*Sikket Sayidna Musa*), ainsi que deux arches, la Porte Saint-Étienne et la Porte de la Loi.

En plus du monastère et des autres sites déjà évoqués, la zone proposée pour inscription comprend les sites archéologiques datant de l'Âge du bronze, les mines de cuivre et de turquoises égyptiennes, les petits villages nabatéens et plusieurs sites byzantins et pré-islamiques en ruines.

Le village - ou la petite ville - de Katrin, inclus dans la zone proposée pour inscription, est situé dans la plaine El Raha, à quelque distance du monastère mais bien visible. C'est un village ancien et une composante du paysage historique qui a grandi autour du monastère. Ces dernières années, la ville s'est développée considérablement et de manière incontrôlée.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone Sainte-Catherine a été déclarée zone naturelle protégée par décret du Premier ministre en 1988 au titre des dispositions de la loi n° 102/1983. Elle a atteint sa superficie actuelle de 4 300 km² par décret, en 1994. Elle se distingue par la richesse de la flore endémique, l'abondante vie sauvage, sa zone d'agriculture fertile, sa population bédouine importante et sa signification pour trois des grandes religions du monde.

Gestion

Le monastère est la propriété de l'église grecque orthodoxe et dépend de l'archidiocèse du Sinaï. Dans le système hiérarchique de l'Église orthodoxe d'Orient, elle est indépendante et s'autogouverne sous l'administration de l'abbé, qui a rang d'archevêque.

La propriété du reste de la zone revient au gouvernement du Sud du Sinaï. L'agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA) est responsable de l'entretien des richesses environnementales de la région, par l'intermédiaire de l'administration de la zone naturelle protégée Sainte-Catherine.

Les antiquités incluses dans la zone sont gérées par le Conseil suprême des antiquités égyptiennes, agissant par le Bureau régional du Sud du Sinaï de l'organisation des antiquités égyptiennes (EAO) établi à El-Tor. La gestion de la zone Sainte-Catherine, qui constitue la zone tampon du bien proposé pour inscription, est exercée par l'Administration de la zone naturelle protégée basée dans la ville de Katrin. La zone emploie une douzaine de gardes, 25 guides locaux, recrutés dans la tribu bédouine des Jebaliyas, et du personnel d'entretien.

Les travaux relevant du projet de développement de Sainte-Catherine ont démarré en 1996. Les principaux objectifs sont la protection des ressources naturelles et culturelles pour un tourisme durable et le développement d'un plan de gestion intégré.

La zone Sainte-Catherine, ainsi que la plus grande partie du bien proposé pour inscription, est située dans une région désertique montagneuse inhospitalière. La population de plus de 10 000 habitants à l'intérieur de la zone est répartie en une cinquantaine de villages bédouins et la petite ville de Katrin. Certaines tribus bédouines sont nomades et d'autres, comme les Jebaliyas, vivent dans des villages permanents. Les principaux problèmes concernent le village de Katrin, dont l'infrastructure est notoirement insuffisante et pour laquelle il n'existe pas de plan d'urbanisme. Ainsi, plusieurs grands hôtels modernes ont été construits, ainsi que des bâtiments publics, dont l'échelle est inadaptée. Un plan de conservation et d'aménagement du paysage a été adopté conjointement par la zone et le monastère Sainte-Catherine ; dans un premier temps, un moratoire a été imposé sur toutes les nouvelles constructions.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les travaux de conservation et de restauration se sont succédés au monastère Sainte-Catherine depuis des siècles. Toutes les interventions doivent maintenant être approuvées par les autorités du monastère et le conseil suprême des antiquités égyptiennes. Les matériaux locaux sont utilisés le plus souvent possible dans les travaux de conservation.

Actuellement, le Bureau technique du monastère travaille à l'élaboration d'un programme préliminaire des travaux de restauration et de conservation sous le contrôle de l'EAO. Des spécialistes consultants participent aux travaux de préparation de la documentation et de la recherche et apportent des conseils techniques relatifs à la construction.

Authenticité et intégrité

En raison de son histoire remarquable, le monastère a connu de nombreuses modifications pendant quinze siècles. Il préserve l'authenticité de ses différents éléments à un degré élevé, surtout grâce à l'utilisation des matériaux locaux dans les constructions et les restaurations successives des bâtiments.

Ayant conservé une seule et même fonction depuis l'origine, celle d'un monastère chrétien, Sainte-Catherine a été soigneusement préservé. Il a donné refuge à la communauté monastique et aux pèlerins dans un environnement hostile. Il conserve la même disposition interne depuis sa fondation.

Le degré d'intégrité du monastère et de son paysage environnant est élevé, là encore dans une large mesure en raison de la nature hostile de son emplacement. Le seul élément discordant dans ce paysage est la ville de Katrin qui accueille les agences gouvernementales et un tourisme en constant développement dans la région.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en septembre/octobre 2001.

Caractéristiques

Sainte-Catherine est le plus ancien monastère de la chrétienté dans le monde. Il conserve son authenticité et son intégrité à un degré exceptionnellement élevé, en partie grâce au fait qu'il a conservé sa fonction monastique sans interruption depuis sa fondation au VI^e siècle et en partie grâce à son implantation dans un lieu isolé. Il conserve quelques exemples exceptionnels d'art byzantin et abrite des collections remarquables de manuscrits et d'icônes.

Analyse comparative

La comparaison s'impose avec d'autres groupes d'anciens monastères orthodoxes déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial – le Mont Athos (inscrit en 1988) et les monastères de Daphni, Hossios Lukas et Nea Moni de Chios (inscrits en 1990) en Grèce et Ouadi Qadisha (inscrit

en 1998) au Liban, par exemple. Toutefois, le monastère Sainte-Catherine se démarque de ces grands sites par son histoire, longue et ininterrompue, commençant au VI^e siècle (aucun des monastères du mont Athos n'a été fondé avant le Xe siècle), par la préservation remarquable de la disposition d'origine et par la qualité exceptionnelle des bâtiments et leur ornementation.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

- Le monastère

Le monastère bénéficie actuellement d'un programme global de conservation. La mission d'expertise de l'ICOMOS a cependant identifié un certain nombre de points qui demandent une attention particulière. Sont ainsi préconisés le remplacement du toit du *Katholikon*, actuellement en tôle ondulée, par une feuille de plomb, la conservation et la protection des éléments d'origine en bois et des mesures contre les remontées d'eau. Des travaux sont également nécessaires sur les murailles et aillères dans l'ensemble monastique. Tous ces points ont été examinés en détail par la mission d'expertise avec le Bureau technique du monastère.

La préparation d'un plan de gestion des visiteurs est d'une importance considérable pour le monastère, en prévision de l'accroissement du nombre de pèlerins et de touristes. La circulation interne des visiteurs doit être réorganisée de manière à leur permettre de trouver le maximum d'informations au cours de leur visite. De nouvelles zones d'exposition et d'interprétation devraient être aménagées, entre autres dans les sous-sols de la sacristie. L'actuelle entrée (moderne) doit être remodelée et l'accès au monastère doit être amélioré.

Il existe une zone tampon de 1300–1500 m autour du monastère, mais elle est inappropriée. Le point de contrôle des visiteurs, actuellement située dans la vallée wadi El-Deir, devrait être déplacé plus loin, hors de vue du monastère. Les besoins des visiteurs devraient être satisfaits par l'édification de bâtiments modernes de bonne qualité, de grandes aires de stationnement organisé des véhicules. Un service de transport par chameau ou par véhicules électriques devrait être organisé pour les visiteurs âgés et handicapés.

- La ville de Katrin

L'ICOMOS félicite les autorités égyptiennes pour avoir reconnu les problèmes nés du développement incontrôlé de Katrin et de la pression touristique croissante. Le plan de développement durable de 1998 s'attaque de front à ces problèmes : l'ICOMOS encourage l'État partie à appliquer ce plan à la lettre et dans les plus brefs délais.

- Les monuments du djebel Musa (mont Moïse, mont Sinai)

L'ICOMOS apprécie le travail réalisé par l'EEAA pour faciliter l'accès des visiteurs au sommet sacré (ainsi qu'aux vallées de la région) par l'édition de guides, l'installation d'élégantes signalisations en pierre taillée, la création d'une organisation de guides recrutés parmi les Bédouins de la région, l'entretien régulier des sentiers (et du paysage environnant) et la mise à disposition de services.

Toutefois, l'état des monuments le long du chemin et au sommet sacré-même est loin d'être satisfaisant. De nombreuses constructions improvisées proposant des repas et des logements déparent la vue. Elles devraient être démolies et certaines d'entre elles remplacées par des constructions à l'architecture simple, dans un style qui s'accorde mieux avec les monuments religieux.

Le sommet sacré lui-même devrait être déclaré site archéologique protégé, ce qu'il est sans conteste, et un programme approprié de gestion, de conservation, d'inventaire et de recherche devrait être établi sans retard. Toutes les structures modernes devraient être abattues au sommet lui-même. Une porte d'entrée, qui permettrait de contrôler l'accès au sommet, devrait être construite sur un plateau et hors de vue du sommet. Des moyens d'hébergement et autres services mis à disposition des visiteurs devraient être réunis sur le plateau du Prophète Elie, en contrebas sur la route qui monte au sommet (où les chapelles d'Elie et d'Elisée exigent des travaux de conservation et de consolidation).

Breve description

Le monastère orthodoxe Sainte-Catherine est situé au pied du mont Horeb cité dans l'Ancien Testament, où Moïse a reçu les Tables de la Loi, et également connu et révérend par les musulmans qui l'appellent djebel Musa. Toute la zone est sacrée pour trois grandes religions qui se sont répandues dans le monde entier : christianisme, islam et judaïsme. Le monastère, fondé au VI^e siècle, est le plus ancien monastère chrétien ayant conservé le même usage jusqu'à aujourd'hui. Ses murs et ses bâtiments sont très importants pour l'étude de l'architecture byzantine. Le monastère abrite des collections extraordinaires d'anciens manuscrits chrétiens et d'icônes. Le paysage montagneux et sauvage qui l'entoure comprend de nombreux sites archéologiques et religieux et des monuments, et forme une parfaite toile de fonds au monastère.

Déclaration de valeur

La zone Sainte-Catherine possède une immense valeur spirituelle pour trois religions monothéistes du monde : le christianisme, l'islam et le judaïsme. Sainte-Catherine est le plus ancien monastère du monde chrétien et a conservé sa fonction sans interruption depuis sa fondation au VI^e siècle. Les murs d'enceinte byzantins protègent un groupe de bâtiments d'une grande importance à la fois en termes spirituels chrétiens et pour l'étude de l'architecture byzantine et celle des croisés. L'ensemble comprend quelques exemples exceptionnels d'art byzantin et abrite des collections remarquables de manuscrits et d'icônes. Son emplacement témoigne de la recherche intentionnelle d'établir un lien intime entre beauté naturelle, isolement et engagement spirituel humain.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères culturels iii, iv et vi* :

Critère iii Le monastère Sainte-Catherine est un exemple extraordinaire et très ancien d'installation monastique chrétienne dans une région isolée. Elle témoigne d'une relation intime entre grandeur naturelle et engagement spirituel.

Critère iv Le monachisme ascétique pratiqué dans des régions isolées prédominait dans les premiers temps de l'église chrétienne et se traduisit par la création de communautés monastiques dans des lieux reculés. Le monastère Sainte-Catherine est un des plus anciens d'entre eux à être parvenu intact jusqu'à nous, utilisé pour sa fonction initiale sans interruption depuis le VI^e siècle.

Critère vi La zone Sainte-Catherine, localisée autour de la montagne sacrée du mont Sinaï (djebel Musa, mont Horeb), comme la vieille ville de Jérusalem, est sacrée pour trois grandes religions du monde : le christianisme, l'islam et le judaïsme.

Il est recommandé que l'attention de l'État partie soit attirée sur les « Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures » évoquées plus haut. Il est également recommandé de demander à l'État partie de soumettre un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de conservation pour la réunion de 2004.

ICOMOS, janvier 2002

UNESCO
CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

26ème session du Comité
(24 – 29 juin 2002)
Budapest (Hongrie)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

– ADDENDUM –

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci



2002

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Propositions d'inscription 2002

A Propositions d'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial

A.1 Villes historiques

Suriname

- Centre ville historique de Paramaribo 1

A.2 Biens religieux

Inde

- L'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya 5

A.3 Paysages culturels

Allemagne

- Vallée du haut Rhin moyen 11

Hongrie

- Le paysage culturel de la région viticole de Tokay 17

Paramaribo (Suriname)

No 940rev

Identification

Bien proposé Centre ville historique de Paramaribo

Lieu District de Paramaribo

État partie République du Suriname

Date Première proposition d'inscription
reçue le 1^{er} juillet 1998
Proposition d'inscription révisée
reçue le 18 mai 2001

Justification émanant de l'État partie

Le bien proposé pour inscription est une ancienne ville coloniale hollandaise des XVII^e et XVIII^e siècles ayant conservé le tracé original de ses rues. Il se compose d'édifices de bois au style architectural sobre et symétrique, où se ressentent diverses influences européennes et nord-américaines, ainsi que le savoir-faire des créoles [des descendants des esclaves africains]. Cette structure urbaine historique abrite plus de 250 monuments, tous authentiques dans leur plan, leurs matériaux et leur facture. Un programme récemment mis au point de conservation et de développement intégrés (*Plan pour le centre ville de Paramaribo*) s'inscrit dans la législation d'urbanisme globale de Paramaribo. Ce programme instaure des conditions favorables au développement du centre urbain historique, ainsi qu'à la conservation et à la réutilisation des monuments protégés.

Critères ii, iii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Ce sont les Espagnols Alonso et Juan de la Cosa, accompagnés d'Amerigo Vespucci, qui découvrirent les premiers la « côte sauvage » de l'Amérique du Sud, en 1499. Rapidement, des rumeurs commencèrent à circuler sur une fabuleuse « cité d'or » inca (*Eldorado*), au lac Parima, à l'intérieur des terres de la Guyane moderne : une foule d'aventuriers convergea donc vers cette côte, mais l'Eldorado resta une légende.

Dès le début du XVII^e siècle, la colonisation de cette « côte sauvage » s'orienta vers la culture de la canne à sucre et du tabac. Les gouvernements européens encourageaient les colons à établir des plantations et à exploiter la région, afin de satisfaire la demande de produits tropicaux, alors en plein essor en Europe. Des planteurs anglais de La Barbade arrivèrent au milieu du XVII^e siècle. Les Hollandais, qui disposaient d'une concession marchande, vinrent également sur cette côte à cette époque, à la recherche de tabac et de bois ; des comptoirs hollandais existaient dès 1614 sur le fleuve Corantijn et près du village indien de *Parmarbo* ou *Parmurbo*, sur les rives du fleuve Suriname. Les Anglais furent chassés par une flotte hollandaise commandée par Abraham Crijnssen pendant la seconde guerre entre Hollandais et Anglais (1665-1667) et le Suriname resta possession hollandaise pendant les trois siècles suivants.

À la fin du XVIII^e siècle, environ six cents plantations étaient exploitées. Pendant la seconde moitié du siècle, les propriétaires, qui avaient jusque là vécu dans leur plantation, commencèrent à émigrer vers Paramaribo, laissant leurs plantations entre les mains de gérants, à la suite de quoi celles-ci commencèrent à décliner. En revanche, la ville s'étendit, et bon nombre de maisons superbes furent construites le long de rues bordées d'arbres.

La situation économique du Suriname déclina parallèlement à celle des plantations, le sucre étant désormais fabriqué à partir de betteraves, et se détériora encore avec l'abolition de l'esclavage en 1863. Moins d'une centaine de plantations résista, tandis que les propriétaires et les esclaves émancipés partaient s'installer à Paramaribo, qui s'agrandit rapidement.

Pour remplacer les esclaves, le Gouvernement fit venir de la main d'œuvre pour travailler dans les plantations restantes, d'abord de Chine et des Antilles, puis d'Inde et de Java. Entre 1873 et 1939, 34 000 Indiens et 33 000 Javanais immigrèrent au Suriname, augmentant sa diversité culturelle et ethnique, comme en atteste aujourd'hui l'aspect de Paramaribo qui, de centre administratif et portuaire, est devenu une ville où cohabitent de multiples activités.

Paramaribo vit le jour avec la construction sur un promontoire, en 1667, du fort Zeelandia, sur la rive gauche du fleuve Suriname, mais le développement urbain était à l'origine de qualité médiocre et soumis au hasard. Quand Van Sommelsdijck, premier gouverneur et propriétaire conjoint de la colonie, entra en fonctions en 1683, il instaura un urbanisme planifié. Ce dernier commença sur les crêtes de l'ouest, qui offraient une base solide naturellement asséchée à la construction. Au milieu du XVIII^e siècle, la ville s'étendit vers le sud, vers les terrains sablonneux le long du fleuve et enfin, au tournant du siècle, vers le nord, région asséchée grâce aux compétences des ingénieurs civils hollandais.

En sus de la protection que lui offrait le fort Zeelandia, Paramaribo était également défendue par la forteresse Nieuw-Amsterdam, aux confluent du Suriname et du Commewijne, près de la côte. Grâce à ces puissants ouvrages défensifs, il ne fut pas nécessaire de fortifier la

ville, ce qui lui permet de s'étendre sur des grands espaces, le long de larges rues.

En 1821, puis de nouveau en 1832, des incendies désastreux ravagèrent la ville, qui fut en grande partie détruite.

Description

Le tracé du centre ville proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial consiste en un axe principal s'étendant du nord à l'ouest, à partir d'Onafhankelijkheidsplein, derrière le fort Zeelandia (le groupe de bâtiments publics qui s'y trouve est l'ensemble central du plan de la ville), avec des rues qui se croisent à angle droit. Il est délimité par Sommelsdijkse Kreek au nord et Viottekreek au sud. Au nord du fort Zeelandia, on trouve le grand parc public connu sous le nom de Jardin des Palmiers (*Palmentuin*). Le bien proposé pour inscription couvre une zone de 60 hectares. Les rues larges et les espaces publics en plein air sont bordés d'arbres, ce qui confère au paysage urbain un aspect serein et spacieux.

Les grands édifices publics de Paramaribo, tels que le fort Zeelandia (1667), le palais présidentiel (1730), le ministère des Finances (1841), l'église réformée (1837) et la cathédrale catholique romaine (1885), ont été construits en pierre et en brique, dans le style flamand traditionnel, mais en incorporant de plus en plus des éléments de style autochtone. Ainsi, le rez-de-chaussée du palais présidentiel est en pierre, mais les étages supérieurs sont en bois. À l'inverse, le ministère des Finances est une structure monumentale en briques, dotée d'un portique classique et d'un beffroi qui domine Onafhankelijkheidsplein, le principal espace en plein air de la ville, situé derrière le fort Zeelandia. Il est intéressant de noter que, si l'église réformée de style néoclassique est une bâtisse de briques, la cathédrale catholique romaine de style néogothique est elle entièrement faite de bois.

La plupart des édifices de Paramaribo, tant commerciaux que résidentiels, sont entièrement faits de bois et postérieurs aux incendies de 1821 et 1832, qui ont détruit quelques 450 maisons. Les travaux sont l'œuvre d'artisans locaux. Ils sont tous conformes à un schéma général identique : de plan rectangulaire et symétrique, ils présentent des toits à la pente prononcée (la plupart en tôle ondulée) et des infrastructures de brique. Ils sont généralement peints en blanc, tout comme les édifices publics, les éléments en briques étant peints en rouge pour mieux les faire ressortir. Les portes et les volets sont vert sombre.

Gestion et protection

Statut juridique

En 2001, le conseil des ministres a approuvé un nouveau projet de loi sur les monuments, remplaçant un texte de 1963 et d'ores et déjà voté par l'Assemblée Nationale. Ce texte stipule la désignation de quartiers historiques protégés. Il impose des contrôles sur les interventions susceptibles d'affecter l'état des édifices et des paysages

urbains tels qu'ils ont été enregistrés pendant la procédure de classement. Elle stipule en outre des prêts à taux préférentiels aux propriétaires en vue des travaux essentiels de conservation et de restauration. L'État a également le pouvoir d'imposer la vente forcée des monuments à son profit, dans certaines circonstances, et des droits de préemption quand les propriétés sont mises en vente.

La loi de Planification de 1973 (*Planwet*) assigne la responsabilité d'une politique spatiale, écologique et socio-économique exhaustive et durable dans tout le pays au ministère de l'Urbanisme et de la Coopération en vue du développement. Des plans régionaux et locaux sont en outre couverts par la loi sur les Instances régionales (*Wet Regionale Organen*), administrée par le ministère du Développement régional, tandis que le ministère des Travaux publics est chargé de la loi sur l'Urbanisation (*Stedebouwkundige Wet*). Ces deux derniers textes et les ministères de tutelle fonctionnent en collaboration pour ce qui est de la formulation des plans de structure et d'occupation des sols.

Enfin, la loi sur la Construction (*Bouwwet*) et la résolution sur la Construction (*Bouwebesluit*) contrôlent la délivrance des permis pour les nouvelles constructions et les zones résidentielles.

Gestion

Environ un cinquième des édifices et des espaces en plein air de la zone proposée pour inscription est la propriété du Gouvernement ou d'instances et d'institutions gouvernementales. Quant au reste, il s'agit de propriétés privées.

En 1997, la Fondation du patrimoine urbain du Suriname (*Stichting Gebouwd Erfgoed Suriname*) fut créée ; il s'agissait d'une mesure provisoire, pour un an, en attendant la création de la Société de Gestion du Patrimoine du Suriname (*NV Surinaamse Monumenten Beheermaatschappij*), créé en 2001 par décret gouvernemental. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale et commerciale contrôlant le développement de la ville et faisant office d'intermédiaire entre les divers organismes de planification et les autres institutions dont la liste est donnée ci-dessus. Elle a également le pouvoir d'acheter et de gérer des sites et des monuments pour les restaurer et les rénover, et de superviser, sur une base contractuelle, l'entretien et la restauration des propriétés. La fondation du patrimoine urbain a mis au point un plan intégré de conservation urbaine et de développement pour le centre ville de Paramaribo, ainsi qu'un plan de gestion.

Ce plan consiste en un programme de développement et un plan d'occupation des sols pour le centre ville historique, avec un plan de conservation détaillé. Il est basé sur une analyse du développement historique de la ville et sur un inventaire à jour de l'état architectural et technique des édifices existants.

Une somme de 500 000 USD a été allouée à la conservation de Paramaribo dans le cadre de l'accord conclu entre les Gouvernements des Pays-Bas et du Suriname. En outre, un fonds commun a été mis sur pied,

financé par le ministère hollandais des Affaires étrangères et de la Coordination du développement (pour le patrimoine dit mutuel), la Commission Européenne, le Fonds Getty, et des prélèvements supplémentaires sur des projets commercialement rentables dans la ville. Il servira principalement au prêt de fonds à des taux préférentiels.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation à Paramaribo n'a pas vraiment été systématique ces dernières années, bien que les principaux édifices publics aient été régulièrement entretenus. Toutefois, les citoyens ont une solide affection pour leur patrimoine et lui apportent leur soutien, et il existe une longue tradition de conservation des bâtiments individuels à l'aide de techniques et de matériaux traditionnels. Les bases sont désormais posées pour un programme systématique et exhaustif.

Toutefois, la mission d'expertise de l'ICOMOS a observé un certain nombre d'édifices en ruines ou ayant un besoin urgent de conservation. Le nouveau plan de conservation donne la priorité à ces derniers.

Authenticité

Plus de 250 bâtiments classés d'intérêt historique dans la ville historique, et beaucoup d'entre eux présentent un degré d'authenticité élevé du fait de l'usage des techniques et des matériaux traditionnels dans la réparation et la réhabilitation. D'importants travaux de restauration ont été réalisés sur plusieurs bâtiments non-classés, ce qui a contribué à préserver le style traditionnel, mais des matériaux contemporains ont été utilisés, comme le béton imitant le bois. Néanmoins, le tissu urbain global de Paramaribo datant de 1680-1800 demeure pratiquement intact, et le degré d'authenticité du paysage urbain est exceptionnellement élevé. .

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Paramaribo en février 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques quant à l'importance culturelle de la ville.

Caractéristiques

Paramaribo est un exemple unique de ville hollandaise sur la côte de l'Amérique du Sud tropicale. Elle a conservé intact son tracé d'origine, et illustre par ses édifices la fusion progressive de l'architecture flamande aux techniques et matériaux locaux traditionnels.

Analyse comparative

Bien que située en Amérique du Sud, Paramaribo, du point de vue historique comme culturel, entretient des liens plus étroits avec les Caraïbes. Il convient donc de la comparer aux villes coloniales européennes de cette dernière région.

Toutes celles qui sont déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, à l'exception de Willemstad (Antilles néerlandaises), sont d'origine espagnole, et strictement conformes au plan en damier développé à Alcalá de Henares et imposé au Nouveau Monde par ses conquérants espagnols.

Willemstad a également été fondée par les Hollandais. Cependant, elle diffère significativement de Paramaribo à deux égards. En premier lieu, sa situation est radicalement opposée à celle de Paramaribo, de même que son schéma d'expansion ; en second lieu, son architecture et son paysage urbain révèlent une forte influence espagnole.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

En 1999, tout en reconnaissant la valeur culturelle de Paramaribo, l'ICOMOS recommandait que l'État partie prenne les mesures suivantes :

1. Création d'une instance gouvernementale centrale responsable de la protection et de la présentation du patrimoine historique ;
2. Extension de la législation de façon à inclure des directives concernant les interventions dans le centre des villes et sur les monuments ;
3. Mise en place d'une protection législative pour l'intégralité du centre de Paramaribo, tel qu'il est défini dans le dossier de proposition d'inscription ;
4. Définition de la zone d'expansion du XVIII^e siècle, ainsi que de la zone au nord de Van Roosenvaldkade, en tant que zone tampon pour le site proposé pour inscription ;
5. Organisation, avec l'assistance de l'ICOMOS et du Centre du patrimoine mondial, d'un atelier international sur la conservation et la protection des villes historiques ;
6. Encouragement des architectes et des ingénieurs à se spécialiser dans la conservation architecturale et la restauration.

Lors de sa 23^{ème} session à Paris, en juin 1999, le Bureau du Comité du patrimoine mondial a différé l'examen de cette proposition d'inscription, en demandant à l'État partie de la soumettre à nouveau après avoir pris en compte les recommandations de l'ICOMOS.

Depuis lors, l'État partie a pris les mesures qu'imposaient les plus importantes de ces recommandations (1-4) : la situation actuelle est présentée dans les sections pertinentes ci-dessus. L'ICOMOS estime donc que les conditions du Comité relatives à la protection et à la gestion ont été remplies et recommande l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Brève description

Paramaribo est une ville hollandaise implantée sur la côte sud-américaine tropicale, qui a conservé intact le tracé original de ses rues. Ses édifices illustrent la fusion progressive de l'architecture hollandaise avec les techniques et matériaux locaux.

Déclaration de valeur

Paramaribo est la seule ville entièrement hollandaise implantée en Amérique du sud. Le centre historique a conservé intact un tracé de rue très caractéristique. Par ailleurs, le nombre considérable de bâtiments datant de périodes historiques antérieures qui subsistent est la preuve tangible de la création d'une architecture locale authentique mariant des éléments, formes, motifs, matériaux et techniques européens et indigènes.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Paramaribo est un exemple exceptionnel de la fusion progressive de l'architecture et des techniques de construction européennes avec les matériaux et les artisanats indigènes sud-américains, qui a fini par donner naissance à un nouveau langage architectural.

Critère iv Paramaribo est un exemple unique de contact entre la culture européenne des Pays-Bas et les cultures et l'environnement indigènes d'Amérique du sud à l'époque de la colonisation intensive de la région, aux XVIe et XVIIe siècles.

ICOMOS, avril 2002

Temple de la Mahabodhi (Inde)

No 1056 rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	L'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya
<i>Lieu</i>	État du Bihar, Inde orientale
<i>État partie</i>	Inde
<i>Date</i>	7 juillet 2000 - 13 mars 2002

Justification émanant de l'État partie

L'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya (Bouddha Gaya), possède une valeur universelle exceptionnelle, car c'est l'un des lieux les plus saints et les plus révéérés du monde. C'est le lieu sacré où le prince Siddhartha, par l'ascèse, parvint à l'Éveil pour devenir le Bouddha, et se consacra à délivrer l'humanité du cycle de la souffrance et de la réincarnation. « Ainsi associé à l'événement le plus important de la vie du Bouddha, à savoir le moment où il a atteint l'Éveil et la sagesse suprême, Bodhgaya peut être considéré comme le berceau du bouddhisme. Pour les bouddhistes, il n'est pas de lieu plus important et plus saint. » L'observation qu'a fait Xuanzang du site au VIIe siècle, lorsqu'il visita la région, est encore valable de nos jours.

Sa compréhension de la vérité de l'existence de l'homme sur terre a non seulement transformé la vie de milliers de gens pendant sa vie mais aussi celle de millions de personnes dans le monde au cours des siècles. Le bouddhisme est la quatrième grande religion du monde avec 6% de la population mondiale, après le christianisme (33%), l'islam (19,6%) et l'hindouisme (12,8%). Le Bouddha n'est pas seulement profondément révééré par les bouddhistes dans le monde entier, il est universellement respecté par les fidèles des autres religions pour son message de compassion et de paix. Chaque année, des millions de personnes affluent au temple de la Mahabodhi à Bodhgaya qui commémore le lieu de l'Éveil.

Le site fait partie des quatre lieux qui ont marqué la vie du Bouddha : Lumbini au Népal, son lieu de naissance, déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, Bodhgaya, où il est parvenu à l'Éveil suprême et parfait, Sarnath, où il fit son premier prêche après l'Éveil, et Kusinagara, où il mourut.

Le temple de la Mahabodhi est un monument vivant où des gens venus des quatre coins du monde affluent, aujourd'hui, pour offrir leurs prières au Bouddha. Le culte existe ici depuis des siècles, comme le racontent les Édits d'Asoka et

comme le dépeignent les sculptures de Sanchi et de Bharhut, ainsi que les carnets de divers voyageurs au fil du temps, parmi lesquels des Chinois des IVe et VIe siècles. Le site lui-même est un témoignage exceptionnel de l'importance qu'il revêt aux yeux des pèlerins du monde entier depuis des siècles.

Il représente aussi un exemple particulier des efforts faits par des personnes originaires de différents pays pour préserver et conserver un héritage inestimable au cours de nombreux siècles. L'histoire de ce temple reflète la dévotion des grands de ce monde comme des plus modestes croyants, de Myanmar, du Sri Lanka, de Thaïlande et d'Inde, qui ont contribué au cours des siècles à son entretien et à sa sauvegarde pour la postérité.

Le temple de la Mahabodhi est, avant tout, un bien d'une valeur culturelle et archéologique unique. Il n'existe pas d'autre bien de cette nature sur le sous-continent indien appartenant à cette période de l'histoire, à savoir les Ve et VIe siècles de notre ère. De plus, le temple est remarquablement bien conservé et marque un degré de parachèvement élevé pour son époque. Il convient de noter que l'architecture et la conception du temple sont essentiellement intacts depuis l'époque de la construction.

Sur le plan de l'histoire philosophique et culturelle, l'ensemble du temple de la Mahabodhi est d'une grande signification en ce qu'il fut le théâtre d'un événement capital dans la vie du Bouddha, un événement qui devait infléchir le cours de la pensée et de la foi humaines. Bodhgaya est le berceau même du bouddhisme et, à ce titre, rivalise en importance avec Jérusalem et la Mecque, autres berceaux de grandes religions mondiales.

Critère iv

L'imposant temple de la Mahabodhi, avec ses 50 m de haut, date des Ve et VIe siècles, et sa valeur est immense, puisqu'il est, des temples qui se dressent encore sur le sous-continent indien, l'un des plus anciens. C'est l'une des rares représentations du génie architectural du peuple indien de l'époque dans la construction de temples en briques dans cette zone.

Critère i

Le temple de la Mahabodhi est aussi important car il illustre une phase essentielle dans le développement de l'architecture. C'est l'un des rares temples bien préservés, et aussi le plus majestueux, datant d'une période de l'histoire où beaucoup de structures en briques similaires ont été édifiées partout en Inde. À ce titre, il représente un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle et des formes architecturales prévalentes de la fin de la période Gupta (l'âge d'or de la culture indienne).

Critères ii et iii

Les balustrades sculptées en pierre, antérieures à l'ère chrétienne (que l'on peut pour certaines admirer sur le site, et pour d'autres au musée archéologique tout proche), sont un exemple remarquable de l'art et de l'architecture de l'époque de l'empereur Asoka (IIIe siècle avant notre ère) et d'un peu après. Elles présentent aussi quelques-uns des plus vieux bas-reliefs sculptés que l'on puisse trouver dans le pays. Il ne reste que peu de vestiges de ces balustrades, trait particulièrement marquant des premiers monuments bouddhistes, ce qui confère à celles-ci une importance encore plus grande.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Histoire et description

Histoire

Le temple de la Mahabodhi à Bodhgaya est un lieu sacré, car c'est là que Bouddha (566-486 avant J.-C.), assis sous l'arbre de la Bodhi, parvient à l'Éveil en 531, à l'âge de 35 ans. Aux alentours de 260 avant J.-C., l'empereur Asoka fait de l'endroit un lieu de pèlerinage, et fait construire le premier temple sur le site de l'arbre de la Bodhi, sous les branches duquel le Bouddha a médité. Il comprend une balustrade autour de l'arbre, et un petit temple à proximité. Asoka offre de surcroît un *Vajrasana* (trône de diamant) placé au milieu du temple, à l'endroit même où le Bouddha est supposé être resté assis. Des fouilles conduites en 1863 et 1881 mettent le *Vajrasana* au jour. La plaque d'argile, au musée de Patna, porte des inscriptions des Ier et IIe siècles de l'ère chrétienne montrant qu'un nouveau temple a remplacé celui d'Asoka. Les Indiens construisent une balustrade de pierre sculptée à l'image du dieu soleil, autour du nouveau temple. Il semble que de nombreux ajouts et rénovations aient été réalisés au IIe siècle après J.-C.

Le plus ancien récit historique mentionnant le temple de la Mahabodhi est le fait du voyageur chinois Faxian, et date de 404-405 de notre ère. Le temple principal du site et l'arbre de la Bodhi y sont brièvement mentionnés. Selon lui, une Grande Pagode a été construite sur les quatre sites majeurs dans la vie du Bouddha. En 637 après J.-C., Xuanzang, autre voyageur chinois, arrive à Bodhgaya et y trouve l'arbre de la Bodhi encerclé de murs solides. Dans cette enceinte s'élève le grand temple de la Mahabodhi, de 48 m de haut, et un grand et beau sanctuaire. Il mentionne les briques bleutées, le plâtre, les niches contenant des statues dorées du Bouddha, et bien d'autres détails encore. À cette époque, le porche, la tour d'angle et le haut soubassement sont ajoutés au temple principal. Diverses parties du temple ont été datées, comme les balustrades, du IIIe ou du Ier siècle avant notre ère, et le temple lui-même de 450 ou du VIe siècle après J.-C.

On dispose de peu d'informations sur les réparations entreprises du VIIe au XIe siècle, mais il semble que les Birmans, au XIe siècle, aient réalisé des travaux de grande envergure. D'autres ouvrages sont documentés au XIIe siècle. Dans les siècles qui suivent la conquête musulmane, au XIIIe siècle, le temple de la Mahabodhi est déserté et, à partir de là, tombe peu à peu en ruines. Au XIXe siècle, les souverains birmans se lancent dans des travaux de réparation, que les Britanniques reprennent en 1880-1884. En 1949, la loi du temple de Bodhgaya est édictée pour protéger l'édifice, et une campagne de restauration est mise en œuvre en 1953-1956, suivi d'autres améliorations dans les décennies suivantes.

Description

Le temple de la Mahabodhi est situé au cœur même de la ville de Bodhgaya. Le site proposé pour inscription couvre 6 hectares, où se dressent le temple principal et six lieux saints au sein d'une enceinte, plus un septième, l'étang aux lotus, au sud de l'enceinte. Le temple et l'étang aux lotus sont tous deux entourés de passages sur deux ou trois niveaux. Autour du temple, à l'est, s'élève un temple de Shiva sous le contrôle d'un *Mahant*. Le terrain au sud du temple est le plus bas, en termes de niveau, et la Niranjana y coule. Au nord, on trouve quelques magasins bâtis par l'administration de district. Un hôtel est en construction dans l'angle sud-ouest du temple. À l'ouest, au-delà de la route, une mosquée fait concurrence au temple principal, du fait du terrain surélevé et de sa hauteur.

Le temple est encerclé d'un mur d'enceinte d'une hauteur moyenne de 11 m. Le niveau de l'ensemble est 5 m en dessous du niveau du terrain environnant. À l'est, une volée de marches mène, via un long chemin central, au temple principal et à la zone avoisinante. Le chemin est jalonné d'endroits associés aux événements qui suivirent immédiatement l'Éveil du Bouddha, ainsi que de *stupas* votifs et de sanctuaires.

Le plus important de ces lieux est l'arbre géant de la Bodhi (*figus religiosa*, appelé « pippal » en Inde). L'arbre se trouve à l'ouest du temple principal et est censé être un descendant direct de l'arbre de la Bodhi original, sous lequel le Bouddha passa sa première semaine et où il connut l'éveil. Au nord du chemin central, sur un terrain surélevé, se trouve l'*Animeshlochan Chaitya* (salle de prière), où le Bouddha aurait passé sa deuxième semaine. Il passa ensuite sa troisième semaine à marcher de long en large, 18 pas dans un sens puis 18 dans l'autre, dans un secteur nommé *Ratnachakrama* (la promenade dorée), à proximité du mur nord du temple principal. Des lotus de pierre sculptés sur une plate-forme marquent l'empreinte de ses pas. C'est à *Ratnagar Chaitya*, au nord-est, près du mur d'enceinte, qu'il passa la quatrième semaine. Immédiatement après l'escalier de l'entrée orientale sur le chemin central, un pilier marque le site de l'arbre *Ajapala Nigrodh*, sous lequel le Bouddha médita pendant sa cinquième semaine, répondant aux questions des Brahmanes. Il passa la sixième semaine à côté de l'étang aux lotus, au sud de l'enceinte, et la septième sous l'arbre *Rajyatana*, au sud-est du temple principal, dont l'emplacement est actuellement marqué par un arbre.

Le temple principal, une ancienne structure (Ve-VIe siècles après J.-C.) mesure 50 m de haut et présente le style architectural classique des temples indiens. Le rez-de-chaussée est bas et décoré de moulures représentant du chèvrefeuille et des oies. Au-dessus, des niches en retrait abritent des images du Bouddha, assis ou debout, dans diverses positions. Au-dessus encore se trouvent des moulures et des niches *chaitya*, puis le *shikhara* curviligne, ou tour du temple, surmonté d'un *amalaka* et d'un *kalasha* (caractéristiques architecturales traditionnelles des temples indiens). Aux quatre angles du parapet du temple, quatre statues du Bouddha se dressent dans de petites chambres sanctuaires, surmontées chacune d'une petite tour.

Le temple possède une entrée à l'est et une au nord. Il semble que celle de l'est, actuellement l'entrée principale, soit la plus récente. Bien que le temple se trouve 5 m au-dessous du niveau du terrain environnant, des photographies de 1863 montrent le temple principal juché sur une haute plate-forme, par laquelle on accédait par une galerie. Le temple est orienté à l'est (comme le Bouddha pendant sa méditation) et consiste en une petite cour à l'est, avec, de chaque côté, des niches abritant des statues du Bouddha. Une porte conduit à un petit vestibule derrière lequel se trouve le sanctuaire contenant une statue dorée du Bouddha assis (plus d'un mètre cinquante de haut), tenant la terre en témoignage de son Éveil. Au-dessus du sanctuaire, la salle principale accueille un sanctuaire contenant une statue du Bouddha, où les moines se réunissent pour méditer.

À côté de l'arbre de la Bodhi, une statue du Bouddha se tient sur une partie du *Vajrasana* de grès poli (le trône de diamant), originellement installé par l'empereur Asoka pour marquer l'endroit où le Bouddha s'asseyait et méditait. Une balustrade de grès encerclait jadis cet endroit, sous l'arbre de la Bodhi, mais seuls quelques-uns de ses piliers d'origine demeurent en place ; ils sont ornés de sculptures de visages humains, d'animaux et de détails décoratifs. Aux Ve-VIe siècles après J.-C., d'autres piliers de granit ont été ajoutés pour agrandir la zone.

Un peu plus haut sur le chemin central, en direction du temple principal, vers le sud, se trouve un petit sanctuaire, avec un Bouddha debout à l'arrière et les empreintes du Bouddha, *Padas*, gravées dans la pierre noire ; elles remontent au IIIe siècle avant J.-C., époque à laquelle l'empereur Asoka déclara le bouddhisme religion officielle de l'État et fit installer des milliers de ces pierres aux quatre coins du royaume. La porte donnant sur le temple, sur le chemin central, fut elle aussi édifiée par cet empereur, à l'origine, mais fut par la suite reconstruite. Plus loin sur le chemin, en direction du temple principal, un édifice abrite plusieurs statues du Bouddha et des Bodhisattvas. Face à ce bâtiment, un mémorial est dédié à un *Mahant* hindou qui occupa ce site aux XVe et XVIe siècles. Au sud du chemin, se trouve un groupe de *stupas* votifs, construits par des rois, des princes, des nobles et des laïques. Ils varient en taille et en forme, du plus simple au plus somptueux.

Gestion et protection

Statut juridique

Le temple de la Mahabodhi appartient au gouvernement de l'État du Bihar. Aux termes de la loi sur le temple de Bodhgaya de 1949, le gouvernement est responsable de la protection, de la gestion et de la maintenance du temple et de ses annexes. La loi stipule également l'établissement d'un Comité de gestion du temple de Bodhgaya (BTMC), et d'un comité consultatif dirigé par le gouverneur du Bihar et composé de 20-25 membres, dont la moitié originaires d'autres pays bouddhistes. En outre, une loi protège la zone du site des constructions illégales. Toutes les découvertes dans la zone sont protégées par la loi sur les trésors de 1878. Le temple est également protégé par l'Autorité régionale de développement de Gaya (GRDA), responsable de l'urbanisme de la ville de Bodhgaya, et qui s'appuie sur les conseils du BTMC pour les questions relatives au temple et ses environs.

Gestion

Le Comité de gestion du temple de Bodhgaya (BTMC), constitué en 1949, est l'organe exécutif de gestion du site, et travaille sous la supervision, la direction et le contrôle du gouvernement de l'État du Bihar. L'ensemble du temple est gardé par le personnel de celui-ci, la police de l'État collaborant à sa protection. Le BTMC tient un inventaire systématique et actualisé de tous les biens du temple. Il n'existe pas de plan de gestion formel pour l'ensemble du temple, mais la coordination des mesures nécessaires est prise en charge par le BTMC.

Le financement du temple provient essentiellement de dons. Le comité lève des fonds en louant des biens immobiliers, entre autres, et parvient ainsi à subvenir aux besoins du site en termes de gestion et de maintenance. Pour les travaux de conservation, il faut en référer à divers ministères.

Le BTMC devrait mettre en œuvre une meilleure gestion du temple de Bodhgaya et des biens associés. Le dossier de proposition d'inscription indique qu'il n'existe aucun « plan de gestion des biens » pour le site ; en revanche, il existe des plans et des projets relatifs au re-développement et à la présentation de l'ensemble du temple et de son environnement. La maintenance et la documentation des bâtiments de l'ensemble sont effectuées régulièrement. On note que le parking a récemment été éloigné du complexe, et que des plans prévoient de décongestionner la circulation dans le secteur.

En 1987, le laboratoire national de recherche pour la conservation a examiné l'état de conservation du temple au regard de la conservation. En 1997, le Comité consultatif du temple et le BTMC ont effectué une étude détaillée du site, et élaboré un plan directeur pour le développement du complexe et de la zone autour du temple, en proposant la création d'un parc de méditation, d'un musée du bouddhisme et d'un centre d'accueil et d'information. Le plan se propose en outre de recréer le paysage tel qu'il devait être jadis, avec des pelouses, des parterres de fleurs, des parcs à daims et des aires de méditation.

En 1999, à la requête du BTMC, le cercle de Patna d'étude archéologique de l'Inde a préparé l'évaluation d'un projet de conservation pour l'ensemble du temple sur les deux prochaines années. La mise en œuvre du projet a démarré en février 2002 sous la surveillance du cercle de Patna. Le département d'État de l'Archéologie du Bihar a lui aussi élaboré un projet de fouilles et de présentation de la zone, qui mettrait au jour l'ancienne ville, de même que les sanctuaires et les monastères bâtis par les rois étrangers au fil des siècles. Le projet vise à recréer la zone telle que la dépeint une plaque de terre cuite découverte lors des fouilles de Pataliputra (site de la capitale du Bihar).

La population de Bodhgaya, où se trouve l'ensemble du temple, s'élevait à 16 000 en 1991, mais on estime qu'elle devrait avoir doublé en 2001. Au fil des ans, des pays étrangers ont en effet acheté des terrains dans la zone tampon du temple pour y construire des temples, des monastères et des logements résidentiels pour leurs pèlerins. Le voisinage du site est aujourd'hui soumis à la pression d'activités de construction, une pression qui devrait croître du fait du développement du site et de l'augmentation du nombre de

visiteurs, quoique la hauteur des édifices soit limitée dans un rayon de 2 km autour de la zone du temple. Tout ceci exerce une pression particulière sur le développement de la ville et de sa banlieue dans un avenir proche.

Le gouvernement indien et le gouvernement de l'État du Bihar promeuvent le site par l'entremise de leurs départements du Tourisme respectifs. Chaque année, une célébration du patrimoine bouddhiste est organisée par le département du Tourisme à la Mahabodhi et dans d'autres sites bouddhistes majeurs. Certains plans prévoient l'illumination de la zone d'approche du complexe du temple de la Mahabodhi. Un spectacle son et lumière sur la vie du Bouddha et les événements qui se sont déroulés sur ce site historique est également en préparation, sur l'ordre du BTMC. Le site accueille quelques 400 000 visiteurs par an (30 % d'étrangers et 70 % d'Indiens). De novembre à février, la moyenne tourne autour de 2000 visiteurs par jour mais, pendant les festivités particulières, on a enregistré jusqu'à 60 000 visiteurs en une seule journée.

Dans le cadre du programme général, le réseau routier a été amélioré, afin de relier la capitale du Bihar à Bodhgaya et aux autres sites bouddhistes du Bihar. Le gouvernement central et le gouvernement de l'État envisagent de connecter tous les sites bouddhiques, au moyen de circuits touristiques conçus spécialement pour promouvoir ceux-ci. Le ministère de l'Aviation civile prévoit la construction d'un aéroport à proximité du site. Une organisation non-gouvernementale a également proposé un programme de construction de la plus grande statue du monde, un Bouddha de 152,4 m de haut.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Après une longue période d'abandon, l'ensemble du temple s'est trouvé en mauvais état, et a fait l'objet d'énormes travaux de restauration au XIXe siècle, travaux entrepris tout d'abord par les Birmans, puis par les Britanniques (1880-1884). Ces travaux reposaient sur les preuves existantes, et aucun compte-rendu ne fait état de l'ajout de nouvelles caractéristiques. Le pavillon à l'avant du temple était en ruines, et a été reconstruit d'après une maquette de pierre découverte dans le temple.

Ensuite, des travaux importants sur le site ont été entrepris après l'approbation de la loi sur le temple de Bodhgaya, en 1949. Le BTMC supervisait les réparations et les nouveaux développements (de 1953 à 1956), y compris les chemins intérieur et extérieur autour de l'ensemble du temple, et l'excavation de l'étang aux lotus, qui s'est vu pourvu de balustrades. D'autres travaux ont été réalisés à partir des années 1960, notamment sur le mur d'enceinte, transformant le sanctuaire supérieur en une salle de méditation, et ajoutant d'autres installations.

Aujourd'hui, le site subit de fortes pressions, dues au tourisme et aux pèlerinages. Elles se sont accompagnées de divers travaux d'amélioration, et l'on prévoit des plans de fouille, d'amélioration de la présentation du temple et la construction d'autres installations pour les visiteurs dans le voisinage.

Authenticité et intégrité

On dit que c'est ici que le Bouddha a atteint l'Éveil, ce que confirme la tradition. Ce fait est en effet documenté depuis l'époque de l'empereur Asoka, qui a érigé ici une colonne commémorative et construit le premier temple en 260 avant J.-C.

Le complexe actuel compte diverses parties datant d'époques différentes. La partie principale du temple date, d'après la documentation, du VIe siècle, mais a depuis subi divers travaux de réparation et de rénovation. Après avoir souffert d'un long abandon, il a fait l'objet d'importants travaux de restauration au XIXe siècle, et d'autres ont encore eu lieu dans la seconde moitié du XXe siècle. Néanmoins, le temple est considéré comme le plus ancien et le mieux conservé des exemples d'architecture en brique de l'Inde de cette période. Même si la structure a souffert d'un manque d'entretien et de travaux de réparation à diverses époques, il a conservé intactes ses principales caractéristiques.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Le bien a été proposé une première fois pour évaluation en 2001. Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en janvier 2001. Tout en reconnaissant la valeur universelle exceptionnelle du temple de la Mahabodhi, l'ICOMOS a recommandé que l'examen de cette proposition soit *différé*. Il était demandé à l'État partie de fournir des plans précis du site du temple et de la zone bâtie environnante, avec une indication claire du périmètre proposé pour la zone centrale et pour la zone tampon. De plus, l'État partie devait fournir des informations plus détaillées sur les projets d'aménagement et de présentation du site, en indiquant l'impact attendu sur les valeurs spirituelles et historiques du site. Ces demandes ont été satisfaites.

Caractéristiques

La valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya, réside dans son lien direct avec la vie du Bouddha, dont il a marqué la vie, comme quatre autres lieux : Lumbini, le lieu de naissance du Bouddha (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997 sur la base des critères iii et vi) au Népal ; Bodhgaya, où il est parvenu à l'Éveil suprême, Sarnath, où il a donné son premier sermon après l'Éveil, et Kusinagara, où il s'est éteint (critère vi).

Le secteur du temple de la Mahabodhi est un site ancien, doté d'une grande importance archéologique pour les événements associés au temps que le Bouddha y a passé, et qui documente également l'évolution du culte, particulièrement depuis le IIIe siècle avant notre ère, époque à laquelle Asoka a construit le premier temple, les balustrades et la colonne commémorative (critère iii). Le site a eu une grande influence sur l'évolution de l'architecture en brique au fil des siècles (critère ii).

Le temple actuel est daté du Ve ou VIe siècle de notre ère et, bien qu'il ait subi diverses réparations et une reconstruction partielle, il demeure un témoignage exceptionnel de l'histoire de l'architecture. On le considère comme l'un des plus anciens exemples de temples en Inde qui soit toujours debout, et l'un des rares faits entièrement de briques, datant de la fin de la période Gupta. Les balustrades sculptées en pierre constituent un exemple exceptionnel de l'époque de l'empereur Asoka et de ses successeurs, avec quelques-uns des plus anciens bas-reliefs sculptés jamais découverts dans le pays (critère iv).

Analyse comparative

L'importance religieuse du temple de la Mahabodhi pour le bouddhisme est exceptionnelle, comparable en particulier à celle de Lumbini, lieu de naissance du Bouddha (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997 sur la base des critères iii et vi). Le site a également été comparé avec d'autres sites équivalents mais associés à d'autres religions, comme Jérusalem (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 sur la base des critères ii, iii, et vi) et La Mecque. En tant que lieu de culte, le site représente une tradition continue de pensée philosophique et de valeurs humaines depuis l'époque du Bouddha.

Le temple de la Mahabodhi est important, en tant qu'exemple exceptionnel d'un des premiers temples bouddhistes encore debout aujourd'hui. Il ne reste que peu de temples structurels des Ve-VIe siècles de notre ère en Inde, mais le temple de la Mahabodhi est considéré comme le mieux préservé, le plus grand et le plus imposant.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Prenant bonne note des initiatives ambitieuses pour la présentation du site, des installations pour les visiteurs et du développement de la zone, de la ville et même de la région, l'ICOMOS souhaite attirer l'attention des autorités responsables sur la nécessité d'exercer une surveillance continue sur l'impact de projets si ambitieux sur la valeur religieuse et spirituelle du lieu.

Breve description

L'ensemble du temple de la Mahabodhi est l'un des quatre lieux saints associés à la vie du Bouddha et particulièrement, dans ce cas, à son Éveil. Le premier temple a été érigé par l'empereur Asoka au IIIe siècle avant notre ère, tandis que l'actuel date du Ve ou VIe siècle après J.-C.. C'est l'un des plus anciens exemples de temple en Inde qui soit toujours debout, et l'un des rares construits entièrement en briques, datant de la fin de la période Gupta.

Déclaration de valeur

La valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya est directement liée à l'un des moments les plus importants de la vie du Bouddha, le moment où le prince Siddhartha atteint l'Éveil et devient Bouddha. Le site offre un témoignage exceptionnel de la vie du Bouddha et du culte qui s'est développé depuis l'époque de l'empereur Asoka qui construisit le premier temple au IIIe siècle avant notre ère. L'édifice actuel représente un exemple exceptionnel de l'architecture ancienne en brique de l'Inde.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce site soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii, iv et vi* :

Critère ii Le temple de la Mahabodhi, l'un des rares exemples survivants de constructions anciennes en brique en Inde, a eu une influence importante sur le développement de l'architecture au fil des siècles.

Critère iii Le site du temple de la Mahabodhi offre un témoignage exceptionnel des événements associés à la vie du Bouddha et du culte dont il a été l'objet, en particulier depuis que l'empereur Asoka a construit le premier temple, les balustrades et la colonne commémorative.

Critère iv Le temple actuel est un des plus anciens et des plus impressionnants édifices construits entièrement en briques datant de la période Gupta. Les balustrades sculptées en pierre sont un exemple remarquable des plus anciens bas-reliefs sculptés.

Critère vi L'ensemble du temple de la Mahabodhi à Bodhgaya est directement lié à la vie du Bouddha, car c'est le lieu où il parvint à l'Éveil suprême et parfait.

ICOMOS, mars 2002

Vallée du Rhin (Allemagne)

No 1066

Identification

<i>Bien proposé</i>	Vallée du haut Rhin moyen (Vallée du Rhin moyen de Bingen/Rüdesheim à Coblenze)
<i>Lieu</i>	État fédéral (<i>Land</i>) de Rhénanie-Palatinat : Quartiers de la ville autonome (<i>kreisfreie</i>) de Coblenze et comtés de Mainz-Bingen, Mayen-Koblenz, Rhin-Hünsrück et Rhin-Lahn État fédéral (<i>Land</i>) de Hesse : Parties du comté de Rheingau-Taunus
<i>État partie</i>	République Fédérale d'Allemagne
<i>Date</i>	28 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

Depuis la Préhistoire, la vallée du Rhin moyen constitue l'un des principaux axes de transport en Europe, favorisant la migration et l'échange d'idées, de produits et de culture entre la région méditerranéenne et la région septentrionale du continent. La vallée, nichée au cœur du continent européen et qui a joué un double rôle de frontière et de pont entre l'est et l'ouest, jouit d'une importance stratégique qui l'a irrévocablement liée aux aléas de l'histoire de l'Occident.

Critère ii

La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel qui a connu un développement organique pendant plus de 2000 ans, mais dont le caractère demeure encore aujourd'hui façonné par les éléments structurels hérités du paysage, tels les peuplements, les infrastructures de transport et l'occupation des sols. À travers une mosaïque de petits sites naturels, le paysage a préservé des legs de toutes les époques de son histoire et des monuments exceptionnels, dans un nombre et une concentration tels qu'aucun autre paysage culturel ne peut rivaliser avec.

Critère iv

La vallée du Rhin moyen est un exemple exceptionnel de l'évolution du mode de vie traditionnel et des moyens de communication dans une étroite plaine fluviale. Qui plus est, la transformation artificielle de ses versants abrupts en terrasses constitue un exemple exceptionnel d'occupation des sols par les hommes au fil des âges : les cultures réalisées à cet endroit et l'occupation des sols imaginée ont influencé et façonné le paysage par bien des façons, à toutes les époques. Toutefois, cette forme d'occupation des sols et

la préservation des rares habitats et populations associés sont aujourd'hui menacées par la pression d'un changement inéluctable. Dans certains cas, le développement des transports et les changements socio-économiques pourraient aussi mettre en péril la pérennité des valeurs héritées.

Critère v

La vallée du Rhin moyen est étroitement associée à d'importants événements historiques, idées, traditions, œuvres littéraires et œuvres d'art, notamment de la période romantique. Ceux-ci ont participé (et participent encore) au dessin du paysage et à l'impact sur les notions d'histoire et de culture européennes.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Les terrasses de la vallée du Rhin moyen abritent des peuplements humains depuis la dernière ère glaciaire. La vallée tomba aux mains des Romains au Ier siècle avant notre ère, devenant une province frontière ; sur la rive gauche du fleuve fut construite une voie militaire reliant la forteresse aux camps. À l'époque, le Rhin était aussi une voie de transport majeure ; il reliait le nord de l'Europe au massif alpin et aux terres méditerranéennes, un rôle qui eut ensuite une influence immense sur l'histoire de la vallée du Rhin moyen.

Les peuplements demeurèrent après le départ des Romains, au Ve siècle. Les rois francs reprirent les peuplements romains ; la plupart de la région entre Bingen et Coblenze demeura propriété de la couronne jusqu'à une période avancée de l'époque carolingienne. Cependant, le morcellement de ces terres devait commencer au VIIIe siècle, pour ne s'achever qu'au début du XIVe siècle. Une grande partie d'entre elles furent données à l'Église et aux ordres monastiques. En leur qualité d'intendants de l'abbaye de Prüm, les comtes de Katzenelnbogen prirent le contrôle de la région aux alentours de Sankt-Goar et Rheinfels, qui devait passer aux Landgraves de Hesse en 1479.

Avec la partition de l'empire de Charlemagne en 842, la rive gauche du Rhin fut assignée au royaume du milieu. Quant à la Lorraine, elle ne devait être réunie au royaume franc de l'est qu'en 925. Elle resta le siège du pouvoir royal jusqu'à l'élection du roi Conrad III de Hohenstaufen, en 1138, qui marqua la fragmentation du pouvoir dans la région du Rhin moyen, les parcelles de terre étant distribuées aux Évêques Électeurs de Cologne, de Mayence et Trèves et aux comtes palatins. Une quarantaine de châteaux furent construits entre Bingen et Coblenze, pour jouer le double rôle de symboles du pouvoir et de postes de douanes sur cet axe commerçant prospère. Les villes comme Boppard et Oberwesel luttèrent

pour conserver leur indépendance de villes autonomes, comme en témoignent les vestiges de leurs remparts.

La vallée du Rhin moyen était au cœur du Saint-Empire romain germanique. Quatre des sept Électeurs, les plus hauts dignitaires de l'Empire, possédaient des parties de la région, et c'est là qu'ils se rencontraient pour décider de la succession.

À la fin du Moyen Âge, Bacharach était au centre du commerce du vin du Rhin. Depuis l'époque romaine, on cultivait la vigne sur le bas des pentes ; cette culture connut un vaste essor à partir du Xe siècle. En 1600, on recensait quelques 3000 hectares de vignobles, soit cinq fois plus qu'aujourd'hui. La guerre de Trente Ans (1618–1648) fut le témoin d'un spectaculaire déclin de la viticulture, les terres étant en partie plantées de vergers et en partie de taillis.

Du XIVe au XVIe siècle, l'art du Rhin moyen connut un âge d'or, avec la convergence des influences artistiques du Haut-Rhin (Strasbourg) et du Bas-Rhin (Cologne). Des chefs d'œuvre gothiques, comme la chapelle Werner en surplomb de Bacharach, l'église Notre-Dame d'Oberwesel ou l'ancienne église collégiale de Sankt-Goar, datent de cette époque.

À partir du XVIIe siècle, le Rhin moyen a été le théâtre de conflits entre l'Allemagne et la France. Pendant la guerre de succession palatine (1688–1692), les forteresses et remparts furent en grande partie démolis, ainsi qu'une grande partie de Coblenz. À la fin du XVIIIe siècle, la rive gauche du Rhin fut annexée en premier lieu à la République française, puis à l'Empire français. Cette période prit fin en 1814, la région tombant alors sous la férule prussienne. De grandes fortifications furent édifiées, notamment la forteresse de Coblenz, tandis que la construction de la grand route du Rhin de Bingen à Coblenz, l'élargissement du canal, l'abolition des péages sur de longs tronçons du fleuve et l'introduction de la navigation à vapeur favorisaient l'essor du commerce. Dans les années 1850 et 1860, des chemins de fer furent construits sur les rives gauche et droite.

L'État prussien adopta une politique de promotion du Rhin comme paysage « germanique ». D'où la rénovation des ruines des forteresses dans le style romantique et la reconstruction de monuments historiques, mais aussi les prémices du mouvement moderne de conservation des monuments.

Le XXe siècle a été le théâtre d'une très nette évolution structurelle, avec notamment le déclin du secteur vinicole traditionnel, des mines et des carrières. Le fret s'est concentré sur un petit nombre de ports de grande envergure. Aujourd'hui, le tourisme représente le premier secteur économique. Les arrêtés de 1953 et 1978 se sont axés sur la préservation du paysage culturel, principal atout économique du Rhin moyen.

Description

La vallée du Rhin moyen se caractérise par l'interaction entre ses traits naturels physiques (étroite vallée fluviale aux versants abrupts), les interventions humaines (vignobles, forteresses, villes et villages historiques) et son image « touristique » (romantisme de la Lorelei et du Rheingau). Sur le tronçon de 65 km proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, le fleuve traverse les montagnes

schisteuses de Rhénanie, reliant la vaste plaine fluviale de Oberrheingraben à la cuvette du Bas-Rhin.

Au niveau de la porte de Bingen (*Bingen Pforte*), de 5 km de long, qui fut élargie aux XIXe et XXe siècles, le Rhin pénètre dans son tronçon supérieur. Deux petites villes s'élèvent juste avant la Porte. **Bingen**, sur la rive gauche, est remarquable pour ses symboles « politiques », comme le monument Niederwald, érigé en 1883 pour commémorer l'unification des États allemands en 1871. **Rüdesheim**, sur la rive droite, est dominé par la forteresse de Brömserberg, du XIIe siècle. Les vignobles de Rüdesheimer Berg, connus dès 1200, comptent parmi les meilleurs du Rheingau.

À l'entrée de la gorge se dresse un petit château, le **Mäuseturm**, sur un promontoire au milieu du fleuve. Il s'agissait à l'origine d'un poste de douane médiéval, qui fut restauré et agrandi dans le style néogothique en 1855 pour devenir une tour de signalisation pour la navigation fluviale. En surplomb des gorges se dressent les châteaux romantiques de **Rheinstein** et **Reichenstein**.

Après la porte de Bingen vient la vallée de Bacharach, qui s'étend, sur 15 km, jusqu'à Oberwesel. Elle est dentelée de plus petites vallées latérales en forme de V, notamment de la pittoresque Morgenbachtal, très prisée des peintres romantiques du XIXe siècle.

À **Lorch**, sur la rive droite, la Wisper se jette dans le Rhin. La petite ville s'étend perpendiculairement au Rhin, remontant la vallée ; elle est bordée de vignobles en terrasses. Elle est remarquable pour sa belle église paroissiale gothique Saint-Martin, et la façade Renaissance de la résidence aristocratique Hilchenhaus, du milieu du XVIe siècle.

Le site de **Bacharach**, à l'entrée de la vallée de Steeger, est lui aussi très pittoresque. Il se dresse au centre de la « région des quatre vallées » (**Vier-Täler-Gebiet**), qui englobe les petites villes de Steeg, Oberdiebach et Manubach, ainsi que les forteresses de Stahleck, Stahlberg et Fürstenberg. Bacharach comprend de nombreuses maisons à charpente de bois, et conserve son aspect médiéval, en dépit des importants dégâts subis aux XVIIe et XIXe siècles. La chapelle Werner, de style gothique tardif, et l'église paroissiale Saint-Pierre, de style roman tardif, sont d'un intérêt tout particulier.

Kaub et ses environs immédiats abritent plusieurs monuments, dont l'élégant édifice baroque dont le général prussien Blücher fit son quartier général lorsqu'il traversa le Rhin en 1814, le château Pfalzgrafenstein (un poste de douane fortifié de l'électeur palatin), les remparts de Kaub et les vignobles en terrasses créés au Moyen Âge.

En dépit d'importants dommages pendant la guerre de Trente Ans puis à nouveau pendant la guerre de succession palatine, et de la construction au beau milieu de routes et de voies de chemin de fer au XIXe siècle, **Oberwesel** a préservé plusieurs rangées de belles maisons anciennes, ainsi que deux églises gothiques, le château médiéval de Schönburg et ses remparts médiévaux dans leur quasi-totalité.

Le paysage de la vallée se modifie au niveau d'Oberwesel, passant d'un schiste argileux à un grès dur. Il s'ensuit une série de cols, dont le plus célèbre est le col de la **Lorelei**, qui ne mesure pas plus de 130 m de large (et 20 m à la section la

plus profonde du Rhin moyen). Ce tronçon était jadis difficile à négocier, d'où la légende ; c'est là qu'est censé reposer le fabuleux trésor des Nibelungen.

La plus vieille partie de l'église paroissiale de **Sankt-Goar**, siège du comté de Katzenelnbogen (plus tard des margraves de Hesse), est une vaste crypte à trois vaisseaux datant du XI^e siècle. La nef, reconstruite au milieu du XV^e siècle, est un élément important de l'histoire architecturale de la vallée du Rhin moyen. À proximité se trouvent les magnifiques ruines de Burg Rheinfels, parmi les plus belles du Rhin ; dans sa partie la plus ancienne, ce château date du XIV^e siècle ; il fut par la suite reconstruit aux XV^e et XVI^e siècles.

De l'autre côté du fleuve, sur la rive droite, se dresse **Sankt-Goarshausen**, avec son château de Neu-Katzenelnbogen (plus familièrement appelé Burg Katz). Burg Reichenberg, toujours incroyablement impressionnant en dépit de son état délabré, est la troisième forteresse de Katzenelnbogen. D'après sa conception, elle pourrait avoir été inspirée par les forteresses des Croisés en Syrie et en Palestine.

Un peu plus loin en aval, toujours sur la rive droite, on trouve la forteresse de Peterseck, construite par l'Électeur de Trèves pour protéger ses terres contre les comtes de Katzenelnbogen. Rebaptisée plus tard Deuernberg, elle porte aujourd'hui le nom de Burg Maus. C'était l'une des forteresses les plus élaborées de son époque.

Sur la rive gauche, **Bad Salzig** marque le début de la section du fleuve connue sous le nom de **Bopparder Schlingen** (les boucles de Boppard). Sa jumelle s'élève en face, sur la rive droite : **Kamp-Bornhofen**. Kamp compte plusieurs belles demeures de nobles, et Bornhofen abrite pour sa part une église de pèlerinage et une abbaye franciscaine baroque ; elle est surplombée d'un promontoire rocheux sur lequel se dressent deux châteaux, Burg Liebenstein et Burg Sterrenberg, connus sous le nom de *Feindliche Brüder* (les Frères Feuding).

Situé à l'entrée d'un méandre fluvial en forme de fer à cheval, **Boppard** était à l'origine une étape romaine (*mansio*), et fut remplacée au IV^e siècle par un fort militaire. Le plan carré de la forteresse romaine *Bodoubriga* forme le cœur historique de la ville actuelle. L'église collégiale Saint-Sévère fut édifée sur le site des anciens thermes romains ; la structure visible aujourd'hui est une basilique de style roman tardif, avec des galeries et trois vaisseaux, et flanquée de deux tours. L'abbaye carmélite, de style gothique tardif, est somptueusement meublée et décorée.

Après Boppard, l'on trouve **Osterspai**, avec ses maisons à colombage des XVI^e-XVIII^e siècles et un château entouré de douves, en ruines. **Oberspay** et **Niederspay** ont fusionné en une seule ville et abritent plus de maisons à colombage qu'aucune autre ville dans le Rhin moyen : sur les quais, en particulier, se dresse un ensemble particulièrement superbe (connu sous le nom de *Auf der Schottel*).

Rhens, sur la rive gauche, est l'endroit où les empereurs germains étaient intronisés après leur élection à Francfort et leur couronnement à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. La cérémonie avait lieu au *Königsstuhl*, la salle de réunion des Électeurs, restaurée en 1842 et transférée à son emplacement actuel en 1929. La ville compte toujours plusieurs bâtiments historiques, malgré d'importants bombardements pendant la

Seconde Guerre mondiale : parmi eux, l'ancien Hôtel de Ville, l'un des plus beaux et des plus vieux édifices du Rhin moyen.

Le château de Marksbrug, le long de Pfalzgrafenstein, seules fortifications médiévales survivant dans le Rhin moyen, surplombe **Braubach**. Datant des XIV^e et XV^e siècles, il s'inspire de modèles français et italiens. Il fut remplacé comme résidence des Landgraves de Hessen-Rheinfels par la ville de Philippsburg, érigée en 1568 dans la vallée en contrebas.

Bien que très altéré par l'avènement du chemin de fer en 1860, **Lahnstein** a préservé son imposante église paroissiale Saint Jean-Baptiste, dont la tour occidentale est visible des kilomètres à la ronde. Les autres monuments importants sont le Salhof, de style roman, l'un des plus anciens édifices du XII^e siècle non fortifiés sur le Rhin, et la forteresse de Martinsburg, du Moyen Âge tardif, avec ses ajouts baroques.

Au-dessus de la porte de Lahnstein (*Lahnsteinerpforte*), la vallée du Rhin prend la forme d'un entonnoir débouchant sur le bassin de Neuwied. Les pentes de la rive gauche, près de Koblenz-Stolzenfels, sont assez abruptes, tandis que celles de la rive droite, de chaque côté de l'embouchure de la Lahn, descendent doucement vers le fleuve. Le château de **Stolzenfels**, appartenant à l'Électeur de Trèves, fut restauré en 1835 par les Prussiens, à l'aide de plans préparés par Karl Friedrich Schinkel, plans intégrant intelligemment les structures originales à ce qui devait ensuite devenir l'un des édifices séculiers majeurs du romantisme allemand.

De lourds bombardements aériens pendant la Seconde Guerre mondiale ont entraîné la destruction d'une grande partie du patrimoine bâti historique de **Coblence**. Sur les édifices subsistants, il convient de mentionner les basiliques romanes Saint-Castor, Notre-Dame et Saint-Florin, le pont de Balduin, modifié, qui date du XIV^e siècle et enjambe la Moselle, l'ancien château de l'Électeur et le *Neues Schloss* (nouveau château), le premier et le plus important édifice du début de l'époque classique construit en Rhénanie.

À l'époque prussienne, des parcs furent construits le long des rives du fleuve, d'Oberweck à Deutsche Eck, au confluent du Rhin et de la Moselle. C'est depuis la forteresse prussienne Ehrenbreitstein, de l'autre côté du fleuve, que l'on peut le mieux admirer le monument de l'empereur Guillaume. Cette impressionnante structure, édifée sur le site d'une résidence princière du XVII^e-XVIII^e siècle, est considérée comme l'un des plus beaux exemples de l'architecture allemande du début du XIX^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel proposé pour inscription, qui couvre environ 272,5 km², comprend plus de soixante villes, communes, etc. La délimitation des zones proposées pour inscription prend essentiellement en compte les traits géographiques et géomorphologiques de ce paysage clairement défini, auquel s'intègrent étroitement les éléments historiques et autres éléments culturels (cohérence des peuplements, paysage caractérisé par des châteaux, des vignobles en terrasse, des bois de taillis, etc.). La région abrite un nombre important de monuments classés.

La zone tampon couvre environ 346,8 km², avec une limite extérieure délimitée par la ligne de partage des eaux, afin d'éviter que des structures trop visibles et peu harmonieuses n'empiètent sur le bien culturel protégé. Cette division est également pertinente du point de vue historique et culturel.

En Rhénanie-Palatinat, les monuments sont couverts par la loi de 1978 sur la protection et la conservation des monuments culturels (*Landesgesetz zum Schutz und zur Pflege der Kulturdenkmäler*) et le décret de construction de 1998 (*Landesbauordnung Rheinland-Pfalz*). Les valeurs du paysage sont de leur côté protégées par la loi de 1977 sur les forêts (*Landesforstgesetz*), la loi de 1979 sur la conservation des paysages (*Landespflegegesetz*), la loi d'urbanisme de 1977 (*Landesplanungsgesetz*), la loi de 1990 sur l'eau (*Landeswassergesetz*), et le décret de 1978 sur la protection des paysages du Rhin moyen (*Landschaftsschutzverordnung Mittelrhein*).

Les monuments de Hesse sont couverts par la loi de 1976 sur la protection des monuments (*Gesetz zum Schutz der Kulturdenkmäler*), amendée en 1986. Le décret de construction de Hesse de 1993 (*Bauordnung*) joue également un rôle notable dans ce même cadre. Le paysage est protégé par une série de textes législatifs, tels la loi de 1978 sur les forêts de Hesse (*Forstgesetz*), la loi de 1996 (amendée en 2000) sur la protection de la nature et la conservation des paysages (*Gesetz über Naturschutz und Landschaftspflege*), la loi d'urbanisme de 1994 (*Landesplanungsgesetz*) et la loi de 1990 sur l'eau (*Wassergesetz*).

Les signataires de la charte de la vallée du Rhin (*Die Rheintal Charta*) de novembre 1997, qui comprennent la grande majorité des communes de la vallée du Rhin moyen, se sont engagés à conserver, gérer et développer le patrimoine naturel et culturel et le paysage culturel unique de la vallée du Rhin.

Gestion

La propriété et la gestion des biens inclus dans la zone proposée pour inscription sont très variées – gouvernements des *Länder*, autorités locales, fondations et associations à but non lucratif comme l'association des châteaux allemands (*Deutsche Burgenvereinigung*), Église catholique romaine, Églises protestantes d'État, institutions, entreprises et particuliers. Le fleuve lui-même est un cours d'eau fédéral appartenant à la république fédérale d'Allemagne.

Au plus haut niveau de gestion, on trouve le programme de développement régional de Rhénanie-Palatinat (LEP III) et le plan de développement régional 2000 de Hesse, qui précisent tous deux le cadre d'un développement global durable pour l'espace disponible dans les deux *Länder*. La vallée entre Bingen et Coblenche est identifiée comme un « espace nécessitant une planification spéciale » ; il incombe aux agences responsables de la planification régionale d'élaborer un concept permettant de tirer le meilleur parti possible de cet espace. Les vignobles bénéficient d'une protection spéciale en tant que terres agricoles privilégiées.

Les plans régionaux élaborés pour le Rhin moyen Westerwald et Rheinhessen-Nahe, en Rhénanie-Palatinat, et le plan régional méridional de Hesse poussent plus loin cette procédure, en énonçant des objectifs et des principes de développement de zones construites et d'espaces à ciel

ouvert dans la vallée du Rhin moyen, en vue du futur développement durable de son paysage culturel.

Plusieurs autres plans sont en vigueur au niveau des comtés et des communes, lesquels s'inscrivent eux aussi dans les objectifs globaux énoncés par les plans de niveau supérieur.

Il existe plusieurs instances et agences responsables de la gestion des biens de la zone proposée pour inscription. Au plus haut niveau se trouvent, en Hesse, les ministères des Affaires Économiques, du Transport et du Développement régional, de l'Environnement, de l'Agriculture et des Forêts, et des Arts et Sciences et, en Rhénanie-Palatinat, les ministères de l'Environnement et des Forêts, de la Culture, de la Jeunesse, de la Famille et des Femmes, des Affaires Économiques, du Transport, de l'Agriculture et de la Viticulture, de l'Intérieur et des Sports.

Au niveau intermédiaire de la hiérarchie fédérale viennent la commission régionale de Darmstadt (*Regierungspräsidium*), la plus haute instance en matière de conservation de la nature, les directions de la structure et de l'agrément (nord à Coblenche, sud à Neustadt), qui sont respectivement les plus hautes autorités en matière d'urbanisme et de préservation des ressources naturelles, et la direction de la Supervision et des Services à Trèves, l'instance suprême en matière de conservation des monuments.

Au troisième rang viennent le conseil du comté de Rheingau-Taunus, l'autorité inférieure de conservation de la nature de Hesse et, en Rhénanie-Palatinat, les conseils de comté et le conseil municipal de Coblenche.

Chacun des *Länder* possède des agences spécialisées dans la conservation et la protection. Il s'agit, pour Hesse, de l'autorité de conservation des monuments (Wiesbaden), et, en Rhénanie-Palatinat, de l'autorité de conservation des monuments (Mayence), de l'autorité régionale pour la protection de l'environnement et les normes de commerce (Oppenheim), et de l'office géologique régional (Mayence).

Il n'existe aucun réel plan de gestion pour toute la zone couverte par la proposition d'inscription, et il serait irréaliste d'en espérer un, compte tenu de la diversité des biens, des communautés et des autorités impliquées. La structure fédérale de l'État allemand va également à l'encontre de la rédaction et de l'agrément d'un seul et même plan de gestion. Néanmoins, il serait important de mettre en place une instance de coordination capable d'assurer l'harmonisation des plans et des politiques dans les deux *Länder* et au niveau des autorités locales qui sont concernées par la proposition d'inscription.

Il semble exister un modèle pertinent pour ce faire, le forum de la vallée du Rhin moyen (*Forum Mittelrheintal e.V.*). Cette association agit comme une plate-forme d'échange d'idées et d'informations. Elle vise à formuler des objectifs et des projets collectifs, transcendant les intérêts locaux. Les autorités locales de la zone proposée pour inscription sont toutes membres de cet organisme, aux côtés de particuliers et d'associations. Elle occupe d'ailleurs une position clé dans le diagramme organisationnel du système de planification et de gestion en vigueur pour le bien proposé pour inscription que l'État partie a fourni à la mission d'expertise de l'ICOMOS.

Cependant, les deux *Länder* et toutes les autorités de planification et de gouvernements locales impliquées ont

collaboré à la production, en 2001, d'une analyse spatiale de la vallée du Rhin moyen (*Raumanalyse Mittelrheintal von Bingen/Rüdesheim a. Rh. bis Coblenz (Managementplan zum Antrag für die Aufnahme des Mittelrheintales in die Welterbeliste der UNESCO)*).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel organique, dont l'aspect actuel est le résultat de plusieurs siècles de réactions à des pressions et impératifs économiques, politiques, sociaux, climatiques et autres.

Les forêts qui le recouvraient à l'origine furent dans leur grande majorité abattues et remplacées par des terres cultivées, dont beaucoup de vignobles plantés sur des terrasses laborieusement creusées à flanc de colline. Avec le déclin de la viticulture, les vignes furent remplacées par des vergers ou par des bois de taillis.

De petites villes se développèrent le long de cette voie commerçante prospère qu'était le Rhin : certaines grandirent et devinrent florissantes, d'autres stagnèrent. Le joug autocrate romain fut remplacé, au Moyen Âge, par un pouvoir impérial centralisé, avant le morcellement : l'unification ne se refit qu'au début du XIXe siècle.

L'emplacement stratégique de la vallée du Rhin moyen et son utilisation comme artère de transport lui valurent une kyrielle d'invasions et de batailles, qui entraînèrent la destruction de nombreux édifices, militaires ou civils. Au début du XIXe siècle, les Prussiens lancèrent un programme de restauration et de reconstruction, essentiellement pour des raisons idéologiques ; néanmoins, ils jetèrent ainsi les fondations du mouvement de conservation moderne. Au cours du demi-siècle dernier, un travail remarquable a été effectué sur la restauration et la conservation des nombreux bâtiments historiques qui subsistent dans la vallée.

La fin du XVIIIe siècle fut le témoin d'une sensibilisation accrue aux beautés de la nature, et le paysage physique souvent spectaculaire de la vallée du Rhin moyen, associé aux nombreux châteaux en ruines au sommet de collines, attira beaucoup le mouvement romantique, qui eut à son tour une influence majeure sur la forme que prirent la restauration et la reconstruction au XIXe siècle.

Ces dernières années, les pouvoirs publics, les associations privées et les particuliers ont tous fait d'énormes efforts pour conserver un paysage culturel dont la qualité exceptionnelle est reconnue par tous, mais qui est aussi vulnérable face aux menaces de toutes sortes. On prête une attention toute particulière à l'impact sur le paysage de l'abandon de considérables superficies de vignobles en terrasse.

Authenticité et intégrité

Dans le cas d'un paysage culturel de ce type, l'intégrité est aussi importante que l'authenticité, et on peut sans conteste assurer que la vallée du Rhin moyen jouit d'un degré très élevé d'intégrité. Du fait, essentiellement, de sa géomorphologie et de sa géologie, la vallée n'a subi que peu

de perturbations majeures dans sa structure socio-économique ou son aspect global sur le dernier millénaire. Les politiques actuellement en vigueur dans la région assureront que cette intégrité soit préservée dans l'avenir.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue dans la vallée du Rhin moyen en septembre 2001. Le Comité scientifique ICOMOS/IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels a été consulté sur les valeurs culturelles du bien proposé pour inscription.

Caractéristiques

Le Rhin est l'un des plus grands fleuves au monde, et il a été le témoin de nombre d'événements cruciaux dans l'histoire de l'humanité. Le tronçon de la vallée du Rhin moyen, qui s'étend entre Bingen et Coblenz, est par bien des aspects une expression exceptionnelle de cette longue histoire. Il s'agit d'un paysage culturel façonné par l'homme sur plusieurs siècles ; dans sa forme et sa structure actuelles, il est le fruit d'interventions humaines conditionnées par l'évolution culturelle et politique de l'Europe occidentale. De surcroît, la géomorphologie de la vallée du Rhin moyen est telle que le fleuve a, au fil des siècles, créé un paysage naturel d'une grande beauté, qui a fortement influencé les artistes de toutes sortes – poètes, peintres et compositeurs – ces deux derniers siècles.

Analyse comparative

Les fleuves ont toujours joué un rôle majeur dans le développement social, économique et culturel de l'humanité ; ce sont les artères par lesquelles circulaient les produits et les idées. Ce processus de transmission et de renouvellement a laissé son empreinte sur de nombreuses vallées fluviales, sous la forme de paysages culturels distinctifs.

Le Rhin était, et continue d'être, l'un des plus importants fleuves d'Europe, avec quelques autres - le Danube, la Loire, le Pô, le Rhône, la Volga. Trois de ceux-ci sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le Danube, dont le tronçon de la Wachau a été inscrit en 2000, le tronçon central de la Loire entre Sully et Chalonnes (2000) et le delta du Pô, en tant qu'extension de la ville de Ferrare (1999).

Mais aucun de ces paysages ne présente un relief et des contrastes aussi marqués que la vallée du Rhin moyen. La Wachau se compose essentiellement, en effet, d'un paysage vallonné recouvert de vignobles, la Loire traverse paisiblement une large plaine, et l'importance du Pô réside dans son delta. Les monuments culturels de la Wachau sont moins nombreux et plus récents que ceux de la vallée du Rhin moyen, dont les plus importants remontent au Moyen Âge. Ceux de la Loire, s'ils sont plus nombreux et, en ce qui concerne les châteaux, plus impressionnants que ceux du Rhin, sont eux aussi postérieurs. Quant aux monuments du delta du Pô, ils se limitent en grande partie à une époque de la Renaissance.

En termes culturels, historiques et paysagers, le Rhin moyen peut être considéré comme distinct des autres paysages fluviaux européens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

En dépit de l'abondante documentation fournie dans le dossier de proposition d'inscription, puis à la mission d'expertise, l'ICOMOS demeure dans l'incertitude en ce qui concerne la coordination des nombreux plans et politiques aux divers niveaux de gouvernement. Cet argument est souligné dans le *Raumanalyse* (voir ci-dessus), qui insiste sur un « plan d'implantation cohérent ». Il suggère donc de demander à l'État partie de fournir une déclaration claire, concise et sans ambiguïté sur la coordination des plans de conservation et de gestion pour les différents éléments. Ces informations ont été fournies par l'État partie, et déclarées conformes aux exigences du Comité par l'ICOMOS.

L'ICOMOS est en outre préoccupé par la pollution sonore de la vallée, due aux nombreux passages de trains sur les deux rives du fleuve. Il recommande au gouvernement fédéral d'apporter son soutien financier au travail sur ce problème.

Lors de la visite de la mission d'expertise, la délimitation du bien proposé pour inscription à Bingen a été discutée, et il a été convenu qu'elle serait légèrement modifiée. L'État partie a déplacé la limite au niveau du pont de Drusus, l'un des plus anciens ponts médiévaux de pierre en Allemagne (sur le site d'un ancien pont romain), qui enjambe la Nahe, de façon à inclure l'église Saint-Martin.

Breve description

Les 65 km sur lesquels s'étend la vallée du Rhin moyen, avec ses châteaux, ses villes historiques et ses vignobles, illustrent de façon vivante la pérennité de l'implication humaine dans un paysage naturel spectaculaire et bigarré. Ce paysage est intimement associé à l'histoire et à la légende et, depuis des siècles, exerce une puissante influence sur les auteurs, les peintres et les compositeurs.

Déclaration de valeur

La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel d'une grande diversité et d'une rare beauté, façonné à la fois par la nature et par l'intervention de l'homme. Il est riche en associations culturelles, à la fois historiques et artistiques, imprimées dans le paysage actuel.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et v* :

Critère ii En sa qualité de voie de transport parmi les plus importantes en Europe, la vallée du Rhin moyen a facilité depuis deux millénaires les échanges culturels entre la région méditerranéenne et le nord de l'Europe.

Critère iv La vallée du Rhin moyen est un paysage culturel organique exceptionnel, dont le caractère actuel est déterminé à la fois par son cadre géomorphologique et géologique et par les interventions humaines, comme les peuplements, la mise en place d'infrastructures de transport et l'occupation des sols, qu'il a connues pendant deux mille ans.

Critère v La vallée du Rhin moyen est un exemple exceptionnel d'évolution du mode de vie traditionnel et de mode de communication dans une étroite vallée fluviale. Le creusement de terrasses sur ses flancs abrupts, en particulier, a façonné bien des facettes du paysage pendant plus de deux millénaires. Cependant, les pressions socio-économiques actuelles mettent en péril cette forme d'occupation des sols

ICOMOS, avril 2002

Région du vin de Tokay (Hongrie)

No 1063

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le paysage culturel de la région viticole de Tokay
<i>Lieu</i>	Comté de Borsod-Abauj-Zemplén
<i>État partie</i>	République de Hongrie
<i>Date</i>	27 décembre 2000

Justification émanant de l'État partie

L'état actuel de la région viticole de Tokay reflète une civilisation unique en matière d'occupation des sols, qui existe depuis des centaines d'années aux côtés de ses traditions culturelles. Les siècles d'expérience de la viticulture reposent sur les conditions géographiques, géologiques, géomorphologiques, hydrographiques et climatiques uniques de la région.

Le mode de vie et la culture à laquelle il a donné naissance sont toujours gérés, aujourd'hui encore, selon l'ancien système juridique. Cette tradition culturelle exceptionnelle a permis à des immigrants issus d'une multitude de nations – Saxons, Souabes, Russes, Polonais, Serbes, Roumains, Arméniens et Juifs – de cohabiter dans la région depuis des siècles.

Critère iii

Le paysage culturel de la région viticole de Tokay est un exemple exceptionnel de peuplement humain traditionnel et d'occupation des sols représentative de toute une culture. Le caractère actuel de ce paysage culturel varié et très séduisant est le fruit d'une occupation millénaire des sols basée sur la viticulture.

La région est habitée depuis le Moyen Âge et le schéma d'occupation des sols est demeuré inchangé. Celui-ci, de même que le mode de vie des habitants de différentes nationalités, s'est toujours adapté à l'évolution des conditions naturelles. Depuis toujours, l'économie repose sur la viticulture et la production viticole.

Du point de vue culturel, historique, topographique, environnemental et écologique, le paysage culturel de la région viticole de Tokay témoigne d'une tradition d'occupation des sols inchangée depuis des siècles. Une pérennité que prouvent non seulement les vignobles existants, mais aussi les habitations situées dans la zone proposée pour inscription et dans sa zone tampon. Celles-ci présentent en effet les formes et techniques de construction propres à une civilisation et à une culture où les modes de

vie de l'aristocratie et de la paysannerie, des gens de passage et des résidents permanents, des Hongrois et des immigrants, ont formé une unité qui subsiste encore à ce jour.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, le bien est également un *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

Les premiers signes de peuplement humain continu dans la région de Tokay remontent à l'ère néolithique. Toutefois, ce sont les tribus magyares qui s'y installèrent à la fin du IXe siècle qui donnèrent à la région son importance particulière, puisqu'ils croyaient en effet (avec quelque raison) qu'elle était au cœur de l'empire d'Attila le Hun, avec lequel ils s'identifiaient. Face aux pressions venues des invasions mongoles et autres, elle devint un refuge pour les Hongrois dans les siècles qui suivirent.

Elle était aussi un important carrefour commercial pour les marchands polonais en route vers les Balkans et ailleurs. Des colons s'y installèrent dès le XIIe siècle, immigrants wallons et italiens invités par les rois hongrois, et rejoignant les Germains présents depuis l'avènement du royaume de Hongrie.

Au XVIe siècle, la région tomba pendant un bref laps de temps aux mains des Hussites de Bohême, mais fut reconquise par le dernier grand roi hongrois, Hunyadi Matyas (Mathias Ier Corvin). La région de Tokay fut épargnée par l'occupation ottomane, qui portait pourtant sur une grande partie de la Hongrie, mais elle n'en demeurait pas moins une zone frontalière dangereuse, exposée à des raids fréquents.

La région de Tokay a été plantée de vignobles au moins dès le XIIe siècle. On suppose que la viticulture vient de l'est. Peut-être a-t-elle été introduite par la tribu kabar, qui s'installa dans la région des Carpates avec les Hongrois au IXe ou au Xe siècle. Ce n'est toutefois qu'à l'époque ottomane que le « Tokay Aszu » qui a fait la renommée mondiale de la région fut produit pour la première fois. Selon la légende, la crainte de raids turcs retarda la récolte dans le domaine Lorantffy Mihaly, tant et si bien que les raisins se flétrirent et que la *Botrytis Cinerea* s'installa, créant la « pourriture noble ». Cela n'empêcha pas le pasteur Szepezi Laczko Maté de fabriquer du vin avec ces raisins bothrytisés et de présenter le résultat à la fille du seigneur.

Le vin de Tokay fut une source de revenus importante pour la dynastie transylvanienne des Rakoczi, qui prit le pouvoir au début du XVIIe siècle. Il joua un rôle important dans le combat pour l'indépendance hongroise que mena Ferenc II Rakoczi, qui le présenta aux autres souverains européens, tels Louis XIV, et assura ainsi l'élargissement de sa réputation. Lors de la défaite finale de Ferenc II Rakoczi

et de son exil, en 1717, les Habsbourg reprirent ses domaines.

Sous l'empire austro-hongrois, la région de Tokay fut prospère, grâce au renom grandissant de son vin. En 1870, la population vivant au pied des collines de la région était la plus dense du pays, et supérieure à celle de la France ou des États allemands les plus développés. Des immigrants originaires des régions avoisinantes – Slovaquie, Ruthénie et Macédoine grecque – s'installaient à Tokay. Les Macédoniens de Grèce étaient pour la plupart des négociants en vins ; à partir de la fin du XVIII^e siècle, ils furent progressivement remplacés, dans leur grande majorité, par des Juifs polonais, qui jouèrent un rôle décisif dans le commerce du vin de Tokay.

Cependant, le XIX^e siècle fut le témoin d'un lent déclin, allant de pair avec le rétrécissement du marché du vin de Tokay. La situation se détériora encore avec la destruction quasi totale des vignobles de Tokay, décimés par le phylloxéra au tournant du XIX^e siècle. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la région viticole de Tokay était au plus bas : l'Holocauste avait décimé la communauté juive, et le régime de la communauté avait aboli la propriété privée des familles nobles et bourgeoises. Le moteur du succès de la région disparut brusquement, et ce n'est qu'avec les changements politiques de 1990 en Hongrie que commença la lente mais régulière réhabilitation de la viticulture et de la production du vin de Tokay.

Description

Le bien proposé pour inscription se trouve dans le nord-est de la Hongrie, dans le comté du Borsod-Abaúj-Zemplén, dont le chef-lieu est Miskolc.

La partie orientale de la zone se trouve sur les collines de Szerencsi, des crêtes orientées nord-sud, approximativement, et se dressant en moyenne à 250 m au-dessus du niveau moyen de la mer. La surface se compose à plus de 80 % de tuf rhyolitique sarmate, contenant du zéolite, du kaolin, de l'hydroquartzite et de la bentonite. Au pied des collines, au sud-sud-est de la montagne de Tokay, s'étend sur 150 m un dépôt de gravier, de sable, de sédiment alluvial, et une nappe d'eau douce. Les couches supérieures se composent d'un sol brun se développant sur de l'argile, les couches inférieures se caractérisant par un tchernoziom fertile traversé de chaux par endroits.

Le cœur de la colline de Tokay, qui constitue le pic sud des montagnes de Zemplén, se compose d'andésite, de rhyolite et de tuf rhyolitique ; ses pentes sont couvertes de loess jusqu'à 250 m de profondeur. L'altitude moyenne des collines exposées au sud-est, au nord et à l'ouest-nord-ouest est de 514 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Plus de 80 % de la surface subit l'érosion des sols, qui atteint 1 à 3 cm par an.

Bodrogköz est située entre la Bodrog et la Tisza, sous les collines ; c'est une plaine à 95-128 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Son sol se compose essentiellement de tchernoziom, avec quelques zones marécageuses.

Les zones les plus en altitude sont modérément humides, les plus basses modérément chaudes et sèches. L'ensoleillement annuel moyen est de 1900-2000 heures (été 750-790 heures, hiver 200 heures). Pendant la saison de croissance, la

température moyenne tourne autour de 16,3 – 16,9°C ; elle ne tombe jamais en deçà de zéro entre le 14 avril et le 14 octobre. Les précipitations annuelles moyennes sont de 600-620 mm, dont 370-390 mm pendant la saison de croissance. Ce climat permet de cultiver des plantes nécessitant une certaine chaleur ; ce trait particulier, associé à la qualité du sol et à la topographie des collines, rend la région de Tokay idéale pour la viticulture.

Le système et les formes de peuplement de la région viticole de Tokay ont été dictés par les caractéristiques morphologiques et hydrographiques de cette zone. On observe deux axes principaux de peuplement : le premier le long de la rivière Bodrog, le second le long du Szerencs et du Hernad, sur le bord occidental.

Une série de peuplements longe la rive droite de la Bodrog et ses méandres, au pied de la chaîne montagneuse de Zemplén. On trouve d'autres peuplements dans les plaines des affluents de la Bodrog, laquelle rejoint à son tour la Tisza à Tokay, au niveau d'un ancien gué du fleuve principal. Le Szerencs se déverse largement dans la Takta et comporte des peuplements sur les deux rives.

Le nom même de « Tokay » vient d'un mot arménien signifiant raisin, qui entra dans la langue hongroise dès le Xe siècle, ce qui permet de dater la création du peuplement, et atteste également de la pratique de la viticulture dès cette époque.

Le patrimoine bâti de la région est symbolique de son histoire et de sa structure socio-économique. On y trouve des églises catholiques romaines médiévales (une dans chaque peuplement), des églises orthodoxes des XVIII^e-XIX^e siècles et des synagogues, des châteaux et des demeures princières et aristocratiques, des maisons plus humbles, des échoppes et des ateliers. La première preuve de peuplement est l'église romane du XII^e siècle de Bodrogalszi (dans la zone tampon). Tokay et Tallya, dans la zone proposée pour inscription, et Monok, Sarospatak et Szerencs, dans la zone tampon, abritent les ruines de châteaux du XIV^e siècle. On trouve aussi à Tarcál et dans la zone tampon des résidences aristocratiques des XVIII^e et XIX^e siècles.

Les structures de Tokay les plus caractéristiques sont les caves : celles du roi Kalman, à Tarkal, existent depuis 1110. Tokay comporte deux types principaux de cave : les caves voûtées et les caves creusées. Les premières sont en fait un espace ouvert, sous un bâtiment résidentiel, creusées avant la construction de la maison et auxquelles on accède depuis le porche. Les raisins étaient traités dans une pièce située à l'arrière de la maison, immédiatement au-dessus de la cave.

Les caves creusées n'étaient pas reliées directement aux bâtiments résidentiels. Depuis la surface, on ne voit qu'une structure dotée d'une entrée en pierre et d'un portail de bois ou d'acier ajouré. Celles qui étaient creusées dans le tuf volcanique n'avaient pas besoin de voûtes de renfort. Elles représentent environ 80 à 85 % des caves de Tokay.

On notera avec un intérêt tout particulier les caves labyrinthiques sur plusieurs niveaux, aux plans au sol hétéroclites, où le vin était conservé et vieillissait dans des fûts de chêne rouvre (*Quercus petraea*), l'espèce de chêne dominante dans la région. Celles-ci étaient créées pour durer, souvent des siècles, en reliant, à la fois sur le plan horizontal

et vertical, des caves voisines entre elles. On les trouve dans les centres commerçants au pied des collines de la région, à Erdobénye, Mad, Tallya et dans la ville de Tokay.

L'exemple le plus célèbre est le réseau qui se trouve dans le quartier d'Ungvari, à Satoraljujhely : pas moins de 27 caves, sur divers niveaux, ont été reliées entre elles pour le créer. Il peut accueillir 13 000 fûts de type *gönci* et Szerednye, soit 20 000 hectolitres, dans ses 50 000 m². L'excellent microclimat des caves (9–11°C, 85–95 % d'humidité relative, sans oublier la moisissure noire *Gladospodium cellare*) est assuré par quinze profonds puits de ventilation, et par une autre série de puits plus petits reliant les caves entre elles. D'après les archives, ses origines remontent au XIII^e siècle. Son importance s'accrut pendant l'invasion ottomane du XVI^e siècle, la valeur des vins de Tokay augmentant parallèlement au net déclin de la région viticole du sud de la Hongrie, Szerémség.

Il existe un autre grand complexe de caves du même type dans le quartier historique de Sarospatak, à 14 m en dessous du parc du château de Rakoczi. Il mesure approximativement 2000 m de longueur et comprend deux salles pour la dégustation, la plus grande pouvant accueillir quatre-vingt personnes et la plus petite quatorze. On sait qu'il existait déjà à l'époque de la construction du château, entre 1534 et 1541, par Péter Perényi ; les derniers grands agrandissements remontent à 1776–1791.

Gestion et protection

Statut juridique

Le paysage culturel de la région viticole de Tokay est protégé par les dispositions de la loi n° LIII de 1996 sur la protection de la nature. Celle-ci définit le concept d'un parc national (avec des directives pour des zones tampons) et régleme les activités autorisées dans les limites de celui-ci. Elle prend également en compte le patrimoine façonné par l'homme (bâti) au sein de ces parcs nationaux. Aux termes de la loi n° XCIII de 1995, tous les parcs nationaux, appartenant jadis à des coopératives, ont été nationalisés.

L'environnement bâti est également soumis aux dispositions de la loi n° XXI de 1996 sur l'urbanisme et le zonage régional, la loi n° LIV de 1997 sur la protection des monuments historiques, la loi n° CXL de 1997 sur la protection des biens culturels et des institutions de muséologie, des services de bibliothèque publique et de l'éducation publique, et la loi n° LXXVIII de 1997 sur la formation et la protection de l'environnement bâti.

Quant à la loi n° CXXI de 1997 sur la culture de la vigne et la gestion du vin, elle régle l'implantation, la culture et les vendanges du raisin, la production, le stockage et la commercialisation du moût de raisin, du vin et des distillats de vin. La région viticole de Tokay est classée comme « région viticole délimitée » et jouit à ce titre d'une protection juridique particulière. Cette désignation est accordée aux régions dont les produits méritent une protection spéciale et pour lesquelles des règles particulières sont établies en matière de culture des vignes et de production, de traitement et de distribution du vin.

Gestion

Les biens qui composent les 132 555 km² de la zone proposée pour inscription appartiennent à divers propriétaires : particuliers, pouvoirs publics locaux, Église catholique romaine, Églises orthodoxes, État (les forêts, les vignobles de Tokay Kereskedohaz et les monuments de Mad et de Sarospatak).

La superficie totale du bien proposé pour inscription et de la zone tampon est identique à celle de la région du vin de Tokay, telle que la définit la loi n° CXXI de 1997. Le bien proposé pour inscription couvre des propriétés comprises dans les circonscriptions administratives des neuf agglomérations suivantes : Tokay, Bodrogkeresztur, Bodrogkisfalud, Mad, Mezőzombor, Ratka, Szegi, Tarcál et Tallya, plus les caves de Satoraljujhely et Sarospatak. La zone tampon, qui couvre 748 797 km², comprend 27 municipalités. Il convient de noter que 22 d'entre elles étaient protégées par la désignation de région viticole de Tokay de 1737 ; les autres furent ajoutées après la crise du phylloxéra, ou formées par la création de nouvelles autorités locales.

Un plan de gestion a récemment été mis en œuvre pour le paysage viticole de Tokay. On peut le juger conforme aux exigences des *Orientations*. En effet, il coordonne la mise en place de la totalité des lois visées à la section précédente. Pour assurer la préservation efficace de l'environnement et du patrimoine historiques, elles imposent des contrôles très stricts à la gestion de tous les biens, et des plans aux différents niveaux d'administration.

La production viticole est suivie et contrôlée par le ministère de l'Agriculture dans le cadre de la procédure de l'appellation d'origine contrôlée ; les zones de protection naturelles sont réglementées par l'instance de conservation de la nature, une branche du ministère national de la Protection de l'environnement, par l'intermédiaire de la direction du parc national de Bükk. Quant aux monuments historiques, ils sont sous la responsabilité de la direction de la protection des monuments historiques de l'instance de protection des monuments historiques nationaux. En ce qui concerne les monuments historiques, les pouvoirs publics locaux mettent à la disposition des propriétaires un soutien financier, avec une assistance professionnelle fournie par le centre de restauration des monuments historiques de l'instance de protection des monuments historiques nationaux.

Un plan national d'occupation des sols définit la structure spatiale pour tout le pays. Il existe de surcroît des plans structurels régionaux : celui du comté de Borsod-Abaúj-Zemplén vient d'être achevé, et il est actuellement en cours de mise en œuvre. Au troisième niveau, les administrations locales sont tenues, en vertu de la loi n° CXV de 1999, d'actualiser les plans de leurs villes respectives et de mettre en œuvre des statuts adéquats et conformes aux dispositions des plans régionaux. Le processus actuellement en cours sera achevé d'ici à la fin 2003.

Le financement des projets qu'exigent ces mesures est assuré par le budget général et environnemental de l'État central, ainsi que par des sources étrangères (l'Union Européenne, par exemple). Les monuments historiques publics sont directement financés par l'État. La loi n° LIV de 1997 sur la protection des monuments historiques exige des

gouvernements locaux qu'ils veillent à la protection, à l'entretien et au bon usage des monuments classés leur appartenant ; le gouvernement central met des ressources financières à disposition pour les projets approuvés.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Ces dernières décennies, l'histoire politique de la région de Tokay a été quelque peu mouvementée. Cependant, l'occupation des sols est demeurée fondamentalement inchangée sur plusieurs siècles. La région n'a pas subi les dégâts dus à une agriculture intensive autre que celle de la vigne, non plus que ceux de l'industrie. Depuis la réhabilitation de l'économie viticole de Tokay en 1990, le statut et l'avenir de tout le paysage sont assurés par les dispositions de la loi n° LIII de 1996 sur la protection de la nature, qui vise à protéger les valeurs du paysage et de ses écosystèmes. La loi n° CXXI de 1997 sur la culture de la vigne et la gestion du vin a assuré la protection et le maintien des méthodes traditionnelles de viticulture et de production.

Depuis l'époque préhistorique, l'extraction de minerais est une autre activité traditionnelle de la région. Le bien proposé pour inscription n'englobe ni mines ni carrières, mais on en trouve dans certaines parties de la zone tampon. La loi n° XLVIII de 1993 sur l'activité minière régit l'extraction et les émissions : son application est surveillée par les inspections des Mines et de la Protection de l'environnement. En outre, les directions des Parcs nationaux et de la Gestion de l'eau exercent un contrôle supplémentaire.

Authenticité

Dans le cas de paysages culturels tels celui de la région de Tokay, l'intégrité est un critère plus déterminant que l'authenticité. Or, la zone comprise par la proposition d'inscription est très ancienne, et des preuves attestent que les vignobles proposés pour inscription sont cultivés depuis plus d'un millénaire. L'établissement de peuplements associés à ceux-ci remonte à la même période, et le paysage de la région n'a donc subi que peu, voire pas, de changements fondamentaux.

Pour ce qui est de l'authenticité, de fréquentes incursions militaires ont, au fil des siècles, entraîné la destruction et la reconstruction d'une part importante des bâtiments historiques. Cependant, sur les cinquante dernières années, le respect scrupuleux des normes internationales de conservation et de restauration, conformément à la charte de Venise, a assuré un degré d'authenticité des bâtiments historiques subsistants parfaitement en accord avec les exigences des *Orientations*. Les peuplements historiques ont également conservé leur tracé urbain d'origine.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en octobre 2001. Pendant la réunion d'experts sur les paysages viticoles, en juillet 2001, la région a aussi fait l'objet d'une visite.

Caractéristiques

La région de Tokay produit du vin et les vignobles y sont cultivés depuis plus de 1100 ans. Le paysage qui en résulte, avec ses villes et ses villages axés sur la production des fameux vins Tokay Aszu, a fondamentalement conservé le même aspect tout au long de cette période.

Analyse comparative

Sous bien des aspects, le Tokay Aszu est unique, en ce qu'il s'agit d'un vin doux produit à partir de raisins qui ne sont vendangés qu'une fois qu'ils se sont flétris et bothrytisés, c'est-à-dire lorsqu'ils ont été attaqués par ce que l'on appelle la « pourriture noble ». C'est cependant en tant que paysage culturel que la région est proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, et non pour la qualité de ses produits. Jusqu'à la réalisation d'une étude thématique mondiale sur les paysages viticoles, il est donc impossible d'évaluer cette proposition d'inscription en termes de patrimoine mondial. On peut cependant prendre en compte les observations suivantes.

Le dossier de proposition d'inscription affirme que la région de Tokay est « la première zone délimitée de production viticole au monde (1737) ». Or, selon F. Bianchi de Aguiar, ancien président de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin, la plus ancienne désignation est celle du Chianti, (Italie) en 1716 ; quant à celle du Haut-Douro (au Portugal), elle fut fixée en 1756, bien qu'il s'agisse du premier cas où des normes furent réellement établies.

Le dossier mentionne également le fait que c'est dans la région de Tokay que la vigne fossile du Miocène (*Vitis tokajensis*) a été identifiée ; il la décrit également comme « l'habitat de la vigne sauvage (*Vitis sylvestris*) ». Si ces affirmations ne sont pas contestées, elles n'ont pas été mises en avant comme indiquant que cette région est le berceau de la production viticole. En effet, les connexions en Asie centrale entre les peuples hongrois et kabar sembleraient plutôt aller à l'encontre de ces hypothèses.

L'utilisation de caves pour faire vieillir le vin en fûts est largement répandue en Europe centrale. Toutefois, celles de Tokay sont exceptionnelles par leur taille et leur ancienneté.

La nature multi-ethnique de la population de la région viticole de Tokay est en outre quelque peu inhabituelle, tout au moins dans les grandes régions viticoles d'Europe. Celles-ci sont en effet pour la plupart jalousement exploitées et développées par des groupes indigènes solidement implantés. Le rôle des marchands grecs et juifs trouve peut-être son parallèle dans celui des marchands et des affréteurs anglais dans le Bordelais, en France, et dans le Haut-Douro (au Portugal).

Il convient de ne pas négliger le fait que deux régions Tokay ont été désignées avant 1918 et appartiennent aujourd'hui à la Slovaquie. Tout autre dossier de proposition d'inscription devrait les prendre en compte dans le cadre d'une région cohérente, aujourd'hui divisée par des frontières nationales plus récentes.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Sur un point de détail, la mission d'expertise de l'ICOMOS a suggéré que le nombre de caves historiques soit augmenté par l'ajout du musée du Vin de Tolcsva, qui abrite des bouteilles du XVII^e siècle, et des deux petites caves privées d'Hercegkut, très caractéristiques de la région. Ces dernières ne devraient toutefois être ajoutées que si leur environnement immédiat est amélioré par l'élimination des câbles et des débris de construction inesthétiques qui les entourent.

L'ICOMOS souhaite également attirer l'attention de l'État partie sur un problème potentiel, relatif à la route principale (n° 37) qui traverse le bien proposé pour inscription. Bien conçue, elle n'a pas d'impact sur le paysage, mais, si un agrandissement s'avère nécessaire dans les années à venir, comme cela semble probable, l'État partie devra être très prudent, afin d'éviter qu'elle n'ait un impact sur les valeurs visuelles du bien proposé pour inscription et, par ailleurs, qu'elle n'ait pas d'impact nuisible sur les autres vignobles de la zone tampon.

En ce qui concerne la zone tampon, l'ICOMOS remarque avec inquiétude que la délimitation de la zone proposée pour inscription et celle de la zone tampon coïncident le long d'un tronçon étroit de la rivière Tisza entre Zalkod et Tokay. Il est suggéré que la délimitation de la zone tampon soit étendue de 1 à 2 km le long de ce tronçon, afin de conserver la protection visuelle de la zone proposée pour inscription.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et v* :

Critère iii La région viticole de Tokay représente une tradition viticole originale qui existe depuis au moins mille ans et qui est parvenue intacte jusqu'à l'époque actuelle.

Critère v L'ensemble du paysage de la région du vin de Tokay, comprenant à la fois les vignobles et les anciennes implantations urbaines et villageoises, illustre avec éclat la forme particulière d'utilisation traditionnelle des sols qu'il représente.

ICOMOS, avril 2002

UNESCO
CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

26ème session du Comité
(24 – 29 juin 2002)
Budapest (Hongrie)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

– DEUXIEME ADDENDUM –

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci



2002

Minaret de Jam (Afghanistan)

No 211rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le minaret et les vestiges archéologiques de Jam
<i>Lieu</i>	District de Shahrak, province du Ghor
<i>État Partie</i>	Afghanistan
<i>Date</i>	6 mai 2002

Justification émanant de l'État partie

Le minaret de Jam fut édifié vraisemblablement pour commémorer la grande victoire des sultans de la dynastie des ghorides de l'Ouest de l'Afghanistan qui renversa l'empire Ghaznavide et fit la conquête de larges territoires du Nord de l'Inde. Sous le règne de la dynastie ghoride, les arts du monde islamique d'Orient connurent un ultime épanouissement avant de succomber devant l'invasion des Mongols. Sous la dynastie ghoride, les décors de briques sont particulièrement privilégiés. Cet art extrêmement raffiné fut utilisé sur la surface du minaret de Jam ; le travail exquis de la brique, pareil à de la dentelle, couvrait entièrement le minaret, et aujourd'hui il est encore visible. Cet exemple exceptionnel de décor architectural islamique marque l'apogée de cet art.

Le minaret de Jam est l'un des rares monuments ghoride bien préservés qui représente l'exceptionnelle créativité artistique et la maîtrise de l'ingénierie de la construction de cette période (1000–1220). Il témoigne des réalisations artistiques extraordinaires d'une civilisation aujourd'hui disparue.

À 1900 m d'altitude et à l'écart de toute ville, le minaret spectaculaire de Jam s'élève dans la solitude d'une vallée accidentée, au cœur de la province du Ghor. Le monument et les vestiges archéologiques de Jam sont environnés de chaînes de montagnes qui s'élèvent à 2400 m d'altitude et qui, à l'origine, offraient des défenses naturelles à l'ancienne implantation de Jam. Aujourd'hui, cet environnement naturel extraordinaire offre un écrin naturel spectaculaire au minaret et aux vestiges archéologiques de Jam.

Le minaret et les vestiges archéologiques de Jam témoignent de façon unique de la civilisation disparue des ghorides.

Critère iii

Le minaret de Jam est un exemple exceptionnel des caractéristiques architecturales et décoratives islamiques du XIe siècle.

Critère iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé pour inscription est à la fois un *monument* et un *site*.

Histoire et description

Histoire

Le minaret de Jam marque probablement le site de l'ancienne ville de Firuzkoh, la capitale de la dynastie ghoride qui régna sur l'Afghanistan et certaines régions de l'Inde du Nord, de Chaghcharan au golfe Persique, aux XIIe et XIIIe siècles. Une inscription donne la date de construction de 1194, une autre indique le nom d'un puissant empereur ghoride, le Sultan Ghiyas ud-Din (1157-1202). Il est probable que le minaret a été édifié pour commémorer sa victoire à Delhi en 1192 sur l'empire Ghaznavide, d'où le nom parfois utilisé de tour de la Victoire.

Le site de Jam est considéré comme ayant été celui de la résidence d'été des empereurs ghorides. Il semble que la mosquée à laquelle était rattaché le minaret était de taille modeste, hors de proportion avec les dimensions du minaret, contrairement aux règles de base de l'architecture islamique. Après le décès de Ghiyas ud-Din, son frère Muiz ud-Din lui succéda. L'empire ghoride fut l'objet d'intenses pressions de la part de ses voisins, les Kharizm, au sud de la mer d'Aral, et abandonna progressivement des territoires. La dynastie ne survécut qu'au prix d'une retraite dans les territoires montagneux de Bamiyan, jusqu'à la capture et la mise à mort de son dernier roi régnant en 1215. La ville de Firuzkoh fut détruite par le Mongol Ogödei en 1222.

Description

- Le minaret

Le minaret fut érigé sur la rive sud de l'Hari au confluent de deux vallées encaissées aux versants abrupts. Il s'élève à 65 m du sol, sur une base octogonale de 9 m de diamètre, et il est composé de quatre fûts cylindriques fuselés. Il est construit en briques cuites scellées à la chaux. Le premier balcon, situé à environ 36,58 m du sol actuel, était réalisé en briques et renforcé de poutres de bois saillantes ; dans son état actuel, il est cependant difficile de définir sa forme d'origine.

Un escalier hélicoïdal à double spirale s'élève de la base jusqu'au premier niveau cylindrique et mène au sommet. Des fenêtres disposées à intervalles réguliers éclairent l'intérieur. Au-dessus de ces escaliers et entre les deux balcons aménagés à l'intérieur sont disposés six plates-formes de plan carré aux plafonds voûtés reliés par des volées de six marches raides et étroites, projetées des murs arrondis du minaret. Ces plates-formes sont ancrées à chaque coin sur des corbeaux disposés à l'intérieur du minaret à partir de la partie supérieure au-dessus de l'escalier hélicoïdal ; chaque plate-forme a deux côtés ouverts. Une trémie circulaire est pratiquée au centre de la première plate-forme ; les autres plates-formes sont percées de trémies de forme carrée. Six arches, qui autrefois portaient une petite coupole - aujourd'hui disparue - subsistent au sommet de la structure.

L'extérieur du minaret est entièrement recouvert de motifs décoratifs géométriques disposés en relief sur la structure en briques. L'inscription indiquant la date de construction au sommet du premier niveau consiste en une bande en relief décorée de cercles ; l'écriture coufique est rehaussée d'émail bleu turquoise se détachant sur un fond de briques cuites de ton uniforme, et ornée d'une bande portant 16 rosaces disposées en contrebas.

Le premier cylindre est le plus décoré. Il est divisé en huit segments verticaux, répondant à ceux de la base. Les décors de briques en trois dimensions créent des motifs d'ombres et de lumières. Chaque zone verticale possède une fine bande d'inscriptions courant tout autour de chaque panneau. Le texte inscrit est celui de la surate de Mariam, du 19^e chapitre du Coran, qui raconte l'histoire des prophètes. Les 976 mots de l'inscription sont en caractères coufiques et constitués de petites briques découpées en terre cuite. Les zones situées immédiatement en dessous des inscriptions coraniques sont couvertes de motifs géométriques ajourés en haut-relief. Juste en dessous des corbeaux de la première plate-forme sont disposées quatre bandes florales de briques non vernissées. D'autres inscriptions coufiques apparaissent entre le premier et le deuxième balcon et au-dessus du dernier.

- Les vestiges archéologiques

Un ensemble de pierres portant des inscriptions hébraïques a été découvert en 1962 sur la colline Kushkak entre le minaret et le village de Jam. Datées des XI^e et XII^e siècles, elles proviennent probablement d'un cimetière juif voisin. Par la suite, huit autres inscriptions ont été mises au jour, la plus ancienne datant de 1012 et la plus récente de 1202.

Les vestiges des châteaux et des tours de l'implantation ghoride sont perchés sur la rive opposée de l'Hari, au nord du minaret et en haut de la falaise. Des restes de fortifications sont visibles à l'est du minaret. Ils donnent l'impression que le minaret était entouré non pas d'un village mais d'un camp militaire (avec une petite implantation commerciale juive à proximité). Le fort était construit en briques d'argile épaisses sur des fondations en pierre. On peut aussi voir les restes d'une citerne en brique à environ 400 m au-dessus du lit de l'Hari, avec des conduites qui, à l'origine, devaient alimenter le fort. Les restes d'un ancien bazar ont été détruits par le gouverneur de la région en 1964 pour permettre la construction d'un hôtel.

Gestion et protection

Statut juridique

Le bien est en théorie protégé par la législation suivante : les lois sur l'archéologie de 1976 et 1981 (qui sont basées sur la loi sur l'archéologie de 1974) et les lois portant sur la culture, le patrimoine culturel, les musées, etc., publiées dans le Journal Officiel du ministère de la Justice de la République démocratique d'Afghanistan du 21 décembre 1980. Toutefois, les changements politiques qui sont intervenus après deux décennies de troubles ont fait place, le 22 décembre 2001, au gouvernement provisoire de l'Afghanistan. Ce dernier est responsable de la gestion du pays en attendant l'adoption d'une nouvelle constitution sur la base d'un cadre juridique provisoire qui assure la

poursuite de l'application des lois et réglementations existantes.

Gestion

En 1982, le bien était la propriété de l'Institut afghan d'archéologie et du ministère de l'Information et de la Culture. La propriété et la charge de la gestion sont actuellement transférées au gouvernement provisoire de l'Afghanistan qui agit par l'intermédiaire du service des Antiquités.

Aujourd'hui, il n'existe cependant aucun mécanisme de gestion du bien en vigueur, pas plus que de financement pour son entretien et sa conservation. Sur place, il n'y a aucun personnel agissant pour la conservation ou la gestion du bien, ni aucune forme de structure centrale ou régionale, bien qu'il existe un nombre important de professionnels afghans (archéologues, architectes, conservateurs, ingénieurs et artisans), dispersés en Afghanistan et à l'étranger, qui constituent un potentiel important de ressource de gestion.

Le dossier de proposition d'inscription comporte une carte qui délimite les zones proposées pour inscription (une zone centrale et des zones satellites correspondant au cimetière juif, au réservoir et aux tours de guet). Ces zones sont comprises dans une large zone tampon qui semble fournir une protection adéquate au bien proposé pour inscription. La carte est présentée à l'échelle inhabituelle d'environ 1/86.000, de sorte qu'elle livre peu d'informations. De plus, elle n'en donne aucune sur des interventions plus récentes ou actuelles dans cette zone (y compris le tracé de la route dont la construction est prévue). Il serait donc souhaitable que l'État partie fournisse une cartographie plus détaillée pour combler ces lacunes.

Conservation et authenticité

Histoire de la conservation

La première référence officielle concernant le minaret apparaît en 1944 dans le journal *Anis* de la Société d'histoire afghane. Le minaret a ensuite été redécouvert en 1957 par André Maricq (CNRS, France). Une étude topographique a été menée en 1959 par J. Fischer et ses collègues de l'université de Cambridge. En 1961-1962, Andrea Bruno (Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente) réalisa une étude architecturale du monument (plan, relevé et proposition de restauration).

Le renforcement de la base du minaret fut réalisé en 1963-1964, avec la construction d'un barrage temporaire, monté en pierre et bois d'œuvre avec l'aide des villageois.

D'autres études ont été réalisées, en 1971, 1973, 1974 et 1975, pour déterminer le degré d'inclinaison du minaret. Étant modéré, celui-ci n'a pas été considéré comme compromettant pour la stabilité du monument. Des mesures de stabilisation simples, prises par précaution, ont été financées par l'UNESCO en 1978. Elles ont consisté à empêcher que le cours d'eau sape la base du monument au moyen de gabions métalliques lestés de pierres. Diverses interventions prioritaires ont été identifiées, notamment l'inspection et l'entretien réguliers des gabions, des sondages autour de la base du minaret destinés à connaître les

dimensions et les caractéristiques structurelles des fondations, une étude archéologique sur un rayon d'environ 40 m autour du monument, le contrôle et la mesure constante des débits et des variations de niveau des cours d'eau à la hauteur du monument, la consolidation et la réfection de la base, la réalisation envisageable d'un anneau de béton (en fonction des résultats obtenus par l'étude des fondations), la consolidation et l'équilibrage de la structure au moyen de la construction d'un bassin équilibrant et la fourniture d'équipements et de bâtiments. L'éclatement de la guerre civile a brusquement mis un terme à ces projets.

Au milieu de l'année 1995, le docteur A. W. Majimi a visité le site et recommandé la construction d'un mur de gabions pour protéger le minaret des crues et de l'érosion des cours d'eau. La construction d'un mur de pierre renforcé de bois le long de la Jam n'a été possible qu'en 1999, et cette mesure n'a que partiellement résolu le problème de l'érosion. Plus tard dans l'année, à la suite d'une nouvelle mission du professeur Bruno, un mur similaire a été construit pour atténuer l'érosion de la base du monument.

Un groupe d'experts a visité Jam en août 2001 et constaté la poursuite de l'érosion qui menaçait les fondations du monument. Il a été décidé de déposer le mur précédemment construit, qui contribuait à accélérer le phénomène de l'érosion, et de construire un nouveau mur de gabions remplis de pierres de 45 m de long, à 10 m en amont sur la rive de l'Hari ; un autre mur plus court a été construit sur la Jam. Simultanément et dans la même intention, des murs de maçonnerie en pierres sèches ont été construits le long de plusieurs portions des cours d'eau.

La dernière mission technique en date a été conduite par le professeur Bruno en mars 2002. Dans son rapport, il attire l'attention sur les sérieux problèmes que posent les fouilles sauvages pratiquées autour du monument. Les travaux de protection effectués en 2000 et 2001 s'étant avérés efficaces, il convenait de réaliser un diagnostic complet des fondations et une étude détaillée de la structure, du décor et de l'état de conservation du monument. Le rapport recommandait trois projets spécifiques à mener conjointement :

- a. une mission technique chargée d'étudier le site et le monument et de produire une étude hydrologique de la vallée ;
- b. une mission archéologique, composée d'archéologues afghans et étrangers pour évaluer les fouilles sauvages et définir une étude systématique et un programme de fouilles ;
- c. une étude de l'impact sur le monument de la construction envisagée de la nouvelle route le long de la Jam, dont le tracé doit contourner le mur du minaret à une distance de plus 100 m, ainsi que d'un pont traversant l'Hari à 150 m en amont du monument.

Authenticité et intégrité

Depuis la construction du minaret, aucuns travaux importants de reconstruction ou de restauration n'ont été entrepris, hormis les travaux de consolidation autour de la base et qui ont été décrits ci-dessus. Les vestiges archéologiques ont été étudiés et inventoriés au XXe siècle, mais sans aucune tentative de restauration ou de reconstruction. Il n'y a pas eut de fouilles autres que

clandestines et sauvages. Le degré d'authenticité du bien est donc élevé.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

L'ICOMOS a évalué ce bien une première fois en 1982, au moment de la première proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. À l'époque, l'évaluation indiquait que l'ICOMOS était en faveur de l'inscription sur la base du critère iii mais recommandait que l'examen de la proposition d'inscription soit différé jusqu'à l'obtention de précisions supplémentaires sur la zone de protection et sur l'état de conservation, qui manquaient dans le dossier de proposition d'inscription. Cette recommandation fut approuvée par le Comité du patrimoine mondial à sa 7^{ème} session en décembre 1983.

Lorsqu'il a reçu une demande d'évaluation urgente du bien en mai 2002, l'ICOMOS s'est exécuté immédiatement. Toutefois, il a été décidé de ne pas envoyer de mission d'évaluation sur place sachant que l'ICOMOS pouvait avoir entière confiance dans le rapport du professeur Andrea Bruno, membre de l'ICOMOS et expert, dont la mission avait été organisée en accord avec l'UNESCO.

Caractéristiques

L'architecture et l'ornementation du minaret sont généralement reconnues pour être de la plus haute qualité. C'est un exemple de l'architecture et de l'ornementation islamiques de cette période d'une exceptionnelle beauté, représentant l'apogée d'une tradition culturelle qui naquit avec le célèbre tombeau d'Ismaël Samani à Boukhara. L'environnement du monument, une vallée accidentée entre d'imposantes montagnes, ajoute à sa qualité. Le bien proposé pour inscription et le paysage conservent un degré élevé d'intégrité en raison du peu d'intervention réalisée au cours du millénaire passé.

Analyse comparative

Ne serait-ce que par ses dimensions, le minaret de Jam est exceptionnel. Par la hauteur, il est le deuxième minaret après celui de Qutb Minar à Delhi (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1993), qui est en fait directement inspiré par le minaret de Jam.

Le minaret de Jam se range parmi les plus anciens exemples encore existants de minarets en fuseau. Il existe des exemples plus anciens en Iran (Sangbast, Damgan, Ispahan) et en Afghanistan (Ghazni, Masud), mais aucun de ceux-là ne conjugue les grandes dimensions, les élégantes ornements et l'implantation spectaculaire qui caractérisent le minaret de Jam.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS soutient entièrement les recommandations faites par le professeur Andrea Bruno (voir « Histoire de la conservation » ci-dessus).

Il souhaite aussi réitérer les commentaires qu'il fit lorsque le bien a été proposé pour inscription en 1982. Bien qu'il semble qu'il ait été stabilisé et protégé contre toute aggravation de l'érosion et de la sape, l'état général de conservation du monument est tout aussi médiocre et nécessite une attention urgente. Il n'existe aucune structure, aucun mécanisme de gestion du bien, dont l'intégrité est menacée par des fouilles sauvages et un projet de construction de route.

L'ICOMOS comprend que l'État partie souhaite que ce bien, s'il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, soit aussitôt inscrit sur celle du patrimoine en péril. Pour l'aider dans la réalisation de cet objectif, l'ICOMOS recommande donc l'inscription, et non pas que l'examen de cette proposition d'inscription soit différé, qui serait sa recommandation habituelle en pareil cas. Le bien devrait rester sur la Liste du patrimoine en péril jusqu'à ce que la mise en place d'une protection juridique devienne réalité, jusqu'à ce qu'une agence pour la protection des monuments soit en activité, jusqu'à ce qu'un personnel de la conservation ait été recruté et mis en place sur le site, et jusqu'à ce qu'un plan de gestion global ait été élaboré et mis en œuvre.

Brève description

Le minaret de Jam est une structure gracieuse et élancée, datant du XIIe siècle. Il est remarquable par la qualité de son architecture et de ses décors, qui représentent l'apogée d'une tradition artistique et architecturale de cette région. Son impact est renforcé par un environnement spectaculaire, dans une vallée profonde entre des montagnes imposantes.

Déclaration de valeur

Le minaret de Jam et les vestiges archéologiques qui l'entourent témoignent de l'Empire des Ghorides qui fut de courte durée mais influent et qui domina une vaste zone de l'Asie centrale et de l'Ouest. L'architecture et l'ornementation du minaret sont exceptionnelles du point de vue de l'histoire de l'art, alliant des éléments des civilisations antérieures de la région dans un ensemble exceptionnel et exerçant une forte influence sur l'évolution ultérieure de l'architecture dans la région.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv* :

Critère iii Le minaret de Jam et ses vestiges archéologiques associés constituent un témoignage exceptionnel de la puissance et de la qualité de la civilisation ghoride qui domina cette région aux XIIe et XIIIe siècles.

Critère iv Le minaret de Jam est un exemple exceptionnel de l'architecture et de l'ornementation islamiques dans la région et joua un rôle dans leur diffusion.

L'ICOMOS recommande aussi que, sous réserve du consentement de l'État partie et si le Comité du patrimoine mondial considère que cette mesure est appropriée, ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril, jusqu'à ce que soient mises en applications toutes les recommandations énumérées dans le présent document.

ICOMOS, mai 2002